SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS • LOISIRS • ARTS, etc.

Lisez en Page 5 L'ANNONCE de Paquet

L'Action

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,675 • •

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

SEPT CENTS

Vendredi, 3 juin 1966

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L 1 JANV 66

METEO

Ensoleillé et chaud aujourd'hui. Nuageux ce soir et averses la nuit prochaine. Samedi : nuageux et averses. Plus frais. Vents de 15 milles. Maximum et minimum à Québec : 75 et 45.

INDEX

Sociale, p. 18 — Sport, p. 14—15—16
Finance, p. 8 — Spectacles, T.V., p. 11

LESAGE : fier d'être Québécois — JOHNSON : Québec, un Etat national

Les deux leaders politiques croisent le fer

Le peuple du Québec peut avoir confiance au gouvernement

Par Roger Bruneau

Le chef du Parti libéral, M. Jean Lesage, qui prenait la parole à une assemblée politique au Patro Roc-Amadour, hier soir, s'est dit fier d'être Canadien mais surtout, fier d'être Québécois.

Faisant une synthèse des idées majeures qu'il a développées au cours de la campagne électorale qui se termine en fin de semaine, le premier ministre a dit que le peuple du Québec pouvait avoir confiance en un gouvernement libéral pour assurer le meilleur avenir possible au Québec dans tous les domaines.

17 CANDIDATS

Outre Mme Jean Lesage et la mère du premier ministre Mme X. Lesage, on remarquait sur la tribune, les candidats libéraux des 17 comtés de la région de Québec. C'est le premier ministre qui, se faisait maître de cérémonie, a présenté ses candidats à la foule. Il a donc nommé tour à tour:

MM. Louis A. Dion (Beauce); Francis O'Farrell (Dorchester) le Dr Gérard Plourde (L'Islet); Raymond Blais (Lotbinière); Julien Côté (Montmagny); Réal Therrien (Montmorency); Lucien Duplain (Portneuf); Léo Paquet (St-Sauveur); Raymond Mailloux (Charlevoix); Jean-Jacques Bédard (Chauveau); le Dr Gérard Dallaire (Kamouraska); Emilien Maheux (Mégantic); Henri Beaupré (Jean-Talon); Roger Roy (Lévis); Fernand Laeroix (Bellechasse) et Isidore Deschênes (Limoilou).

REALISATIONS

Le chef du Parti libéral a énuméré les plus importantes lois adoptées par son gouvernements depuis 1960. Ces lois, dit-il, ont permis un secours à 10,500 veuves, une pension à 16,000 mères nécessiteuses qui avaient 42,000 enfants; l'assurance hospitalisation dont ont bénéficié 925,000 personnes en 1965 seulement.

Le Québec en marche, ce sera l'assurance-santé universelle dès le premier juillet 1967; ce sera à compter de 1966, la création de logements à loyers modiques avec priorité absolue pour les citoyens à revenus modiques; ce sera la disparition de l'impôt sur le revenu pour les particuliers pour ceux qui gagnent des salaires annuels de moins de $3,000, ce sera diverses mesures pour aider le cultivateur.

EDUCATION

M. Lesage a soulevé un flot d'applaudissements hier soir, lorsqu'il est revenu sur le problème de la confessionnalité en ces termes: "Aux parents revient le droit de choisir le type d'enseignement qu'ils désirent pour leurs enfants. Et l'exercice de ce droit des parents, nous voulons sans cesse lui donner la possibilité de s'exercer avec l'efficacité la plus marquée. Nous tenons absolument à respecter le droit fondamental des parents de faire éduquer leurs enfants suivant leurs convictions. Ce droit est reconnu par toutes les autorités religieuses: il existe autant pour les Catholiques et les Protestants que pour les Juifs et ceux qui n'appartiennent à aucune religion. Dans le Québec, ce droit inaliénable des parents sera respecté."

A ce chapitre, M. Lesage rappelle l'importance de l'éducation pour l'avenir du Québec. C'est par l'éducation que les Québécois atteindront la compétence et c'est par cette dernière qu'ils s'assureront l'avenir le meilleur.

UNE REVUE

En somme, le premier ministre a fait hier soir, une revue rapide des grands points contenus dans le programme de son parti dont la réalisation est assurée par ce qui a été accompli depuis 1960. Dans le domaine du travail, M. Lesage revoit la disparition de plus en plus évidente du chômage, et le plein emploi pour le printemps 1967.

FEDERAL-PROVINCIAL

Il a insisté plus particulièrement sur le domaine des affaires fédérales-provinciales.

Le Québec dit-il, est rendu au stade de l'affirmation. Le gouvernement entend poursuivre sa lutte pour récupérer du fédéral tous les avantages auxquels lui donne droit la constitution.

M. Lesage rejette le séparatisme: "L'avenir est prometteur. N'allons pas nous laisser entraîner dans des aventures vouées irrémédiablement à la violence, à l'échec total. Le Québec est au stade de son affirmation. Il participe de plein gré et pour son bénéfice, à une Union qui s'appelle la Confédération canadienne".

Et le chef du Parti libéral ajoute:

"Je suis fier d'être Canadien; mais je suis surtout fier d'être Québecois! La plus grande contribution que je puisse apporter à mon pays, c'est celle d'un Québec fort, d'un Québec prospère, d'un Québec plus humain et plus efficace".

FONCTIONNAIRES

Le temps est révolu où le fonctionnarisme était considéré comme une récompense politique dit le premier ministre "Le fonctionnaire est un homme digne d'être le serviteur de sa patrie. Ce n'est plus l'homme incapable de se placer dans la libre entreprise; c'est celui que le Gouvernement cherche à attirer à cause de son talent, de ses connaissances et de sa valeur; ce n'est plus le paria que d'un froncement de sourcil un dictateur antisyndical faisait rentrer dans les rangs. C'est un homme respecté par ses chefs et par l'opinion publique."

Notre page littéraire rénovée en page 21

• Une partie de la foule à l'assemblée de M. Jean Lesage.

Le temps des marchandages, des suppliques et des compromis est révolu

(par DONAT VALOIS)

MONTREAL (P.C.) — La foule a fourni hier soir une ovation de plus de 5 minutes au chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, à son arrivée à l'aréna Maurice Richard, à Montréal, où son parti tenait un ralliement électoral, dans les cadres de l'opération "Victoire", qui doit prendre fin samedi soir, veille des élections provinciales.

Des dizaines de dizaines d'autobus et des milliers d'automobiles venant d'une cinquantaine de comtés de la province, ont emmené ce flot de partisan acclamer "le chef" qui au cours de son allocution a fourni la liste des engagements que l'Union naitonale entend respecter si elle est portée au pouvoir dimanche prochain.

"L'Union nationale s'engage a faire du Québec un état national, a promis M. Johnson, dans un discours axé sur le nationalisme. M. Johnson qui est arrivé en compagnie de son épouse, escorté de policiers et de garde-du-corps, lui frayant un chemin parmi l'assistance, a affirmé que "le temps des marchandages, des suppliques et des compromis perpétuels est révolu". Selon lui, une nation fière ne quémande pas ses droits : elle les exerce.

"Tout le Québec sera debout, le 5 juin, pour dire sans provocation, mais avec fermeté, qu'il est le foyer d'une nation libre et responsable. Tout le Québec sera debout, le 5 juin, pour offrir sa coopération au reste du pays, mais à titre de partenaire égal".

Un gouvernement UN, de poursuivre M. Jonhson, proclamera que le système d'enseignement doit respecter les convictions de tous, y compris les convictions de la majorité des Québecois. Dénonçant le fardeau de taxation imposé par le gouvernement Lesage, il a promis de mettre un cran d'arrêt à la montée vertigineuse des déficits, des emprunts et des taxes.

M. Johnson a insisté sur le fait qu'en 1966, il faut "répudier les méthodes totalitaires et instituer une démocratie de participation fondée sur le dialogue".

Affirmant que le programme de l'UN est le programme du peuple québecois, élaboré en étroite coopération avec les éléments les plus représentatifs de la société québecoise, le chef de l'UN a dit de ses candidats qu'ils sont ceux "du peuple". Il a ajouté qu'un gouvernement UN verra à fournir à tous les services gouvernementaux et qu'il apportera une attention toute spéciale aux régions frontières.

M. Johnson a par ailleurs affirmé qu'un régime UN verra à ce qu'Ottawa ne régisse plus seul tout ce qui a trait à la radio et la télévision, et consulte le Québec en matière de tarifs, "car il est essentiel de protéger certaines industries vitales du Canada français".

"Nous établierons notre propre politique d'immigration, car il est temps que cesse une politique fédérale dont le résultat le plus net est de modifier l'équilibre ethnique, au point de nous rendre minoritaires dans notre propre Etat du Québec". M. Johnson a conclu que l'UN exigera une nouvelle constitution fondée sur le principe de deux nations égales.

LE METRO

A la population de Montréal, M. Johnson a promis qu'un gouvernement de l'Union nationale fournira à la ville de Montréal les moyens de compléter l'extension du métro selon ses plans. "En d'autres mots, le gouvernement de l'UN demandera à la ville de continuer son métro et le gouvernement paiera" ,a-t-il dit.

Il a ajouté qu'il faut donner à la ville de Montréal les moyens de prolonger le réseau en direction de St-Henri, Côte St-Paul et Verdun jusqu'à Pont-Viau pour desservir l'Ile Jésus en direction de l'est et du nord-est pour desservir toute la population de l'est de la ville.

Auparavant, le chef de l'UN a lancé un appel pressant à tous les citoyens québecois quelle que soit leur allégeance politique, libéraux, conservateurs, créditistes et nationalistes.

Précédant M. Johnson à la tribune ,le député sortant et candidat dans Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, a rendu un vibrant hommage à feu le premier ministre Paul Sauvé, dont la veuve prenait place sur la tribune des orateurs, et qui reçut une ovation nourrie.

M. Bertrand a par ailleurs déclaré, faisant allusion au régime Lesage, que "c'est l'équipe du tonnerre qui tombera dimanche prochain".

Pour sa part, M. Johnson devait dire de M. Sauvé qu'il a été l'homme "qui en 1959 a relancé en orbite l'Union nationale". Au début de l'assemblée, lors de la présentation d'une trentaine de candidats présents, le candidat dans Montcalm, M. Marcel Masse, 29 ans, ainsi que M. Bertrand, ont été chaudement acclamés. Les quelques milliers de personnes qui n'ont pu trouver place dans l'enceinte de l'aréna Maurice Richard, ont pu suivre les manifestations et allocutions grâce à un écran géant, situé face à la porte centrale de l'édifice.

A l'intérieur s'étaient rassemblés plusieurs corps de majorettes et cadets ainsi que de divers groupes de partisans paradant avec des pancartes sur lesquelles on pouvait lire plusieurs des mesures préconisées par l'Union nationale.

Aujourd'hui, M. Johnson tiendra des assemblées à Sorel et Saint-Hyacinthe.

M. Pennell n'autorise pas la GRC à ouvrir ses dossiers

Par Gérard ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Sans mettre en doute une affirmation de M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, selon laquelle l'ex-agent de police Arthur Vachon constitue une menace à la sécurité de l'Etat et que la Gendarmerie royale du Canada possède un dossier sur son compte, le solliciteur général, M. Larry Pennell, a déclaré jeudi aux Communes, que, quant à lui, il n'autorise pas la Gendarmerie à révéler les noms des personnes sur qui elle possède des dossiers.

Le solliciteur général, qui est responsable au Parlement de la Gendarmerie royale, a ajouté qu'il refuse lui-même de donner en public les noms des personnes sur lesquelles la GRC possède des dossiers et qu'il refuse également de révéler la nature des dossiers.

"Le solliciteur général a tiré sa leçon de l'affaire Munsinger", a aussitôt commenté le chef de l'opposition M. John Diefenbaker. M. Diefenbaker faisait apparemment allusion au lancement de l'affaire Munsinger, en mars, par la révélation par le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, que d'ex-ministres conservateurs étaient impliqués dans une affaire de sécurité nationale concernant l'Allemande Gerda Munsinger. Cette révélation a mené à la création d'une Commission royale d'enquête que préside le juge Wishart Spence et qui a été violemment critiquée par les progressistes-conservateurs.

ECHEC

M. Larry Pennell répondait à des question de M. Davie Fulton, ex-ministre de la Pustice, et de M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, après que ce dernier eût failli dans sa tentative de provoquer un débat d'urgence aux Communes sur une présumée mauvaise utilisation par le premier ministre du Québec d'un dossier de la Gendarmerie royale concernant M. Arthur Vachon, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

M. Pennell a affirmé qu'il n'y a eu, au sujet de l'ex-agent Vachon décrit par M. Jean Lesage comme un "security risk", aucune communication entre des membres du gouvernement fédéral et des membres du gouvernement du Québec.

En présentant sa motion visant à la tenue d'un débat d'urgent, M. Diefenbaker a soutenu que dans l'affaire Vachon le premier ministre du Québec avait fait un mauvais usage de dossiers de la Gendarmerie. Les Communes, a-t-il ajouté, doivent débattre cette affaire immédiatement puisqu'elle met en cause la liberté personnelle de tous les Canadiens.

FAUX CERTIFICATS

En rejetant la demande conservatrice, le président Lucien Lamoureux a noté qu'il était conscient de l'importance du sujet soulevé par le chef de l'opposition mais qu'un débat n'était pas urgent. Il a ajouté que le chef de l'opposition tendait surtout à formuler un grief.

La motion du chef conservateur, appuyée par M. Théogène Ricard, P.C. de St-Hyacinthe-Bagot, a également reçu l'appui de M. T. C. Douglas, chef néo-démocrate, et de M. Maurice Allard, ind. P.C. de Sherbrooke.

Au nom du Ralliement des créditistes, M. Charles-Arthur Gauthier, député de Roberval, a soutenu qu'à son avis un débat sur cette question n'était pas urgent.

Pour souligner l'urgence d'un débat M. Maurice Allard a rappelé l'affaire des faux certificats d'électeurs qui a marqué la fin des élections provinciales de 1962.

Rappelant l'affaire des faux certificats d'électeurs, M. Allard a déclaré : "En 1962, des accusations graves ont été lancées avant le vote qui n'ont jamais été prouvées par la suite. Il est important que dans l'affaire Vachon, la lumière soit faite avant le vote", soit avant le dimanche 5 juin prochain.

L'affaire des faux certificats d'électeurs survenue en 1962 peu de temps avant la tenue d'un scrutin général mettait en cause des organisateurs et des candidats de l'Union Nationale.

Le fédéral a approuvé la vente des usines de Val Rose

Par Roger Bruneau

Le premier ministre M. Jean Lesage a confirmé hier soir, lors d'une assemblée politique au Patro Roc-Amadour, que sur avis du ministre fédéral de l'Industrie, M. C.-M. Drury, le gouvernement fédéral a approuvé la vente de l'usine de Val Rose des Arsenaux Canadiens Limitée à Valcartier, aux Industries Valcartier Incorporée, propriété conjointe de la Société générale de Financement de Québec et de la St-Lawrence Manufacturing Incorporated de Québec, qui est la propriété de M. Georges Couture, un Canadien français.

"Cette décision fait suite à un appel d'offres publiques lancé en avril 1964 dans le cadre duquel plusieurs offres ont été reçues et qui, à leur tour, ont donné lieu à des négociations menées par le ministère de la Production de la Défense.

L'usine de Val Rose des Arsenaux Canadiens Limitée est engagée dans la production de munitions pour armes portatives militaires, fonction pour laquelle elle avait été conçue.

Le premier ministre dit que cette nouvelle entreprise va naturellement continuer à produire les munitions requises pour la Défense Nationale. En même temps, la production de munitions sera fortement augmentée pour le marché de l'exportation. Le Président de cette nouvelle entreprise a déclaré à M. Lesage qu'il est confiant de doubler au moins le nombre de personnes employées dans la fabrication de munitions dès la première année d'opération. Le personnel actuel de l'usine étant de 350 il serait donc porté à plus de 700. En même temps, les dirigeants de la nouvelle entreprise vont poursuivre un programme de diversification afin d'utiliser les talents et l'équipement qui se trouvent à Valcartier.

Ainsi, on se propose d'y fabriquer des pièces pour l'industrie de l'automobile et de l'avionnerie. On projette de donner de l'expansion à la fabrication de produits plastiques déjà développés par la St. Lawrence Manufacturing Co. On produira de la machinerie conçue pour l'industrie du plastique et l'industrie de la chaussure. On étudie également la possibilité d'y installer d'autres industries qui cherchent des moyens d'expansion. Par exemple, la fabrication d'appareils électriques utilisés en grande quantité dons notre province mais non manufacturés ici. En résumé, dit le premier ministre, les dirigeants se proposent la création d'un véritable complexe industriel qui emploiera d'ici peu de temps quelque 1,000 personnes.

M. Lesage rapporte que M. Georges Couture s'est dit heureux de voir aboutir ce projet et de constater que les installations de Valcartier demeurent dans les mains non seulement de Canadiens, mais de Canadiens français et de Québécois, "et il n'hésitait pas à dire que c'était grâce au support du ministère de l'Industrie et du Commerce, de la Province et de la participation de la Société Générale de Financement que cela pouvait se réaliser", conclut le premier ministre.

• SCRUTIN SPECIAL — Dans le comté de Louis-Hébert, les bureaux spéciaux de scrutin sont également ouverts depuis hier après-midi à 2 heures. Ils fermeront vendredi soir à 10 heures. La photo nous fait voir un électeur de la circonscription électorale de Louis-Hébert que ses fonctions habituelles obligent à voter dans un bureau spécial de scrutin. (Photo l'Action, Marcel Laforce)

• AUTRE DEPART — Cape Kennedy (Téléphoto UPI) — Les astronautes Stafford et Cernan ont été lancés cet avant-midi en orbite lors du départ de "Gemini-9". Le lancement avait été annulé de 48 heures, mercredi. Deux minutes avant l'allumage des fusées, la NASA avait découvert un trouble technique.

● CANDIDAT OPTIMISTE — M. Joaquin Balaguer est félicité par des supporteurs alors qu'il attendait son tour pour aller voter aux élections présidentielles de la République dominicaine. Le candidat s'est montré très confiant sur l'issue du scrutin. Le vote était soigneusement surveillé par des observateurs de l'OAS. (UPI Téléphoto)

Les E.-U. se félicitent des élections libres et démocratiques en République Dominicaine

WASHINGTON (A.F.P.) — Le département d'Etat a exprimé jeudi la satisfaction éprouvée par le gouvernement des Etats-Unis du fait que les élections en République Dominicaine se sont déroulées dans le calme et conformément à des procédés démocratiques.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré toutefois que tant que tous les scrutins ne sont pas dépouillés, il serait prématuré et inopportun de faire le moindre commentaire sur les tendances qui se dégagent des élections du premier juin.

M. McCloskey a fait la déclaration suivante : "Les Etats-Unis se félicitent de constater que leurs espoirs et ceux de toutes les nations de l'hémisphère de voir se dérouler des élections pacifiques, libres et démocratiques en République Dominicaine étaient pleinement justifiés par une démonstration exemplaire de responsabilité civique par le peuple dominicain aux urnes hier".

M. McCloskey à constaté qu'aucun des candidats briguant la présidence n'a signalé de fraude, ni de désordre. Il a rappelé que le président du gouvernement provisoire, M. Hector Garcia Godoy, dans une allocution à la nation, s'est également félicité de la façon paisible et disciplinée dont les élections se sont déroulées.

Interrogé sur l'opportunité de retirer prochainement du territoire dominicain la force interaméricaine de paix, M. McCloskey a rappelé que récemment les Etats-Unis, au sein de l'Organisation des Etats Américains se sont prononcés pour le retrait éventuel de cette force sans toutefois qu'une date limite ait été mentionnée. Il appartiendra, a dit M. McCloskey au gouvernement élu de prendre les décisions souhaitables.

Le porte-parole a souligné que depuis un certains temps des éléments de la force interaméricaine avaient été retirés régulièrement et qu'il ne restait plus sur le territoire dominicain qu'environ 8,000 hommes, dont 6,000 appartenant aux forces armées américaines.

La quadruple exécution de Kinshasa vivement ressentie dans l'opinion publique belge

BRUXELLES. (AFP). — La quadruple exécution de Kinshasa a été vivement ressentie dans l'opinion publique belge. Le gouvernement, croit-on savoir, aurait désiré exprimer dans un souci humanitaire l'émotion que lui inspirait cette procédure expéditive, mais de crainte que cette réaction ne soit interprétée comme un geste politique et une ingérence dans les affaires intérieures du Congo, il a renoncé à toute réaction officielle.

Dans un article publié avant l'exécution La libre Belgique, journal catholique conservateur, pose le problème de l'assistance technique belge. Nous pensons, écrit ce journal, que si les juristes et les magistrats belges de l'assistance technique au Congo n'ont pu obtenir une procédure conforme à leurs convictions qui sont celles de tous les pays attachés au droit, leur assistance est devenue sans objet et leur rappel s'impose.

"Quatre hommes qui se balancent au bout d'une corde, ce n'est pas encore ce spectacle qui paiera le pauvre peuple congolais de tous les tourments qu'il endure depuis bientôt six années", écrit pour sa part le journal **Le soir** sous le titre "Caricature de justice".

"Le monde entier, ajoute le quotidien, réprouvera les actes d'un gouvernement qui n'a pas voulu d'un procès régulier dans une affaire à laquelle il attachait une si grande importance. On ne s'immiscera pas dans la politique intérieure d'un Etat avec lequel nous avons tant de liens. On constatera que le général Mobutu a désormais du sang sur les mains, après une parodie de justice".

A Londres

L'exécution des "conjurés de la Pentecôte" à Kinshasa a causé une pénible impression à Londres où l'on s'abstient toutefois, dans les milieux officiels, de tout commentaire. Jusqu'à la dernière minute, dans certains milieux politiques où l'on suit de près les affaires africaines, on gardait l'espoir que le président Mobutu accorderait la grâce aux condamnés.

"Si ce scénario macabre et barbare devait se réaliser, écrivait quelques heures avant le supplice le Daily Telegragh, le Congo et son gouvernement en seraient déshonorés et l'opprobre s'étendait, aussi injuste que cela puisse paraître, à tout le continent africain".

PANIQUE

Un énorme mouvement de panique, qui a fait des blessés sinon des morts, a marqué la dernière phase de la quadruple exécution capitale de Kinshasa.

Alors que l'on venait de détacher le corps du troisième supplicié, Jérôme Anany, et que le bourreau passait la corde au cou du quatrième, Alexandre Mahamba, la foule rompit brutalement le barrage établi à 150 pieds du lieu du supplice par les para-commandos et se précipita avec furie vers la potence.

Kinshasa est le nouveau nom de l'ancienne Léopoldville.

Plus de 80,000 paires d'yeux étaient déjà braquées le matin à l'aube, soit plus de deux heures et demie avant l'heure prévue pour les exécutions, vers la potence où devaient périr les quatre conjurés de la Pentecôte : Evariste Kumba, ancien premier ministre, Jérôme Anany, Alexandre Mahamba et Emmanuel Bamba.

Cinq cents para-commandos en tenue de combat et armés de mitraillettes avaient été mobilisés.

Spectateurs piétinés

Le brusque mouvement de foule provoqua par contrecoup une violente panique parmi les personnes qui se trouvaient de l'autre côté de la potence, et qui s'efforcèrent brusquement de prendre la fuite. Dans le sauve-qui-peut général, des hommes, des femmes, des enfants tombaient, étaient piétinés, restaient étendus, hurlant de souffrance et de terreur.

De nombreux militaires et des policiers, complètement affolés, s'enfuyaient eux aussi ou se mettaient à ramper craignant que des coups de feu fussent tirés.

L'incident ne dura pas plus de cinq minutes, mais cela suffit à vider la place d'au moins 50,000 personnes.

Imperturbable, le bourreau vêtu de noir de la tête aux pieds ne s'était pas laissé distraire. Comme si rien ne s'était passé, le plancher de la potence se déroba à un point nommé sous le poids d'Alexandre Mahamba, et celui-ci rejoignit ses compagnons dans leur tragique destin.

Quelques instants avant cette panique collective, la foule avait contemplé la plus longue agonie de la série des suppliciés : celle de Jérôme Anany, dont le corps fut secoué de spasmes durant un quart d'heure avant de s'immobiliser dans la mort.

Fête de l'âge d'or au foyer de la Providence de St-Casimir

Pour répondre au désir de Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, les autorités du Foyer de la Providence, Saint-Casimir, ont célébré la fête de l'âge d'or, samedi le 28 mai.

Sous la présidence d'honneur de M. Lucien Chabot, nouveau vicaire, un dîner d'amitié réunissait tous les membres du Foyer y compris les religieuses. Des bienfaiteurs de l'oeuvre vinrent partager ces agapes fraternelles: M. Lucien Godin, maire du village et son épouse; M. Paul-Edouard Tessier, médecin; M. Jimmy Wels, maire de la paroisse et Grand Chevalier; M. Augustin Lacoursière, président de la Société St-Jean-Baptiste; M. Viateur Trottier, président du Cercle Lacordaire; Mme Josaphat Leduc, présidente des Dames de Charité; Mme Elisée Goulet, présidente des Jeanne d'Arc; Mme Gérard Douville, membre du Comité des Loisirs.

A l'issue du banquet, M. le maire L. Godin fut invité à dire quelques mots à nos chers pensionnaires "d'âge d'or". M. Wilson Baribeau, âgé de 84 ans, à titre d'ancien maire de St-Casimir, le remercia et, au nom des vieillards, dit hautement sa joie de vivre au Foyer de la Providence. A son tour, Mme Emile Veillette, âgée de 83 ans, se fit l'interprète de soeur Supérieure pour exprimer toute la gratitude du personnel aux invités d'honneur. Cette chère octogénaire s'est acquittée de sa tâche avec brio et avec une spontanéité vraiment charmante. M. l'abbé Lucien Chabot sut dire le mot de la fin ,le mot qui fait du bien et qui encourage.

A l'occasion de cette fête, les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, des Chevaliers de Colomb, du Club de Bienfaisance, de la Société St-Jean-Baptiste, du Cercle Lacordaire, des Dames de Charité, du Cercle des Fermières, des Filles d'Isabelle, du cercle Jeanne d'Arc, du Tiers-Ordre, M. le maire L. Godin, M. le docteur Paul-Edouard Tessier et sa dame, Mme Josaphat Leduc, Mme Gérard Douville et les autorités de la maison ont offert deux balançoires de galarie aux heureux "JUBILAIRES".

La fête se termina aux pieds du Seigneur- Dieu par la célébration solennelle de l'Eucharistie, à quatre heures. Il y eut procession d'entrée de tous les membres du personnel religieux et laïc. M. le maire L. Godin remplit le rôle de lecteur tandis que M. Wilson Baribeau, vénérable octogénaire servait la messe. Dans une homélie appropriée, M. l'abbé Lucien Chabot sut toucher le coeur des assistants par des paroles de paix, d'espérance et de joie. A l'offertoire, trois pensionnaires du Foyer: Mme E. Veillette, Mlle Délia Rivard et M. Z. Paquet, apportèrent les offrandes du Sacrifice au pied de l'autel. Les coeurs et les voix s'unirent dans une louange d'adoration et d'action de grâces.

Comme prolongement à cette belle fête, dimanche soir, le Comité des Loisirs, dont le président est M. André Gingras, vint égayer les membres du Foyer. Mesdames Elisée Goulet et Gérard Douville, Mlle Marguerite Robitaille et M. Guy Dusseault présentèren d'abondantes pièces de leur répertoire. Les rires fusèrent . . . et la joie rayonna sur les visages et dans les coeurs. Aux organisateurs de cette veillée-surprise, nous exprimons notre reconnaissance comme à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête de l'Age d'or un véritable succès. A Mme Elisée Goulet revient un merci tout à fait spécial pour avoir pris l'initiative d'une si belle organisation.

Communiqué S.C.A.

NOTAIRE

Me Jacques Auger

Me Jacques Auger, notaire, est heureux d'annoncer qu'il s'est joint à l'étude des notaires Demers, Fortier, Demers et Croft.

Fils du Dr et Mme Sylvain Auger de Lévis, il compléta ses études classiques au Collège de Lévis et à l'Externat Classique St-Jean-Eudes.

Me Auger est licencié en droit de l'Université Laval depuis 1965 et a reçu sa commission de notaire le 24 mai 1966.

Il exercera sa profession à Lévis, au no 44, avenue Bégin avec son confrère Me Gilles Demers et à Québec au No 44½ rue d'Auteuil, avec les autres membres de leur société légale.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face a Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
60232 9-5 (1 ms) 118 C.L. j.n.o.

Maisons à vendre

MAISONS NEUVES

A LEVIS, Lauzon et St-David. Bont fédéral $500 Léger comptant, mensualités incluant: capital, taxes et intérêts. DALLAIRE ENTREPRISES INC. Tél.: 837-9695.
6-5 (1 ms) 127 C.L.

Aidez vos reins à éliminer 3 lb de liquide par jour

En général, nous éliminons environ trois chopines de liquide par jour, soit environ trois livres. Mais si les reins deviennent paresseux, il peut s'ensuivre une irritation des voies urinaires et des troubles de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Des observateurs de l'ONU demandés pour surveiller le scrutin au Vietnam Sud

NATIONS UNIES (AFP) — L'observateur du Sud-Vietnam à l'ONU a informé officiellemen jeudi le secrétaire général U Thant, que son gouvernement avait l'intention de tenir des élections, à une assemblée constituante en septembre prochain et a demandé que l'organisation internationale envoie des observateurs au Vietnam à cette occasion.

M. Nguyen-Duy-Lien a présenté cette requête oralement au secrétaire général, et a annoncé qu'elle serait suivie d'une communication officielle de Saigon.

D'après le porte-parole de l'ONU, le rôle éventuel de ces observateurs, en particulier s'il s'agirait ou non d'un contrôle des élections par l'ONU, n'a pas été précisé au cours de cet entretien.

La possibilité que l'ONU envoie des observateurs au Vietnam à l'occasion des élections annoncées a déjà fait l'objet de propositions, questions et commentaires dans certains milieux politiques américains. U Thant a été interrogé à deux reprises par la presse à ce sujet.

Réponse négative

La réponse du secrétaire général avait été évasime et plutôt négative. U Thant fit observer le mois dernier qu'il ne voyait pas bien quel rôle l'ONU pourrait jouer dans ces élections, dont la forme et les circonstances n'avaient encore été nullement précisées. Il a fait remarquer plus récemment encore, le week-end dernier, au Canada, que plusieurs membres du conseil de sécurité, notamment l'URSS, étaient opposés à tout rôle de l'ONU dans l'affaire du Vietnam.

Au cours de son hsitoire, l'ONU fut appelée à plusieurs reprises à observer des élections, notamment en Corée en 1949, en Grèce et dans plusieurs territoires sous tutelle. Dans le cas de la Corée, la mission d'observation avait obtenu son mandat de l'assemblée générale, dans le cas de la Grèce, du Conseil de sécurité.

● Le président Eamon De Valera de l'Irlande vient d'être réélu pour un autre terme de sept ans. On voit ici l'homme politique de 84 ans alors qu'il se rendait au bureau de scrutin pour y déposer son vote. (UPI CABLEPHOTO)

Le "Pouchkine" a fait le trajet entre Québec et Les Escoumins sans pilote

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Transports M. Jack Pickersgill a informé les Communes jeudi que le paquebot soviétique Alexandre Pouchkine a fait le trajet, mercredi soir, entre Québec et Les Escoumins sans pilote-guide.

Le ministre a déclaré en Chambre qu'un pilote spécialisé dans la navigation sur le Saint-Laurent qui avait été assigné à guider le paquebot entre Québec et Les Escoumins a été retenu par des lignes de piquetage de débardeurs, étant incapable de monter à bord de son embarcation.

M. Pickersgill a précisé que le pilote s'est rendu à Lauzon, en face de Québec, pour prendre place dans une embarcation à cet endroit à la requête des agents du paquebot soviétique. M. Pickersgill a ajouté que le pilote avait alors été "persuadé" de ne pas monter à bord de cette embarcation et qu'il est retourné à Québec.

Deux autres incidents semblables, résultant de la grève des débardeurs de trois ports du Saint-Laurent, sont survenus lundi, a ajouté le ministre en réponse à une question de M. R.G.L. Fairweather PC—Royal.

En réponse à une question de M. David Pugh PC—Okanagan-Boundary, qui cherchait à savoir si des mesures étaient prises pour prévenir une répétition de tels incidents, le ministre des Transports a déclaré que le Conseil des ports nationaux envisageait d'obtenir d'un tribunal une injonction visant à restreindre le piquetage dans les ports touchés par la grève, au "piquetage légal".

Grêle mystérieuse

Les savants de l'université McGill à Montréal croient que le radar leur permettra en 1967 de découvrir pourquoi il tombe souvent de la grêle en Alberta et rarement au Québec.

Vie et trompette

Le musicien et compositeur de jazz, W.-C. Handy fit un jour la réflexion suivante : "La vie ressemble à une trompette. Si vous n'y mettez rien, vous n'en tirez rien".

La reproduction de cette prière a été payée par Mme L. H., en remerciement pour faveu obtenus en la Fête de l'Assomption avec promesse de faire publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

PRIERE EFFICACE A MARIE REINE DES COEURS

O Marie Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toutes espérances demandez A Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (2 fs)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

L. L., de Lauzon

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney

LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE par Ernie Bushmiller

VOTEZ pour déterminer à l'avance le nombre de votes valides qui sera donné lors du scrutin provincial

Utilisez le coupon ci-contre ou ceux qui paraîtront dans l'Action. Votez autant de fois que vous désirez en incluant un seul vote par enveloppe. Si la personne gagnante est abonnée à notre journal, elle se méritera la somme de $500.00 et si elle n'est pas abonnée elle gagnera la somme de $100.00.

Si deux personnes ou plus donnaient la même réponse, le nom du gagnant sera choisi au hasard et cette personne devra répondre à une question facile. Aucune correspondance ne sera échangée avec les concurrents. Le nombre de votes valides, révélé par le président général des élections d'après les chiffres reçus de présidents d'élection après le recensement des votes, déterminera le gagnant. Les employés de l'A. S. C. et de l'A.S. Ltée ainsi que les membres de leurs familles immédiates ne sont pas éligibles au prix de ce concours.

CONDITIONS :

Déterminez à l'avance le nombre de votes valides qui sera donné lors des prochaines élections.

Coupon à remplir et à adresser à : l'Action (Concours) Place Jean-Talon, Québec 2

MES PREVISIONS SUR L'ELECTION EN COURS

Il y aura.....électeurs qui utiliseront leur droit de vote.

Nom .....

Adresse ..... Tél. : .....

Affranchissez suffisamment vos envois et spécifiez sur l'enveloppe le mot "CONCOURS"

Il faudra quelques jours, après le scrutin, pour obtenir du président général des élections le chiffre gagnant. Continuez de suivre L'ACTION.

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER OU RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT à l'Action TEL. : 522-4771

	par porteur	par la poste
Pour 12 mois, inclus	$17.00 ☐	$12.00 ☐
" 6 " "	$ 8.75 ☐	$ 6.25 ☐
" 3 " "	$ 4.50 ☐	$ 3.50 ☐

ou

Je préfère payer .40 au porteur chaque semaine ☐

Nom .....

Adresse .....

Tél. : .....

En général selon Marcel Pépin

Le drame actuel des travailleurs se situe à un niveau d'insécurité

Par Réjean Lizotte)

M. Marcel Pepin, président général de la CSN, a pris la parole hier soir au 42e congrès de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois. M. Pepin a parlé des conditions humaines de travail, de l'état d'insécurité des ouvriers, des écoles de métiers, de la liberté d'association, de l'accréditation et il s'en est finalement pris à M. Laberge, lequel aurait fait selon lui des déclarations intempestives.

M. Pepin félicite la Fédération d'attacher maintenant plus d'importance aux éléments humains de leurs négociations plutôt qu'à la question salaire uniquement. Il a rappelé, en parlant de la sécurité, des nombreux accidents spectaculaires des derniers mois et dus pour une bonne part, selon lui, à la négligence aussi bien des ouvriers que des patrons. Il s'en pris à la législation qui dans ce domaine est inadéquate, dépassée et surtout non-appliquée. Il a déploré également le manque d'inspecteurs.

Le président de la CSN a affirmé que le drame actuel des travailleurs en général et en particulier des travailleurs de la construction se situe à un niveau d'insécurité. La peur du chômage, a-t-il déclaré, est toujours présente. M. Pepin a tenté ensuite d'expliquer la position de son mouvement vis-à-vis les écoles de métiers. Il a dit que la position prise il y a quelque temps par la CSN répondait au désir d'avoir au Québec un système d'éducation intégré mais cela ne doit pas signifier que la CSN ne se préoccupe plus de l'apprentissage. La CSN selon M. Pepin, doit continuer d'avoir un droit de regard sur la programmation dans les écoles de formation des travailleurs. Il a affirmé que la coexistence des écoles de métiers et des instituts de technologie menait à un gaspillage.

Il a abordé ensuite, en y appuyant beaucoup, le problème de la liberté d'association. Il a en particulier referré au conflit de la Ross & Associates d'Alma pour faire une digression et s'en prendre au président de la FTQ. Il a accusé M. Laberge d'être inconséquent en blâmant les travailleurs de ne pas respecter les injonctions alors qu'il avait apparemment voté la semaine précédente à Winnipeg une résolution du CTC condamnant toute forme d'injonction dans les conflits ouvriers. Il s'en est également pris à M. Laberge pour avoir déclaré à ce même congrès que la CSN faisait trop de grèves et était mêlée à trop de conflits Il a finalement qualifié d'intempestives les déclarations de M. Labelle et il s'est bien défendu de ne jamais en faire de semblables.

M. Pepin n'a pas manqué non plus de fustiger ceux qui signaient des contrats de travail lorsqu'il n'y avait qu'un très petit nombre d'employés sur les chantiers et ceux qui signaient des contrats très loin de l'endroit où ceux-ci s'appliquent. Il a donné l'exemple d'un contrat signé à Cleveland et devant s'appliquer au Québec. Il a incité les congressistes présents d'unir leurs efforts pour protester contre des procédés qui étaient un viol de la liberté des individus dans le choix de leur Union.

M. Pepin a déclaré qu'il fallait par une législation protéger les individus désireux de changer d'allégeance syndicale. Dans le domaine des accréditations il a proposé que les procédures soient rendues plus rapides par la nomination d'un juge s'il le fallait et pa rla nomination d'inspecteurs.

M. Pepin préconise finalement la disparition des ateliers fermés ou certains procédés équivalent ayant pour conséquence d'empêcher les travailleurs de choisir.

Il a finalement incité les congressistes à donner leur appui entier aux grévistes du textile aussi bien qu'au fonctionnaires.

● Les bureaux spéciaux de scrutin sont ouverts depuis hier à deux heures. La photo nous fait voir un électeur du comté de Jean-Talon qui dépose son bulletin de vote. Seuls sont admis à voter dans un bureau spécial les personnes que leurs occupations habituelles contraignent à s'absenter du lieu de leur domicile et qui ont des raisons de croire que leurs occupations ordinaires les obligeront, le 5 juin, à s'absenter de la municipalité où ils ont leur domicile.
(Photo l'Action, Marcel Laforce)

Poursuivre le dialogue à partir des renseignements recueillis

M. Lamontagne partage l'opinion de cinq maires de la périphérie

Par Jacques Jobin

Répondant aux cinq municipalités de la périphérie qui ont demandé des renseignements de la ville de Québec le maire Gilles Lamontagne a déclaré que toutes les réponses au questionnaires envoyé à la fin de 1965 aux 32 municipalités de banlieue ont été compilées et que le résultats est présentement chez l'imprimeur.

"Ce document très utile sera envoyé aux municipalités de la région aussitôt que nous l'aurons reçu" a dit M. Lamontagne hier.

Il a précisé que la compilation de tous les renseignements avait demandé un travail énorme de la part des employés du greffe de la ville de Québec puisque l'administration n'a pas engagé de personnel supplémentaire à cette fin.

"Si cela a pris un peu de temps, a ajouté M. Lamontagne, cela n'est pas uniquement dû à la ville de Québec. Au contraire certaines municipalités ne nous ont fait parvenir que très récemment les réponses aux questions posées en décembre dernier."

Le maire de Québec considère que la compilation de tous ses renseignements constitue un document de base de travail fort utile pour la poursuite du dialogue avec les municipalités de la périphérie en regard des ententes des services qui peuvent survenir de même qu'en regard de fusions ou d'annexions possible.

Il n'a toutefois pas indiqué si la ville est présentement en mesure de faire des offres concrètes comme l'ont demandé les représentants de cinq municipalités de la banlieue réunis en cession d'étude sur cette question, mercredi soir. Ceux-ci ont demandé à la ville de prouver la rentabilité d'ententes de services et les bénéfices qui seraient retirés d'une fusion ou d'une annexion.

L'offre de Poudrier et Boulet est incomplète (Lamontagne)

Par Jacques Jobin

"Il est énexact de dire que la firme Poudrier et Boulet est prête à faire tous les travaux que la ville exige pour $262,-440" a déclaré le maire Gilles Lamontagne, à la suite de la remise de la soumission que cette compagnie à faite à M. Markus Mizne pour la canalisation de la rivière du Moulin.

"D'ailleurs, ajoute M. Lamontagne, déjà cette soumission a passé à $301,000 et encore elle ne comprend pas tous les coûts des travaux comme les frais des ingénieurs, etc."

Le maire, faisant allusion à la déclaration du conseiller Médéric Robichaud parue dans les journaux d'hier, a déclaré que" si M. Robichaud possédait, comme il l'a dit, des documents lui permettant de croire à des irrégularités, il aurait dû en avertir le gérant comme la charte le prescrit."

Il a poursuivi en disant que tous les avis des experts, recueillis par l'exécutif, tendent à confirmer que les travaux seront beaucoup plus élevé que la subvention municipale de $264,000. "Il est possible qu'ils atteignent $350,000," a dit M. Lamontagne.

Selon lui la ville n'a pas à tenir compte des modalités suivant lesquelles les travaux seront exécutés mais elle n'a qu'a exiger que les travaux se fassent à la satisfaction de ses ingénieurs pour protéger l'intérêt public.

Dans une lettre au maire Lamontagne de la compagnie Poudrier et Boulet, on indique que M. Mizne n'avait pas fait part de cette soumission de $262,440 en faisant rapport à l'exécutif de la première série de soumission demandée pour la canalisation de la rivière.

"A la suite d'une nouvelle parue dans un journal de Québec vers le 10 mai, signale la lettre, à l'effet que deux seules soumissions avaient été reçues par M. Mizne, celles de Jani et Marquis, nous avons exigés des explications. La somme de ces explications était que notre prix était inférieur à l'octroi de la ville et que M. Mizne craignait que l'octroi soit diminué. A sa demande, nous lui avons donc préparé une soumissions pro-forma en date du 11 mai 1966 laquelle incluait des frais autres que l'exécution des travaux proprement dit.

À L'HÔTEL DE VILLE

Les examens physiques de plus de 75 candidats pour occuper 37 postes de pompiers ont été reportés à plus tard, à la suite d'un rapport du directeur du personnel, M. Paul Simard.

La raison est qu'il est préférable d'attendre que la société qui étudie présentement l'administration de chaque service municipal fasse d'abord rapport afin que l'on sache si on doit nécessairement engager 37 nouveaux pompiers.

Le maire Lamontagne a indiqué hier qu'à sa demande, la firme P. S. Ross avait donné une priorité absolue au service des pompiers, dans son étude, et qu'elle doit faire d'ici trois semaines son rapport et ses recommandations. "A ce moment, a dit le maire, nous serons en mesure de déterminer le nombre de pompiers à engager."

Aire No 10

Le directeur de l'équipe qui doit préparer le plan de réaménagement de l'aire No 10, M. Jean Rousseau a été autorisé par l'exécutif a procéder à une série d'engagements de spécialistes qui l'aideront dans le travail.

Ainsi M. Yvon Thériault, de Trois-Rivières, sociométricien, M. Gilles Bélanger, architecte-urbaniste, M. Ian Hoedeman, architecte paysagiste commenceront immédiatement à travailler de concert avec M. Jean Rousseau.

De plus un contrat avec la firme Canadian Urban Economics a été autorisé en spécifiant toutefois qu'il pourra être interrompu si le gouvernement provincial tarde trop à donner son accord aux ententes à faires avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement qui participe au coût des études préliminaires à raison de 50 pour cent.

Le coût de ces études a déjà été évalué par M. Rousseau à $115,000.

Par J. J.

● M. Norbert Lacroix, docteur en sciences-mathématiques, vient de joindre le corps professoral de la faculté des Sciences de l'Université Laval. Il termine un stage de quatre années d'études supérieures à University of Notre Dame (Indiana, U.S.A.), sous la direction du professeur O. T. O'Meara, mathématicien de réputation internationale. Fils de M. et Mme René Lacroix (Laura Lémery) de Hammond, Ontario, il obtint son baccalauréat ès Sciences à l'Université d'Ottawa. Le docteur Lacroix et son épouse, née Ghislaine Lévesque, fille de M. et Mme Lionel Lévesque (Marie-Alice St-St-Pierre) de Rivière-du-Loup, élisent domicile à Ste-Foy.

Appel de l'ACSP au ministère de la Santé

Eliminer les dangers résultant de la loi des médicaments brevetés

Le 57e Congrès de l'Association canadienne de la Santé publique a résolu au terme de ses assises de faire des pressions auprès du ministère de la Santé nationale et du Bien-être afin de prendre les mesures appropriées pour éliminer les dangers résultant de l'application de la Loi des médicaments brevetés sous sa forme actuelle.

La résolution à cet effet mentionne que sous la législation actuelle, les médicaments brevetés sont offerts directement au public sans indication adéquate sur la nature des ingrédients qui entrent dans leurs compositions. Les médecins et les pharmaciens ne peuvent ainsi juger de la nature de ces médicaments et fournir à leurs clients les renseignements sur leur efficacité. Même si les restrictions de la Loi empêchent l'usage de substances nocives et l'emploi de fausse réclame sur la valeur de ces médicaments, la résolution mentionne qu'ils tendent à encourager la pratique de l'automédication aveugle dans la population.

Contraception

L'Association a résolu aussi de demander au gouvernement l'abrogation de l'article 150, 2, c, du Code Criminel portant sur l'interdiction de toute réclame et mise en vente de produits contraceptifs ou substances et renseignements aptes à aider à prévenir la conception.

La résolution à ce sujet remarque que cette interdiction n'est pas mise en vigueur, et qu'il est urgent de légiférer en ce sens et de prendre des mesures pour que la loi soit respectée.

Le Congrès recommande également à toutes les provinces de collaborer à un programme d'échange entre les travailleurs pour la santé publique, surtout les infirmières et les inspecteurs, afin de favoriser une mise en commun des expériences et des connaissances pour le bien de toute la population.

Le Congrès recommande également au gouvernements provinciaux d'adopter les mesures d'administration (si elles n'existent pas encore) permettant la transférabilité des droits de pension d'une région à une autre au Canada pour tout le personnel de la Santé publique qui constitue un groupe d'employés très mobile. Cette mobilité du personnel spécialisé fournit une occasion très valable d'échange des connaissances et d'intérêts entre les parties du Canada, et le congrès est d'avis qu'elle doit être encouragée.

Déclin de la natalité au Québec depuis 1960

Au Canada comme aux Etats-Unis, l'explosion de la population de l'après-guerre est terminée. En 1965 seulement, les Etats-Unis comptent 250,000 naissances de moins qu'en 1964, et au Canada, le déclin est de 34,000, dont 11,500 au Québec.

C'est ce qui ressort d'une communication présentée au congrès de l'Association canadienne de la Santé publique par le Dr Paul Parrot, démographe.

M. Parrot a indiqué que ce déclin dans le chiffre des naissances n'est pas soudain. Il a débuté en 1960 au Québec, en 1961 en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, et en 1962 dans les provinces maritimes.

Depuis son début, le Québec enregistre une diminution de 23,000 naissances, et le Canada 60,000. La natalité canadienne a décru de 13%, celle du Québec de 17%, l'Ontario ne marque que 10.7% mais les provinces des prairies sont près du Québec avec 16.5%. En somme, le déclin est général et il semble promettre de se continuer après l'élan démontré en 1965.

Le Dr Parrot a indiqué que si cette diminution doit se prolonger, il y a manifestement danger que la population ne se reproduise plus sufisamment. Si vraiment la femme canadienne, comprenant évidemment la québecoise, a précisé le Dr Parrot, ne met plus assez d'enfants au monde, la population pourrait être plus sûrement annihilée que par la bombe atomique. D'où il peut ressortir qu'une bien petite bombe, la pilule anovulante, pourrait causer plus de dommage, a ajouté le Dr Parrot.

Parallélisme entre le taux de mortalité par cancer du poumon et la pollution atmosphérique

Il semble exister un certain parallélisme entre le taux de mortalité par cancer du poumon chez les hommes et la quantité de retombée de poussières. Par contre, la mortalité par cancer du poumon chez les femmes varie aussi indépendamment que la mortalité par cancer de l'intestin. C'est ce qu'a déclaré le Dr Lise F. Davignon à une session d'études du congrès de l'ACSP en révélant les premiers résultats sommaires d'une enquête qu'elle dirige sur l'Ile de Montréal depuis janvier 1963. Cette enquête dans la région de Montréal porte sur la relation entre la pollution atmosphérique et la mortalité par cancer du poumon, tenant compte des habitudes de fumer, des lieux de résidence, des différents emplois. Au cours des années 1963-64, huit cent personnes sont décédées dans cette région du cancer du poumon et 287 du cancer de l'intestin. Les enquêteurs ont pu obtenir des renseignements pour 72% d'entre elles. La répartition par âge et par sexe confirme l'atteinte inégale des sexes par le cancer du poumon et des bronches. L'atteinte par cancer de l'intestin est sensiblement la même. La division de Montréal en 11 districts d'échantillonnage montre un certain parallélisme entre les courbes de variation des retombées des poussières de matières en suspension et de l'indice de souillure.

Les résultats sont encore trop sommaires pour en tirer des conclusions générales et il faudra étudier la durée de séjour, le lieu de résidence, les habitudes de fumer et le lieu et les conditions matérielles de travail avant de définir la relation exacte entre la pollution de l'air et la mortalité.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE

Une autre communication au congrès a montré que l'outil le plus efficace en prévention des maladies industrielles causées par les contaminants atmosphériques est la ventilation locale, selon M. Claude Drouin de l'Université de Montréal.

Nouvel exécutif

C'est le Dr Léonard Miller, sous ministre de la Santé de Terre-Neuve, qui a été nommé président de l'Association canadienne de la Santé publique. L'ACSP vient de terminer son 57e congrès annuel dans la Capitale provinciale sous la présidence du Dr Jacques Gélinas, sous-ministre de la Santé du Québec.

Le président élu de l'Association est le Dr J.-A. Taylor, sous-ministre de la Santé de Colombie - Britannique et les trois vice-présidents sont respectivement : Dr E.-A. Watkinson, directeur général du service de la Santé au Ministère de la Santé nationale, Mme Geneva Lewis, directrice du Service du Nursing au service de santé de la Capitale fédérale, et le Dr D. Monroe, directeur du service de santé Simon Fraser, à New Westminster, Colombie-britannique.

Le secrétaire honoraire de l'ACSP est le Dr G. W. O. Moss, officier médical adjoint, au service de Santé de Toronto, et le Dr W. Mosley directeur du service de santé East York Leaside de Toronto.

Aliments sains et drogues efficaces

M. Paul-E. Jean, directeur régional de l'Est de la direction des aliments et drogue, a affirmé dans sa communication au Congrès de l'ACSP que la population canadienne a à sa disposition un approvisionnement d'aliments aussi sains et de drogues aussi sûres et efficaces que celui de n'importe quels pays qui se disent progressifs.

C'est grâce à la collaboration continue des différentes professions et des multiples organismes, des gouvernements, des services publics et des industries que cette qualité peut être maintenue.

SANTE ET EDUCATION

Dans un autre domaine, mais toujours au sujet de la coopération au service de la population, M. M. Elliott, directeur de l'éducation sanitaire au ministère de la Santé de l'Alberta, a soutenu que les services de santé sans programme d'éducation travaillent sur le patient alors qu'il faut tendre de plus en plus à travailler avec lui. C'est pourquoi il faut tenir des programmes d'éducation de la population sur la santé et l'hygiène publique, en s'adressant aux parents, et aux enfants dans les milieux scolaires.

Mise sur pied d'un fichier central de morbidité (Foley)

Il faut entrevoir la mise sur pied d'un fichier central de morbidité qui réunira les données et les renseignements provenant des disciplines et organismes intéressés à la santé publique. Ce centre spécialisé recueillera les documents et les assemblera pour les traduire en sommes et en taux. Cette richesse de matériel mise à la disposition de l'épidémiologie permettra des études globales qui guideront les administrateurs de la santé publique dans le choix des décisions prioritaires qu'ils ont à prendre.

C'est la suggestion qu'a formulée hier au Congrès de l'Association canadienne de la Santé publique le Dr A.R. Foley, du ministère de la Santé, en décrivant le rôle de l'épidémiologie dans un programme efficace de santé publique.

L'ère des grandes épidémies est révolue, a-t-il dit, et la conjugaison des forces de la recherche et des organismes d'hygiène et de santé réduira davantage les taux de maladie et les risques d'une population.

Parlant de l'épidémiologie comme la science qui étudie les maladies de l'homme dans sa complexité, comme un outil de travail qui veut influencer la morbidité et la mortalité, et comme une formation de la pensée qui permet de garder l'esprit ouvert et exigeant, le Dr Foley a maintenu que cette discipline médicale doit jouer un rôle capital dans l'avenir. Elle doit devenir l'outil de consultation attitré de l'administrateur en santé public. L'Epidémiologiste sera le phare guidant les travaux, fixant les buts à atteindre, étudiant les méthodes à prendre pour éviter les écueils et prévenir les efforts inutiles et onéreux.

L'épidémiologiste du futur, dont la société aura un grand besoin devra travailler en équipe, être lui-même un chercheur, et un stimulateur de la recherche appliquée, tout en jouant son rôle d'aviseur obligé de l'administrateur.

Dr Pomerleau réélu président

Le Dr Cyrille Pomerleau, directeur de l'Unité sanitaire de Lévis a été réélu hier président de la société d'Hygiène et de Médecine préventive du Québec. La société était l'hôte des filiales provinciales au congrès de l'Association canadienne de la Santé publique qui se terminait hier dans la Capitale provinciale. L'exécutif de la société comprend également le Dr Julien Denhez, secrétaire de l'Ecole d'hygiène, premier vice-président; Mlle Olivette Gareau, consultante en nursing du Ministre de la Santé, seconde vice-présidente; Dr Georgette Gélinas, directeur du Service de Santé de St-Laurent, secrétaire; et le Dr Gustave Charest, épidémiologiste du Service de Santé de Montréal, trésorier.

Le conseil des directeurs est composé de 10 membres : Dr Jacques Roussel, directeur du Service de Santé de Québec, Dr Jean-Guy Bonnier, directeur du Service de Santé de Ville La Salle, M. Robert Cadieux, inspecteur sanitaire de Montréal, Dr Marcel Cantin, médecin hygiéniste régional, Mlle Gabrielle Charbonneau, professeur en nursing d'hygiène publique, Mlle Gertrude Dallaire, surintendante de la division du nursing du Service de Santé de Montréal, Dr Roger Foley, épidémiologiste du ministère de la Santé, Dr Donald MacKay, directeur du service de Santé d'Outremont, Dr Jean Lambert, dentiste régional, et Mme Irène Martin responsable des recherches en maladies entériques au laboratoire provincial.

Corps repêché

COTEAU LANDING (PC) — Un homme et une femme ont perdu la vie dans un accident d'automobile hier à Côteau-Landing lorsque leur automobile a plongé dans le canal Soulanges à la suite d'une collision avec un camion-remorque.

Il s'agit de M. Edmund Robert William, âgé de 68 ans de Laval-des-Rapides, et Mlle Isabella Murray-Lindstone, âgée de 59 ans, de Montréal.

Le camionneur s'en est tiré avec des contusions.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Quatre ans de détention pour des vols avec effraction et un recel de marchandise évalué à $79,546.

Un récidiviste qui avait enregistré, récemment, un plaidoyer de culpabilité à trois vols avec effraction, neuf recels de marchandise et deux effractions avec intention a été condamné, hier, à quatre ans de pénitencier par S.H. le juge Alphonse Garon.

Cette série de crimes a été commise entre les mois de mai et de décembre '65, à Québec, Sillery et Montréal. La valeur du butin recelé s'élevait à l'impressionnant chiffre de $79,546.

La marchandise comprenait un peu de tout comme des toiles de peintures, de la verrerie, des radios, bijoux, appareils de télévision, une malle, des obligations, polices d'assurance, contrats, dictaphones, chèques, lingerie, timbres-poste, mandats de poste, timbres d'assurance-chômage, etc.

L'accusé, Jean-Louis Gosselin, coiffeur de 28 ans, du 6,678, 2e avenue, Rosemont, Montréal, a demandé la clémence du juge, expliquant que, depuis son arrestation, il avait beaucoup lu et réfléchi et qu'il croyait pouvoir se réhabiliter.

C'est peut-être possible car vous êtes assez intelligent pour le faire, lui a accordé le juge.

Me Jean Drouin, procureur de la Couronne, avait recommandé au magistrat une sentence de cinq ans de pénitencier.

Envoyés à leur procès aux prochaines Assises d'octobre

A leur examen volontaire, hier, devant S.H. le juge Henri Jolicoeur, celui-ci a envoyé quatre accusés à leur procès devant jury aux prochaines Assises criminelles d'octobre.

Il s'agit de Hector Paradis, coiffeur de 24 ans, de Laval; James Carrier, journalier de 26 ans, du 1,020, rue Scott, Québec; Yvon Germain, tailleur de 24 ans, de Ste-Thérèse-de-Lisieux, et André Brunelle, garçon de table de 32 ans, du 2,065, rue, Maisonneuve, Montréal.

Tous sont accusés d'avoir, dans la nuit du 26 au 27 avril dernier, à Québec, pénétré par effraction dans l'édifice de la Banque Royale du Canada avec l'intention de commettre un acte criminel, à savoir le vol, propriété de la Banque Royale du Canada, succursale du 110, rue St-Pierre, à Québec.

Deux autres offenses pèsent sur Germain, soit d'avoir été, cette nuit-là, en possession d'instruments pouvant servir aux effractions ainsi que d'avoir échappé à une garde légale.

FAITS DIVERS

SEPT-ILES (PC) — Un monomoteur de type Cherokee s'est écrasé hier matin peu de temps après son décollage et son pilote qu'on a identifié comme étant Morris Hayes, 33 ans de Labrador City, a perdu la vie.

L'appareil qui était la propriété de la compagnie Sept-Iles Flying Club, se dirigeait vers Wabush. Il était parti de l'aéroport de Sept-Iles vers 4 heures jeudi matin alors que les conditions atmosphériques étaient mauvaises.

D'après les premières constations, le monomoteur, portant les lettres d'identification CF-SOJ, aurait heurté la tête des arbres.

L'enquête du coroner a été ouverte hier soir. Le corps de la victime a été identifié et le Dr Roy a ajourné la séance à une date ultérieure.

La victime, M. Hayes sera originaire d'Espanola, en Ontario et il était employé de l'Iron Ore.

C'est le deuxième appareil à s'écraser dans cette région depuis une dizaine de jours.

Le 21 mai dernier, un appareil de type Beachcraft s'est écrasé à 60 milles de Sept-Iles au cours d'une envolée vers Goose Bay.

Ses trois occupants, deux hommes et une femme ont péri. Ils avaient été retrouvé à demi brûlés lorsque l'avion avait pris feu après l'écrasement. Ils n'avaient été découverts que 3 jours plus tard.

x x x

CARILLON (PC) — Le corps de Laurent Lanthier, âgé de 31 ans, de Saint-Antoine-des-Laurentides a été tiré hier de la rivière Outaouais près de Carillon. Lanthier et Jean-Marie Laurin, dont le corps n'a pas encore été retrouvé, se sont noyés au cours d'une excursion de pêche le 15 mai dernier.

Carillon est situé à 50 milles à l'ouest de Montréal.

x x x

— HALIFAX (PC) — Les débris d'un monomoteur de type Cherokee ont été repérés près de l'aéroport de Sept-Iles, Québec mardi quelques heures après qu'on eût signalé la disparition de ce petit appareil au cours d'un vol entre Wabush, au Labrador et Sept-Iles.

Le centre de secours aéronaval de Halifax rapporte qu'on ne saurait dire pour le moment si le pilote, vraisemblablement seul occupant de l'appareil est encore en vie.

L'appareil appartient au Sept-Iles Flying Club.

x x x

ARNPRIOR, Ont. (PC) — Gilbert Bédard, 21 ans, de l'île Calumet et Rosario Bélair, 29 ans, de Fort Coulonge, se sont noyés dans la rivière Ottawa hier lorsqu'ils sont tombés d'une embarcation de 30 pieds qui les conduisait à leur travail.

Tous deux étaient employés de la Upper Ottawa Valley Improvement Co.

Les quatre autres passagers ont déclaré que l'un des hommes s'est noyé en essayant de sauver son camarade. Ni l'un ni l'autre ne savait nager.

Des témoins ont rapporté que les deux victimes avaient réussi à s'accrocher à des ceintures de sauvetage qu'on leur avait lancées mais qu'elles avaient disparu pendant qu'on retournait les chercher.

L'accident est survenu près de Braeside, à un mille au nord de cette ville de la vallée Ottawa. La police fouille actuellement le lit de la rivière en vue de retrouver les corps.

UN VOL QUI ECHOUE

Trois cagoulards, qu'on résume être des jeunes gens, ont frappé dans le mille, hier soir, lorsqu'ils ont essayé de dévaliser la Caisse populaire de St-Nicolas, dans le comté de Lévis. Ils se sont introduit dans l'édifice vers 9 h. 30. A peine y étaient-ils entrés qu'un employé de la Caisse a fait fonctionner le système d'alarme, ce qui a fait fuir les voleurs. Les cagoulards étaient pourvus de revolvers.

x x x

DERAPAGE

Mlles Marie-Bertha Bédard, 860 rue Casot, et Rolande Sylvain, 421 rue Dolbeau, à Québec, ont été transporté, hier soir, à l'hôpital Saint-François d'Assise, après que l'auto dans laquelle elles étaient eut dérapé sur le boulevard Hamel pour ensuite frapper un poteau. Les jeunes filles souffriraient de contusions au visage. L'accident se serait produit vers 9 h. 50 et serait dû au mauvais état de la chaussée de ce boulevard qui serait devenu trop glissant à la suite de la grande quantité de calcium qui y aurait été déposée afin de prévoir contre la poussière.

EDITORIAL

M. Johnson n'a pas suivi M. Mitterrand

Pour regrouper les forces d'opposition françaises face au régime de de Gaulle, M. François Mitterrand a décidé d'utiliser une vieille technique britannique: le contre-gouvernement. La méthode comporte des risques : le député de l'opposition qu'on nomme "contre-ministre de l'agriculture" doit montrer, par ses critiques et suggestions, qu'il peut remplacer à pied-levé l'actuel ministre de l'agriculture. Si l'opposition rate son coup, elle se met elle-même la corde autour du cou puisqu'elle manifeste son incompétence et l'impossibilité où elle se trouve de remplacer efficacement le gouvernement.

Au Québec, au terme d'une campagne électorale qui a marqué la baisse du fanatisme, il n'est qu'une question majeure qui doit demeurée sans réponse : l'Union Nationale n'a pas révélé la composition de son exécutif. Le programme unioniste en rassure plusieurs, la jeunesse des candidats rénove le parti d'opposition, le passé semble définitivement liquidé, mais nombreux sont ceux qui gardent, à tort ou à raison, le sentiment que le parti libéral peut compter sur un exécutif irremplaçable. Par exécutif, nous entendons cette partie dynamique qui, au sein du Cabinet lui-même, a assumé la plupart des responsabilités et ouvert les nouveaux horizons : MM. Gérard et René Lévesque, Kierans, Laporte, Wagner et Gérin-Lajoie. C'est de ce groupe fort limité qu'émanent toutes et chacune des grandes initiatives du régime libéral. Le reste du Cabinet, malgré les mérites de certains, on le considère dans l'opinion publique comme aisément remplaçable.

L'objection majeure à un renversement du gouvernement actuel, c'est donc le dynamisme de cette poignée d'hommes. Qu'on l'appelle mythe, symbole ou autocratisme, ce dynamisme concentré en quelques cerveaux a toujours constitué la plus sûre garantie d'une victoire libérale. Or, M. Johnson n'a pas réussi à entamer le prestige de cette équipe. Certes, il a tonné contre tel ou tel "gros ministre", mais il n'a surtout pas réussi, malgré le matériel qu'il tient aujourd'hui en mains, à discréditer cette équipe ni surtout à prouver positivement la supériorité de sa propre batterie.

On peut donc se demander pourquoi il n'a pas, au cours de la campagne, formé son propre Cabinet. Pourquoi n'a-t-il pas couru ce risque de procéder à des nominations prématurées autant que séduisantes ? Nous gardons le sentiment qu'il est malhonnête d'ignorer les valeurs humaines que recèle la nouvelle UN, mais M. Johnson ne les a-t-il pas ignorées lui-même de façon fort coûteuse ? Ne diminuons pourtant pas les risques : si M. Johnson avait déjà nommé M. Dozois aux finances, une défaite de M. Dozois donnerait à son remplaçant l'allure d'un bouche-trou ! Ce risque ne doit pourtant pas retenir trop longtemps l'attention: le ministre qui perd ses élections laisse un aussi lourd héritage à son successeur. Par ailleurs, M. Johnson ne déteste sans doute pas, comme tout bon chef de parti, laisser entendre dans tous les comtés que son candidat est "ministrable" ! C'est de bonne guerre d'affirmer ainsi aux électeurs qu'on leur offre 108 "futurs ministres", mais j'estime que, dans les circonstances, M. Johnson aurait pu lutter encore plus efficacement contre le prestige de la batterie libérale s'il avait découvert la sienne.

En somme, la question est simple : qui, dans le cas d'une victoire unioniste, remplacerait MM. Kierans, Laporte, Gérin-Lajoie, René Lévesque, Wagner et Gérard-D. Lévesque ? Aurions-nous MM. Dozois, Grandmaison, Maltais, Paul, Bertrand et Vincent ?

A raison, un parti mise sur trois facteurs : programme, candidats, exécutif. M. Johnson satisfait aux deux premières exigences. Il lui reste à peine le temps de nous faire connaître son exécutif.

Laurent LAPLANTE

Chaque chose en son temps

Le prochain appel au peuple, chacun le sait, aura lieu dimanche, le 5 juin.

A-t-on eu raison, oui ou non, lors de l'étude de la nouvelle loi électorale, de décider que, désormais, les élections québécoises pourront avoir lieu un dimanche ? Il y a, sur ce point du pour et du contre. Chacun pouvait et peut encore avoir son opinion.

D'aucuns, vivement opposés à l'idée, réagissent, et c'est évidemment leur droit, leur privilège. Certains de ceux-là et de celles-là vont jusqu'à menacer, voire annoncer qu'en guise de protestation, ils ne se rendront pas aux urnes, le 5 juin. Sans vouloir dogmatiser et tout en respectant leur point de vue, nous nous permettons de dire : Ne point se prévaloir de son droit de voter parce que l'on est contre l'idée d'une élection le dimanche, jour du Seigneur, ne semble pas être attitude indiquée. Le mieux n'est-il pas, tout en continuant d'être opposé en principe à la tenue d'élections le dimanche, de se rendre voter au meilleur de sa connaissance, quitte à continuer subséquemment de dire et de faire savoir à qui de droit, en l'occurrence aux futurs gouvernants, le point de vue que l'on croit devoir mettre en relief ?

Encore une fois, a-t-on bien fait en décrétant que le prochain appel au peuple se tiendra le dimanche ? Les uns diront oui, les autres non. Une fois passée la date des élections, que l'on reprenne si l'on veut, le débat à la lumière, par exemple, de l'expérience faite, en examinant tous et chacun des aspects de la question. Mais, pour l'instant, de grâce, allons tous voter ! On a sans doute, dans son comté, un candidat qui — en raison de sa personnalité, de sa compétence, de son intégrité ainsi que du parti, du programme auxquels il adhère — mérite qu'on lui accorde préférence sur son ou ses adversaires. Dès lors, rendons-nous aux urnes. Après quoi, répétons-le, on pourra toujours communiquer son opinion sur le problème en cause.

Autrement dit, pensons-nous, chaque chose en son temps.

Odilon ARTEAU

courants et remous

"Palas de Jestice", "Rudes Soeures", "Hosital" et caetera !

Est-il possible de massacrer à ce point le français ? Un ami nous transmet une partie du texte joint à une "Official Arrow City Map" représentant la ville de Québec et la région environnante. De la carte même, nous ne dirons point mot, car nous ne l'avons pas vue. Il semble qu'elle soit acceptable. Mais telle liste de noms, d'endroits, d'institutions, d'immeubles ! On pouvait difficilement faire pire !

Voyons plutôt . . . Et essayons, si nous le pouvons, de nous comprendre en ce charabia :

Bon Pasteure pour Bon Pasteur
Cemetier pour Cimetière
Chappelle pour Chapelle
Cimetiere St Sauveue
Comm. de Liqueres
Compagnie Assurace
Cour Du Cheminde Feu
Dominion Arsenau
Du Fargiz
Cole Montcalm
Ecole St. Marice
Hosital
Incinerateir
Jesue Ouvier
Palas de Jestice
Palaise Central
Parc des Champs de Bataiole
Pont de Quiebec
Prision
Externat St. Jean Eudse
Frs L. Inst. Charitenne
Gard du C.N.R.
Gymnade LO.T.J.
Harve de Quebec
Hopital Geneal
Hoptal L'Hotel Dicon
Hopital St. Frs D'Arsise
Institue Pie X
N.D. du Cenacke
Orphelinat Dyouvilel
Paliase De l'Industrie
Patronage St. Vicent Le Paul
Pont Cott
R. R. Sieures

Tout cela, sans compter les "Rudes Soeures Franciscaines", le "St Joesph Couvent", le "Terminus Qutobus", le "Terrain de Jeus", le "Terrain de Juex", le "Terraine de Jeux", les "Traveaux Public de Canada", et caetera !

Pourquoi, se demandera-t-on avec raison, avant de publier pareille liste, ne pas consulter une personne qui sache son français ? Par qui et où a été publiée ladite carte et le si "beau" texte dons nous donnons plus haut des échantillons ? Nous l'ignorons. Une chose est sûre: C'est qu'il est affreux, inconcevable de faire paraitre semblable incongruité. Si l'on veut publier quelque chose et si l'on ne sait pas le français, qu'on l'apprenne ou, encore, que l'on fasse revoir son texte avant de le lancer dans le public !

O. A.

derrière les faits | les institutions

Le Bulletin de vote

par Jean-Charles BONENFANT

Le bulletin que chaque votant déposera dimanche prochain dans la boite du scrutin a une longue histoire qui a commencé en Australie, il y a plus d'un siècle. Evidemment, dès l'antiquité grecque et romaine, on désigna par des votes certains titulaires à des charges publiques. En Grèce, habituellement une urne représentait un candidat et le votant y déposait une boule blanche, s'il lui était favorable, et une boule noire, s'il s'y opposait. C'est un procédé qu'on retrouve d'ailleurs dans certains clubs. Au point de vue éthymologique, il est intéressant de noter que le mot français "ballotte, désignant une petite balle a engendré le mot anglais "ballot" qui signifie bulletin.

Pendant longtemps, en Grande-Bretagne et dans les pays qu'elle influença au point de vue parlementaire et en particulier dans les colonies qui devaient former le Canada, le vote fut oral. C'est l'Australie du sud qui, la première, en 1856, eut recours à un bulletin secret qu'on appela l'"Australian ballot", le bulletin australien que la plupart des pays adoptèrent dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. C'est ce qu'on fit pour les élections fédérales canadiennes en 1874 et pour les élections du Québec en 1875.

Les bulletins se sont perfectionnés depuis qu'on les utilise. On a tout d'abord décrété qu'il devait contenir un fil secret ou une marque spéciale, un "filigrane" que le président général des élections à Québec ne doit dévoiler à personne. Le bulletin est aussi muni d'une souche et d'un talon qui permettent de vérifier son existence et d'empêcher qu'on dépose son imitation dans la boite de scrutin.

Le talon a posé naguère bien des problèmes, car un gouvernement voulut le faire disparaitre et l'opposition prétendit que c'était pour des motifs de fraude. Le talon fut rétabli définitivement en 1936. Au moment où se présente un votant, le scrutateur, avant de lui remettre un bulletin, doit inscrire au verso du talon un numéro correspondant à celui qui est inscrit en regard du nom du votant dans le régistre du scrutin. Quand le votant a donné son vote, il détache le talon et le remet au scrutateur qui le détruit. Puis le bulletin est déposé dans la boite du scrutin.

DIFFERENCES

Même un votant peu attentif remarquera qu'il y a des différences entre le bulletin utilisé pour l'élection des députés à la Chambre des Communes et celui qui sert à choisir un représentant à l'Assemblée législative du Québec. Sur le premier, le nom d'un candidat est accompagné de son adresse et de son occupation, ce qui n'apparaît pas dans le second où l'on trouve cependant la désignation du parti. Le bulletin provincial contient à droite de la désignation de chaque candidat, selon les termes mêmes de l'article 193 de la loi électorale, "un petit espace en forme de carré où apparait la couleur naturelle du papier spécialement et exclusivement réservé à l'apposition de la croix du votant". Ce bulletin à carré, qui existe aussi en Colombie britannique, a été adopté en 1945 et il évite un chantage qu'on pratiquait autrefois. Il consistait à demander au votant de faire sa croix à tel endroit autour du nom d'un candidat pour qu'on puisse vérifier ses préférences que très souvent on avait achetées. On a même prétendu qu'il y avait pour un vote plus de deux cents façons de placer la croix.

Un bulletin de vote peut être assez étendu par suite du nombre des candidats et aux Etats-Unis, on prétend que dans un Etat un bulletin a déjà en plus de onze pieds de longueur. Mais on peut corriger bien des inconvénients grâce à des machines auxquelles nous n'avons pas encore recours au Canada, mais qu'on utilise abondamment aux Etats-Unis.

Des machines à voter

Aux Etats-Unis, dans plus des deux tiers des Etats, qui même pour les élections fédérales sont maitres de la loi électorale, le bulletin peut être remplacé par des machines à voter, l'expression n'ayant pas ici le sens péjoratif de "machines électorales". Le votant, une fois qu'il a été identifié, se dirige vers une machine où en manoeuvrement des leviers surmontés des noms de candidats il peut indiquer ses préférences. Le système a l'avantage d'éviter toute fraude et de permettre le compte automatique des votes. Il n'a que l'inconvénient d'être un peu coûteux et de comporter le léger risque que la machine se détraque.

Des listes électorales permanentes qui permettraient de réduire la campagne électorale à trois semaines; une publicité limitée qui éviterait de trop grandes dépenses et bien des abus de langage; des machines à voter surtout dans les villes : telles paraissent être les prochaines améliorations qui pourraient être apportées à notre système électoral qui déjà a bénéficié ces dernières années d'immenses progrès.

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION V

Les hôpitaux psychiatriques

M. le rédacteur,

Je viens vous donner mon opinion sur le scrutin du 5 juin, sur la révolution tranquille au Québec et sur le slogan du parti libéral deuxième étape.

Je vous donne mes commentaires en tant qu'ex-malade mental et je trouve que ces messieurs du parti libéral ont touché à tout, sauf à ce qui regarde la santé mentale et aux maisons où vivent ces derniers.

Je trouve qu'il y a beaucoup à faire dans cette question, pour la santé mentale, et c'est un devoir qu'ont MM. Lesage, René Levesque, Claude Wagner, et M. Kierans, de soulever le voile qui entoure ce problème.

M. Levesque, en tant que ministre du Bien-Etre et de la Famille, doit se faire un devoir de chercher le plus possible à faire sortir les malades qui sont guéris, et à faire passer une loi pour enlever la signature obligatoire.

M. Claude Wagner doit faire une enquête pour sortir les criminels qui ont échappé à la justice, et qui sont dans ces hôpitaux psychiatriques, et qui influencent parfois de façon néfaste les malades mentaux ordinaires.

M. Kierans, en tant que ministre de la Santé, doit se faire un devoir de former une commission indépendante pour savoir si ceux qui vivent dans ces hôpitaux sont réellement malades. Je connais la chose et je peux vous dire qu'il y a bien des gens qui seraient surpris de voir tant de gens qui ne prennent aucun médicament et qui restent là parce que personne ne veut signer, pour les faire sortir. Encore une fois, je demande qu'on enlève la signature comme condition pour sortir des hôpitaux psychiatriques.

Je vais vous donner mon classement sur les malades qu'on trouve dans ces hôpitaux. Je les divise en deux groupes: A. il y a les malades mentaux ordinaires qui forment trois sections : 1. les arriérés mentaux, 2. les dépressifs mentaux, 3. les accidentés mentaux qui sont devenus mentaux à la suite de fracture du crâne causée par des accidents. Ceux-là sont bien dans les hôpitaux actuels.

Dans le groupe B, il y a des gens qui doivent être séparés des malades ordinaires et doivent aller dans les prisons ou des centres Domrémy ou ailleurs, ce sont : 1. les alcooliques; 2. les criminels; 3. les narcomanes; 4. les homosexuels. Ces derniers sont de plus en plus nombreux dans ces hôpitaux.

J'espère, M. le rédacteur, que je vous ai éclairé sur un point que la révolution tranquille n'a pas touché. Comme solution, je suggère un classement dans la chose et la construction de maisons un peu partout dans la province, un encouragement pour ceux qui choisissent l'étude de cette science.

Un ex-malade mental

Etude budgétaire des loisirs à Ste-Foy

Les autorités municipales de Ste-Foy reviennent vous demander d'autoriser un nouvel emprunt; cette fois de $210,000.00 de capitalisation pour les loisirs.

Avant d'accepter cet emprunt, il serait bon que les contribuables jettent un coup d'oeil sur les prévisions budgétaires 1966; pour le Service récréatif, il y est prévu une somme de $272,000.00.

De ce budget, l'administration : Traitement du directeur, $10,500.00; salaires et dépenses des adjoints — $22,000.00; surnuméraires — $11,000.00; secrétariat — $6,500.00; salaires des moniteurs — $40,000.00; surveillants des terrains de jeux — $46,000.00; service technique et inspection — $10,000.00; divers et frais généraux — $16,500.00 soit un total de $163,000.00 pour l'administration.

Pour nos enfants :

OCTROIS pour les Dix O.T.J. — $27,000.00.

Les $82,000.00 qui restent sont pour l'entretien des bâtisses, des terrains, des piscines, des accessoires et l'administration des patinoires.

Depuis cinq (5) ans, en incluant le règlement 1087, nous avons une capitalisation de $1,610,000.00 et des budgets totalisant $942,461.00. Le Service récréatif nous a donc coûté $2,552,461.00 depuis 1961.

Y a-t-il un seul contribuable conscient de la réalité qui, après avoir visité les différents terrains de jeux, entre autres Duchesneau et Nérée-Tremblay, puisse justifier une capitalisation de $1,610,000.00.

Au point de vue affaires, ce budget est un gaspillage monumental sans données précises, ni planifications, dont une infime partie seulement revient aux O.T.J. qui ne survivent que par un bénévolat admirable.

Rendez-vous donc voter, c'est un devoir et mettons un frein à cette luxueuse administration des loisirs; par un "NON" catégorique au referendum des 3 et 4 juin, nous arrêterons peut-être pour de bon cette orgie d'extravagances.

J.-A. Légaré

La Campagne électorale

M. le rédacteur,

Depuis le début de la campagne électorale, tous les sujets ont apparemment été débattus. Candidats et partis continueront sans doute à se disputer l'excellence verbale en fait de capacité à gouverner, de sagesse politique, de meilleurs plans pour des réformes toutes plus merveilleuses les unes que les autres.

Pendant ce temps, éditorialistes et journalistes, conférenciers et moralistes continueront de faire valoir auprès des citoyens électeurs la nécessité d'accueillir avec sérieux et sans passion les discours qui sont prononcés et leur sont transmis par la presse écrite ou parlée. Ces conseils ne portent malheureusement pas toujours sur les points importants. Encore ce soir je lis dans un journal la prose d'un bon moraliste qui n'est pas à court de conseils pour des gens qui habiteraient la Lune ou Vénus.

Comme il arrive souvent, les sages ne sont pas ceux qu'on pense. Ceux qui se font conseillers ont souvent le don de passer à côté des vrais problèmes. C'en est scandalisant, surtout de la part de ceux qui sont chargés de défendre les valeurs religieuses et ne le font pas, par pusillanimité sans aucun doute.

Le problème essentiel de la campagne actuelle, c'est qu'elle portera un coup sérieux à l'observance du dimanche dans notre catholique province de Québec. A part quelques voix timides — je note L'ACTION de Québec et quelques lettres de lecteurs — personne peut-on dire n'a pris garde au fait ou a paru s'émouvoir de la chose qui est pourtant énorme.

Je sais bien que ce n'est pas un précédent. Quelques villes déjà, dont Montréal et Québec, ont tenu des élections municipales un dimanche. L'industrie n'en est pas à sa première atteinte au respect dû au jour du Seigneur. Mais c'est cette fois-ci toute la population qui sera mobilisée un dimanche pour accomplir une oeuvre temporelle pour laquelle il y a six autres jours disponibles.

Je sais aussi que les scrupules hébraïques concernant le respect du sabbat sont depuis longtemps chose du passé chez nous. Mais je soutiens que l'acceptation pour la population de l'obligation de choisir un gouvernement provincial un dimanche constitue une offense extrêmement grave qui double la première. Le choix du dimanche était une faute, l'absence de protestations officielles en est une autre plus grave parce qu'alors ce silence laisse croire que tout le monde serait d'accord pour laisser le Jour du Seigneur tomber en désuétude. Je sais bien que tel n'est pas le cas, mais pourquoi le laisser croire . . .

Lorsque la Vierge est apparue à La Salette elle annonça aux voyants de grands malheurs à la France en donnant comme cause les offenses causées par le blasphème et l'inobservance du Jour du Seigneur. De quels malheurs nous menacerait-elle si elle devait venir chez nous aujourd'hui ?

Le fait majeur de la campagne actuelle, je le répète, est bien qu'il passe inaperçu, qu'un parti au pouvoir ose fixer au dimanche le jour de votation en espérant quand même qu'il sera réélu. Quand on rapproche cela de toutes les atteintes portées au caractère religieux de notre société depuis quelques années, de la part de quelques fonctionnaires anonymes, il n'y a pas long à faire pour conclure que la province est en train de passer entre les mains d'une poignée d'agnostiques.

Conclusion pratique : ce parti ne mérite plus la confiance de la province !

Je n'ai rien du partisan, je ne veux favoriser aucun parti en particulier en me prononçant de la sorte. Mais je n'hésite pas à affirmer que le parti au pouvoir, pour avoir osé porter ce coup au dimanche, mérite une rebuffade de la part de l'électorat.

Le mot d'ordre de tous ceux qui ont encore une fibre chrétienne, et il y en a beaucoup, ce doit être : UN PARTI QUI OSE DECRETER UNE ELECTION UN DIMANCHE, NE MERITE PAS D'ETRE RELU !

Un catholique électeur,

V. M.
Québec.

Suggestion

M. le rédacteur,

Sans compter parmi vos abonnés, je peux lire L'ACTION chaque jour. Tout n'y est pas parfait mais j'apprécie particulièrement les articles de Jean Giroux, de Jean Royer et de M. Laplante.

Cependant, je déplore l'insignifiance totale de votre page littéraire; je pense qu'il serait temps d'oublier le vieux mythe de la littérature — entreprise — diabolique — de perdition — des âmes ! Au lieu d'aller piller les restes de la Croix de Paris, au lieu de faire de cette page une petite chaire de dénigration, je proposerais que ces colonnes soient consacrées à faire mieux connaitre les auteurs de chez nous et bons livres qui paraissent à l'étranger. "Bon" étant pris, naturellement, dans la simple optique de l'esthétique.

Je crois qu'il y a parmi vos journalistes des hommes capables de nous donner chaque semaine une page littéraire qui soit le reflet du renouveau culturel amorcé dans le Québec. LE SOLEIL y a déjà pensé et sa page littéraire du samedi est lue.

Pierre Morency,
Lévis

La nouvelle oraison dominicale

On peut douter de la valeur linguistique des prétendus experts qui nous ont livré le nouveau "Notre Père" tutoyé. Ils n'ont même pas été capables de traduire exactement le latin, ce que les Anglais ont fait mieux que les Franaçis.

L'exemple le plus frappant est le suivant :

LATIN: et debite nobis debita nostra;

ANGLAIS: and forgive us our trespasses, as we forgive them who trepass against us;

FRANÇAIS: pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons AUSSI à ceux qui nous ont offensés;

Qu'est-ce que vient faire l'adverbe AUSSI dans le texte français ?

La réponse est simple : détruire l'harmonie de la phrase. Quelle cacophonie que cette suite de mots: AUSSI A CEUX.

Le Larousse donne comme exemple : Ciel ! ceci se sait. Si on avait consulté le dictionnaire, on aurait évité cette horreur: AUSSI A CEUX, n'est-ce pas ?

Delivre-nous du "joual", Seigneur, mais pardonne AUSSI A CEUX qui le propagent volontairement.

Il faut supprimer l'adverbe AUSSI dans le nouveau "Notre Père", par respect pour la langue française et la traduction.

Bona Fide
M. D.

Il n'a pas le nez "fin" !

INJONCTION INTÉRIMAIRE

Montréal (PC) — La Commission des ports nationaux a obtenu hier une injonction intérimaire défendant aux grévistes de menacer ses employés et limitant le nombre des piquets de grève à l'entrée du port de Montréal.

Les procureurs de l'Association internationale des débardeurs CTC qui représentent les grévistes ont été convoqués en cour où le juge de la Cour supérieur P.-E. Côté a entendu la demande d'injonction.

Le syndicat avait fait savoir plus tôt au premier ministre Pearson qu'il n'était en mesure de règler le conflit avec la Fédération des armateurs du Canada et a demandé que tout pourparler ait lieu avec les compagnies dans les trois ports frappés par la grève.

L'injonction intérimaire lancée par le juge Côté défend tout piquet de grève dans les rues menant au port et sur les propriétés des compagnies. On n'a pas révélé sur le champs combien d'homme seraient autorisés à faire du piquetage aux abords du port.

Les avocats de la Commission des ports nationaux ont fait valoir que des actes de violence ont eu lieu dans le port pour demander une injonction.

Ils ont cite le cas de Joël Oliveiras, âgé de 23 ans, cadet de la Marine brésilienne, qui est actuellement à l'hôpital après avoir subi une fracture du crâne dans une échauffourée au port.

La journée d'hier a été marquée d'incidents mineurs dans le port mais a certainement été plus pacifique que la veille. Il est vrai que la police a déployé des effectifs armés dont le nombre impressionnant a certainement évité la répétition des actes de violence comme dans la journée précédente.

Un détachement d'une centaine d'agents de la Gendarmerie royale semble avoir eu raison des plus bouillants parmi les débardeurs récalcitrants. Les agents du port ont aussi fait sentir leur présence.

Hier également, l'Union catholique des cultivateurs a adressé des télégrammes au ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, et au ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, les priant d'adopter des mesures pour faire venir par wagon ou par camion le grain entreposé en Ontario.

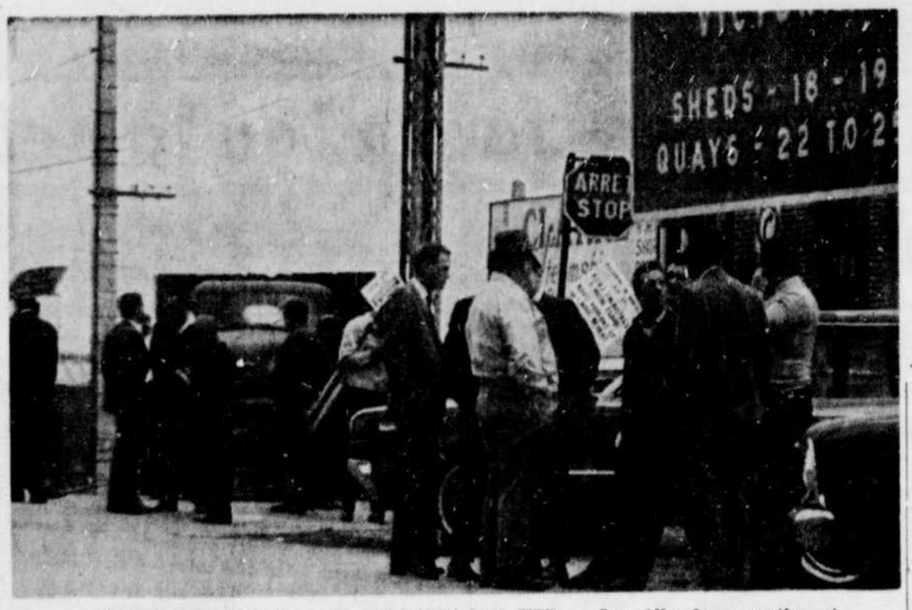

• GREVE DES PORTS — Montréal (Téléphoto UPI) — Les débardeurs continuent à déambuler devant les portes d'entrées de la barrière du port de mer alors que la grève entre dans sa 24ième journée. Cette grève coûte un million de dollars par jour.

Tournée en France et en Belgique

Ottawa (P.C.) — M. Pau Dumont - Frénette, du Bu reau des relations extérieure de Radio-Canada, a quitté l Canada mercredi pour un tournée en France et en Belgi que, où il essaiera d'éveille l'intérêt pour les fêtes qu marqueront le centenaire de l Confédération canadienne.

M. Dumont-Frénette fournir à ses auditeurs européens de détails sur les diverses attrac tions que le Canada offrira au visiteurs durant l'année 1967

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERS

Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne rancit pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les employés d'hôpitaux

Responsabilité rejetée sur le gouvernement (Legendre)

MONTREAL (P.C.) — "Je rejette la responsabilité de ces incidents sur le gouvernement et les administrateurs d'hôpitaux qui, depuis trop longtemps, se chamaillent, alors qu'ils sont du même côte de la table de négociation, ce qui entraîne forcément des délais inutiles", a déclaré mercredi soir M. Raymond Legendre, négociateur en chef du cartel de la Fédération des travailleurs du Québec, qui commentait les bouleversements survenus plus tôt à une assemblée des employés d'hôpitaux.

Environ 1,500 syndiqués venus de 12 hôpitaux de la métropole et de huit autres hôpitaux de la province ont manifesté bruyamment, après avoir entendu le rapport des négociations. Ils protestaient contre la lenteur de ces négociations. Les ententes collectives de plusieurs cellules syndicales sont caduques depuis plusieurs mois.

Un groupe de syndiqués s'est prononcé ouvertement en faveur d'un arrêt de travail immédiat, soit jeudi soir, à minuit. Il a été impossible de tenir un vote sur la grève vu le grand désordre. Celle-ci pourrait bien éclater vendredi soir, si au cours des négociations de jeudi et de la journée de vendredi les administrateurs d'hôpitaux ne satisfont pas les demandes des syndiqués.

Les syndicats représentent près de 40,000 employés d'hôpitaux, dont 30,000 sont affiliés à la CSN et 5,000 à la FTQ. Les travailleurs réunis hier sont ceux appartenant au Syndicat canadien de la fonction publique et à l'Union des employés de service d'édifices.

Chez les policiers provinciaux

Les problèmes auront moins de chance de s'envenimer

MONTREAL. — (P. C.) — L'Association des policiers provinciaux du Québec estime que les problèmes auront désormais beaucoup moins de chance de s'envenimer au sein de la Sûreté provinciale, et cela grâce à la reconnaissance du principe de la collégialité dans l'accord que viennent de conclure l'APPQ et le gouvernement.

Dans une conférence de presse pour expliquer la portée de cet accord, les procureurs de l'Association, Mes Robert Burns et Antonio Lamer, ont expliqué que grâce au comité conjoint et paritaire dont la mise sur pied est prévue par l'accord, il sera possible de régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils commenceront à se faire sentir et d'éviter que les malaisese ne dégénèrent en crises.

Me Burns a souligné l'importance de cet organisme, qui sera composé de représentants du gouvernement et de l'APPQ et aura un président neutre, c'est-à-dire étranger aux deux parties, en disant qu'il constituera un "instrument de dialogue permanent".

Il a également souligné que l'accord prévoit la mise sur pied d'un mécanisme d'appel au cas où il y aurait désaccord au sein du comité conjoint. En pareil cas en effet, le gouvernement nommera, aux termes de l'accord, un juge pour faire des recommandations sur les questions controversées.

Le président de l'association, l'ex-agent Arthur Vachon, était présent à la conférence de presse. Il n'a pas été question de son cas dans les discussions qui ont abouti à la reconnaissance de l'association dans la nuit de mercredi à jeudi et qui ont permis d'écarter à la dernière minute la menace de grève des agents de la Sûreté. Interrogé sur ce qu'il a l'intention de faire et sur la possibilité de sa réintégration dans ses fonctions, il a déclaré qu'il considérait que ce n'était pas le moment de discuter de ce problème dans le feu de la campagne électorale. Me Burns et lui-même ont cependant laissé entendre qu'ils ont l'intention de s'attaquer à ce cas aussitôt qu'ils jugeront les circonstances plus propices à une discussion sereine.

Urgence d'une entente, disent les ingénieurs de l'Hydro-Québec

MONTREAL (C.N.W.) — La Corporation des Ingénieurs du Québec estime qu'il devient de plus en plus urgent qu'une entente soit conclue mettant un terme à la grève des ingénieurs de l'Hydro-Québec, grève qui dure depuis déjà sept semaines.

"On ne saurait minimiser, ajoute M. John H. Dinsmore, ing., président de la Corporation des Ingénieurs du Québec, les conséquences qu'une telle grève peut avoir tant pour les parties en cause que pour la profession d'ingénieur et le public en général. Il est donc indispensable que les négociations se poursuivent dans un climat où les deux parties apporteront leur contribution à la solution du litige. Autrement, nous assisterons à un jeu de force et d'épuisement où tous seront des perdants.

"Nous sommes conscients qu'il n'existe pas de solutions magiques pour trancher une question aussi complexe que celle de la juridiction d'un syndicat d'ingénieurs. Mais, dans l'intérêt commun, le syndicat des ingénieurs et l'Hydro-Québec doivent en venir à un accord prochain. La Corporation offre aux deux parties son aide afin de maintenir des négociations sérieuses dans ce litige.

"En même temps, la Corporation déplore le peu de progrès réalisé dans les négociations entre le gouvernement provincial et les ingénieurs et autres professionnels de la fonction publique.

"Tenant compte de la contribution quotidienne importante des ingénieurs québécois à la vie économique de notre province, on est en droit de s'inquiéter du fait que près de 5% d'entre eux sont présentement en grève."

Au sujet des travailleurs volontaires

Sherbrooke (P.C.) — M. Stewart Goodings, directeur associé de la Compagnie des jeunes Canadiens, a déclaré que les organisateurs de ce groupe se rendent compte que leurs travailleurs volontaires peuvent en être réduits "aux superficialisées".

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des directeurs des écoles d'été, le père M. J. Belair, directeur du service de l'éducation des adultes à l'université Sainte-Marie de Halifax, s'est aussi interrogé sur le même problème.

"Il est assez difficile de former des cadres expérimenté dans le domaine des activités communautaires durant un cours d'été de trois mois. Un peu de science peut être un danger", a-t-il ajouté alors qu'on lui demandait de préciser sa pensée.

Le professeur Duncan Campbell, directeur de l'extension de l'université de l'Alberta, a réaffirmé de son côté la nécessité de former des spécialistes dans ce domaine.

147 bureaux de scrutin ont ouvert leurs portes

(P. C.) — Un total de 147 bureaux spéciaux de scrutin ont ouvert leurs portes jeudi à travers la province, pour permettre à ceux qui seront absents de leur domicile, dimanche prochain, de voter immédiatement.

Ces bureaux sont ouverts de deux heures de l'après-midi à 10 heures du soir encore aujourd'hui.

La loi électorale dit que seuls sont admis à voter dans un bureau spécial, les employés de chemin de fer, des postes et des messageries, les navigateurs, les prêtres-missionnaires, les voyageurs de commerce et toutes les personnes que leurs occupations habituelles contraignent de s'absenter ou qui ont raison de croire qu'elles seront absentes de leur domicile le jour du vote.

Le nombre total de bureaux de vote pour le prochain scrutin est de 16,532, les bureaux spéciaux compris.

A l'élection de 1962, il y avait 13,942 bureau de vote.

Il y avait alors 2,721,783 électeurs inscrits et cette année le nombre d'électeurs inscrits, avant la revision des listes électorales qui s'est terminée, samedi dernier, était de 3,190,904.

La circonscription électorale qui compte le plus grand nombre de bureau de scrutin, cette année, est celle de Terrebonne avec 357. Le comté des Iles-de-la-Madeleine est celui qui en compte le moins avec 31.

Entente tacite

(PC) — Le pilote que le paquebot russe Alexandre Pouchkine devait normalement prendre à son bord, mercredi soir, à Québec pour le diriger dans le difficile chenal du St-Laurent jusqu'aux Escoumins, n'a pu s'y embarquer.

Par suite de la grève des débardeurs qui paralyse le port de Québec, la vedette qui devait le conduire au paquebot, au moment où il passait devant la vieille capitale, n'a pu se rendre au large.

Un porte-parole du bureau des pilotes a déclaré que cette situation est le résultat d'une entente tacite entre les grévistes et les autres syndiqués du port, entente qui veut que de part et d'autre on ne franchise pas les lignes de piquetage.

Les navires océaniques mettent généralement environ sept heures pour franchir la distance entre Québec et les Escoumins, situé à 150 milles au nord-est d'ici.

Les Escoumins abrite le poste des pilotes du St-Laurent.

LICENCIE

Monsieur Philippe Hallé, fils de M. et Mme Donat Hallé de Breakeyville, vient de recevoir de l'Université de Montréal une licence Psycho-Pédagogie avec mention : grande distinction. Félicitations au nouveau licencié. (**)

• L'abbé Grégoire Bissonnette. — Contrairement à ce qui était mentionné au bas de la photo publiée récemment, l'abbé Grégoire Bissonnette, qui sera ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal Maurice Roy, samedi, est le fils de Mme Edgar Bissonnette, de Courville. Il est aussi le frère du R. P. Michel Bissonnette, o.m.i., missionnaire au Basutoland.

Paquet

•ST-ROCH •PLACE LAURIER

L'été le temps des vacances
l'été le temps de l'élégance
l'été la saison des jeunes...

a) Ensemble sport en coton pour fillettes, blouse et shorts. Teinte unie et blouse imprimée à fond blanc. Orange et bleu, 4 à 6x. 2.99

b) Ensemble 2 pièces à Go Go, comprenant jupe et gilet en tricot de coton imprimé. Rose, jaune et bleu, 10 à 14 ans adolescentes 11.99
et fillettes 8 à 12 ans. 9.99

c) Ensemble sport blouse et pantalons beige et imprimé quadrillé de teintes foncées. 4 à 6x. Pantalons 2.99 et blouse 2.59

d) Ensemble sport en coton comprenant short et blouse motifs de rayures et tons unis 2 à 3x, bleu et rouge. 2.99

e) Chandail de tricot de coton à manches courtes, blanc, marine, or, jaune, noir et bleu. 8 à 14 ans. 2.99

Jupe culotte en coton, fini tissé toile, plaid marine et rouge. 8 à 14 ans. 4.99

f) Ensemble sport en coton comprenant short et blouse de teinte unie et imprimé assorti bleu ou rose. 4 à 6x. 2.99

g) Ensemble pied-de-poule jupe de ligne "A" et jaquette sans manche garnie de cordonnets marine et jaunes. 10 à 14 ans adolescentes. 12.99

Paquet, salon bambino, 2e étage. Salon juvénile, 2e étage.

AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH : 9H A 5H30 P.M. JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H30 P.M. A PLACE LAURIER : 9H30 A.M. A 5H30 P.M.
MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30 P.M.

Appel lancé en faveur du développement des provinces maritimes

"SEVEN DAYS": ramener l'émission à son horaire régulier la saison prochaine

Par BENOIT HOULE

Ottawa (PC) — Le président de la société Radio-Canada, M. J.-Alphonse Ouimet, a déclaré hier devant le comité permanent de la radiodiffusion, de la télévision, du film et de l'assistance aux arts que la direction de la société est en train d'étudier la possibilité de ramener l'émission "This hour has seven days" à son horaire régulier la saison prochaine.

M. Ouimet a dit que cette étude était rendue nécessaire par suite de la prise de position du réalisateur chef de l'émission, M. Douglas Leiterman et il a émis l'espoir qu'elle sera terminée vers la fin du mois.

En avril dernier, quand le conflit entre les réalisateurs et la direction de la société a été connu du public, au sujet du renvoi des deux coanimateurs de l'émission, les réalisateurs ontp rétendu que la société visait ainsi à abandonner le programme. M. Ouimet a dit que tel n'était pas le cas.

M. Ouimet a répété hier en répondant à une question de M. David Lewis NPD — York Sud que la société n'avait aucunement l'intention de laisser tomber le programme. Il a toutefois ajouté que la direction doit étudier la possibilité de produire le programme selon sa politique et à la lumière des déclarations de M. Leiterman.

M. Leiterman a soutenu que les réalisateurs doivent pouvoir donner des opinions à ce programme et il prétend que l'on devrait recourir à des méthodes "extra-légales" pour obtenir des renseignements.

"La société Radio-Canada ne peut accepter de tels principes", a dit le président hier.

PAS D'ARBITRAGE

M. Ouimet a ajouté que la société Radio-Canada ne soumettra pas le cas du renvoi de MM. Patrick Watson et Laurier LaPierre à un tribunal d'arbitrage.

"Ce serait causer un dangereux précédent que de soumettre le cas à un tribunal d'arbitrage et permettre ainsi à un arbitre de l'extérieur, non responsable de la conduite de la société, de décider de la procédure à suivre"

"Laquestion du choix des animateurs d'une émission, a ajouté M. Ouimet, ne doit pas être soumise à l'arbitrage".

Le président a dit également que le premier vice-président de la société, le capitaine W.E. S. Briggs, a écrit au médiateur nommé par le gouvernement pour faire enquête sur ce différend, M. Stuart Keate, pour lui dire qu'il avait mal saisi la portée de ses paroles et avait mal rapporté ses commentaires dans le rapport soumis au premier ministre Pearson.

M. Ouimet est le dernier témoin à comparaître devant le comité qui a commencé ses audiences il y a plus d'un mois.

Il a dit que la société avait décidé de renouveler le contrat du personnel du programme 'Seven Days' pour une période de quatre mois seulement, vu que l'on ignore encore si l'émissions reprendra l'affiche à l'automne.

Politique de logement: aucun changement majeur n'est prévu

OTTAWA (P.C.) — Le ministère du Travail, M. J. R. Nicholson, a déclaré aux Communes jeudi que le gouvernement ne prévoit aucun changement majeur en ce qui concerne sa politique de logement. Il répondait à un député qui demandait une augmentation des prêts aux constructeurs d'habitations.

M. Reid Scott — NPD-Toronto Danforth — a accusé la forte demande d'hypothèques et a demandé à M. Nicholson s'il était prêt à aviser la Société centrale d'hypothèque et de logement d'accroitre les montants disponibles.

M. Nicholson n'est pas d'avis que la situation soit si urgente. Il n'est pas non plus d'accord avec le député conservateur de Saint John-Albert, M. Thomas M. Bell, qui soutenait que les prêts de la société dans les provinces maritimes sont moindres depuis que le gouvernement a lancé sa politique de contrainte monétaire.

Le ministre a précisé n'avoir jamais entendu de plaintes à ce sujet. M. Scott a terminé la discussion en suggérant au premier ministre, M. Lester B. Pearson, de mûrir la possibilité de créer un ministère permanent du Logement.

En bref

OTTAWA (P.C.) — Le ministère de la Justice a fait savoir à Radio-Canada que l'enquête entreprise par la Gendarmerie royale du Canada au sujet du tournage de l'émission de télévision intitulée "Youth and Morality" est maintenant terminée et qu'il n'y a pas matière à poursuites criminelles.

Ce reportage a été montré dimanche dernier au réseau de télévision de la société.

oOo

WINNIPEG (P.C.) — Aucune décision n'a été prise au sujet de l'établissement d'une nouvelle usine d'eau lourde au Canada, et de la vente de D2 0 à l'étranger, à la fin du sixième congrès annuel de l'Association nucléaire canadienne.

Toutefois, ces décisions ne seraient pas tardives et l'industrie nucléaire au Canada semble en excellent état.

oOo

OTTAWA (P.C.) — On a annoncé hier à Ottawa la formation d'une association professionnelle de la fonction publique groupant les agents du service extérieur.

Le président de la nouvelle association, M. W.F. Bauer, a fait savoir qu'il a informé le premier ministre Pearson et les autorités compétentts de la fondation de l'Association professionnelle des agents du service extérieur APASE.

oOo

OTTAWA — (P.C.) — Quatre ministres fédéraux, outre le premier ministre du Canada, participeront avec les délégués des provinces à la conférence fédérale - provinciale des premiers ministres à Victoria, C.B., les 16 et 17 juin prochains.

oOo

OTTAWA (P.C.) — Quelque 125 députés sénateurs et hauts fonctionnaires du gouvernement ont assisté hier au dévoilement du portrait de l'ancien président de la Chambre des Communes, M. Allan Macnaughton.

Le portrait de celui qui fut président des Communes pendant la turbulente législature dt 1963 à 1965 prendra place avec ceux des 25 autres présidents depuis la Confédération.

oOo

OTTAWA (P.C.) — Députés et sénateurs se sont joints à 12 vétérans de la première grande guerre mondiale pour rendre hommagt au lt-colonel George Baker, ancien député de Brôme, tué à l'action il y a cinquante ans aujourd'hui.

Le premier ministre M. Lester B. Pearson, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker tt plusieurs membres du cabinet fédéral ont assisté à cette émouvante cérémonie qui s'est déroulée dans la rotonde à l'emtrée du Parlement.

oOo

OTTAWA (P.C.) — La Fédération canadienne des sociétés humanitaires a de nouveau recommandé au gouvernement fédéral d'exercer une surveillance plus stricte sur la chasse aux phoquts dans les eaux canadiennes.

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

L'atmosphère demeure à l'orage

L'atmosphère demeure à l'orage aux Communes, malgré des périodes d'accalmie. Et aux instants de bonne humeur, succèdent souvent et brusquement des débats dramatiques et coléreux. C'est la séquelle des affaires Rivard, Munsinger et Spencer. Le président de la Chambre, M. Lamoureux, peut parfois écarter une de ces tempêtes. C'est ce qu'il a fait hier en rejetant une motion d'ajournement, présentée par M. Diefenbaker, en vue de débattre "le mauvais usage des dossiers secrets de la Gendarmerie royale dans l'affaire Vachon". Le président l'a repoussée, parce qu'il n'y avait pas d'urgence de débattre la question. Il est clair que dans le contexte actuel, le débat n'aurait servi qu'à envenimer davantage l'atmosphère, déjà empoisonnée de la Chambre, sans protéger moindrement la liberté des citoyens canadiens contre les interventions indues de la police.

Les parlementaires, trop souvent pris par la passion partisane, auraient perdu un temps précieux encore une fois à se faire du capital politique, plutôt qu'à analyser objectivement l'affaire Vachon et ses répercussions hypothétiques sur notre liberté.

L'Opposition a cherché depuis quelques jours, par des questions tendancieuses, à brosser le tableau d'une prétendue conspiration des gouvernements provincial et fédéral en vue de salir la réputation d'un chef syndical. La réalité serait beaucoup moins mirobolante.

La police provinciale qui doit passer au peigne fin les antécédents de tous ses membres, avait tout probablement en mains depuis assez longtemps le dossier de la Gendarmerie au sujet de l'agent Vachon. Les échanges de renseignements de ce genre entre corps policiers sont chose courante, sinon essentielle. Comme l'a souligné le solliciteur général, M. Pennell.

Dans ce contexte, la décision malencontreuse de M. Lesage de soulever, à la veille d'une grève, l'argument sécurité contre l'agent Vachon, paraît un problème strictement provincial, que les Communes fédérales n'ont pas à débattre.

M. Pearson a d'ailleurs donné l'assurance que la future Commission d'enquête sur les méthodes de sécurité au Canada, pourra examiner cette question des échanges de dossiers entre les corps policiers pour s'ssurer qu'ils ne servent pas à des fins politiques ou patronales.

Mais les échanges d'informations, strictement en vue d'assurer la sécurité de l'Etat, devront demeurer. Même dans un pays libre, il faut admettre certaines restrictions à notre liberté en vue d'assurer les intérêts supérieurs de la collectivité et de prévenir l'établissement de quelque régime communiste ou dictatorial.

Le ministre des Travaux publics, M. McIlraith, a dévoilé avec fanfare, la maquette du nouveau quartier général de la Défense nationale, en bordure de l'Outaouais, à moins d'un mille en amont de la colline parlementaire.

La première réflexion qui nous vient, c'est que le complexe sera l'une des cibles les plus voyantes pour les bombardiers ennemis; avec ces trois tours altières, dont l'une s'élèvera à 450 pieds de hauteur, cet ensemble ne le cède en rien au Pentagone de Washington.

En construisant ce complexe géant, qui sera visible à 50 milles à la ronde, le gouvernement fédéral semble faire une profession de foi en la paix. Car s'il avait le moindre doute, il irait terrer les 81,000 généraux, colonels et simples employés de la Défense sous les montagnes de la Gatineau à quelques milles seulement de la capitale, comme le font les Suédois.

Certains architectes ne manqueront pas de s'élever contre cette manifestation de mégalomanie dans une capitale qui avait conservé jusqu'ici une certaine mesure, une certaine harmonie. Cet édifice, monstre de style cubique, va fortement entamer le cachet des grands immeubles gouvernementaux aux toits de bronze, érigés sur les hauteurs de l'Outaouais. Et n'oublions pas qu'il coûtera de cent à cent cinquante millions de dollars. Comme au Pentagone, les visiteurs et sans doute même les généraux vont s'égarer à tout propos dans les corridors sans fin de ce complexe.

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre du Nouveau - Brunswick M. Louis Robichaud, a lancé un appel urgent jeudi en faveur du développement des provinces maritimes.

"Nous devons préparer un vaste programme national qui, en accélérant la croissance de la région atlantique, sauvegardera et consolidera même l'unité économique et sociale du Canada", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse qui a fait suite au 18ème congrès annuel de la Société canadienne de relations publiques durant lequel il a pris la parole.

Le niveau de vie est beaucoup moins élevé dans cette région qui accuse un taux de chômage de 10 pour cent de sa main-d'oeuvre totale tandis que le taux national est en deçà 3.3 pour cent.

"C'est là non seulement une calamité régionale mais une crise nationale. Toute l'économie du pays est du même fait débalancée, retardant proportionnellement la croissance du pays.

M. Robichaud a annoncé qu'il tentera d'améliorer le sort des provinces sous-développées lors de la conférence fédérale-provinciale qui se tiendra à Victoria à la mi-juin.

Demandes

Il a précisé qu'il veut, plus précisément, que le gouvernement fédéral accorde de plus fortes subventions au développement des régions rurales selon la loi sur le développement agricole et l'aménagement rural et une meilleure distribution des impôts fédéraux entre les provinces.

"Les subventions et les dons ne sont pas la réponse au problème. La réponse réside dans les arrangements fiscaux entre les gouvernements fédéral et provinciaux et dans d'autres politiques relatives au bien-être, au développement des ressources et à l'aménagement régional.

M. Robichaud a soutenu que le gouvernement fédéral devrait hausser les taxes aux grosses entreprises des régions plus riches et qu'il devrait distribuer en parts égales, ces revenus, entre les provinces.

"Après tout, ces entreprises puisent leurs revenus dans des ressources naturelles qui nous appartiennent" a-t-il dit. Toutes les provinces devraient être prêtes à partager leur richesse avec les autres", a soutenu le premier ministre.

Il a préconisé un gouvernement central plus fort qui aiderait à détendre l'atmosphère d'inégalité qui, selon lui, existe dans les provinces atlantiques. En ce faisant, les Canadiens feraient beaucoup pour surmonter les dangereux clivages "causés par les différends linguistiques et culturels".

"Une trop grande part des discussions publiques sur le Canada prennent un ton résigné et funèbre", disait-il précédemment lors d'un dîner-rencontre de la société.

Séparatisme

"C'est l'esprit étroit et appauvri de certains de nos compatriotes qui les amène à prôner un séparatisme futil. Leurs slogans inappropriés et mal conçus ne peuvent amener que la destruction systématique des communications entre les deux principaux groupes ethniques du Canada".

"La plus grande division n'est pas entre les cultures française et anglaise mais bien dans le fossé entre les nantis et les déshérités. Il est urgent de surpasser ces tensions d'inégalité.

Lors de la conférence de presse, M. Robichaud s'est dit assuré que la province de Québec demeurera au sein de la Confédération.

Les séparatistes ne sont "qu'un groupe d'enfants qui ne connaissent pas leur histoire et qui se veulent différents.

● GRATTE-CIEL — Le centre de la ville d'Ottawa sera dominé en 1972 d'un gratte-ciel de 450 pieds, où logera le ministère de la Défense, dont le personnel est actuellement réparti dans 33 bureaux différents de la capitale. Le ministre des Travaux publics, M. George McIlraith, que l'on voit ici devant la maquette, a annoncé que l'édifice aura 38 étages, que 8,000 personnes pourront y travailler facilement et qu'un garage souterrain permettra le stationnement de 400 automobiles. Le projet coûtera probablement près de $100,000,000. La construction débutera en 1968 et le ministère pourra s'installer dans ses nouveaux bureaux en 1972. Deux édifices de moindre hauteur seront érigés de chaque côté du gratte-ciel central de ce projet.

Présumée campagne de presse anti-soviétique

Accusation russe rejetée fermement

OTTAWA (P.C.) — Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a rejeté, poliment mais fermement l'accusation russe selon laquelle le gouvernement canadien aurait lancé une campagne de presse antisoviétique au pays.

Il a ajouté que le Canada veut plutôt encourager des échanges favorables aux deux pays avec la Russie et que le gouvernement attend avec impatience la visite en juillet d'un groupe de parlementaires soviétiques.

La délégation russe serait dirigée par M. Dmitri Polyansky, vice-président du conseil des ministres et personnalité russe la plus éminente à jamais venir au Canada.

Le porte-parole commentait ainsi la protestation officielle formulée mercredi par un représentant officiel du ministère soviétique des Affaires étrangères à l'attention d'un conseiller de l'ambassade canadienne à Moscou.

La remise de la note avait été précédée de nombreuses représentations orales formulées par les Russes à Ottawa et à Moscou au cours des derniers mois. Les Russses soutenaient que les enquêtes sur les affaires Munsinger et Spencer avaient endommagé les relations canado-soviétiques.

"Provocations"

La note russe déclare également qu'il y a eu des "provocations" contre l'ambassade soviétique à Ottawa.

Pourtant, on sait que les Russes formulent généralement des protestations orales auprès du ministère des Affaires extérieures chaque fois qu'il y a une manifestation anti-communiste en face de l'ambassade soviétique à Ottawa.

Selon certains informateurs, la protestation russe pourrait bien n'être pas aussi sérieuse qu'on est porté à le croire à première vue.

Ainsi, la note n'a pas été remise par un haut fonctionnaire soviétique à l'ambassadeur canadien à Moscou.

D'autre part, la Russie n'a expulsé aucun Canadien de Moscou l'an dernier lorsque deux représentants officiels de l'ambassade soviétique recurent l'ordre de quitter le Canada en raison de leur participation à l'affaire d'espionnage impliquant de plus George Victor Spencer.

Sanction donnée

OTTAWA (P.C.) — La sanction royale a été donnée hier à une loi accordant au gouvernement l'autorisation de dépenser la somme de $450,944,478 de même qu'à trois autres projets de loi de moindre importance.

Un projet de loi concernant le bureau de fiducie de l'Eglise presbytérienne du Canada est également devenu loi après avoir été approuvé par les Communes et le Sénat.

Un deuxième projet de loi prévoit qu'une somme de $8,000,000 sera versée annuellement à la province de Terre-Neuve comme condition de son union avec le Canada et le troisième a trait à la loi sur les Territoires du Nord-Ouest, prévoyant que le Conseil sera désormais formé de 12 membres, dont sept élus, et que leur traitement est porté de $2,000 à $5,000.

Les pesticides: à employer avec précaution

Avalés, respirés, ou absorbés par la peau en quantité suffisante, les pesticides peuvent être mortels. Savez-vous que 85% des victimes sont des enfants de moins de cinq ans? Plusieurs millions de livres de poisons fort dangereux vont franchir cette année le seuil de nos demeures. Saurez-vous vous en servir? Dans Sélection du Reader's Digest de juin, vous trouverez des conseils judicieux sur l'utilisation et la manutention des pesticides. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Coleman CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES AUTOMATIQUES
Vit-Rock

Pourquoi le Certificat Coleman vaut-il de l'Or lorsque vous achetez ce produit ?

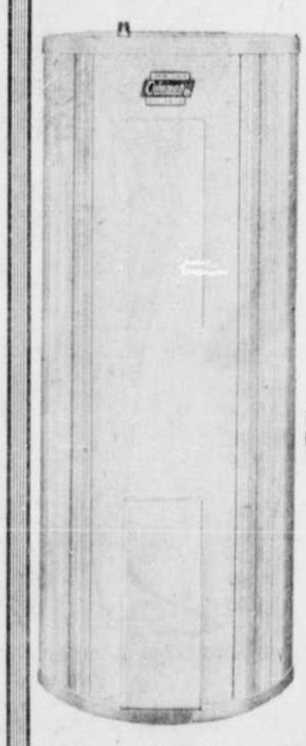

Il y a une différence fondamentale lorsque vous achetez un

CHAUFFE-EAU DOUBLE DE PIERRE

(VIT-ROCK)

Naturellement le vendeur SAIT BIEN LA DIFFERENCE . . . il sait aussi que CETTE DIFFERENCE ON NE PEUT NI LA VOIR NI LA SENTIR.

Il peut la tenir dans ses mains,

LA DIFFERENCE EST LE CERTIFICAT DE GARANTIE COLEMAN

Cascade 40

Grâce à une entente spéciale avec une compagnie d'assurance hautement reconnue, "VIT-ROCK" EST ASSURE PAR UN CERTIFICAT DE GARANTIE DE $500. DURANT UNE PERIODE DE 15 ANS.

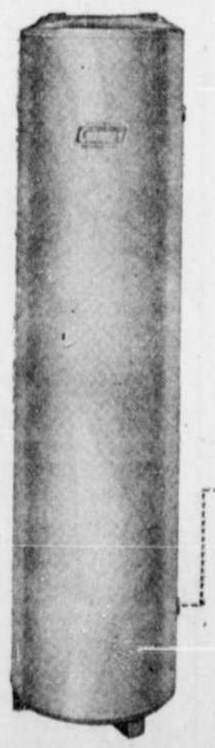

RESERVOIR A EAU CHAUDE

DOUBLE DE PIERRE POUR UNE PLUS LONGUE DUREE. La doublure de pierre est brevetée, résistante et durable. Ne peut craquer, corroder ni rouiller. L'eau ne touche jamais le métal. Se contracte et se dilate suivant le changement de température et de pression à l'intérieur du réservoir. La doublure de pierre protège le réservoir et conserve la chaleur. Grande efficacité de recouvrement.

- Eprouvé et approuvé à 355 lbs par pouce carré pour une opération à 150 lbs de pression.
- Réservoir d'acier épais doublé de pierre.
- D'un fini bleu attrayant.
- Tous les raccords sont en bronze pour une longue durée. A l'épreuve de la rouille.
- Aucune anode requise.
- Pieds ajustables pour le nivelage.

Vit-Rock garde l'eau de la même façon que la nature

La nature garde l'eau dans la pierre...
COLEMAN garde l'eau dans la pierre...

AUCUNE AUTRE MANUFACTURE DONNE CES AVANTAGES !

De plus, ce certificat VOUS GARANTIT L'HYGIENE ET LE MEILEUR CONFORT pour la santé de votre famille.

"Coleman" est synonyme de qualité supérieure.

- GARANTIE DE 15 ANS SANS CONDITION
- POLICE D'ASSURANCE DE $1,000 SUR CHAQUE CHAUFFE-EAU
- ALLOCATION de $15. couvrant la main-d'oeuvre en cas d'échange durant la période de garantie (15 ans).

Exigez de votre entrepreneur général, plombier-électricien L'INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU "COLEMAN" GARANTI POUR 15 ANS sans conditions.

196 rue St-Paul - Québec - Tél.: 692-0220

SUCCURSALE :
1095, 3e AVENUE VAL D'OR, ABITIMI

Perreau et Racine LTÉE
LA MAISON DES GRANDES MARQUES
Distributeur Exclusif

COGNAC
Jules ROBIN
★★★ et V.S.O.P.
JULES ROBIN & CIE, FRANCE

l'Action

L'Action, Québec — Vendredi, 3 juin 1966 **Page 7**

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

La campagne électorale — La campagne électorale — La campagne électorale

Le ministère de l'Education a conduit les parents dans un chemin ténébreux (Morin)

Par Jean Martel

Après avoir parlé de la "bande de parvenus arrogants" que l'on trouve au ministère de l'Education, M. Jean-Marie Morin, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Lévis, a dit que le ministère avait conduit les parents dans un chemin sans issue et ténébreux.

M. Morin, qui tenait hier une assemblée politique à Lauzon dans son comté, a soutenu qu'il y avait un fouillis au ministère de l'Education, et il a ajouté qu'il était en faveur des changements dans le domaine de l'Education, mais que ces changements devaient se faire par et pour le peuple et non pas à son insu.

Le candidat a dit que, si l'Union Nationale était portée au pouvoir le 5 juin, elle mettrait de l'ordre et de la méthode au ministère de l'Education. En outre, l'Union Nationale instituera la gratuité scolaire, mais par étapes.

M. Morin, qui est professeur au Collège de Lévis, a affirmé que les parents et les dirigeants des collèges classiques étaient inquiets de ce qui se passait dans le secteur de l'Education. Il a déclaré que les collèges classiques et les écoles normales étaient menacés de disparition.

Les commissions scolaires locales, a-t-il dit, n'ont plus d'autonomie. Elles reçoivent des subventions, mais on leur dit comment les dépenser.

M. Morin a dit que le premier souci de l'Union Nationale, si elle était portée au pouvoir, serait de faire l'inventaire complet et objectif des finances du Québec. Selon lui, le gouvernement de M. Lesage n'a pas fourni les chiffres exacts des finances de la province, de sorte que l'on ne peut se faire une image juste de la situation financière de la province.

Selon le candidat unioniste, il faut établir un ordre de priorité dans les dépenses publiques.

L'Union Nationale, a-t-il continué, accordera un dégrèvement d'impôts aux industries créatrices d'emplois qui viendront s'établir au Québec. En outre, un gouvernement de l'Union Nationale instituera un climat de confiance de façon à ce que le gouvernement et les entreprises privées travaillent comme de véritables associés.

Un gouvernement de l'Union Nationale fera en sorte que le Québec exerce tous ses droits fiscaux.

Selon le candidat, le programme de son parti traduit une philosophie chrétienne et personnaliste. Grâce à l'Union Nationale, il s'établira au Québec une démocratie organique. Ce parti constitue précisément l'équipe de rechange qu'il faut pour corriger le fouillis administratif que les libéraux ont engendré.

● **ASSEMBLEE DE CLOTURE DU RN A QUEBEC — Sur la photo, nous apercevons M. Jean-Miville Deschênes, candidat dans le comté de Jean-Talon, et président de l'assemblée d'hier soir qui devait débuter avec plus d'une heure de retard. (Photo l'action par Marcel Laforce)**

Le RN, seul parti qui veut voir fleurir le mouvement syndical au maximum (Dr René Jutras)

par Claude Bédard

Dans un dernier effort pour se faire comprendre par la population de Québec, le chef conjoint du Ralliement national, le Dr René Jutras, a déclaré, hier soir, dans la salle du Centre Durocher devant une foule estimée à quelque 200 personnes que son parti, que des journalistes taxent d'extrême droite, est le seul qui a affirmé jusqu'à maintenant que le mouvement syndical doit fleurir au maximum pour constituer un remport au régime totalitaire et marxiste".

Par ailleurs, le Dr Jutras a voulu définir une fois pour toutes la pensée du RN en matière d'éducation et plus spécialement au sujet du rapport Parent.

"Ce dernier, a-t-il dit, plutôt que s'appeler le rapport Parent devrait être connu sous le qualificatif de rapport contre les parents". Il a ajouté que le plus grand malheur présentement s'est d'avoir confié le problème de l'éducation dans les mains d'experts qui n'ont jamais eu d'enfants et qui par conséquent, malgré tout leur bon vouloir, manquent énormément de sens pratique.

Le RN et la confessionnalité

Par ailleurs, il s'en est pris violemment à la dernière tranche du raport qui traite de la confessionnalité. Il a dit que le RN ne veut pas avoir d'ambivalence culturelle ou religieuse au niveau scolaire. "Voyez-vous cela éduquer un enfant une année en anglais, puis, une autre en français, le tout laissé au bon vouloir de n'importe qui. C'est la même chose pour la religion. Cela n'a vraiment pas de sens commun."

Usant de toute la sincérité qu'on lui connait, le Dr Jutras a dit qu cela prend un parti composé d'humbles et de pauvres pour venir proclamer sur la tribune publique que s'il n'y a pas au plus tôt un virage dans le Québec en ce qui concerne l'éducation des jeunes, notre liberté académique sera en grand danger.

Il s'en est pris tout spécialement à la poignée d'intellectuels qui dirigent actuellement le ministère de l'éducation sans "aucun humanisme" et qui sont à l'origine de ces "immences écoles polyvalentes sans âmes".

Le prêt sans intérêt

Abordant un autre sujet, le conférencier a déclaré que le RN, s'il accède au pouvoir le 5 juin prochain, pratiquera la politique du prêt sans intérêt pour financer les travaux à caractère public.

"Pour ceux que la chose scandalise, a-t-il souligné, le gouvernement central a prêté tout dernièrement à la Jamaïque la somme de 6 millions de dollars sans intérêt pour des travaux d'aqueduc dans sa capitale. Le tout ne sera remboursable que dans 60 ans seulement. On viendra me dire que cela ne peut exister par la suite a renchérit le chef conjoint du RN.

La famille

S'appuyant sur des statistiques du service social de l'Université de Montréal, le Dr Jutras a décalré que 65% des couples mariés du Québec désirent actuellement avoir 5 enfants et plus. Cependant les chiffres nous démontrent que seulement 20 à 25% des familles sont composées de 5 enfants et plus.

Pourquoi ? s'est-il demandé parce que le revenu anuel est trop bas et parce que le régime d'allocations familiales est inadéquat. Voilà des problèmes auxquels s'attaqueront les membres du RN, a-t-il conclu.

Selon lui, au rythme où vont les choses en ce moment, on verra bientôt une épitaphe de la nation candienne-française sur laquelle sera inscrits les mots suivants : "Ci-git une nation qui a tout essayé, mais qui n'a jamais rien décidé."

Ce sont les citoyens qui élisent les députés, non les journalistes

— Laurent Legault

Apparemment dépité par l'attitude des journaux de la Province à l'égard de son parti, le chef conjoint du Regroupement national, M. Laurent Legault, a déclaré hier soir, devant des partisans réunis à Québec pour l'assemblée de clôture dans la région, que plusieurs candidats du RN défaits par les journalistes seront élus par la population le 5 juin prochain.

Il a prédit par ailleurs que les Québécois auront dimanche soir un gouvernement minoritaire. "Nous seront la balance du pouvoir. Vous allez voir que le lendemain, les rouges et les bleus vont nous trouver fins, mais il n'y aura pas de compromis avec nous", a-t-il dit.

Les vieux partis

Regardez ce qu'on fait les vieux partis depuis qu'ils existent, a lancé M. Legault en citant l'exemple de la propriété privée.

"En 1966, 20% seulement des pères de famille sont propriétaires, et encore, ils sont copropriétaires avec les compagnies de finance, alors qu'il y a 50 ans, 90% étaient propriétaires. Qui a dépouillé la Province de cette sorte, sinon les deux vieux partis".

D'autres part, M. Legaut dit ne pas comprendre comment il se fait que M. Lesage a le cuôt d'annoncer sans sourciller à la population que le Québec est actuellement en déficit de $50 millions par mois.

"Le gouvernement est le gérant de votre entreprise, a-t-il dit, les actionnaires dans cette compagnie, c'est chacun de nous. Avez-vous déjà vu une compagnie annoncer des déficits de jour en jour ? C'est le cas du gouvernement que nous avons présentement."

Les chasseurs de sorcières

Faisant allusion au terme de "chasseurs de sorcières" qu'on a prêté aux partisans du RN depuis le début de la campagne électorale, le conférencier a souligné que des chasseurs de sorcières comme le premier ministre Bennett en Colombie-Britannique, il en faudrait au Québec. On sait que Bennett est le premier créditiste à prendre le pouvoir dans une province canadienne.

Il a jouté que M. Lesage, dans sa politique de grandeur, pensait gagner les élections en donnant que quelques poignées de main par-ci et par-là. Aujourd'hui, il s'aperçoit que la lutte est loin d'être facile.

"L'empire romain a croûlé parce que ses dirigeants pensaient trop à leur personne et n'entendait pas les cris de misère de la masse. C'est la même chose au Québec. M. Lesage a beau pleuré aujourd'hui, il est trop tard."

En terminant, M. Legault a répété que voter pour le régime libéral, c'est voter pour un régime déficitaire. Il a dit par ailleurs, qu'il faudrait avoir la mémoire courte pour voter pour l'Union nationale. Seul un vote pour le RN est un vote pour l'avenir.

Télégramme de Réal Caouette

M. Réal Caouette a fait parvenir un télégramme aux dirigeants du Ralliement National, télégramme dont on a communiqué la teneur au cours de la réunion d'hier soir.

Voici le texte intégral du message adressé par le chef du Ralliement des Créditistes :

"Mon silence élections ne doit pas surprendre personne. Stop. Question monétaire relève Ottawa et mon mandat chef Ralliement créditiste est bien précis. Stop. Solution problème présent comprises en entier dans crédit social. Stop. Suit de coeur avec tous les créditistes du Québec. Stop. L'argent pour les hommes et non plus les hommes pour l'argent. Stop. Bonne chance."

Réal Caouette.

Ecluse sur la St-Charles

Tous les problèmes seront réglés

Par Roger BRUNEAU

Le candidat libéral dans le comté de Limoilou, M. Isidore Deschênes a obtenu hier soir du premier ministre Jean Lesage, l'assurance qu'un gouvernement libéral réélu le cinq juin, règlera rapidement tous les problèmes qui peuvent encore subsister relativement à la construction d'une écluse dans la rivière St-Charles, à la hauteur du pont Samson.

M. Deschênes, prenait la parole lors d'une assemblée politique au cours de laquelle le principal orateur était M. Jean Lesage, chef du Parti libéral. L'assemblée avait lieu dans la salle du Patro Roc-Amadour, dans le comté de Limoilou; c'est pour cette raison que M. Isidore Deschênes avait été choisi pour présenter le premier ministre.

Le candidat libéral de Limoilou a déclaré qu'il avait des projets à soumettre au premier ministre, après le cinq juin, pour faire de la Ville de Québec, la ville la plus belle de la province, digne de son titre de capitale provinciale. En tête des problèmes qu'il se propose de solutionner avec la collaboration d'un gouvernement libéral, M. Deschênes mentionne le problème de la rivière St-Charles qui constitue une situation indigne de la capitale provinciale.

A ce sujet, le premier ministre a rappelé que le fédéral a décidé de bâtir une écluse à la hauteur du pont Samson; mais pour réaliser ce projet, il reste à solutionner certains problèmes, comme la disposition des eaux-vannes de Ville Vanier.

Et M. Lesage d'ajouter que le gouvernement provincial, en collaboration avec le futur député de Limoilou, réglera ces questions qui concernent la rivière St-Charles.

Un pont-tunnel entre Lauzon et Villeneuve est impossible

Le maire de Lévis, le docteur Clément-Marie Thivierge, a dit hier soir qu'un pont-tunnel entre Villeneuve et Lauzon serait excessivement coûteux et impossible. En outre, selon lui, le deuxième pont de Québec ne règlera pas le problème de la circulation entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent.

Le docteur Thivierge, qui prenait la parole lors de l'assemblée politique de M. Jean-Marie Morin, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Lévis, a soutenu qu'un pont-tunnel entre la ville de Lévis et celle de Québec serait rentable et se marierait bien avec la nature.

Le maire a dit qu'il avait rencontré un ingénieur américain, M. John Clarkson, qui était intéressé au projet d'une voie de communication entre Lévis et Québec. Cet ingénieur proposait le financement de l'entreprise par des capitaux américains.

Lors de cette rencontre, le docteur Thivierge était accompagné de Québécois.

Ralliement des libéraux

La dernière grande assemblée que tiendra le parti libéral du Québec avant le scrutin général du 5 juin courant aura lieu à Montréal au centre sportif Paul-Sauvé, angle Beaubien et Pie-IX aujourd'hui le 3 juin à 8 heures du soir.

MM. Jean Lesage, Eric Kierans et René Levesque seront les principaux orateurs invités à ce ralliement. Tous les candidats libéraux de la région de Montréal ont été invités à assister à cette assemblée.

Liste électorale officielle

La revision étant terminée la liste électorale se trouve maintenant complétée et officielle.

Ne pourraient donc voter tant dans les districts ruraux que dans les cités et villes que ceux dont les noms apparaissert sur cette liste.

Une seule exception existe pour celui qui a déposé une demande de revision qu'il sait avoir été acceptée dans le poll. Il devra se rendre au bureau du président ou du secrétaire d'élection pour obtenir une attestation selon la formule 49, attestation qui lui sera donnée et lui permettra de voter si effectivement son nom apparaît sur la liste du président d'élection du comté.

Les bureaux de votation le jour de l'élection

Le scrutin dans chaque section du vote doit avoir lieu dans une pièce ou un local d'un accès facile ayant une porte extérieure pour l'entrée des électeurs et si cela est possible une autre porte pour leur sortie après qu'ils ont voté.

Les portes et les fenêtres de la pièce où le scrutin a lieu doivent être fermées de façon que personne ne puisse du dehors voir ce qui se passe dans cette pièce ni entendre ce qui s'y dit.

Dans toutes pièces ou le scrutin a lieu il doit être aménagé un ou deux isoloirs disposés de manière que chaque votant puisse se soustraire aux regards et marquer son bulletin de vote sans intervention ni interruption de la part de qui que ce soit. Il ne doit pas y avoir de miroir, de porte, de fenêtres, de grilles ou d'ouverture quelconque dans un isoloir. Pour permettre au voteur d'y marquer son bulletin il doit être placé dans chaque isoloir un pupitre ou une table à surface dure et unie et sur ce pupitre ou cette table un bon crayon de mine de plomb noire le quel doit être tenu convenablement aiguisé durant tout le temps du scrutin. Seront valides que les bulletins marqués de ce crayon.

HEURES DU SCRUTIN

Les bureaux de votation doivent demeurer ouverts de dix heures du matin à huit heures du soir le même jour soit dimanche le 5 juin.

Qui peut être présent dans le bureau de votation

Pendant le temps que le bureau doit rester ouvert sont seules admises à se tenir dans la pièce où se donnent les votes en plus du scrutateur et du greffier les personnes suivantes : le président général des élections, son suppléant ou son adjoint, le président d'élection, son secrétaire, les candidats régulièrement mis en nomination et qui ne se sont pas désistés et un représentant de chacun d'eux.

Tout représentant, pour avoir le droit d'agir comme tel, doit être détenteur d'une procuration signée par le candidat qui lui a donné mandat de le représenter.

Aux personnes intéressées à travailler à l'Expo 67

Les techniciens et travailleurs spécialisés qui sont intéressés à travailler sur les terrains de l'Expo 67 pendant la période d'aménagement ou après l'ouverture peuvent s'adresser aux bureaux régionaux du Service de placement du Québec. Le Service dispose de 40 bureaux répartis dans toute la province.

De leur bureau situé sur les terrains de l'Expo, les fonctionnaires du ministère du Travail du Québec acheminent vers les bureaux régionaux les offres d'emploi qui leur parviennent des employeurs sur les lieux.

M. Gaston Cadieux, chef du bureau de placement à l'Expo a signalé que pendant l'Exposition même il y aura quelque 25,000 emplois disponibles. Environ 2,000 emplois iront à des étudiants.

Le Service de placement du Québec a ouvert un bureau à l'Expo même afin d'être mieux en mesure de faire connaitre les emplois qui sont disponibles. Les techniciens et travailleurs spécialisés intéressés peuvent communiquer avec les bureaux régionaux du gouvernement du Québec.

L'enfance exceptionnelle

C'est demain, samedi le 4 juin, que s'ouvrira à la faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Sherbrooke l'assemblée générale annuelle du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle.

L'assemblée administrative se tiendra l'avant-midi et on pourra entendre la lecture des divers rapports du président et des comités d'études. Dans l'après-midi, une étude sur les "institutions" sera présentée.

Au cours de cette réunion, le Frère Normand Houle, de l'Association provinciale des institutions pour enfants, et le Frère Gabriel Blanchard, du ministère de la Famille et du Bien-Etre social, donneront un exposé suivi d'un panel.

Rupture des négociations déplorée

MONTREAL (P.C.) — Air-Canada déplore sincèrement la rupture des négociations avec l'Association des employés des ventes, qui représente 1,500 agents-passagers travaillant aux bureaux de ventes et de réservations téléphoniques d'Air Canada aux aéroports et dans les villes du Canada.

Cette rupture fait suite à l'échec des discussions et la décision de l'Association de prendre un vote de grève.

Air-Canada se sent tenue, dans l'intérêt même du pays, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer aux passagers et aux expéditeurs la continuation de ce service. La société fera de son mieux pour apporter à sa clientèle l'attention et le service auxquels elle a droit.

La commission de conciliation avait recommandé à l'unanimité une augmentation de salaires de 15 p.c. échelonnée sur 30 mois plus un paiement rétroactif de $150 en espèces et d'autres avantages. Les deux parties étaient tombées d'accord mais l'entente ne fut pas ratifiée par la majorité des membres de l'association qui se sont prononcés par voie de scrutin.

Air Canada a accepté les recommandations de la Commission de conciliation agréées par les deux parties. En dépit de la décision de l'association de prendre un vote de grève, la Société tient à souligner qu'elle est prête en tout temps à reprendre les pourparlers avec les représentants de l'Association des employés.

Lévesque accusé de détruire le syndicalisme de cadre à l'Hydro

MONTREAL PC — M. Jean-Guy Rodrigue, président du Syndicat professionnel des ingénieurs de l'Hydro-Québec, a accusé jeudi M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-être, de vouloir détruire le syndicalisme de cadre à l'Hydro.

M. Rodrigue répondait à des remarques faites vendredi dernier par le ministre dans le comté de Deux-Montagnes.

M. Lévesque avait affirmé que la prolongation de la grève, qui a débuté le 13 avril, était injustifiable parce que les raisons apportées pour faire durer cet arrêt de travail sont contraires à un accord signé entre les deux parties, le 14 juin 1965.

C'est en fait l'interprétation de cette entente qui est à l'origine de la mésentente actuelle entre l'Hydro et 320 de ses ingénieurs. Les deux parties ne sont pas d'accord sur le nombre d'ingénieurs qui doivent faire partie du syndicat, selon leurs positions.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Rodrigue a dit:

"Quand René Lévesque, pour sauver la peau de quelques hauts dirigeants de l'Hydro-Québec et peut-être de son parti politique, donne un coup pour tuer le syndicalisme de cadre à l'Hydro-Québec, je crois qu'on est en droit de se poser des questions sur l'évolution de sa pensée.

M. Rodrigue a par ailleurs confirmé qu'une rencontre, mardi, des deux parties en désaccord et de M. Gaston Binette, ministre des Ressources naturelles, n'avait donné aucun résultat saatisfaisant.

Les ingénieurs en grève sont ammiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

Congrès annuel

MONTREAL (P.C.) — La Fédération des Jeunes Chambres de Commerce du Canada français tiendra son trentième congrès annuel à Montréal du 1er au 3 juillet prochain, a fait savoir mercredi l'organisme dans un communiqué de presse.

"En effet, il y a trente ans cette année qu'un groupe de jeunes gens du Québec se réunissaient à Saint-Jean pour fédérer les huit Jeunes Chambres existant à l'époque. Le nombre de jeunes qui ont acquis un complément de formation à l'intérieur d'un des meilleurs mouvements québecois dépasse les cent mille".

Offres de la Dominion Textile rejetées

DRUMMONDVILLE. — L'assemblée générale des employés de l'usine de Drummondville a rejeté à l'unanimité, mercredi soir, les offres faites par la Dominion Textile.

L'assemblée générale a même décidé de revenir aux demandes initiales comportant un contrat d'une durée de deux ans.

L'assemblée générale a également décidé d'appuyer le front commun comportant, en plus de Drumgmondville, Magog, Montmorency et Sherbrooke, les Syndicats de Domil à Sherbrooke, les Tissus Richelieu à St-Jean, Penman's St-Hyacinthe et Coaticook, Ste-Anne Montréal et le Syndicat des Employés de Bureau de Montmorency, tant et aussi longtemps que ces syndicats n'auront pas obtenu une convention collective acceptable.

Les travailleurs de l'usine de Magog ont tenu leur assemblée générale hier matin. Ceux de Sherbrooke et de Montmorency cet après-midi et ce soir.

Les travailleurs des usines de la Dominion Textile à Magog ont décidé à l'unanimité, de rejeter les offres patronales. Les grévistes ont exprimé bruyamment leur fermeté quant à leurs demandes et ont demandé que le front commun soit formé le plus tôt possible.

A la suite des votes de Drummondville et de Magog les 1,400 employés des deux usines Dominion Textile de Sherbrooke viennent de rejeter à l'unanimité les offres patronales.

● **Mme Jean Lesage et sa mère assistaient à la grande assemblée du parti libéral qui se tenait hier soir au Patro Roc-Amadour de Québec. (Photo l'Action, Marcel Laforce)**

CARRIERES et PROFESSIONS

AGENTS DE FINANCE

Jusqu'à $8,775

Québec et Montréal

Deux postes d'agents de finance bilingues (français et anglais) sont vacants aux bureaux des Services de la marine du ministère fédéral des Transports, à Québec et à Montréal.

On invite à s'inscrire les diplômés d'université expérimentés dans une discipline pertinente et les membres expérimentés d'associations reconnues de comptables professionnels.

Présentez IMMEDIATEMENT votre demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de programme 66-600-3 (poste de Québec) et 66-600-4 (poste de Montréal).

LA CITE DE QUEBEC

OFFRE D'EMPLOI

aux résidentes de la cité de Québec exclusivement

STENO-SECRETAIRE

AU BUREAU DU NOTAIRE DE LA CITE

QUALIFICATIONS : Au moins deux années d'expérience acquise dans une étude de notaire à titre de sténo-dactylo. Très bonne connaissance du français.

TRAITEMENT ANNUEL : $3,466 - $4,145

L'emploi est permanent. Congé annuel, fonds de pension, assurances collectives, congés de maladie et autres avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 17 juin 1966. On peut obtenir une formule d'inscription en s'adressant au :

SERVICE DU PERSONNEL,
HOTEL DE VILLE, QUEBEC,
TEL. : 522-7041, postes 50 ou 145.

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Alminex	1000	20	20	20
All Rox	1000	20	20	20
Alminex	1350	435	430	430
A Led	19700	24	23	23½
Anchor	500	11½	11½	11½
Asamera	60	395	395	395
Banff	1720	16	15¼	15½
Calvert	41200	37	36	36
C S Pete	1550	262	252	252
C Ex Gas	670	320	315	320
CGridoil	300	425	420	420
C Homestead	1025	225	212	212
Cdn Sup O	1610	19	18¾	19
Cent Del	2110	11¼	11	11¼
Charter O	450	380	380	380
C West P	3000	144	144	144
Dev Pal	700	206	205	205
Dome Pete	50	15	15	15
Dynamic	1100	400	395	395
Fargo	395	350	345	345
French Pet	645	420	415	415
Gr Plains	455	11¾	11½	12½
Gt C Oilsds	330	11½	11½	11½
Int Helium	5232	255	250	251
Midco n	500	62	58	62
Mill C	1050	209	198	198
N Davies	4000	17½	17	17
N America n	3000	34	31	34
N COils	1400	345	340	340
NUmac	7800	157	151	155
Numac wt	900	37	37	37
Okalta	1000	18	18	18
Permo	2000	26	26	26
Petrol	4700	62	61	62
Place G	1000	245	243	245
Prairie	18000	450	445	450
Prov G	11500	238	228	256
Ranger	1400	210	210	210
Ranger Rt	7750	3	3	3
Scurry Rn	1050	28	27¾	28
Spooner	65250	86	82	85
Stanwell	166	27	27	27
Triad Oil	3090	215	214	214
Tricentrol	120	420	420	420
Union Oil	410	28¾	28¾	28¾
U Canso	1181	267	260	260
vandoo	3000	7½	6½	7½
W Decalta	2950	320	315	315

Total des ventes. 2,727,000.

MINES				
Acad Uran	5050	5	5	5
Accra	6500	17½	17½	17½
Acme Gas	8500	38	37	38
Advocate	100	38	37	37
Agnico	7400	150	149	150
Akaitcho	1000	63	63	63
All Pitch	6500	17	16	17
Am Larder	1000	23	23	23
Ang Am	91900	86	57	73
Ang Rouyn	2600	215	210	211
Ang U Dev	5060	70	68	68
Ansil	17500	12	12	12
Area	20200	122	112	120
Armore	2800	21	21	21
A Arcadia	4500	31	28	28
Argosy	1000	28½	28½	28½
Atl C Cop	2500	144	141	144
Aunor	230	340	340	340
Banken o	2300	120	115	120
Bankfield	6600	18½	16¼	16½
Barnat	150	69	61	61
Baska	2400	16	16	16
B Duq	6000	22	22	22
Belcher	1500	50	49	49
Belleterre	5500	50	49	49
Belleterre	5820	30½	28	29½
Bethim	900	635	625	630
Big Nama	100	40	40	40
Black Bay	5000	12	12	12
B L Hawk	4200	107	105	105
Broul Reef	3000	19	18	18
Brunswwick	1715	14½	14¼	14¼
Bounty Ex	32	25	21	21
Bunker H	6500	31½	31	31
C Mines	18125	42	40	41½
Camflo	4800	335	330	335
Camp Chib	100	895	895	895
Camp R L	45	23	23	23
C Tung	1100	169	169	169
C Dyno	930	170	164	164
C Keeley	31750	13	11½	12
C Lencourt	9800	25	24	24
Candor	11500	12½	12	12½
Can Fer	200	85	85	858
Cantri M	19100	28	26	26
Capt	29000	22	21	22
Cariboo	300	45	45	45
Casslar	2050	15¾	15½	15¾
Cent Pat	1450	210	205	20 5
Chester	5500	23	22½	22½
[illegible] M	[illegible]	[illegible]	[illegible]	89
Chimo	6900	122	120	120
[illegible] Will	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coin Lake	2926	40	39	39
Comb Met	2500	22½	22½	22½
Coningas	2000	66	65	65
Conigo	112	20	20	20
C Snaw	17300	49	45	45
C Bellek	3000	9½	9	9
C Callinan	1500	13	13	13
C Hall	17250	135	131	133
C Marben	1200	330	330	330
C Mogul	600	335	330	335
C Morrison	7500	215	210	210
Con Negus	6500	14	13½	13½
C Nich	16000	20	18	19½
C Rambler	600	245	240	240
C Red P	25057	16	14	16
Cop Corp	4800	103	100	100
Conwest	3600	840	825	825
Cop Fields	2450	135	130	135
Cop Ma n	1250	13½	13½	13½
Coulée	6500	45	44½	45
Courva n	1000	18	18	18
Cowich	7900	85	82	85
Craigmont	1700	13⅝	13	13
Cestland	1000	27	27	27
Crowp	25000	16	15	15
Daerg	17000	19½	18½	18½
D'Aragon	1500	16	16	16
Deer Horn	5000	32	32	32
D'Elda	13233	59	56	56
Delhi Pac	2000	18	17	18
Deniso n	3542	49¼	48¼	49
Dickensn	2500	455	420	455
Discovery	1030	190	189	190
Dome	205	48½	48½	48½
Donalda	3000	13½	12½	12½
Dunraine	1500	56	55	55
Duva n	3000	13	12	12
East Mal	600	167	165	165
East Sull	2125	770	755	755
E Mar	1176	440	425	440
Francoeur	19000	14½	13½	14½
Frobex	7421	112	105	110
Genex	4300	42	40	40
Giant Yk	804	13½	13¼	13½
Glacier	7000	9½	9	9
Glenn Exp	8400	16½	15½	16½
Goldray	2500	64	63	64
Goldrim	24650	14	14	14
Gortdrm	300	280	275	275
Gradiere M	1500	52	51	51
Granisle	3925	505	495	495
Granduc	100	365	365	365
Grandroy	2000	24	24	24
Green Pnt	10900	36	34	34½
Gulf L	2000	9	9	9
Gunnar	906	195	190	195
Hallnor	500	242	240	240
Hastings	2420	218	215	215
Headway	15500	34	31½	33
Heath	3000	6½	6½	6½
High Bl	100	755	755	755
Hollinger	1675	23⅝	23	23
Huds Bay	225	78½	78¼	78½
Hydra Ex	120	16	15	16
Int Bibis T	1100	80	80	80
I Kenville	4500	17	17	17
Irish Cop	5700	30½	29½	30
Iron Bay	700	245	245	245
Iso	1600	154	150	150
jaye	335700	78	69	71
jelex	8100	52	51	51
jonsmith	2500	19	19	19
joutel	1400	103	100	103
jowsey	377	80	68	68
Kam Kotia	1700	410	400	405
Kerr Add	10696	12	10¾	11½
Kelley Dad	2000	62	61	61
K Anacon	9753	300	293	300
Kip Cper	19050	47	43	47
Kirk Min	4500	10½	10½	10½
Kopan	2000	13	13	13
Lab Min	10	27⅝	27⅝	27¾
L Dufault	1575	11½	11⅜	11⅝
L Head	21600	42	40½	41
Lake Lyn	86	21	21	21
L Shore	400	305	300	305
La Lua	185	22½	22½	22½
Langis	16500	45	43	44
Leitch	800	515	515	515
Liberian	100	14	14	14
L L Lac	300	195	195	195
Lorado	200	120	120	120
Louviet	65125	57	52	57
Macassa	200	225	225	225
Macdon	600	36	36	36
Madsen	2050	167	164	167
Man Bar	500	20½	20½	20½
Marchant	1300	195	195	195
Martin	1000	48½	48½	48½
Matatch	2500	8	9	9
Mattgmi	1503	14¼	14	14¼
Maybrun	500	16	16	16
Mc Intyre	15	87	87	87
Mc Adam	3100	88	8	88
Mc Ken	2000	9½	9	9
Mc Wat	4000	44	43½	44
Mentor	4000	59	58	58
Merrill	5600	110	105	107
Metal Mi n	643	159	156	156
Midrim	8600	46	43	44
Nealon	1500	10	10	10
New Ath	1000	23½	23½	23½
New Bid	3000	5½	5	5
New Cal	2800	57	56	56
New Conex	1400	825	815	825
N Conex w	11500	390	365	375
N Goldvue	400	4½	4½	4½
N Harri	5250	13	11½	11½
N Hos	14150	320	310	310
New Jason	166	5	5	5
N Kelore	1300	10	10	10
Newlu	10200	18	17	17
N My...	101200	30	27	28
Newnor	36500	15½	13½	14½
N Que Ragl	300	550	550	550
NSen	67900	45	39	42
N Taku	10425	56	50	56
Nick Rim	5800	15½	14½	15
Nisto	18000	23½	23	23½
Norbeau	4900	140	133	140
Norgold	2500	15	14	14
Norlartic	1702	7½	7½	7½
Norlex	16000	20	19	19½
Normetal	206	445	440	440
Norpax	11300	20	19	19
N Bord	14750	13½	11	13
N Coldstrm	15500	77	77	77
N Rank	4500	38	37	38
N Rock	700	31½	31½	31½
Northcal	4500	40	37½	40
North Exp	1400	100	95	95
North Ca n	400	160	160	160
Northgat	7050	660	630	655
Nudui	650	17½	17½	17½
Obaska	15200	14	12½	14
Opemiska	1100	985	975	985
Orchan	100	370	370	370
Orlako	5000	42	41	42
Pamour	190	185	185	185
Paramaq	4500	11½	11	11½
Patino	650	10⅜	10¼	10⅜
Pax Int	49700	39	35	36
Pce Exp	12000	27	25	27
Peerless	6500	11½	11½	11½
Pick Crow	525	21	21	21
Pine Point	6088	66½	62¾	65¼
Placer	616	25⅝	24⅝	25⅝
Pore Pay	3000	13	13	13
Preston	2570	14½	14¼	14¼
Probe M	12142	37½	35	36
Purdex	11500	13	12	12
Pyrm	16340	13½	12⅝	13¼
Que Chib	500	17	17	17
Que Lith	1225	300	295	295
Que Ma n	15000	29	27	28
Q Mattgmi	7000	15	15	15
Quemont	50	11	11	11
Quonto	4500	8	7½	8
Radiore	2900	74	71	71
Rayrock	4700	160	152	155
Reeves	200	225	225	225
Rio Algom	1700	24½	24⅜	24⅜
Rockwin	29000	84	78	83
Roman	3885	10½	10	10⅝
Rowan Cn	3000	9	9	9
Ryanor	6000	21½	20½	21
Salem	100	21	21	21
San Ant	19000	18	16½	18
Sarimco	1000	20	20	20
Satellite	8000	22	22	22
Sherritt	955	550	545	545
Shrimp	20	495	495	495
Sil Eureka	1560	160	150	150
Sherritts	600	310	295	295
Silvmaq	3600	38	37½	38
Sil Miller	4000	18	17½	18
Sil Stand	2500	120	115	120
Silcoe	13400	310	305	305
Starratt	1000	4½	4½	4½
Steep R	1603	605	600	600
Sud Cont	6000	26	25	25
Sullivan	1100	575	555	555
Sunburst	200	10½	10½	10½
Teck Corp	150	555	555	555
Territory	180	11	10	11
Texmont	4900	89	86	86
Texore	500	35	35	35
Tex Sol	900	30	30	30
Thom L.	1000	50	50	50
Tombill	300	114	112	114
Torbrit	2000	86	85	85
Tormont	2600	15	14	15
Tribag	6400	130	125	126
Trin C	15000	12	11	12
U Asbestos	1200	325	315	325
U Buffad	37500	69	64	64
U C L Mine	2000	16½	16	16
Un Keno	3203	500	495	495
U Mac F	10500	24½	23	24½
Utd Pore	2750	14	14	14
Upp Can	8800	174	168	173
Urban Q	1333	20	20	20
vespar	1000	26	26	26
Wasamac	3000	127	125	125
West Mine	700	510	500	510
Wilco	5800	37½	36½	37½
White Str	64000	43	36	36
Willroy	1000	160	160	160
Windfall	8000	34	33	33
Win Eld	6000	26	23	23
Wr Harg	100	150	150	150
Yale Lead	4000	22	22	22
Yk Bear	1800	218	218	218
Yukon C	6900	138	135	138
zenmac	4050	33½	33	33
zulap a	3500	23	22½	22½

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Clairtone	175	11	11	11
Coron Cr w	200	25	25	25
Agnico	3300	178	165	170
Aunor	500	375	375	375
Bethim	300	670	650	670
Chieftn	600	640	635	640
Cochwill	1800	495	495	485
Cowichan	200	100	100	100
Discovery	300	200	200	20
Deerhorn	30	200	200	200
Kerr Add	100	11¾	11¼	11¼
Leitch	200	565	565	565
Langis S	1600	51	51	51
L L Lac	200	210	210	210
Multi M	1000	275	275	275
Madsen	300	200	200	200
Macassa	300	250	250	250
Mattgmi	200	15⅝	15⅜	15⅜
Normetal	1000	480	480	480
Opemiska	200	10½	10	10
Pine Point	100	64¾	64¾	64¾
Place	200	285	280	280
Pamour	100	198	198	198
Siscoe	2600	365	350	365
Spooner	1100	100	90	90
Upp Can	800	200	196	197
Urban Que	2000	21½	21½	21½
Wesburne	1000	125	125	125
Yk Bear	200	250	240	250

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	vente	shaut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
C G O	50510	13¾	13¾	13¾	— ¼
Comine	10604	41¼	40¾	41	+ ⅝
Superit	10100	19¾	19¾	19¾	+ ¼
W Coast	8571	28	27⅝	27⅞	+ ⅛
Nor Cnt	5905	27¾	27¼	27⅝	
PETROLES					
Spoonr	65250	86	82	85	
A Led	19700	24	23	23½	— ½
Prairie	16000	450	445	450	
Mill C	14050	209	198	198	— 7
Provo G	11500	238	228	236	+11
MINES					
jaye E	335700	78	69	71	-
N Myl	101200	30	27	28	— 2
A A M	91900	86	57	73	+13
N Sen	67900	45	39	42	— 1
Louvct	65125	57	52	57	+ 3

Montréal

Abitibi	1725	11¼	11	11½
Alca n	1840	40½	40	40⅝
Algoma	800	28¾	28¾	28¾
Alliance	1400	160	160	160
Alcan 1 pr	265	20½	20¼	20½
Alcan 2 pr	350	43	43	43
Ang 265 pr	25	47½	47½	47½
Asbestos	903	21½	21½	21½
Bank Mont	470	60½	60	60
Bank N S	50	70½	70½	70½
Banq C N	165	63	63	63
Bnq Depargn	250	14½	14½	14½
Banq P C	295	45	44¾	45
Bath P wt	100	10½	10½	10½
Bell Phone	1292	53⅝	53¼	53¼
Bow M pr	250	50	50	50
Brazil	100	10½	10½	10½
B A Oil	1500	32¾	32⅝	32¾
B C Forest	1100	18½	18½	18½
Brinco	4880	5⅝	5⅝	5⅝
Bruck B	100	10¼	10¼	10¼
C A E	340	9¼	9¼	9¼
Cal Pow	100	9¼	9¼	9¼
Cal Pow	100	25⅝	25⅝	25⅝
Can Cem	25	42¾	42¾	42¾
C D Sug	200	22	22	22
Can Iron	1050	23	23	23
Can Malt	100	19⅝	19⅝	19⅝
C S L	82	33	33	33
C Brew	2845	6¾	6¾	6¾
C Im Bk C	75	65⅝	65⅜	65¾
C I L	675	19	19	19
C I Pow	300	26½	26¼	26¼
C P R	3295	60¼	60	60¼
C P R pr	200	9⅝	9⅝	9⅝
Cdn P Fina	329	11⅞	11⅞	11⅞
Cent Del	400	11¼	11	11
Chemcell	1025	12⅝	12⅝	12⅝
Cominco	4851	41	40⅜	41
Con Paper	195	38⅝	38½	38⅝
C Glass	100	11¾	11¾	11¾
Couvrette A	250	5½	5½	5½
Min Ore	6500	12	10½	12
Mt Wright	2000	37½	36	36
Multi M	2550	260	257	257
Nat Expl	4000	13	12½	13
Crain R L	75	29½	29½	29½
Denison	103	49	49	49
Dist Seag	1620	33½	33	33
D Bridge	200	21	21	21
Dofasco	1160	24¼	24	24
D Glass	300	14½	14½	14½
Dom Text	35	35½	35½	35½
Domtar	1925	17⅝	17½	17⅝
Donohue	200	7⅝	7¾	7¾
Du Pont	500	40⅞	40¼	40⅝
Enam A pr	795	6¼	6¼	6¼
Falcon	100	91½	91½	91½
Fam Play	350	26½	26½	26½
Fraser	100	27½	27½	27½
Black Hawk	700	105	105	105
Black Riv	4000	20	19½	19½
Bruce Pre	1000	11	11	11
Bruneau	6500	21	20	20
Camflo	500	325	325	325
C Magnesite	500	62	62	62
Carbec	29500	23½	23	23
Cartier Q	5000	10	10	10
Cessland	3500	500	460	500
Chemaloy	2500	109	102	105
Chipman	5000	22½	21½	22
Coastal M	4000	23½	23½	23½
Cominga	500	12	12	12
C Canora	500	23	23	23
CMogador	1000	20½	20½	20½
C New Pac	3500	34	27	30
C Persh	5279	12	12	12
C Que Smlt	2900	69	66	69
Copstrm	15000	9	9	9
Cr Bridge	3200	30	28	30
Delta Min	1000	13	13	13
Devils El	94500	51	49	49
Dolsan	4500	41	40	40
Dome	4000	48½	48½	48½
D Explorer	5550	17½	16	17
Dynam Pet	1850	400	385	400
E venture	500	2	24	24
Emp Min	46000	29	27	28
Equity Ex	11500	66	63	66
Fab	2000	18	17½	17½
Fano	1000	6½	6½	6½
Ft Reliance	3000	44	42	42
Fox Lake	6500	18	17½	18
Fundy	500	5	5	5
Fr Pete	100	415	415	415
G B Can Inv	365	12	12	12
G L Paper	1015	27	27	27
Hawk Sid	125	475	475	475
Home A	100	18	18	18
Hud Bay	100	78½	78½	78½
H B C	14550	16	16	16
Husky Oil	250	12½	12	12½
Imp Oil	363	52¾	52¾	52¾
Imp Tob	1200	14¾	14¾	14¾
Ind Accep	4185	20⅜	20½	20½
Inglis	200	9	9	9
Int Nickel	975	97⅝	97½	97½
Int Util 132 p	100	31½	31½	31½
Inter P L	25	78	78	78
Labatt	400	17¾	17¼	17¼
Laur Fin	200	8	8	8
Loblaw B	3000	10½	10½	10½
Loeb M	155	13⅝	13¾	13⅝
Maritim T r	27688	56	53	54
Mac Kinn	800	22¼	22	22
Mac Millan	3415	25⅝	25½	25½
Maritim Tel	545	20¼	20¼	20¼
Mass Fer	1140	36	35⅝	35⅝
Mtc 6 pc pr	500	8⅝	8⅝	8⅝
Mitch R A	200	12	12	12
Molson A	5660	34½	34	34
Molson B	130	34½	34	½34½
Moore Corp	250	83	83	83
Morse R A	200	19	18½	19
Mussens	100	9¼	9¼	9¼
Noranda	635	52¼	51¾	52
Phoenix	1800	495	465	470
P Potash	3500	15	14	14
Que Ascot	4499	8	8	8
Que Ind M	1500	16	14½	14½
Rexspar	11000	4½	4½	4½
R A Pete B	3900	180	170	175
Rusty Lk	3000	20	20	20
St L Colum	100	216	216	216
St Luc E	1044799	43	36	39
Sapawe	15400	37	34	36
Silv Reg	8050	31	29½	29½
Silv Sum	17600	28	26½	27
Silver T	1500	29	27	27
S Dufault	5000	11	11	11
Stairs Expl	1500	29	29	29
Std Gold	1500	40	40	40
Sturgeon	2500	60	59	60
Surluga	500	665	65	65
Ranger Rts	1000	3	3	3
Taché	1000	12½	12½	12½
Tallisman	1000	35	35	35
Tib Expl	1000	5	5	5
Transter	3500	30	28	29
Upton Cop	1000	48	48	48
Westairs M	5000	21	20	21
West Tin	65700	64	58	63
West Hill	10100	51	48	50
Wiscon	50650	68	64	66

Total des ventes: Industries, 166,500; Mines et Pétroles: 2,190,900.

Canadienne

INDUSTRIES				
Blue Bon	900	345	335	335
C Secur A	1000	260	255	260
Comodore	700	135	135	135
Delta Elec	900	200	180	180
Denault	1000	8	8	8
D Oilcloth	810	23	22½	22¾
Frigistors	200	45	45	45
Grissol	200	200	200	200
Inspiration	660	195	190	190
Kodiak P	3606	250	235	245
Melchers	200	20	20	20
Peel Elder	3000	19½	19½	19½
Pembroke E	475	26½	26½	26½
Seaway H	100	425	425	425
Spartan	1300	49	48	48
Sujerpak	100	500	500	500
van D Hout	200	235	230	230
Wabasso	1152	13	13	13
MINES et PETROLES				
Agasatz	9555	38½	34	35½
Apax	2000	15½	15	15½
Aiscope	2300	175	171	171
Aisof	6000	9	8	8
Anthonian	2000	15	15	15
Augustus	832	56	56	56
Band Ore	1500	18	16½	18
Bateman	10500	6	6	6
Black Hawk	700	105	105	105
Futurity	93800	94	85	86
Phoenix	1800	495	465	470
Black Riv	4000	20	19½	19½
Garney	8000	85	84	85
P Potash	3500	15	14	14
Bruce Pre	1000	11	11	11
Glen Lake	5700	135	130	135
Que Ascot	4499	8	8	8
Bruneau	6500	21	20	20
Gr W Ms	8450	175	173	175
Que Ind M	1500	16	14½	14½
Camflo	500	325	325	325
Int Norvalie	3500	27½	27	27
Que Lith	300	300	300	300
C Magnesite	500	62	62	62
Int Dredge	10500	14	12	14
Rancheria	28300	46	40	46
Carbec	29500	23½	23	23
Israel	2000	15	15	15
Rexspar	11000	4½	4½	4½
Cartier Q	5000	10	10	10
James Bay	46000	35	34	35
R A Pete B	3900	180	170	175
Cessland	3500	500	460	500
Jubilée	6450	212	205	209
Rusty Lk	3000	20	20	20
Chemaloy	2500	109	102	105
K Desmond	500	61	61	61
St L Colum	100	216	216	216
Chipman	5000	22½	21½	22
Keltic	2000	19	19	19
St Luc E	1044799	43	36	39
Coastal M	4000	23½	23½	23½
Kiena	500	55	55	55
Sapawe	15400	37	34	36
Cominga	500	12	12	12
Kontiki	2500	10	10	10
Silv Reg	8050	31	29½	29½
C Canora	500	23	23	23
Lingside	2500	5	5	5
Silv Sum	17600	28	26½	27
CMogador	1000	20½	20½	20½
Louanna	2000	18½	18½	18½
Silver T	1500	29	27	27
C New Pac	3500	34	27	30
Massval	4000	8½	7	8
S Dufault	5000	11	11	11
C Persh	5279	12	12	12
Mid Chib	2000	20	20	20
Stairs Expl	1500	29	29	29
C Que Smlt	2900	69	66	69

• PAVILLON CHRETIEN — Quatre représentants des Eglises du Canada ont quitté Montréal le 31 mai pour Londres, où ils ont présenté le Pavillon Chrétien aux autorités religieuses britanniques et aux membres de la presse, de la radio et de la télévision de Grande-Bretagne. Ce sont, de gauche à droite : le Révérend Père Irénée Beaubien, le Révérend E. M. Jenkins, président du conseil d'administration du Pavillon Chrétien, le Révérend H. Elmer Bartsch et le Révérend William Bothwell. Par autorisation spéciale de l'hon. Lionel Chevrier, haut-commissaire du Canada à Londres, cette présentation, qui a eu lieu le 2 juin, s'est déroulée à McDonald House. C'est la première fois qu'un projet de participation canadienne à l'Expo est présenté en Europe. Les sept Eglises qui se sont unies pour ériger le Pavillon Chrétien sont les Eglises catholique romaine, unie, anglicane, presbytérienne, luthérienne, baptiste et grecque-orthodoxe.

Manifestons notre fierté d'être Canadiens français à la St-Jean

Tous les Canadiens français, toutes les maisons d'affaires du Québec et toutes nos institutions devraient se faire un devoir de souligner, par des décorations appropriées, leur fierté d'être solidaires de la nation canadienne française, au cours de la semaine de fierté nationale qui marquera, du 18 au 24 juin prochain, les fêtes traditionnelles de la Saint-Jean-Baptiste. C'est ce que vient de déclarer M. Paul-Emile Lefebvre, président du comité des célébrations nationales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en annonçant les grandes lignes du programmes de ces fêtes.

Il faudrait, a dit M. Lefebvre, qu'un étranger qui vienne chez nous à ce moment sente, rien qu'en passant dans les rues de nos villes et de nos villages, qu'il y vit une nation fière de sa culture et de ses origines. Partout au cours de cette semaine, le fleurdelysé devrait flotter bien haut aux mâts dét nos édifices publics, de nos écoles, de toutes nos institutions.

Chaque Canadien français devrait arborer, à la porte de sa maison, de petits drapeaux fleurdelysés. Tous devraient s'efforcer de vivre davantage en français, d'encourager tous ceux qui contribuent au progrès de la nation dans tous les domaines.

Le long du parcours du défilé, en particulier, de rappeler M. Lefebvre, toutes les maisons devraient être pavoisées et décorées. Le défilé aura lieu cette année, à partir de l'angle de la 8e avenue et de la Canardière jusqu'au cimetière St-Charles en passant par la Canardière, la 3e Avenue, la 4e Rue, la rue Dorchester, le boulevard Charest et la rue St-Vallier. Le démembrement se fera à l'ouest de l'église N.-D. de Pitié.

Vingt chars participeront au défilé ainsi que de nombreux corps de cadets et majorettes. Ils se mettront en branle à 2 heures 45 dans l'après-midi du 24 juin. La fête se terminera par un feu d'artifice, si le temps le permet.

La veille, le 23, les cérémonies officielles débuteront par la messe de la vigile de la St-Jean, à 8 heures, à la Basilique. Il n'y aura pas de messe le matin du 24. Tous les Canadiens français sont invités à participer à cette messe pour remercier Dieu des faveurs qu'Il a accordées à notre peuple et Le prier de lui continuer sa bienveillancet.

Le feu traditionnel de la Saint-Jean aura lieu sur les Plaines, en face du Musée du Québec. Il sera précédé de chants et d'un spectacle. C'est à 9 heures 30 que la flamme sera portée au bûcher.

Congrès annuel de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada en juillet

La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français tiendra son trentième congrès annuel les 1er, 2 et 3 juillet.

En effet, il y a trente ans cette année qu'un groupe de jeunes gens du Québec se réunissaient à Saint-Jean pour fédérer les huit Jeunes Chambres existant à l'époque. Il va sans dire que le nombre de jeunes qui ont acquis un complément de formation à l'intérieur d'un des meilleurs mouvements québecois dépasse les cent mille; nous retrouvons des anciens membres dans toutes les sphères de l'activité du pays.

Ce trentième congrès se déroulera sur le thème de l'Economique. Durant tout le mandat écoulé les Jeunes Chambres locales se sont imposées un travail d'étude sur le regroupement municipal, la planification, l'étude des système économiques et la solidarité.

De plus, nous assisterons aux élections du prochain conseil exécutif. M. Yvon Saucier, président depuis mars dernier, ne demandera pas à renouveler son mandat même si les règlements le lui permettent. Messieurs Gérard Viau, de Hull, et Rosaire Bertrand, de Québec, brigueront les suffrages.

Le congrès débutera le 1er juillet, à Montréal, à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal.

La semaine du Canada français s'ouvrira le samedi soir, 18 juin, par une grande soirée de l'amitié, au motel des Laurentides. A cette occasion, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec rendra hommage à une entreprise française qui a apporté une contribution substantielle au progrès économique du pays. Le public est invité à cette soirée. On pourra obtenir ses cartes d'admission des dirigeants des divers conseils locaux de la Société ou à son siège social.

Conférence catholique mondiale ayant pour cadre une fameuse demeure anglaise du 18e siècle

Par Maryvonne BUTCHER

Un événement d'une importance considérable dans la vie de la communauté catholique anglaise doit avoir lieu à Londres au mois de juillet. Il s'agit de la conférence des organisations catholiques internationales qui se tiendra à l'école normale St. Mary (Strawberry Hill) à Twickenham, ville des environs de Londres, sur les bords de la Tamise.

Cette école — St. Mary's College — a pour cadre la célèbre demeure nommée Strawberry Hill, que Horace Walpole, l'homme de lettres du XVIIIème siècle, se fit construire dans le style gothique, et les curiosités architecturales qu'elle présente ainsi que la beauté de son vaste parc, seront sûrement une source d'agrément et d'intérêt supplémentaire pour les membres de la conférence.

Du 13 au 19 juillet, les délégués de la plupart des 31 membres de l'organisation confédérée et des quatre membres associés, logeront dans les trois nouvelles maisons du collège; les délégués fasculins occuperont l'une de ces maisons, les délégués féminins la deuxième et les ecclésiastiques la troisième. Les prêtres pourront célébrer la messe pour eux-mêmes et pour les délégués dans la chapelle, d'un intérêt architectural exceptionnel, qui a été construite récemment. Parmi les autres agrandissements particulièrement intéressants du collège, il faut citer une salle de réunion et un réfectoire.

Pour les délégués qui pourraient avoir soif à la suite de longs débats, l'établissement fait installer un bar moderne très bien approvisionné.

C'est une circonstance heureuse que la conférence se tienne dans un local d'un seul tenant, car cette manifestation coïncide avec la rencontre pour le championnat mondial de football, événement qui aatire toujours de nombreuses foules à Londres. On a déjà pris des mesures pour organiser un service de transport dont le point de départ sera **Cathedral Hall** à Westminster, où on pourra laisser les bagages et d'où des autocars partiront à des intervalles déterminés.

Ici, également, il y aura des hôtesses polyglottees, prêtes à donner des conseils et des renseignements aux visiteurs d'outre-mer et à ceux qui ne connaissent pas bien la capitale anglaise.

La conférence fera un nouvel examen du rôle des organisations catholiques internationales à la lumière du second Concile du Vatican. La période post-conciliaire est susceptible de poser un grand nombre de problèmes nouveaux au monde laïc, étant donné que l'un des principaux décrets du Concile traite du rôle que les laïcs doivent jouer dans la vie de l'Eglise.

La conférence se propose d'examiner également l'activité future de ses organisations-membres des diverses agences de l'ONU. Plusieurs de ces organisations-membres travaillent bien entendu en collaboration et font partie d'organisations telles que l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance), l'UNESCO, l'OMS et l'ESOSOC (Conseil Economique et Social des Nations Unies), de sorte qu'il y aura de nombreux sujets à débattre dans cette section de la conférence.

Une série de groupes de travail étudieront la question de la solidarité des chrétiens dans le monde, particulièrement en ce qui concerne les pays en voie de développement. Ils examineront entre autres les programmes de bourses et d'apprentissage.

La diffusion de l'information et de la documentation, la distribution de l'aide matérielle et la collaboration avec les programmes catholiques officiels — comme par exemple, les différentes Commissions pontificales pour les pays en voie de développement, seront également étudiées par cette section de la conférence.

Finalement, on consacrera beaucoup de temps à discuter de la campagne de l'UNESCO contre l'analphabétisme; on étudiera notamment le rôle que les organisations catholiques pourraient jouer dans le cadre de cette campagne. On pense que lorsqu'on parviendra à la troisième section de l'ordre du jour — "Other Statutory Questions (Autres questions) on constatera que les autres aspects plus pratiques de la conférence auront absorbé presque la totalité du temps, nettement trop court pour un programme aussi ambitieux.

L'inauguration solennelle de la conférence aura lieu le matin du 14 juillet, fête de saint Bonaventure, l'un des grands docteurs de l'Eglise. Le cardinal Heenan qui présidera à une messe concélébrée et à la séance inaugurale qui suivra il accueillera les délégués au nom de la hiérarchie d'Angleterre et du Pays de Galles.

Puis le docteur Kevin McDonnel, de l'Université de Londres, accueillera les délégués au nom du Conseil national de l'apostolat des laïcs, qui est l'organisation anglaise sous l'égide de laquelle se tient la manifestation

On espère que le docteur Marga Klompe, ancien ministre des Affaires sociales des Pays-Bas, répondra au nom des visiteurs.

Les dettes: un nouveau mode de vie

Jamais l'usage du crédit n'a été aussi répandu. A-t-il atteint le seuil critique, comme l'estiment certains observateurs? Des signes troublants paraissent l'indiquer. Au cours des dix dernières années, le nombre des faillites individuelles a triplé. Le crédit est-il un présage de difficultés ou un pari sur l'avenir? Un article de Sélection du Reader's Digest de juin fait le point sur cette question. Lisez-le sans tarder!

Voeu : que soit reportée à septembre la conférence des premiers ministres

OTTAWA (PC) — Certains membres du Commonwealth souhaitent que soit reportée à septembre la conférence des premiers ministres qui doit avoir lieu en juillet sur la question de la Rhodésie, a déclaré mercredi aux Communes, le premier ministre, M. Lester B. Pearson.

Il a cependant précisé qu'aucune proposition n'a encore été faite à ce sujet.

Lors de la dernière conférence à Lagos, au Nigeria, plus tôt cette année, il avait été décidé d'une autre conférence pour juillet si les sanctions économiques imposées contre le régime rebelle de M. Ian Smith n'avait pas rapporté de fruits.

M. Pearson a dit qu'en ce qui le concerne, malgré une préférence marquée de certains membres pour une conférence automnale, la réunion est toujours prévue pour juillet à Londres.

Il répondait à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker.

Congrès annuel

Ottawa (PC) — La Société historique de l'aviation canadienne tiendra son troisième congrès annuel samedi et dimanche à l'aéroport de Uplands, dans la région d'Ottawa.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie
Propriété Yves Germain

Vente d'un chalet situé sur les lots 566-47 et 566-48, à l'Ancienne-Lorette, comté de Québec.
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.
L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 7 juillet 1966.
Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.), le 14 juin 1966.

Propriété Francis Angers

Démolition d'un chalet situé sur le lot P-230, à Notre-Dame de Lorette, comté de Québec.
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances représentant 10 p. cent du montant de la soumission.
Le soumissionnaire devra s'engager à démolir cette bâtisse avant le 7 juillet 1966.
Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.) le 14 juin 1966.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser :
Bureau de la Voirie
Route Ste-Claire
Charlesbourg-Ouest
QUEBEC.

Projet 9250-66

Construction d'un viaduc en béton armé à l'intersection de la nouvelle route no 3 et de la Montée Montarville, ainsi que le terrassement, le gravelage et le revêtement en béton bitumineux d'une section de la nouvelle route no 3, dans la ville de Boucherville, comté de Champlain. Longueur de 0.9 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $62,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 29 juin 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger J. LaBrèque.

Ministère des Finances
Assurance à périls spécifiques
Appel d'offres - Ass: No 4

RISQUE : Bois de pulpe — Rivière aux Outardes.
MONTANT : $375,000.00 (maximum)
Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans le comté de Saguenay et dans la région métropolitaine de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste) à l'ordre du ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission : $100.
Clôture des soumissions : 10 a. m. (h.a.e.) le mardi, 21 juin 1966.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, Bureau 17-C, Hôtel du Parlement, Québec.

Le Contrôleur des des assurances
Charles Faure

Ministère des Travaux Publics
Projet No 5-66

Construction d'un pont en béton armé et en béton précontraint (12 travées de 100', 2 travées de 50' et une travée de 30'), sur la riv. St-Jean, canton Rocamadour, comté de Duplessis. Site : Rte No 15.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est) au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, LE 11 JUILLET 1966.
Garanties : Cautionnement de soumission au montant de $100,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No 230-66

à : QUEBEC
Travaux de réfection électrique, à l'Institut St-Jean Bosco, Québec.
Un versement de $100.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des documents, lorsque retournés en bonne condition avant le 30 juin 1966) est requis pour obtenir plans et devis à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec.
Clôture des soumissions : à 3.00 hres P.M. (heure avancée de l'Est) à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec : LUNDI, LE 20 JUIN 1966.
Garanties : avec la soumission, un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, pour 10% du montant de la soumission.
accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No 4-66

Construction d'une digue de protection en pierre et sable à Moisie, comté de Duplessis.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés à l'Est des comtés d'Abitibi, Laviolette, Champlain, Nicolet, Arthabaska, Wolfe et Compton.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est) au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, LE 4 JUILLET 1966.
Garanties : Cautionnement de soumission au montant de $17,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre
HERVE-A. GAUVIN.

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
Génie Rural Hydraulique agricole
Projet no 1948-2A-30-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau SAVAGE et branches, dans la municipalité de la paroisse Saint-Bernard-de-Lacolle, comté de St-Jean.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 18 (Richelieu), soit les districts électoraux de St-Jean, Napierville-Laprairie et Iberville.

Projet no 1352-2A-31-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau ANCTIL et branches, dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alléghanys), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Pour chaque projet, les documents nécessaires sont obtenus du chef de la division de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, bureau 413, Hôtel du Gouvernement, Québec.
Un versement de $10 sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission.
Garanties : chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions : 2 h. 30 de l'après-midi (h. a. e., bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec, LE JEUDI 16 JUIN 1966.

Roméo LALANDE,
sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation.

Service Général des Achats

Projet No 1014
Appareils et fournitures de laboratoire
Ministère de la Voirie
Québec
Clôture des soumissions ;: 11.00 a.m., 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1015
1—Fantôme radiologique
Ministère de l'Education
Montréal, P.Q.
Clôture des soumissions ;: 11.00 a.m., 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1016
Pupitres et chaises en chêne
Ministère des Travaux Publics
Québec
Clôture des soumissions ;: 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1017
Fraiseuse à fraisage multiple
Ministère de l'Education
Ecole de Métiers, Section Est
Montréal
Clôture des soumissions ;: 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1018
Classeurs en acier
Ministère des Travaux Publics
Québec
Clôture des soumissions ;: 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1019
16 Meuleuses à outils 10"
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1020
3 Perceuses radiales
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1021
4 Rectifieuses hydrauliques de surface
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1022
3 Rectifieuses cylindriques
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1023
1 Rectifieuse manuelle de surface
Ministère de l'Education
Institut de Technologie
Sept-Iles
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1024
2 Rectifieuses Universelles
Ministère de l'Education
Instituts de technologie
Différents endroits
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1025
6 Tours d'ajustage 12"
Ministère de l'Education
Ecole de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1026
5 Fraiseuses universelles
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1027
5 Etaux limeurs 14" - 16"
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1028
4 Etaux limeurs 18" - 20"
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1029
2 Affuteuses universelles pour outils et fraises
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1030
1 Machine à aleser horizontale
Ministère de l'Education
Institut de technologie
Tracy
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1031
Tours d'ajustage 16" - 17" - 18"
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1032
35 Tours d'ajustage 13"
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1033
1 Fraiseuse verticale
Ministère de l'Education
Ecole de Métiers Section Ouest
Québec
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1034
2 Fraiseuses verticales tête coulisseau
Ministère de l'Education
Ecoles de Métiers
Différents endroits
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1035
1 Tour revolver et accessoires
Ministère de l'Education
Ecole de Métiers
Hauterive
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 16 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1036
Manuels scolaires
Ministère de l'Education
Montréal
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 28 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1037
Boeuf et autres viandes
Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche
Québec
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1038
Lames de scie à métaux et limes
Ministère de l'Education
Montréal
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1039
Forets helicoidaux (différentes dimensions)
Ministère de l'Education
Montréal
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1040
Mobilier en chêne fini noyer
Ministère des Travaux Publics
Montréal
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1041
Etain en barre et en broche
Ministère de l'Education
Montréal
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1042
1 - Camion tracteur P.B.C. 60,000 lbs
Ministère Agriculture et Colonisation
Québec
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. 15 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1043
Equipement de garage
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
St-Hyacinthe
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 17 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

Emplois dans la Fonction publique

Agents de bien-être

Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.
$4,300. à $5,100.
Postes : Abitibi, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine, Sherbrooke.
Onzième année d'études; expérience en rapport avec la fonction. Limite d'âge : 25 à 55 ans au 1er septembre 1966.
Concours numéro : 66 - 1149.

Moniteurs

Centre Berthelet (Montréal), Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.
$4,300. à $5,100.
Onzième année d'études; expérience auprès des mouvements de jeunes. Limite d'âge : 25 à 55 ans au 1er septembre 1966.
Concours numéro : 66 - 1150.

Examinateurs

Ministère des Transports et Communications.
$4,000. à $4,800.
Faire subir les examens pour l'obtention d'un permis de conducteur ou de chauffeur.
Postes : Québec, Lévis, Drummondville, Montréal.
Onzième année d'études; détenir un permis de chauffeur; connaissances générales du code de la route; âge minimum 23 ans au 1er septembre 1966.
Concours numéro : 66 - 1151.

Inspecteurs sanitaires

Ministère de la Santé.
$4,000. à $4,800.
Postes dans plusieurs comtés.
Onzième année d'études et quelques années d'expérience pertinente ou diplôme en technologie agricole. Limite d'âge : 25 à 40 ans au 1er septembre 1966. Les candidats choisis doivent accepter de suivre des cours en hygiène publique défrayés par le ministère.
Concours numéro : 66 - 1152.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser aux bureaux de la Commission de la Fonction Publique, 710, Place d'Youville, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. — S'inscrire avant le 20 juin 1966 au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission EN AYANT SOIN D'Y ANNEXER UNE ATTESTATION OFFICIELE D'ETUDES. Bien mentionner le numéro de concours.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec :

QUEBEC CITE

Gagnon, Françoise Roy — 393, rue St-Jean, Québec —	Salle à manger Bar
Abel, Philias — 179, Ave Renaud, Qué. —	Epicerie
St-Laurent, Viateur — 26, rue St-Joseph Est, Québec —	Bar
Julien, Henri-Paul — 1199, de la Canardière, Québec —	Taverne
Ratté, Emile — 545, rue Kirouac, Québec —	Taverne
Roncalli, Jean — 1622, 1ère Ave, Limoilou, Québec —	Restaurant

COMTE QUEBEC

Robitaille, Eugène — 40, Le Domaine, Cap-Rouge —	Epicerie

COMTE CHARLEVOIX

(Rochette, Marcellin) — Pointe au Pic — Club Neptune Inc.	Club

COMTE MONTMORENCY

Club de Pêche Lévesque — 7400, boul. Ste-Anne, Château-Richer — (Lévesque, Fernand)	Club

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée, à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
Case Postale 2027
Québec 2.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la **Compagnie de** publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy St-Romuald, Silleri, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année, $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insections consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

CHIEN à vendre $150.00 Labrador retriever, femelle, 2 ans, chien de chasse bon pour les enfants, nage et gardien. Pour informations, Tél.: 661-8058.
2-6 (3 fs) 10

Appartements à louer

ST-RODRIGUE, 2 appartements meublés, 3 pièces, 2 pièces plus chambre de bain, sous-sol, très propre, entrée seule, prix raisonnable. S'adresser à: 915, Paradis. Tél.: 683-3523.
60768 31-5 (12 fs) 13

4 PIECES, plus salle de bain, eau chaude, meublé, près centre d'achats de la Canardière. Pour informations, Tél.: 667-2332.
60821 2-6 (12 fs) 13

ST-SAUVEUR, 2 appartements plus salle de bain, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, maison neuve, entrée seule. 203 Marie-Louise.
60864 3-6 (4 fs) 13

Argent à prêter

7% SUCCESSION désire prêter montant considérable par tranches de $10,000.00, 1ère hypothèque, Québec et banlieue seulement. NOTAIRE SAMSON, 970, Avenue Cartier. Tél.: 524-2495.
60390 13-5 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de vous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger (inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
60340 11-5 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville, campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802. — Soir: 523-9620.
60596 26-5 (1 ms) 15

A vendre — Divers

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez: GREGOIRE, Tél.: 529-9648
60771 1-6 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS, usagés, portes doubles et simples, aussi chambre forte. MONARCH SAFE, Tél.: 522-3306.
60641 28-5 (1 ms) 21

5 SYSTEMES chauffage à l'eau chaude complet, avec calorifère en fonte, 150 calorifères, dernier modèle, hauteur 20 à 32 pouces. Soir, 523-9609 ou 235 rue Léonard, Québec.
25-5 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Valier Est. — Tél.: 525-6402.
60272 11-5 (1 ms, 6 fs) 21

CONTINUEZ les termes $22.72 par mois pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeau à sacrifier. Demandez GREGOIRE pour transfer. Tél.: 523-3789 et 529-9648.
60558 23-5 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à: 663-3548.
59938 28-4 (1 ms, 6 fs) 21

ACCESSOIRES, appareils diététiques Enr. 2825, Lambertville, Suite 6, Ste-Foy. Tout pour la cuisinière moderne, batterie de cuisine, acier Nickel 18-8. Extracteur de jus Baumuller. Tél.: 656-9248.
60423 14-5 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois, R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
60277 11-5 (1 ms) 21

REPRISE finance offerte pour balance de compte payable, $10 mois, 8 poêles, 220, 6 réfrigérateurs, 12 sets cuisines, 14 sets de chambre, 11 sets de salon, machines écrire, enregistrer, à coudre, marchandise pleinement garantie, voiture sur la route pour aller vous chercher et reconduire, gratuitement. Tél.: 661-8434.
60595 24-5 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, téléviseurs $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
60273 11-5 (1 ms) 21

TENTE française DeLuxe "Baita" à vendre. Prix $250.00. S'adresser à Tél.: 661-4601.
16- (3 fs) 21

HORLOGE Grand-Père à vendre. Nouveau modèle, mouvement importé d'Allemagne. S'adresser: L. R. ROUSSEAU, Tél.: 832-3212.
60778 1-6 (8 fs) 21

UN PORTE-BAGAGE pour toit d'auto Vauxhall ou autre de 4 places, en très bon ordre et bonne qualité. S'adresser, Tél.: 522-5997.
1-6 (3 fs) 21

ROBE mariée, 8 - 10 ans - avec manteau faisant la traine, robe dentelle et manteau dentelle et faille. S'adresser, Tél.: 523-1326, après souper seulement.
1-6 (3 fs) 21

ROBE de mariée à vendre en peau de soie ajustée à la taille, avec traine, grandeur de 5 à 7 ans. S'adresser à Tél.: 661-7947.
1-6 (3 fs) 21

LAVEUSE - sécheuse "Westinghouse", très propre, le tout: $150.00. Aussi piano. Pour informations, Tél.: 623-2383.
1-6 (3 fs) 21

A VENDRE, cuisine d'été, assez grande, qui serait idéale pour chalet. Condition facile. Pour informations, Tél.: 646-5484.
1-6 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
60282 11-5 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
MEUBLES NEUFS

BON CHOIX, bon service, bon prix, sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs, spéciaux sur lits superposés, lits pliants, lits continentaux, divan-lit, chesterfield, fauteuils, cuisinières électriques, lessiveuses, réfrigérateurs, radio-stéréo. Facilités de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphonez-nous à 529-3365.
60739 30-5 (6 fs) 21

ENCYCLOPEDIE de la Jeunesse "Grolier" à vendre, à l'état de neuf. Pour informations, Tél.: 837-4615.
2-6 (3 fs) 21

POELE 110, laveuse, set de cuisine en érable, 6 chaises, lit ¾, machine à coudre. Le tout en parfaite condition, prix d'aubaine. Pour informations, Tél.: 523-8195, après 5 heures 30 p.m.
2-6 (3 fs) 21

EQUIPEMENT pour bureau de dentiste, compris appareils "Rayon-X" à vendre. S'adresser à Mme ROGER MORIN, St-Charles, cté de Bellechasse. Tél.: 90.
60853 3-6 (6 fs) 21

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et **McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479
59414 9-4 (l.mer.v. au 6-8) 21

A vendre — Divers

POELE électrique avec fourneau, conviendrait pour chalet. Prix très bas. Pour informations, Tél.: 524-7016, entre 1 et 2 heures p.m.
2-6 (3 fs) 21

A BAS PRIX
MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
60339 10-5 (1 ms) 21

A VENDRE linge enfants parfait ordre, bébé à 8 ans, garçon et fille. Lit d'enfant, parc, pousse-pousse, chaise haute. Aussi matelas et laveuse pour chalet, très propre. Tél.: 837-8904 après 4 heures.
2-6 (3 fs) 21

ROULOTTE 24 pieds, valeur $500.00 à vendre ou échanger; également machine à crème glacée molle, congélateur, poêle à patates frites. Après 8 heures le soir, s'adresser Tél.: 661-7040.
2-6 (3 fs) 21

SET DE CUISINE, T.V. 21", commodes, 2 tables rondes, vaisselle, chaise, boudoir, 2 places. Pour informations, Tél.: 872-2218.
2-6 (3 fs) 21

BATEAU "Owen", 16 pieds avec moteur Evenrude, 75 HP, avec trailer. S'adresser à O. BROCHU, 1575 ouest, boul. St-C... Tél.: 681-2606.
60363 13-5 (v.s. au 4-6) 27 A

TENTURES tissée pour chalet, à bon ... tout 2 paires Les tentures ...iées. Pour informations, Tél.: 524-4546.
3-6 (3 fs) 21

PARC d'enfant à vendre $5.00, pour informations, s'adresser à 661-2743.
3-6 (3 fs) 21

MOITIE PRIX, pompe électrique 1/3 force, puits à 25 pieds, reservoir 12 gallons, état neuf. Pour informations. — Tél.: 522-6632.
60875 3-6 (4 fs) 21

A VENDRE, un nécessaire de radiographie & ... au complet. Offre raisonnable acceptée. Pour informations, Tél.: 647-3280.
3-6 (3 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
60357 14-5 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs, Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
60285 14-5 (1 ms) 35A.

Bureaux à louer

MAGNIFIQUE bureau à louer (en tout ou en partie). Local situé au-dessus de la banque Royale, coin St-Vallier, des Oblats, de Mazenod. Pour informations, Tél.: 527-2564.
2-6 (3 fs) 37

Chambres à louer

CHAMBRES à louer, St-Rodrigue, près Centre d'Achats, 451ème Rue Est. Entrée privée, meublées ou non, chauffées, éclairées et eau chaude fournie. S'adresser, Tél.: 623-0727.
1-6 (3 fs) 44

13 x 20. Coin de rues, peint à neuf, bien éclairée, non meublée, près église, pour dames ou demoiselles seules ou couples d'un certain âge. Libre. Tél.: 524-8323.
60851 3-6 (1 fs) 44

GRANDE chambre à louer pour dame âgée ou demoiselle, chauffée, permis de cuisine. S'adresser à Tél.: 523-0413.
60810 3-6 (4 fs) 44

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, été Kamouraska 5 pièces meublées, semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU, Tél.: 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 hres.
60799 2-6 (1 ms) 50 j.n.o.

BEAU grand chalet à louer, meublé, entrée "220", Lac Jaune, 2 milles ½ avant le lac Beauport. Pour visiter, Tél.: 523-0944 ou 849-8246.
60794 2-6 (12 fs) 50

CHALET à louer, mois, semaine, saison, eau courante, électricité, amusements, tranquillité, MEREDE LACHANCE, 589, St-Ferréol. Tél.: 265-2467 ou 265-2612.
60714 27-5 (v.s. au 11-6) 50

LAC SEPT-ILES, St-Raymond, chalet chauffé, toute commodité, plage privée. Libre jusqu'au 25 juin et à partir du 20 août. Tél.: 837-1554.
60859 3-6 (4 fs) 50

A LOUER chalet meublé avec eau courante au Lac St-Augustin. Pour informations, Tél.: 653-1322.
3-6 (3 fs) 50

2 CHALETS à louer, Lac St-Joseph, meublés, près du lac et de la chapelle, no 7 et 9, 2e Avenue, Fossambault sur le lac. Tél.: 663-9127, visible les samedi et dimanche.
60866 3-6 (4 fs) 50

Chalets à vendre

LAC ST-AUGUSTIN nord, meublé, eau chaude, douche, grand terrain. Pour informations, Tél.: 872-2384, 661-3878.
2-6 (3 fs) 51

ST-NICOLAS, côte 55, vue sur le fleuve, boisé, terrain aménagé, solage, chauffé. Pour informations, Tél.: 656-9731 entre 5 et 7 heures.
60807 2-6 (12 fs) 51

LAC ST-JOSEPH, 5 pièces meublées, Pour informations, Tél.: 527-8224 ou 525-4684.
60843 2-6 (6 fs) 51

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant d'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.

Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés. 837-9239 — 837-8989
Tél.: Bureau: 837-7124
60453 18-5 (j.v.s. au 15-7) 55

Clavigraphes

E. LACOUILINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec, — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
60636 28-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
60144 9-5 (3 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
60457 18-5 (1 ms) 60

Commerce à vendre

PROPRIETE à vendre, direct propriétaire comprenant commerce, 2 logements, un libre à l'acheteur. S'adresser à 89 St-Joseph, Bienville. Tél.: 837-2149.
60693 27-5 (1 ms) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause : santé. Aucune offre raisonnable refusée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-3506.
60719 28-5 (6 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
60288 16-5 (1 ms) 66

Commerce à vendre

COMMERCE florissant, marchand général, épicerie-boucherie à chaine connue, non loin de Québec, grand terrain de stationnement, résidence pour acheteur; à sacrifier pour cause: santé, bonne condition pour acheteur sérieux, écrire pour rendez-vous à: CASIER 1983, L'ACTION, Québec.
60515 20-5 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél. : 681-6358.
59941 30-4 (1 ms 6 fs) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs, — 871, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. jour.: 524-3312 — Rés. : 527-3375.
60588 25-5 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél. : 663-3548.
59938 28-4 (1 ms, 6 fs) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
60108 4-5 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE", Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.
23-5 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
60459 18-5 (1 ms) 81 j.n.o.

"HOMMES-JEUNES-GENS"

APPRENEZ débossage Automobile avec soudure, peinture, dans même Cours représentant ECOLE RICHARD, 451, 3ième Avenue, Québec. Tél.: 523-7979.
60774 1-6 (20 fs) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversion anglaise, Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
60107 4-5 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
60279 11-5 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN 836, rue d'Aiguillon. Québec 4. — Tél.: 523-3754.
60797 2-6 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux ,sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
60468 23-5 (1 ms) 81

Enseignement

PROFESSEUR d'anglais donnerait cours d'anglais, 24 heures de cours basés sur 6 semaines. Prix $50.00. Le professeur se rendrait à domicile et certificat remis après le cours. Pour informations, Tél.: 681-1424.
60979 2-6 (20 fs) 83 B

Femmes, filles demandées

FEMMES ET FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
60462 20-5 (1 ms) 90

MADAME ! Carrière intéressante, carrière lucrative; faites votre salaire vous-même. S'adresser: Tél.: 523-6218.
60662 30-5 (1 ms) 90

BEAUTY COUNSELOR Excellente opportunité de Carrière, expérience non requise, heures convenables. Pour informations, Tél.: 523-6218.
60557 21-5 (1 ms) 90

ASSEMBLEUSES à une aiguille et bordeuses à deux aiguilles d'expérience. Si intéressées à travailler dans St-Pascal Baylon, écrire à CASIER 1968, L'ACTION, Québec.
60463 20-5 (1 ms) 90

MESDAMES
AVEZ-VOUS DEJA PENSE A VENDRE LES PRODUITS AVON ?
Cela ne coûte rien de vous renseigner !
Téléphonez
523-7706
TERRITOIRES LIBRES dans: Québec-Ouest, Charlesbourg, Sts-Martyrs-Canadiens, St-Sacrement, St-Albert-le-Grand, Ste-Odile.
1-6 (3 fs) 90

INFIRMIERES licenciées demandées pour deux mois à l'hôpital St-Raymond, à 35 milles de Québec, St-Raymond, cté de Portneuf. Pour informations, Tél.: GARDE ROBERGE, 337-2266.
60806 2-6 (12 fs) 90

Hommes demandés

BOUCHER d'expérience pour prendre charge du département. Ecrire en mentionnant âge, instruction, expérience et références. HERVE BOUCHARD, Tél.: 837-5884.
3-6 (3 fs) 105

Instruments de musique

ORGUE à tuyaux, 8 jeux, 2 claviers, pédalier 38 notes. Sacrifierais $2,000. Ecrire: LUCIEN CARON, 6927, rue St-Denis, Montréal.
60781 1-6 (1 ms, 6 fs) 115

Logements à louer

QUEBEC OUEST, 3 pièces plus salle de bain, chauffé, fini neuf. Pour informations, Tél.: 527-7617.
60769 31-5 (6 fs) 118

ST-FIDELE, beau 4 pièces moderne, chauffé, stationnement, Pour informations: Tél.: 525-9691.
60861 3-6 (12 fs) 118

LOGEMENT de 4 pièces, chauffé, meublé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-0428.
2-6 (3 fs) 118

GIFFARD, logement 3½ pièces, chauffé, thermostat. 2040 des MARTYRS. Libre immédiatement. Tél.: 663-7678.
60783 1-6 (12 fs) 118

AVENUE MONCTON, 7 pièces chauffées, eau chaude à l'année. Pour adultes, s'adresser à Tél.: 653-9853.
60772 1-6 (6 fs) 118

Logements à louer

LOGEMENTS 3 pièces chauffées plus chambre de bain, solarium, en face de l'église. S'adresser à 3352, Chemin Royal, Giffard.
60777 1-6 (6 fs) 118

QUEBEC Ouest, 4 pièces, "220", près église, école, Libre immédiatement. S'adresser: 189, rue GIGUERE. — Tél.: 527-8395.
60784 1-6 (12 fs) 118

VILLENEUVE, 4 pièces plus salle de bain, partie de cave, "220", très propre, $60.00. Libre 1er juillet ou après. — Tél.: 661-9610.
60785 1-6 (12 fs) 118

BEAUPORT, résidentiel, central, neuf, chauffé, grands 4 et 3 pièces, stationnement, thermostat individuel. S'adresser à Tél.: 661-4043.
60362 12-5 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE
925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
60798 2-6 (1 ms) 118

ST-RODRIGUE, 3 pièces chauffé, salle de bain, plancher de tuile, entrée seule, meublé ou non. Pour informations, Tél.: 623-7249.
2-6 (12 fs) 118

ST-PIE X, 2 pièces meublées, salle de bain, chauffé, ensoleillé, frigidaire, coin de rues, pour couples jeunes filles distinguées, prix raisonnable. Libre immédiatement. Tél.: 663-0364.
60841 2-6 (12 fs) 118

STE-ODILE, 385, des Bouleaux Ouest, 5 pièces, neuf, libre, près école, entrée sécheuse laveuse, stationnement. Pour informations, Tél.: 522-4457.
60840 2-6 (12 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, 4 pièces, neuf, chauffé, 2e étage. Pour informations, Tél.: 623-1788.
60839 2-6 (12 fs) 118

4 PIECES, réservoir eau chaude, toilette, libre 1er juin. Pour informations, Tél.: 529-3942.
60845 2-6 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, chambre vivoir, dinette, salle de bain, meublé quartier résidentiel. Pour informations, Tél.: 626-2575.
60823 2-6 (12 fs) 118

RICHELIEU, près de Ste-Geneviève, 2-3 pièces chauffée, poêle, réfrigérateur, — Pour informations, Tél.: 524-8608.
60803 2-6 (12 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, 3 pièces plus chambre de bain, $65.00 par mois, chauffé. S'adresser: 3496 - 2ième Avenue, Tél.: 623-1045.
2-6 (3 fs) 118

4 PIECES chauffées, plus chambre de bain, entrée "220", dans maison neuve, près Jardin Zoologique. S'adresser: 191 DUBERGER, paroisse Bon Pasteur. — Tél.: 523-0944 ou 849-8246.
60793 2-6 (12 fs) 118

LIMOILOU, 5 pièces plus chambre de bain, très propre, libre pour le 1er juillet, semi-chauffé. S'adresser à: 699, 2e Rue, ou Tél.: 524-6755.
60855 3-6 (6 fs) 118

VILLE LES SAULES, 5 pièces, plus chambre de bain, libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 527-5716.
60863 3-6 (4 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, rang Ste-Anne, 5 pièces plus salle de bain, saison estivale ou à l'année. Pour informations Tél.: 872-7179.
60850 3-6 (12 fs) 118

PRES PARLEMENT, 5 pièces modernes, propres, chauffées, eau chaude année, aucune taxe, concierge, libre immédiatement $85. Pour informations, Tél.: 525-6551.
60876 3-6 (6 fs) 118

Logements demandés

NOUVEAUX MARIES, cherchent un logement pour le 1er août dans Ste-Foy, Sillery ou environ. Pas plus que $80.00 avec 3 ou 4 appartements. S'adresser, Tél.: 837-7028.
2-6 (3 fs) 119

Local à louer

LOCAL à louer ayant servi comme taxigie, beau poste central. S'adresser 710, COTE D'ABRAHAM, Québec. — Tél.: 522-2347.
60189 5-5 (1 ms) 119 A

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises ,capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 523-3370, le jour.
60847 2-6 (12 fs) 119 A

ST-JEAN-BAPTISTE, rue Ste-Claire magasin, chauffé, tout genre de commerce. S'adresser à 685, rue Ste-Claire ou par Tél.: 525-6631.
60860 3-6 (6 fs) 119 A

RUE DU PONT, local pouvant servir pour tous genres de commerces, bureaux, magasins, etc. Pour informations, Tél.: 524-2866.
60858 3-6 (12 fs) 119 A

Machineries

Monte-balle, étendeur d'engrais de ferme, herse à roulette, conditionneur remorque. Pour informations, Tél.: 872-2602
60717 28-5 (7 fs) 120

Maisons à louer

POUR L'ETE, maison de cinq pièces meublées à louer. S'adresser, à Tél.: 653-8453.
2-6 (3 fs) 126

Maisons à vendre

LEVIS, 58 St-Edouard, maison pierre, 48 pi. long, 8 appartements, près église, école. Pour informations, Tél.: 837-9832.
60583 31-5 (6 fs) 177

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
60460 20-5 (1 ms) 127

ST-DAVID, 6 pièces, plus salle de bain, $7,200.00. Pour informations, — Tél. 837-9243.
60667 27-5 (6 fs) 127

LEVIS, 58 St-Edouard, maison pierre, 48 pi. long, 8 appartements près église, école,. Pour informations, Tél.: 837-9832.
60582 30-5 (6 fs) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion, RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
60638 28-5 (1 ms) 127

860, AVENUE HOLLAND, coin de Longueuil, près de l'église du Très St-Sacrement. 2 logements 6 pièces, 2 garages, grand terrain 110 pieds façade. Tél.: 527-2412, du propriétaire.
60731 28-5 (6 fs) 127

DE VOTRE CONSTRUCTEUR, Ste-Foy, rue Lambert-Closse, plain-pied, 3374, Parc Neilson, 6 grandes pièces, fini moderne située près église, école, et Centre d'Achat, ARTHUR BOUCHER, Tél.: 681-1594.
60801 3-6 (v. au 23-6) 127

ST-DAVID, maison à vendre, 6 pièces plus chambre de bain, $7,200.00. S'adresser à Tél.: 837-9243.
60776 1-6 (8 fs) 127

STE-FOY, St-Louis de France, Bungalow, 6 pièces, foyer, grand terrain, $21,500.00. Tél.: 653-2048.
60874 3-6 (12 fs) 127

ST-ANTOINE DE TILLY, maison 2 étages ,cave, grenier, 8 pièces meublées, planchers, bois, passage, cuisine. Foyer pierre naturelle. Solarium terrain ornementé. Tél.: 522-6203 ou 477-2484.
2-6 (3 fs) 127

Hommes, femmes demandés

PROFESSEURS DE DANSE

demandés, hommes et femmes, expérience non requise, 36 heures d'enseignement, $85. plus boni. Prière de vous présenter à

L'ECOLE DE DANSE ROLLAND HALLE
1157 rue St-Jean

Entre 7 hres et 10 hres, tous les soirs, excepté le samedi
60808 2-6 (6 fs) 106

Maison à vendre

LIBRE A L'ACHETEUR

CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, boni fédéral. Acompte 5400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
60804 1-6 (1 ms) 127

MAISON de campagne, à vendre, pouvant servir de résidence d'été, avec bonnes conditions de vente. GERARD ROGER, St-Apollinaire. Tél.: 269-3284.
60842 2-6 (4 fs) 127

DUBERGER, libre immédiatement, maison de six pièces pour $12,000. Comptant $2,000. Pour informations, Tél.: 681-7684.
2-6 (3 fs) 127

A STE-FOY en mai 1967, maison de six pièces à vendre $14,000. comptant: $4,000. Pour informations, Tél.: 681-7684.
2-6 (3 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
60639 28-5 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
60110 4-5 (1 ms) Mdses sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P. Q.
60280 11-5 (1 ms) Mdses Sèches

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
60591 25-5 (1 ms) 137

100,000 de planches, 1 pouce, 1¼ et 1½ pouce, $40.00 du mille pieds. MARCEL PORTIN, ENTREPRENEUR en Démolition, 235, Léonard, Québec. — Tél.: 523-9609.
60133 3-5 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants, QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
60454 18-5 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
60589 25-5 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vend

Sécurité au foyer et avec la machinerie

OTTAWA (P.C.) — Sécurité au foyer et avec la machinerie, tel est le thème de la semaine de sécurité agricole qui aura lieu du 24 au 30 juillet, annonce aujourd'hui la Ligue de sécurité nationale.

Cette campagne vise à réduire le nombre des accidents dans les régions agricoles du Canada. Elle est organisée en commun par le Conseil canadien de sécurité routière et les autorités provinciales.

Chaque jour de cette semaine sera consacré à un aspect distinct de la sécurité : responsabilité morale, sécurité au foyer, produits chimiques à la maison et sur la ferme, routes, machinerie et loisirs.

PALAIS MONTCALM
DIMANCHE, 5 JUIN
8 h. 30 p.m.
"Rêverie"
"Divertissements"
"Danse des Heures"
BALLET
présenté par le Studio
LOUISE MATHIEU
LOCATION :
Adultes : $1.75, $1.50 et $1.25
Enfants : $1.00 (taxes incluses)
Billets en vente les 3, 4 et 5 juin

A Québec aujourd'hui

Convocations

SYNDICATS DU BATIMENT ET DU BOIS — congrès de la Fédération Nationale au 155 est, boul. Charest.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLESBOURG — assemblée annuelle au Manoir St-Castin, à 6 h. 30 p.m.

Arts

MUSEE DU QUEBEC — exposition Antoine Bourdelle; de documents de la Louisianne et d'archéologie grecque et du Proche-Orient.

Réservations : 872-2424

la fenière
DEMAIN — 9 H.
Avant-première de
"Un ôtage"
de Brendan Behan

Gagnant de 5 Oscars
dont le meilleur film et la meilleure production
17e Grande Semaine
RODGERS and HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
production Robert Wise
avec JULIE ANDREWS
Christopher Plummer
TODD-AO COLOR by De Luxe
Matinée du Mercredi - Samedi, 2.15h. $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h. $2.00
Tous les soirs, 8.15h. $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.
CINEMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0593
Centre d'Achat Place Ste-Foy

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
COTES MORALES ET HORAIRES

BIENVILLE. — Espions contre services secrets (AA) à 7.30. Les révoltés de l'Albatros (AR) à 9.05 hres.

CANARDIERE. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.0, Onibaba (P) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CAPITOL — Opération F.B.I. à Cap Canaveral (A) à 12.35, 4.15, 8.00. Une vierge sur canapé (D) à 2.25, 6.05 9.50. Dernier programme complet à 8.00. Fin à 11.45. (2e semaine).

CARTIER. — Les séquestrés d'Altona (AR) à 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. Sujets courts à 2.35, 5.00, 9.10. Fin à 11.10 hres.

CINEAC. — Le diable et les dix commandements (D) à 1.20, 4.25, 7.58. Ce monde infâme (D) à 3.20, 6.53, 9.58. Fin à 11.03 hres.

CLASSIC. — Actualités à 6.15, 8.15. L'idole d'Acapulco (AA) à 6.25, 10.05. Le sorcier du Rio Grande (A) à 8.20 hres.

COMEDIE QUEBECOISE. — Relâche.

EMPIRE. — Le monocle rit jaune (AA) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 5.00. La reine du Colorado (AA) à 1.17, 5.17, 9.00. La strippeuse (AR) à 3.29, 7.29. Fin à 11.06.

LAIRET. — Nouvelles à 1.00, 8.55. Films à venir à 1.07, 5.01, 9.02. Prête-moi ton mari (A) à 1.13, 5.07, 9.08. Lilith (AR) à 3.08, 7.02. Fin à 11.03 hres.

LEVIS. — La révolte des mercénaires (A) à 7.30. Adorable Julia (AR) à 9.10. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30 : Les téméraires (AA).

LIDO. — Hypnose (A) à 7.40. La vierge de Nuremberg (AR) à 9.05 hres.

PARIS. — Strip-Tease (P) à 12.15, 3.30, 6.30, 9.50. Paris-Las Vegas (D) à 1.45, 5.05 et 8.30 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Srip-Tease (P) à 1.30, 4.50, 8.15. Paris-Las Vegas (D) à 12.15, 3.30, 6.30 et 9.50 hres. (2e semaine).

PRINCESSE. — La bataille à Bloody Beach (A) à 1.00, 6.04. Sujets courts à 2.19, 7.23. La blonde et le shérif (A) à 2.33, 7.29. Le journal intime (AA) à 4.15, 9.11. Fin à 11.00 hres.

RIALTO. — Nouvelles et annonces à 1.00, 4.50, 8.40. La vérité (P) à 1.12, 5.02, 8.52. Le dernier pistolet (A) à 3.22, 7.12. Fin à 11.02 hres.

SILLERY. — Deux sur la balançoire (AR) à 7.30. Les trois soldats de l'aventure (A) à 9.40. Fin à 11.20. Samedi, matinée pour les jeunes à 2.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15. Matinée à 2.15. (17e semaine).

STE-FOY — Salle Champlain. — Nouvelles à 1.00, 8.55. Films à venir à 1.07, 5.01, 9.02. Prête-moi ton mari (A) à 1.13, 5.07, 9.08. Lilith (AR) à 3.08, 7.02. Fin à 11.03 hres.

ST-ROMUALD. — X-3, agent spécial (AR) à 7.30. Ah, si papa savait ça (A) à 9.10. Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.30.

VICTORIA — La vérité (P) à 1.20, 5.20, 9.20. Le dernier pistolet (A) à 3.40, 7.40. Continu de 1.20 à 11.30 hres.

STUDIO 9. — Film à 7.30 et 9.45.

Six étudiants des Indes occidentales étudieront au Canada

Montréal — Six étudiants des Indes occidentales et de Ghana, qui étudient l'industrie hôtelière, recevront une formation toute pratique dans les hôtels du Canadian National au cours de l'été.

MM. J.L. Greenidge de Trinidad et TobaGo et C.W.W. Edwards des Barbades sont au Jasper Park Lodge dans les rocheuses canadiennes. Mme Nancy C. Damptey du Ghana et M. R.N.J. Donawa des Barbades sont à l'hôtel MacDonald à Edmonton, tandis que MM. G.B. Young de la Jamaïque et P.S.K. Joseph D'Antigua suivent des cours à l'hôtel Fort Garry à Winnipeg.

Ces cours seront donnés de juin à août et traiteront de toutes les activités d'un hôtel, de l'administration au service du bar en passant par la tenue de maison.

Ces étudiants qui se spécialisent en industrie hôtelière, ont fréquenté des écoles canadiennes et suivi des cours sous les auspices du bureau de l'aide extérieure du gouvernement fédéral envoi ce: Henri Gravel Relations Publiques siège social Canadien National.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL 4
9.30 A.M. — Musique
10.28 — Aujourd'hui à CBVT
10.30 — Récupération de Gemini 9
11.00 — Musique
12.00 P.M. — Dessins animés — Les coulisses de l'xploit
12.15 — Horaire commenté
12.20 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — De tout, de tous
1.00 — Film : Nos ancêtres, les explorateurs.
1.10 — Palmarès
1.25 — Téléjournal
1.30 — T.V. Bingo — Long métrage — "Piédalu fait des miracles" — Adultes, avec réserves — Comédie satirique, avec Ded Rysel, Mary Marquet et Raymond Cordy. Deux clubs nautiques se disputent l'emplacement idéal pour la construction d'une piscine.
2.00 — Féminité
2.30 — La sieste — "Chaque jour a son secret" — Adultes — Film policier, avec Danièle Delorme et Jean Marais. Une jeune femme mène une enquête sur la mort de son mari. Intrigue policière bien menée. Perspectives morales confuses.
2.55 — Opening
3.00 — To Tell The Truth — Long métrage — "Ninotchka" — Adultes — Comédie, avec Greta Garbo et Melvyn Douglas. Trois délégués soviétiques, conquis par les charmes de Paris, refusent de retourner en Russie. Satire amusant pour l'époque. Greta Garbo remarquable.
3.25 — Take Thirty
4.00 — Capitaine Bonhomme — World in Contrast
4.30 — Razzle Dazzle — Bobino
5.00 — Télé-Popeye — Cartoons — CF-RCK
5.30 — L'histoire du Far West — Music Hop — La boite à surprise
5.55 — Où ?
6.00 — Télé-Québec — Spring Edition — Jeunesse oblige — "Folklore"
6.29 — L'air du temps

CANAL 11
6.30 — Téléjournal
6.34 — Nouvelles sportives
6.35 — Hullobaloo
6.44 — Nouvelles
6.45 — Supplément régional
6.50 — Rond-Point
6.58 — Editorial
7.00 — La famille Stone — 12 O'Clock High — Aujourd'hui
7.30 — En première — "Si ma moitié savait ça" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Paul Douglas et Linda Darnell. Chacun de son côté, deux époux se croient doués pour le chant. Quelques bons gags.
8.00 — Get Smart — Du côté de Québec
8.30 — The Tommy Hunter Show — Cinéma international — "Feuilles d'automne" — Adultes, avec réserves — Mélodrame, avec Joan Crawford et Cliff Robertson. Une femme d'âge mûr épouse un jeune homme et se rend compte qu'il est malade mentalement. Remariage après divorce. Scènes passionnées.
9.00 — Friday Night at the Movies : "Pal Joey"
9.30 — Monsieur Banco — Quizz musical
10.00 — Hong Kong
10.15 — Souvenez-vous 'Plouffe"
10.45 — Micheline
11.00 — Nouvelles — Editorial — Météo — CBC-TV News — Téléjournal
11.14 — Nouvelles sportives — Viewpoint
11.19 — Supplément régional et météo
11.20 — Où ? — Late Scores
11.25 — Heure exquise — "Johnny Guitare" — Adultes — Western psychologique, avec Sterling Hayden et Joan Crawford. Grâce à un ancien amoureux, la propriétaire d'un "saloon" réussit à l'emporter sur une adversaire. Climat dramatique réussi. — Psychologie juste.
11.26 — Penthouse 5 : "Parrish"
11.31 — Nouvelles sportives — Cinéma — "Nina" — A déconseiller — Comédie, avec Sophie Desmarets et Jean Poiret. Deux rivaux, le mari et l'amant, tentent en vain de supprimer celle qu'ils aimnt. Thème, situations et épilogue immoraux.
12.53 A.M. — Fin des émissions
1.00 — Fin des émissions
1.46 — Sign Off

DEMAIN

SAMEDI

CANAL 4
10.30 — Musique
11.10 — Horaire commenté
11.15 — Dessins animés
11.30 — En matinée — "Les joyeux pirates" — Adultes et adolescents — Comédie burlesque, avec Bud Abbott et Lou Costello. Deux compères sont engagés contre leur gré dans une course au trésor fertile en émotions. Interprétation vivante.
12.30 P.M. — Music — Musique
12.45 — De tout, de tous
12.58 — Opening
1.00 — Safari — CBC Sports Presents — Championship Series
1.28 — Aujourd'hui à CBVT
1.30 — De Paris à Broadway — Monsieur Pia Pia
2.00 — CBC Sports Presents — Major League Baseball : Los Angeles at New York — Baseball
2.30 — La sieste — "Les orphelins de St-Waast" — Adultes et adolescents — Drame, avec Georges Chamarat et Suzanne Grey. Deux orphelins sont hébergés dans un foyer ouvrier. Attachant.
4.00 — Les petits bonshommes
4.30 — Wrestling — Echos du sport
5.00 — Défi au danger — CBC Sports Presents — The Belmont Stakes — Ulysse et Oscar
5.30 — Théâtre O'Henry — Bugs Bunny Show — Théâtre du Cou-Cou
6.00 — Banque Boni — Teen Club — Charlie Chaplin
6.30 — Court métrage (O.N.F.) — Téléjournal
6.45 — Nouvelles et météo — Langue vivante

CANAL 7
7.00 — Jeunesse d'aujourd'hui — Charlie Brown Baseball — "Jeunesse oblige à gogo" — avec Daniel Giraud. Invités : Dany Aumont, Les Dalcos et Marthe Fleurant.
7.30 — The Untouchables
8.00 — Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand — La poule aux oeufs d'or
8.30 — A la brunante — "Liberté I" — Adultes, avec réserves — Drame social, avec Maurice Ronet et Corinne Marchand. Un ingénieur français construit une route au Sénégal. Oeuvre sympathique, assez bien réalisée. Photographie soignée. Moeurs libres.
Great Movies — "Pocketful of Miracles"
Billet de faveur — "Joyeux anniversaire" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec David Niven et Mitzi Gaynor. Un mari éméché révèle qu'il a eu des relations avec sa femme avant leur mariage. Alerte et souvent drôle. Mariage traité à la légère. Vulgarités.
10.00 — Nouvelles et météo — Les grands noms du Music-Hall — "Monique Leyrac"
10.13 — Nouvelles sportives
10.20 — Les incorruptibles
10.30 — The Juliette Show
11.00 — CBC-TV News — Téléjournal
11.09 — Penthouse 5 : "Sin And Desire"
11.16 — Nouvelles sportives
11.20 — Adagio — "La tour blanche" — Adultes et adolescents — Film d'aventures, avec Glenn Ford et Alida Valli. Diverses personnes tentent d'atteindre la cime d'une montagne réputée inaccessible. Très belles prises de vue.
11.30 — Cinéma — "Voyage en Italie" — Adultes — Etude psychologique, avec Ingrid Bergman et George Sanders. Des malentendus éclatent dans un ménage mal assorti, à l'occasion d'un séjour en Italie. —Partie documentaire intéressante. Ingrid Bergman émouvante.
12.30 A.M. — Sign Off
1.00 — Fin des émissions — Fin des émissions

Décès de Monsieur Lauréat Royer

Monsieur Lauréat Royer, secrétaire-trésorier de Pratte & Côté Ltée, époux de dame Arthurette Fortier, est décédé le 1er juin 1966 à l'âge de 65 ans. Monsieur Royer demeurait au No. 2828, rue Le Noblet, Ste-Foy.

Monsieur Royer laisse dans le deuil son épouse née Arthurette Fortier, son fils et sa fille : M. Guy Royer et Mlle Huguette Royer, ses beaux-parents: M. et Mme Roméo Fortier, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Omer Paquet (Alphéda Royer), Mme Paul-Emile Royer, M. et Mme Maurice Brault (Maria Royer), Mlle Rolande Fortier, M. et Mme Donald Fortier, C. A., M. et Mme Roger Vincent, M. et Mme Claude Fortier, R. I.A. ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Monsieur Royer repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi le 4 juin 1966 en l'église St-Denis et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de M. Léofred Bélanger

M. Léofred Bélanger, contremaître au département de l'Aqueduc de Limoilou, époux de dame Laura Campeau, est décédé le 1er juin 1966 à l'âge de 49 ans. M. Bélanger demeurait au 1931 Jeanne-Mance, Québec.

Outre son épouse M. Bélanger laisse dans le deuil ses fils, ses filles et son gendre : M. Alexandre Bélanger, M. Lionel Bélanger, M. et Mme Raynald Bourget (Nicole Bélanger), André, Armand, Yvan, Hélène, Line Bélanger; ses beaux-parents M. et Mme Joseph Campeau de St-Joseph de Beauce; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Aimé Girard (Simone Bélanger) de Ville Vapier, M. et Mme Georges Bélanger de Cap-Rouge, M. et Mme Paul Côté (Judith Bélanger) de Ville les Saules, M. Fidèle Bélanger de Montréal, M. et Mme Georges Campeau de St-Louis-de-Dorchester, Mme Joseph Tremblay, M. et Mme Fernand Campeau de St-Joseph-de-Beauce, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. Bélanger repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juin 1966 en l'église Ste-Claire d'Assise et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de M. Pantaléon Tremblay

M. Pantaléon Tremblay, employé de Samson & Filion Ltée, époux de feu dame Eugénie Dufour, est décédé le 2 juin 1966, à l'âge de 79 ans et dix mois. Il demeurait à 807, rue du Roi.

Il laisse dans le deuil ses fils et belles-filles : M. et Mme Gérard Tremblay (Fernande Boudreault), de Samson & Filion Ltée, M. et Mme René Tremblay (Bibiane Lambert), de General Diesel Inc.; ses petits-enfants : Johanne et Carole Tremblay; son frère et ses soeurs, son beau-frère et ses belles-soeurs : M. Alfred Tremblay, de Kirkland Lake, Ont., M. et Mme Eva Chaput, Mme Vve Adélard Tremblay, Mme Vve Ubald Tremblay, Mme Vve Alphonse Dufour; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253 est, rue St-Joseph.

Les funérailles auront lieu, lundi le 6 juin 1966, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix.

La direction des funérailles a été confiée à la compagnie Hubert Moisan, de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Service des signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 11.45-2 Fairwinds,Provyon 19.00-3, Yildun 03.00-5, Borgholm 08.00-4.
Québec, 0 — A.H. Ferbert 14.00-2.
Batiscan, 51 — 10.45-2 Georges Hebert.
Trois-Rivières, 68 — Pass. 10.05-2 Black Bay, 12.00-2 Angeliki P., 12.-25-2 Komsomolits Uzbikistana.
Sarel, 100 — Pass. 09.45-2 Angus B. Wolvin, 12.45-2 Cape Breton Miner. Départ 10.50-2 Imperial Lachine.
Montréal, 139 — 10.10-2 Stenrecliffe Mall.

EN DESCENDANT

Montréal, 139 — 10.30-2 Jean L.D., 12.00-2 Fauskanger, 13.30-2 Beertje Buisman.
Cap St-Michel, 125 — 13.35-2 Manchester City.
Sorel, 100 — 10.50-2 Cement Karrier, 12.00-2 Lake Winnipeg, 12.05-2 Custodio de Mello, 13.10-2 Carl Trautwein, 13.20-2 Strom Forest. Arr: 09.38-2 Imperial Lachine. Dep: 11.30-2 Robert McMichael.
Trois-Rivières, 68 — 12.00-2 Woldingham Hill.
Batiscan, 51 — 12.20-2 Hastula.
Les Escoumins, 122 — 09.15-2 Canadoc, 11.35-2 White River.

SERVICES SPÉCIAUX

Fleurs José — Coin Henri-Bourassa Canardière — 523-6901 — 623-2950 — FLEURISTE
59825 25-4 (l. mer. v. au 22-6) S.S.

DIAMANT GARANTIE
PLANS DE CREDIT
Epargnez de 20% à 50% au comptant
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR
DIAMANTAIRE
R02 ST-JOSEPH — QUEBEC
20-5 (v. au 10-6) S.S.

Congrès de l'A.P.I.Q. les 22 et 23 octobre

Lors d'une réunion de la Régionale de Montréal, M. François Lafrenière, directeur provincial des Relations Extérieures de l'A.P.I.Q. (Association Provinciale des Infirmiers du Québec) annonçait hier soir que le congrès de l'Association aurait lieu cette année à Québec, les 22 et 23 octobre au restaurant La Bastogne.

Ce congrès, le premier que tiendra l'A.P.I.Q. depuis sa fondation, qui remonte en 1964, permettra aux infirmiers de toute la province de se rencontrer pour étudier une multitude de problèmes concernant le nursing masculin. Par la même occasion, aura lieu l'élection d'un nouvel exécutif provincial, qui guidera pour un terme d'un an, les destinées de cette jeune mais propère association.

Prenant la parole devant quelques centaines d'infirmiers représentant les nombreux hôpitaux de Montréal et de la banlieue, M. Lafrenière rappela les humbles origines de l'Association ainsi que l'immense travail accompli à date de même que les nombreux travaux en préparation grâce à la collaboration des membres de l'Association.

M. Marc Bouchard, directeur général adjoint des Services Administratifs de l'A.P.I.Q. explique pour sa part les structures de l'Association. Puis, il rappela l'importance du local (Association locale de chaque hôpital) en la comparant à la fonction qu'occupe le coeur dans le corps humain.

Lors d'une période de questions qui compiètèrent la réunion, quelques infirmiers se montèrent inquiets vis-à-vis la rivalité qui pourrait exister entre l'Association et le Syndicat ainsi que vis-à-vis la tengeante dictatoriale que pourrait prendre la direction de l'Association. M. Lafrenière les rassura en disant : "De nombreuses rencontres ont déjà été effectuées avec les autorités syndicales et nous pouvons vous rassurer en précisant que les inquiétudes soulevées lors de la fondation, sont maintenant éliminées par le fait que les clauses parlant de négociations de convention collective ont été biffées de la charte".

Quant à la direction, il se montra très optimiste en ajoutant : "Il n'appartient qu'à vous, messieurs de l'assemblée générale, de continuer à élire des officiers compétents qui dirigeront avec démocratie les destinées de votre Association".

Puis il conclut à : "Il n'y a qu'un seul moyen pour les infirmiers de survivre et de prospérer : "Faire front commun dans votre association légalement constituée".

\$30,000 découverts au Saguenay-Lac-St-Jean

Le gouvernement fera une enquête

OTTAWA. (PC). — Le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, M. James Walker, a promis hier que les autorités de son ministère feraient enquête en temps et lieu sur la découverte dans la région du Lac St-Jean de 300 billets tout neufs de $100.

M. Walker répondait à une question de M. Charles-Arthur Gauthier, créditiste, Roberval, lors d'un débat sur motion portant ajournement.

M. Gauthier a précisé que deux enfants avaient trouvé ces $30,000 dans une rue de Jonquière le 28 mai, mais que bien peu de journaux en avaient parlé.

Il s'est demandé si cette somme avait été soustraite de l'impôt par une société ou un particulier ou encore si elle devait servir à la campagne électorale actuellement en cours dans le Québec.

M. Gauthier a également ajouté que le juge Toussaint McNicoll a prétendu qu'il était fiduciaire de cette somme, mais qu'il a refusé d'en donner le destinataire.

Alcool fatal

Des analyses du sang ont démontré que la moitié des personnes qui sont mortes sur les routes de l'Illinois, au cours des trois premiers mois de l'année, avaient ingurgité des boissons alcooliques.

avis de décès

BELANGER — A Québec, le 1er juin 1966, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Léofred Bélanger, contremaître au département de l'Aqueduc de Limoilou, époux de dame Laura Campeau, demeurant à 1931, Jeanne-Mance.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile.
2-6 (3 fs)

BLAIS. — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 47 ans et 10 mois, est décédée dame Yvette St-Hilaire, épouse de M. Germain Blais, demeurant à St-Edouard, cté de Lotbinière.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Paul-Eugène Faucher, de St-Edouard, à 9 heures 55, pour l'église de St-Edouard, et de là au cimetière paroissial.
2-6 (2 fs)

BONIN. — A Haute-Rive, le 31 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Rodolphe Bonin, employé civil au ministère de la Justice, époux de dame Marie-Jeanne Roberge, demeurant à 845, Marguerite-Bourgeoys
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GAGNON. — A Québec, le 1er juin 1966, est décédée Mlle Célanire Gagnon, demeurant à 14, rue Couillard.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juin, à 9 heures.
Départ de la maison Béthanie, 14 rue Couillard, à 8 heures 45, pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière de la Communauté du Bon-Pasteur.
Le trajet se fera en automobile.
2-6 (2 fs)

GAUVIN. — A Québec, le 2 juin 1966, est décédée Mlle Germaine Gauvin, fille de feu M. F.-P. Gauvin et de feu dame Alma Gingras, demeurant à 1489, de Montmorency.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Sacrement.
3-6 (2fs)

JACQUES. — A l'hôpital St-Joseph, Thetford-Mines, le 2 juin 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé subitement M. Joseph-H. Jacques, époux de dame Rose-Aimée Vachon.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30.
Départ du funérarium Armand Plante, rue Principale à Tring-Jonction, à 10 heures 15, pour la chapelle Ste-Famille et de là au cimetière paroissial.
3-6 (1 fs)

MARTEL. — A Ste-Catherine, cté de Portneuf, le 1er juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Odilon Martel, époux de dame Juliette Lesage.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enr., de Ste-Catherine, à 8 heures 15, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial 2-6 (2 fs)

ROYER. — A Ste-Foy, le 1er juin 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lauréat Royer, secrétaire-trésorier de Pratte & Côté Ltée, époux de dame Arthurette Fortier, demeurant à 2828, Le Noblet, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 2-6 (2 fs)

THIBEAULT. — A Québec, le 1er juin 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. François Thibeault, époux en premières noces de feu dame Blanche Massé et en secondes noces de feu dame Jeanne Massé, demeurant à 655, de Salaberry
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Michel de Bellechasse. 2-6 (2 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 2 juin 1966, à l'âge de 79 ans, et 10 mois, est décédé M. Panthaléon Tremblay, employé de Samson & Filion Ltée, époux de feu dame Eugénie Dufour, demeurant à 807, du Roi.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures
Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de la Pitié et de là au cimetière St-Charles.
3-6 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

GARNEAU. — Samedi, le 4 juin 1966, à 9 heures, en l'église de St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de feu M. Noël Garneau.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
60824 2-6 (2 fs) S.A.

GRANDE reconnaissance et remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Signée: J. V.
60747 31-5 (4 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS pour trois faveurs obtenues de Jean XXIII avec promesse de faire publier. Signée: A. L.
2-6 (3 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

RECONNAISSANCE à Mère St-Ignace Thévenet, fondatrice des Religieuses de Jésus-Marie, pour grandes faveurs obtenues par son intercession. Signée: B. T. Québec.
60805 3-6 (2 fs) R.F.O.

Il veut rafraîchir la mémoire de M. Nicholson

OTTAWA. (PC. — Le député néo-démocrate Reid Scott a déclaré mercredi qu'il rafraîchira la mémoire du ministre du Travail, M. J.-R. Nicholson, au sujet de ses promesses électorales.

M. Scott, député de Toronto Danforth, a demandé aux Communes quand, selon une promesse électorale les privilèges d'emprunt de la Société centrale d'Hypothèque et de logement seront élargis de façon à inclure ceux qui veulent rénover leur vieille maison.

"Je ne me rappelle pas avoir fait une telle promesse, a répliqué le ministre qui a précisé qu'à tout événement, la politique gouvernementale serait annoncée lorsque décidée.

Talons coûteux

Si vous emmenez votre femme à Las Vegas, assurez-vous qu'elle ne chausse pas une paire de mocassins. Une enquête a démontré que les femmes portant des chaussures à talons bas peuvent jouer à la machine à sous durant quatre heures sans sourciller. Les joueuses sur talons hauts abandonnent après deux heures et demie.

Bourses de l'Association des universités

Ottawa (PC) — Trois étudiants montréalais ont reçu mercredi des bourses de l'Association des universités et des collèges du Canada. Le programme de bourses Chemcell a permis la distribution de six de ces bourses d'une valeur de $2,500 chacune.

Les Montréalais sont Paul Lavallée, 25 ans, André Longtin, 22 ans, et Pierre Tremblay, 24 ans. Les trois autres étudiants dont le mérite a été reconnu sont de Vancouver, de Winnipeg et de Selkirk, au Manitoba.

En bref

CORNWALL (P.C.) — Les débardeurs du port de Cornwall ont commencé à décharger 250 tonnes de fret destiné à Montréal, du navire norvégien Huukefjell.

Le paquebot, qui a jetté l'ancre dans ces eaux mercredi, était le second océanique à destination de Montréal à décharger sa cargaison ici en raison de la grève des débardeurs qui paralyse actuellement les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

● OISEAU IMAGINATIF — West Chester (Téléphoto UPI) — Les oiseaux deviennent vite familiers avec les inventions modernes. Ce rouge-gorge a choisi un téléphone public hors de service pour y bâtir son nid.

Législation établissant un code de sécurité de l'auto réclamée

Par BENOIT HOULE

Ottawa (PC) — L'opposition a profité hier de l'étude des crédits du ministère de l'Industrie pour demander au gouvernement d'entreprendre une campagne et d'adopter une législation établissant un code de sécurité de l'automobile.

Un des plus fervents promoteurs d'une automobile plus sûre aux Communes, M. Heward Grafftey PC — Brome-Missisquoi a décrit hier l'automobile familiale comme un microbe mortel qui entraîne une épidémie d'accidents fatals.

Le député, qui est souventes fois revenu à la charge à la Chambre pour demander au gouvernement d'agir, a dit hier que seul Ottawa peut amener l'industrie à construire des voitures plus sûres.

Selon lui, si le gouvernement obligeait l'industrie de l'automobile à doter les voitures de l'équipement de sécurité déjà approuvé, le nombre d'accidents mortels serait réduit de moitié.

M. Grafftey est d'avis que le gouvernement devrait aussi établir un centre national de recherche sur les accidents afin de découvrir les causes des accidents mortels.

Le député ajoute que l'on fait très peu dans ce domaine de la sécurité alors que la compagnie General Motors, dit-il, par exemple, ne dépense à cette fin que la somme de $1,200,000.

Le député québecois a reçu un solide appui du député conservateur de Northumberland, M. Georges Hees et du député néo-démocrate de Témiskaming, M. Arnold Peters.

M. Peters s'est même dit prêt à voter une hausse de $100,000 aux crédits du ministère de l'Industrie, qui sont actuellement de $50,582,400. Il s'est cependant demandé si le ministre, M. C. M. Drury, devrait s'occuper de cette question de la sécurité de l'automobile considérant qu'on imagine mal que ce ministère collabore avec l'industrie de l'auto tout en lui imposant des règlements.

M. Drury a dit que l'on travaille actuellement à recueillir tous les renseignements possibles sur la question et il est d'avis que la prochaine étape sera de chercher des solutions à un problème qui semble encore plus aigu au Canada qu'aux Etats-Unis.

Le ministre a aussi fait savoir qu'un code national de la sécurité de l'auto, sur lequel on travaille actuellement, sera soumis en juin à une conférence nationale d'entreprises privées intéressées à la question.

D'autres participants au débat ont fait porter leurs observations sur le problème de l'automatisation et sur le programme des régions désignées du ministère.

Au début de la séance, le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, avait rejeté une motion du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, demandant l'ajournement des travaux de la Chambre pour étudier l'affaire Arthur Vachon, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

M. Lamoureux a soutenu que la question était importante, mais ne revêtait pas le caractère d'urgence réclamé pour ajourner les travaux de la Chambre.

Le député conservateur de Swift Current-Maple Creek, M. Jack MacIntosh a inauguré le débat sur les crédits du ministère de l'Industrie hier en déclarant que le programme de régions désignées ne servait en fait qu'à diminuer quelque peu le chômage, responsabilité qui ne relève pas de ce ministère.

Le programme qui consent des remises d'impôt, dit-il, permet le patronage sur une vaste échelle, nuit à la position concurrentielle du Canada en invitant les industries à s'implanter dans des régions économiquement faibles et crée l'inflation.

Evangile du dimanche

1er dim. après la Pentecôte Dimanche de la Sainte Trinité (S. Matth., XXVIII, 12-20)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

Offices du dimanche

Dimanche, 5 juin : 1er dimanche après la Pentecôte. La Très Sainte Trinité. 1ère cl. (blanc). Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, préface de la Trinité.

Les Quarante-Heures

JUIN

5—La Durantaye, Notre-Dame de Lévis, Giffard, Ancienne-Lorette, St-Pierre-aux-Liens.
6—Ste-Agnès, St-Edouard.
7—St-Lambert.
8—Laurierville.
9—St-Tite-des-Caps.
10—Les Ecureuils.
11—St-Henri, St-Bernard de l'Ile-aux-Coudres.
12—Bienville, Issoudun.

CALENDRIER

VENDREDI, 3 JUIN 1966
QUATRE TEMPS

Demain :
QUATRE TEMPS

Les marées de vendredi le 3
Hautes: 7.03 a.m. — 7.41 p.m.
Basses: 2.13 a.m. — 3.09 p.m.
Les marées, samedi le 4 juin
Hautes: 7.42 a.m. — 8.22 p.m.
Basses: 2.53 a.m. — 3.51 p.m.

SOLEIL: Lever: 4.14 Coucher: 7.42
LUNE: Lever: 9.37 Coucher: 4.52

PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Pleine lune le 3, à 2 h. 40 a.m.
Dernier quart. le 10, à 11 h. 58 p.m.
Nouvelle lune le 18, à 3 h. 09 p.m.
Prem. quartier le 25, à 8 h. 22 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

c'est encore ce qu'il y a de mieux
pour apprendre l'anglais*

À DOMICILE

*POLY-GLOT est la première méthode AUDIO-VISUELLE du genre mise sur le marché pour apprendre aux gens à parler anglais RAPIDEMENT. Depuis, plusieurs ont tenté de l'imiter; mais présentement AUCUN n'a réussi à L'ÉGALER.

HENRI BERGERON
annonceur professionnel de réputation internationale en est le principal collaborateur.

Les milliers de personnes qui ont eu recours à la méthode *POLY-GLOT s'accordent à dire qu'elles ont appris à parler anglais en un temps record. Ces personnes, MAINTENANT BILINGUES, se recrutent à tous les niveaux de la société et dans toutes les sphères des activités: sociales, professionnelles, gouvernementales, commerciales, industrielles...

*POLY-GLOT n'exige aucune aptitude particulière, ni beaucoup de temps. C'est VOUS qui fixez le rythme de vos études. Vous apprenez CHEZ VOUS, quand ça vous plaît. La méthode *POLY-GLOT est COMPLÈTE par elle-même.

Le coupon ci-contre nous permettra de vous fournir les renseignements complets sur *POLY-GLOT. Postez-le sans tarder.

POLY-GLOT INC. (1963) A 6-66
344, rue St-Roch, Québec.
1650 Berri (Palais du Commerce), Suite 232, Montréal
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part les renseignements concernant la "METHODE POLY-GLOT" de conversation ☐ anglaise ☐ française ☐ italienne ☐ espagnole.
NOM ..... TÉL. .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTÉ ..... ÂGE .....
OCCUPATION .....

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
899 de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
COMMISSION SCOLAIRE D'ORSAINVILLE

Le directeur général verra à l'organisation de l'enseignement au niveau primaire (6 écoles, 60 classes).
Salaire et conditions de travail selon expérience et compétence.

Les intéressés doivent écrire avant le 7 juin en incluant un curriculum vitae à :

COMMISSION SCOLAIRE D'ORSAINVILLE,
a/s Roger Larivière, sec.-trés.,
5250, ave. des Sauges, Orsainville.

GARDONS LE QUEBEC EN MARCHE
VOTONS LIBERAL DANS
JEAN-TALON

LE 5 JUIN

PENSONS A NOUS QUEBECOIS
POUR UN QUEBEC FORT PROSPERE ET EFFICACE

VOTONS POUR
Me HENRI BEAUPRE
candidat Libéral officiel
de JEAN LESAGE dans le comté Jean-Talon

Espace réservé et payé par Gérard Bastien, agent officiel, 2170 Boisjoli, Sillery, P.Q.

LIMOILOU a besoin d'un législateur qualifié

VOTONS
ARMAND MALTAIS
CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE DANS
LIMOILOU

Annonce publiée par Jean-Paul HOUDE, agent officiel, 355, 23e Rue, Québec 3.

votons libéral
dans St-Sauveur

VOTONS
LÉO PAQUET
Candidat Libéral
St-Sauveur

Espace réservé et payé par Gérard Bastien, agent officiel, 2170, Boisjoli, Sillery, P.Q.

QUEBEC D'ABORD

"POUR ARRETER L'AUGMENTATION DES TAXES"

VOTONS
Me MAXIME LANGLOIS
CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE
DANS LE COMTE
Louis-Hébert

Cette annonce est payée par M. Rodrigue Pageau, 769 rue Cherbourg, Ste-Foy — agent officiel de Me Maxime Langlois.

DANS LE COMTE
CHAUVEAU
(QUEBEC)
il est grand temps de faire un
CHANGEMENT POUR LE MIEUX
VOTONS
FRANCOIS-EUGENE
MATHIEU

Candidat de L'UNION NATIONALE
LE GRAND FAVORI !

Annonce publiée par: Télesphore RIMARD, agent officiel, 177, St-Vincent, Anc.-Lorette.

VOULEZ-VOUS UN SERVICE DE TRAVERSIERS GRATUIT ENTRE QUEBEC ET LEVIS ?

VOTEZ
JEAN-MARIE
MORIN
CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE
dans
LEVIS

Professeur depuis 18 ans au Collège Classique de Lévis

UN HOMME DYNAMIQUE POUR UN COMTE PROGRESSIF

Annonce payée par Me J.-M. Bouchard, 31, Miramont, Neufchâtel, agent officiel de M. Jean-Marie Morin.

COMTÉ LOUIS-HÉBERT
Adresses et téléphones des comités

• CHAMPLAIN : 659, rue Champlain 523-4250
• ST-JEAN-BAPTISTE : 677 est, Grande-Allée 525-4941
• BELVEDERE : 1091, Ch. St-Louis 683-2247
• SILLERY : 1210, Chanoine-Morel 683-2249
• COMITE CENTRAL : 1605, boul. Laurier 683-2318
• STE-FOY : 3062, Quatre-Bourgeois 656-1020
• CAP-ROUGE : 26, Côte Cap-Rouge 656-6481

"LESAGE POUR UN QUEBEC FORT"

Annonce publiée par M. Guy Fortier, 1085, de la Tour, Agent officiel pour le comté Louis-Hébert.

JEAN
LESAGE
visite ses comités
DU COMTE
LOUIS - HEBERT
SAMEDI
le 4 juin

2.30 P.M. COMITE St-Jean-Baptiste — 677 O., Grande-Allée
3.30 P.M. COMITE CHAMPLAIN — 659 boul. Champlain
4.30 P.M. COMITE BELVEDERE — 1091 chemin St-Louis
5.30 P.M. COMITE CAP-ROUGE — Couvent M.d'Youville
8.30 P.M. COMITE STE-FOY — 3662 Quatre Bourgeois
9.30 P.M. COMITES CENTRAL SILLERY — 1605 boul. Laurier

Autorisée par Guy Fortier, 1085, de la Tour, agent officiel pour le comté de Louis Hébert.

QUEBEC D'ABORD AVEC L'UNION NATIONALE
QUEBEC D'ABORD AVEC UN HOMME DU COMTE

Voici le
Dr Gaston Tremblay
qui connaît les besoins de la côte de Beaupré

LE DR
GASTON
TREMBLAY
MONTMORENCY D'ABORD

VENDREDI SOIR
3 JUIN — 8h. PRECISES
ASSEMBLÉE
à
Ville Montmorency
(TERRAIN O.T.J.)

GRANDE OPERATION VICTOIRE
SAMEDI SOIR, 4 JUIN, 8h.
AU MANEGE MILITAIRE DE BEAUPORT

(Annonce publiée par M. Alphonse Blouin, 272, boul. Rochelle, Ste-Thérèse de Lisieux agent officiel du Dr Gaston Tremblay)

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES **l'Action**

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

● **PLANS DE VILLEGIATURE — Les organisateurs principaux du club la Rose-des-Vents ont minutieusement situé les endroits de villégiature et de camping qu'ils visiteront pour y monter leur tente au cours de l'été. On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel : MM. Paul Belleau, secrétaire-trésorier, Jean-Guy Dompierre, président et Réal Villeneuve, vice-président.**

STAGE D'ETE POUR LES LOISIRS DE DANSE POUR UNE 6e ANNEE

Trois cours d'été de formation et de perfectionnement en Loisirs de danse sont organisés pour l'été prochain.

Il s'agit d'une initiative de la Fédération des Loisirs-Danse du Québec, réalisée avec l'active collaboration du service d'éducation des adultes du ministère de l'Education.

Un premier stage aura lieu à l'auberge de jeunesse du Lac Guindon, 30 milles au nord de Montréal, du 25 au 30 juin. Les deux autres se tiendront à l'Ecole Forestière de Duchesnay, 20 milles à l'ouest de Québec : du 6 au 12 août, et du 13 au 19 août.

Ces cours d'été, qui en ont à leur sixième année d'existence, sont uniques en leur genre; ils ont pour but de former pour chaque paroisse, localité, association, milieu et mouvement de jeunesse; un technicien spécialisé et prêt à résoudre les problèmes des Loisirs de danse à tous les niveaux. Les cours sont dispensés par plus de douze professeurs expérimentés, qui traitent de toutes les techniques susceptibles de faire partie d'un programme de récréation communautaire par la danse : moderne, récréative, etc.

On y enseignera comment organiser les activités de danse pour tous genres d'occasions : soirée du samedi, fête communautaire, club de danse, discothèque, , noces, souper canadien, boîte à chanson, banquet des quilles, "shower", etc. Il y aura des cours de personnalité pour les maîtres de cérémonies, d'autres sur les décors, les jeux de danse, etc.

A ces cours sont attendus : des animateurs de soirées communautaires, directeurs de récréation, responsables d'activités sociales, instituteurs et institutrices, moniteurs de centres de loisirs, étudiants et étudiantes d'école normale, animateurs de mouvements de jeunesse, responsables de loisirs paroissiaux, dirigeants de comités de danse, etc.

Les candidats et candidates peuvent être âgés de 18 à 60 ans. Il doivent se procurer au plus tôt les formules d'inscription en s'adressant à la Fédération des Loisirs-Danse, 2765, rue Desjardins, Montréal 4, (872-2035).

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : Le prince Vaillant, s'ennuyant de Camelot et de ses gais tournois, décide de tenir un tournoi de Vikings. Lui et son père, le roi Aguar, surveillent avec horreur alors que leurs vaillants guerriers abandonnent les règles et tournent un événement sportif en une guerre réelle.

Le trompettiste reçoit l'ordre de sonner la retraite et de mettre fin aux jeux, mais quel Viking laisserait une affaire non terminée alors que leur devise est : "Ne jamais remettre à demain ce qui peut être fait aujourd'hui".

Même si l'on se sert d'armes de pratique dont les bords sont arrondis, leur enthousiasme pour le combat est sans limite. Le roi Aguar tire sur sa barbe nerveusement. Le nombre de guerriers bien en santé diminue de minute en minute.

Le danger de réduire le château en une salle d'urgence pousse Vaillant à entrer en action. "Placez les tables à tréteaux, chargez-les de viandes", hule-t-il. "Apportez l'hydromel et la bière, beaucoup de bière !"

Puis, Vaillant marche sans crainte parmi les combattants, confiant qu'aucun homme du nord assoiffé ne risquerait de répandre un bol à boisson rempli de bière froide. Ce bol est rempli de nouveau, car maintenant, les geurriers trouvent le fait de conquérir une soif brûlante plus important que d'assommer un ennemi.

Vaillant suggère qu'ils se tiennent un peu plus près des tables pleines et, bientôt, une chaude et amicale atmosphère prévaut. Les serviteurs traînent ceux qui ont perdu pendant que les garçons d'écurie se mettent au travail avec leurs pelles.

1530 © King Features Syndicate, Inc., 1966, World rights reserved. 6-5

Gundar Harl conduit habilement son vaisseau à travers les îles des Orcades et le prince Arn peut maintenant mesurer la longueur de son retour à la maison en journées au lieu de semaines et mois. Prochainement :

LES FEUX SIGNALISATEURS

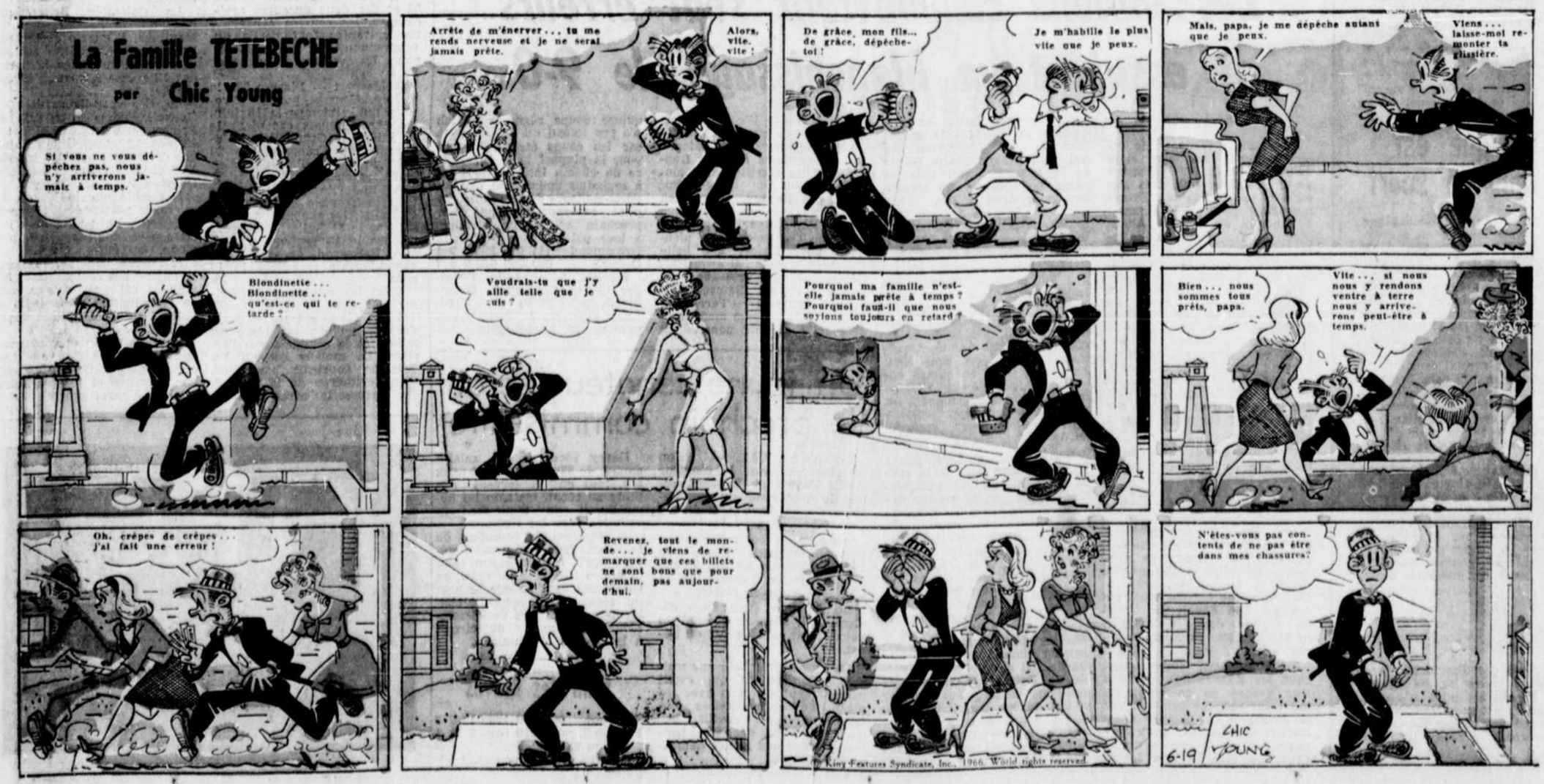

Repos et liberté

LA BONNE ENTENTE située dans les Laurentides, sur les bords du Lac Charlebois, non loin de Ste-Marguerite du Lac Masson, soit environ à 60 milles de Montréal.

LA BONNE ENTENTE, ville d'été pour jeunes filles de 15 et plus désireuses d'un endroit pittoresques soit pour des vacances ou pour des weekends.

LA BONNE ENTENTE, villa d'été, type auberge de jeunesse ! Camp de repos et de pleine liberté, aucun horaire n'y est imposé sauf celui des repas et du silence nocturne.

LA BONNE ENTENTE, villa d'été, lieu de plaisir pour tous les goûts ! Natation, pédalo, chaloupes, canot, yacht, ski nautique, ballon-volant, badminton, ping pong, discothèque, piano, télévision, croquet, excursions en montagne, pique niques, soirées folkloriques ,feux de camp, feux de foyer, danses, jeux variés.

LA BONNE ENTENTE, possède une chapelle sur les lieux et la messe y est célébrée quotidiennement. Libre à toi d'y assister !

LA BONNE ENTENTE, est enfin renommée par sa cuisine et au dire de chacune "quantité et qualité" rien n'y manque !

LA BONNE ENTENTE, est heureuse de prendre les réservations ou de donner des renseignements additionnels. On peut s'adresser à : La Responsable de la villa, 1173 rue Seymour, Montréal 25, Qué, 933-5823.

LA BONNE ENTENTE, te souhaite BONNES VACANCES !

● **M. Raymond Bornais, diplômé en éducation physique de l'Université Laval, quittera Québec ces jours-ci pour un séjour d'un an à l'Université de l'Illinois où il préparera une maîtrise ès-sciences en Récréation. La Fédération des Loisirs-Région de Québec où M. Bornais travaille depuis trois ans comme responsable du Service des Sports et de la Récréation, lui a accordé un congé et une bourse d'étude pour ce faire. Il reprendra son service à la Fédération dès son retour des Etats-Unis. M. Bornais est également boursier de la Direction de la Santé et du Sport amateur du Gouvernement fédéral.**

Phil Watson va redevenir Québécois

Il accepte de piloter les As durant 3 ans

Par Jacques REVELIN

Une visible joie illuminait le visage de l'honorable Gérald Martineau, quand il annonça hier matin aux journalistes sportifs québécois l'engagement définitif de Phil Watson. Cette rassurante confirmation a chassé l'incertitude planant sur l'identité du prochain pilote des As de Québec, même si le voile entourant les pourparlers avait été déchiré voici trois semaines, lors du discret séjour de Phil Watson à Québec. La signature d'un contrat de trois ans ramène donc dans la cité de Champlain un instructeur dont le retour était vivement souhaité par la majorité des amateurs de hockey. Avec Phil Watson au Colisée, les Québécois semblent persuadés de revivre les beaux jours d'antan, quand le hockey était florissant, avant et pendant le règne de Jean Béliveau. En annonçant cette bonne nouvelle, M. Martineau a également reconfirmé le maintien de Frank Carlin au poste de gérant d'affaire du club local et le grand patron des As a même tenu à préciser qu'il utilisera les services de Frank Carlin aussi longtemps qu'il demeurera président de l'organisation professionnelle locale. Quant à Phil Watson, son déménagement à Québec est assuré. Il viendra s'y installer avec sa famille dans le courant de l'été.

Active carrière ....

Le "revenant" vient tout juste de franchir le cap de la cinquantaine et n'est certes pas un homme usé, même si passablement longue est déjà sa carrière. Devenu instructeur après une série de saisons très actives sur les patinoires de la ligue Nationale, Phil Watson a piloté tour à tour les Rangers de New York puis les Citadelles et le Frontenac de Québec. Il devint ensuite l'homme-clé des Rangers, passa à Providence, remonta dans le grand circuit avec les Bruins de Boston pour se retrouver derrière le banc des Bisons de Buffalo, l'équipe qu'il pilotait encore l'hiver dernier.

Cet instructeur est rarement passé inaperçu. Tantôt louangé ou critiqué, il n'a jamais changé de personnalité en restant celui qui avait su se gagner la chaleureuse sympathie des Québécois. Watson est exigeant pour ses joueurs autant que pour lui-même. Ceux l'ayant côtoyé de près admettent tous qu'il se donne corps et âme pour l'équipe dont il a la responsabilité, surtout quand il évolue dans une ambiance familière, comme ce sera le cas à Québec.

Maintient de l'entente cordiale Montréal-Québec

Dissipant les soupçons d'une rupture de l'entente cordiale entre les Canadiens et les As, M. Martineau n'a pas caché son plaisir d'être assuré par Frank Carlin du maintien de la solidarité souhaitable pour le profit des deux équipes. L'engagement de Phil Watson par l'équipe québécoise ne produira semble-t-il aucune mauvaise répercussion en provenance de la métropole où les Canadiens se disent très disposés à fournir du renfort aux As, s'ils en réclament.

La venue de Watson laisse néanmoins entrevoir un net regain d'intérêt pour l'exploitation des talents locaux ou développés avant tout pour le bénéfice des As. C'est dans cette perspective que les dirigeants des As ont consenti à garantir un contrat à long terme à Watson, ce qui constitue un grand témoignage de confiance, car pas un autre instructeur ne fut assuré d'un emploi aussi long par M. Martineau, depuis qu'il s'intéresse de près au hockey professionnel.

● M. Gérald Martineau annonce la "bonne nouvelle" aux journalistes sportifs québécois qu'il avait réunis hier matin dans le bureau des As, au Colisée.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Réapparition des As Juniors au Colisée

Se fiant sur un nouveau pilote expérimenté pour la consolidation des bases futures du hockey québécois, le gérant général et président honoraire des As a profité de sa conférence de presse tenue hier pour annoncer qu'une équipe sera réintroduite dans la ligue junior "A" du Québec, l'automne prochain, avec l'accord de Paul Dumont, le directeur des clubs fermes des As. Une ligue junior "B" et des circuits juvéniles et midgets compléteront la pépinière.

C'est Phil Watson et Frank Carlin qui représenteront l'équipe québécoise au congrès annuel de la LNH qui aura lieu dans quinze jours à Montréal, peu de temps avant l'assemblée de la ligue Américaine devant se tenir à Hershey, à la fin du présent mois. Au sujet des possibles transactions, M. Martineau n'a pas laissé percevoir de marchés imminents, préférant attendre ce qui surviendra lors des séances de repêchage.

Pour l'instant, a-t-il dit, nous avons Phil Watson avec nous. C'est une grosse acquisition qui devrait ranimer grandement l'optimisme des sportifs québécois. Dès l'entrée des As dans la ligue Américaine, son fils, le regretté Robert Martineau, avait immédiatement manifesté le souhait de faire revenir Phil Watson à Québec. Ce souhait s'est hélas réalisé trop tard pour lui.

PHIL WATSON

Par Jacques REVELIN

Le retour de Phil va ressusciter la belle époque du hockey

Il n'était pas tellement nécessaire de éléphoner à Phil Watson pour l'entendre xprimer sa joie de revenir à Québec. En cceptant le contrat à long terme des As, il doit certes éprouver une satisfaction facilement imaginable qu'il exprimera avec un débordement de verve, le 10 juin prochain, lors du rendez-vous qu'il a fixé à la presse sportive locale.

En attendant sa venue, nous avons donc préféré enregistrer les réactions de l'un de ceux souhaitant le plus ardemment son retour à Québec. Il s'agit évidemment de Paul Dumont, le directeur des clubs fermes des As qui n'a pas caché son immense joie de pouvoir bientôt travailler de concert avec un homme qu'il estime énormément et avec l'aide de qui il est sûr de pouvoir faire fructifier les talents locaux.

Paul Dumont est véritablement emballé et voici pourquoi : Enfin, dit-il, nous allons avoir un instructeur qui va véritablement s'efforcer d'élever au plus haut niveau le hockey québécois. Phil aime les Québécois lui témoignant une affection réciproque. Leur réunion sera sans aucun doute un mariage parfait. C'est un personnage avec qui tout le monde peut parler. Il ne redoute personne et nul ne peut craindre de l'approcher, surtout ceux s'intéressant étroitement au hockey, car "il en mange".

Si Phil Watson aime blaguer et faire parfois le pitre, Dumont assure toutefois qu'il accomplit sa tâche d'instructeur très sérieusement en "donnant tout ce qu'il a" pour en faire profiter l'équipe et l'organisation profitant de ses services. C'est un homme précieux dont le continuel dynamisme stimule son entourage. Watson va vivre pleinement dans l'ambiance sportive québécoise en s'y intégrant à 100%, comme autrefois alors qu'il pilotait les juniors. On le verra arriver de bonne heure au Colisée et en repartir très tard. Il va s'intéresser aux jeunes de chez nous en assistant le plus souvent possible aux rencontres mineures et il entrera même souvent dans le vestiaire des jeunes pour les électriser et raffermir leur confiance.

Paul Dumont est surtout heureux qu'il revienne à Québec avec l'assurance d'y demeurer au moins trois ans. Il va pouvoir agir selon un plan et épauler avec plus d'énergie les responsables des clubs devant garantir la relève du grand club. Ce qu'il est surtout important de souligner, selon Paul Dumont, c'est l'attachement spontané de Watson à Québec. Dès qu'il sera définitivement de retour, la cité de Champlain sera "sa" ville, les As "son" club et les Québécois "son" public. C'est pour eux qu'il travaillera sans ménagement et c'est pour cela que son engagement est si réjouissant. S'il a accepté de se replonger dans le bouillon sportif de la capitale provinciale, c'est pour le réchauffer jusqu'au point d'ébullition.

Sa réapparition va ressusciter la belle époque du hockey à Québec.

La hausse du pari-mutuel s'accentue à la piste locale

Il y avait encore beaucoup de monde dans l'estrade de l'hippodrome québécois, hier soir, lors du 19e programme de la saison au cours duquel les parieurs ont gagé une somme globale de $133,392.00, soit le deuxième montant le plus élevé cette année durant la semaine. Depuis l'ouverture, on enregistre une avance de $53,000.00 sur l'an passé, ce qui ne manque pas d'encourager les nouveaux dirigeants du club ayant basé leur soumission sur l'éventualité d'une appréciable hausse du pari-mutuel, en tenant compte des fortes élévations de bourses distribuées aux meilleurs finissants des épreuves.

Huit conducteurs différents ont triomphé tour à tour alors qu'on a enregistré des temps passablement rapides et de nouvelles marques "à vie". C'est Danny Mar Mic, dirigé par Marcel Cournoyer, qui a réalisé la meilleure performance de la soirée en franchissant le mille en 2.07 3/5. Le pari-double fut très contesté car, au terme de la première et de la seconde course, il fallut consulter attentivement les photos finish pour proclamer les gagnants arrachant la victoire de justesse, comme on peut le constater par les photos publiées en exclusivité en page 16. La combinaison était encore formée de deux numéros identiques 2-2. Ce jumelage est pour le moins curieux car les deux précédents paris-doubles étaient 3-3 et 5-5 .Quant à l'exacta, 8-4, il a rapporté $34.80.

Encore une fois, le choix des favoris de l'Action a tombé juste à plusieurs reprises. Six chevaux désignés comme vainqueurs probables dans notre journal de jeudi ont effectivement franchi les premiers le fil d'arrivée. Le pari-double, la première quinella et la clef de l'exacta figuraient aussi dans nos tuyaux.

Le prochain programme sera présenté demain soir. Il n'y aura pas de course à Québec dimanche, à cause des élections provinciales, ni jeudi prochain, alors qu'on célébrera la Fête-Dieu. C'est mardi et mercredi soir qu'auront lieu les deux prochains programmes de la semaine.

La rigidité britannique est même excessive dans le sport

Les dirigeants du cyclisme britannique exagèrent. Après avoir pénalisé un concurrent suisse du Tour d'Angleterre pour avoir roulé à l'extérieur d'une double ligne blanche dans un virage, l'équipe canadienne prenant part à cette compétition a subi un retranchement de dix minutes sur son classement, tout simplement parce que Guiseppe Marinoni a levé les bras en l'air en franchissant la ligne d'arrivée de la sixième étape disputée hier. L'Italien de Montréal venait d'accomplir une excellente performance en terminant au second rang. Cette pénalisation a malheureusement gâché sa joie sous prétexte qu'un règlement du Tour d'Angleterre interdit aux cyclistes de lâcher leur guidon quand leur vélo est en mouvement. Une pareille rigueur est excessive dans une compétition. Les Canadiens ont protesté vivement avec raison mais il est douteux que leurs plaintes parvienent à fléchir la rigidité britannique.

Nos représentants en Grande-Bretagne ne se débrouillent pas si mal. Leur comportement fut même étonnant lors de l'épreuve d'hier. Trois ont réussi en effet à se classer parmi les quinze premiers. Guiseppe Marinoni surprend particulièrement car il a participé aux deux derniers "6 jours" disputés au Canada alors qu'il tournait sur la piste du Colisée la semaine dernière. Ce sont les Russes qui dominent actuellement le classement général par équipes de cette compétition qui se poursuivra au cours des prochains jours.

En souplesse...

● Les As ont doublé les bonis reçus par Jimmy Morrison pour avoir été proclamé le meilleur joueur de défense de la ligue et élu au sein de la première équipe d'étoiles. Cette générosité peut s'avérer un excellent placement car le vétéran sera doublement intéressé de récolter les mêmes honneurs, au terme de l'hiver prochain...

Examen à la loupe de notre sport national

OTTAWA (P.C.) — Les relations entre les professionnels du hockey et les amateurs, les conflits entre le hockey et l'éducation, les échanges de joueurs, la participation du Canada aux rencontres internationales et le rôle de l'équipe nationale de hockey, voilà quelques questions qu'examinera un organisme fédéral dans le cadre d'une étude d'envergure sur le hockey amateur.

M. Allan J. MacCeachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé jeudi que le comité du hockey du conseil consultatif national de la Santé et du Sport amateur doit commencer immédiatement cette étude sur le hockey amateur.

Le ministre a précisé dans une communication écrite que la première phase de cette étude consistera en un examen de l'organisation du hockey amateur au Canada à tous les niveaux de compétition.

Le communiqué ajoute que dans le cadre de cette étude, "on recueillera des renseignements auprès des divers organismes, notamment l'Association canadienne de hockey amateur, l'Union athlétique intercollégiale du Canada".

"En général, poursuit le communiqué, le mandat confié au comité est d'étudier les buts, la structure et le rôle de l'A.C.H.A. et d'autres organismes qui régissent le hockey amateur; de déterminer les problèmes auxquels doit faire face le hockey amateur; de faire des recommandations sur les moyens d'améliorer l'organisation et le statut du hockey amateur et de solutionner les problèmes que l'étude aura mis en lumière"

MEMBRES

Le comité du hockey, qui mènera cette étude, est dirigé par M. Bill L'Heureux, du département d'éducation physique de l'université Western, de London, Ontario. Font également partie de ce comité, le père David Bauer, de Vancouver, ancien instructeur et gérant de l'équipe nationale de hockey, Bill Crothers, coureur de demi-fond, Frank Dunlap, d'Ottawa, et Robert Pépin, de Montréal.

Deux anciens joueurs de hockey, M. John Meagher, directeur du département d'éducation physique de l'Université du Nouveau-Brunswick, et M. Max Bell, homme d'affaires et sportsman de l'ouest du pays, feront également partie du comité.

CAMPBELL

A Montréal, le président de la LNH, Clarence Campbell, s'est refusé à tout commentaire jusqu'à ce qu'il lise le texte intégral de la suggestion.

Bob Lebel, ancien président de la CAHA, a déclaré qu'il avait suggéré une telle enquête alors qu'il était membre du comité.

Par contre, M. Lebel soutient que le gouvernement ne devrait pas enquêter sur le hockey amateur au Canada, mais s'en tenir à des recommandations après études.

MEMPHIS (P.A.) — Bert Yancey a roulé un 63, sept sous la normale, hier en prenant les devants à l'ouverture de l'Omnium de Memphis, doté de bourses de $100,000.

Yancey a calé huit birdies en égalant le record du parcours du Colonial Country Club.

A trois coups du meneur, avec des 66, on note le Néo-Zélandais Bob Charles ainsi que les Américains Dale Douglas et Gene Littler, suivis, à 67, par Homero Blancas, Bob Ginsberg, Bruce Devlin, Jack Rule, Bob Goalby et Dick Lotz.

Yancey a calé cinq coups roulés de plus de 15 pieds et deux autres de 20 pieds, mais son épouse, Linda, qui lui avait donné des leçons de "puting", a manqué sa performance en raison d'une fracture au pied.

Le champion actuel Jack Nicklaus a dû se contenter d'un 72 après avoir pris trois coups au-dessus de la normale au 7è trou.

En tout, 30 joueurs ont amélioré la normale et le groupe de 143 golfeurs sera réduit à environ 70 après la deuxième ronde aujourd'hui.

Nombreuses participations de Ford aux événements sportifs cette année

Canadian Comtock et Ford-Canadian Comstock et Fordme très chargé pour la grosse Ford GT40 et la Mustang GT350, pour la saison d'été.

La GT40 a remporté sa première victoire en fin de semaine lorsqu'elle a gagné la course des voitures sports à l'épreuve Labatt 50, qui a eu lieu au tortueux circuit de 2.8 milles de St-Jovite. C'était là la première de 12 épreuves auxquelles doit participer l'équipe vert et blanc Comstock, branche de Ford-Canada dans le domaine des courses d'auto.

En plus de participer activement aux épreuves canadiennes, les voitures Comstock-Ford entreront en lice pour la première fois dans deux courses américaines. Il s'agit de l'épreuve Road America 500, qui aura lieu le 4 septembre prochain à Elkhart Lake (Wisconsin) et de l'épreuve Bridgehampton Double 500, qui aura lieu le 13 septembre à Bridgehampton (Connecticut).

M. Charles (Chuck) Rathgeb Jr. qui dirige Comstock à titre de vice-président de cette équipe, a déclaré à ce sujet: "En participant à ces deux épreuves américaines, nos voitures resteront actives dans la compétition internationale".

Eppie Wietzes, concessionnaire et mécanicien de Toronto qui est âgé de 29 ans, conduira les deux voitures à toutes les courses, dans des épreuves différentes.

Wietzes, qui possède beaucoup d'expérience malgré son âge relativement jeune, était l'un des quatre conducteurs de Comstock qui ont participé au début de l'année au Grand Prix d'Endurance à Sebring (Floride). Sa voiture fut volontairement retirée de l'épreuve lorsqu'un malencontreux accident mit fin aux jours de Bob McLean, de Vancouver (C.-B.), champion canadien de conduite.

En plus de l'épreuve Labatt 50 et des deux épreuves américaines, les courses canadiennes suivantes font partie du programme qui a été établi pour les voitures Comstock-Ford :

A Mosport — [illegible]vers 200 le 4 juin, Courses [illegible] le Trophée du Printem[illegible] 18 juin, les championnats [illegible]nadiens le 23 juillet, le Grand Prix d'Endurance du Crépuscule le 20 août, le Grand Prix Canadien le 24 septembre.

A St-Jovite : Les courses pour le Trophée Pepsi-Cola le 10 juillet, les championnats canadiens le 31 juillet, le Players Québec le 13 septembre.

A Hafewood Acres — Les championnats canadiens le 13 août.

Voici les voitures que Wietzes conduira :

1. La GT40 est un véhicule dont le moteur est placé au milieu et le conducteur à l'arrière. Le moteur est un V8 Fairlane construit par Ford, d'une cylindrée de 289 po. 3. Sa carrosserie aérodynamique à arrière plongeant présente une silhouette d'une hauteur de 40.5 pouces, mesurée au haut du toit.

Ce modèle, mis en chantier en juin 1963, a été conçu pour fournir un rendement allant jusqu'à 200 milles à l'heure en ligne droite et permettre de solliciter des virages très serrés. A ces fins, on a choisi un empattement de 95 pouces pour obtenir le maximum de maniement et un rapport poids-puissance optimal.

2. Avec un V8 Ford de compétition à rendement ultra-élevé, la Mustang GT35. s'avère une excellente compagne pour la GT40. Ce moteur équilibre dynamiquement et conçu pour les courses développe environ 370 CV et offre une cylindrée de 289 po. 3. La GT350 comporte une longueur hors tout de 181.6 pouces et un empattement de 108 pouces.

Sa carrosserie en acier de type monocoque atteint une hauteur de 68.2 pouces à partir du sol. Son capot en fibre de verre, un matériau très léger, comporte une prise d'air évasée de type fonctionnel et des dispositifs de verrouillage de course.

Jusqu'à maintenant, 6 provinces ont informé la Corporation de leur intention de participer à toutes les compétitions inscrites au programme des Premiers Jeux d'Hiver canadiens.

La Colombie Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec, enverront des athlètes pour se disputer les honneurs des 13 sports formant l'ensemble des Jeux.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince Edouard ,participent à 12 des 13 compétitions, alors que Terre-Neuve s'est inscrite à 10 et les Territoires du Nord-Ouest à 9.

Il semble que le Yukon essaiera de participer pleinement aux Jeux, en projetant d'inscrire des équipes dans plus d'une compétition.

A l'heure actuelle, la participation aux Jeux de 1,851 athlètes est prévue, par suite de l'élimination de la balle au mur et de l'acceptation finale de la lutte.

La corporation doit pourvoir au transport aérien de tous ces athlètes et fixer pour chaque province et les territoires un lieu d'envol précis.

Les Indiens commettent sept erreurs et essuient un blanchissage de 9-0

(Par Réal Labbé)

Les Indiens viennent de subir un autre dur coup alors qu'ils ont perdu leur troisième partie d'affilée, cette fois aux mains des Royaux de Drummondville qui les ont blanchis au compte de 9 à 0. André Pleau du Drummondville a tenu les frappeurs de Georges Maranda à seulement six coups sûrs qu'il a d'ailleurs bien espacés. Pour les Indiens, un seul joueur s'est rendu au troisième but; il s'agit de Hank Maski, le champ droit, qui a cogné un deux-buts pour ensuite se rendre au troisième sur un roulant de Beaupré, mais Maski n'a pu avancer au marbre car Seward s'est fait retirer sur trois prises par Pleau pour compléter les 3 retraits.

C'est Ron Benoît qui a compté le premier point de la rencontre lorsqu'il a croisé le marbre sur un coup au choix de Dave Thorn. La première moitié de la première manche a donné lieu à du jeu erratique de la part des locaux qui ont commis deux erreurs, la première est allée à Seward et l'autre à Michel Beaupré. A l'offensive les Indiens n'ont pu profiter d'un double de Claude Fortier dans la seconde moitié de cette première manche.

Dans les deux autres manches, les Royaux ont ajouté à leur avance en comptant un point par manche pendant que la défensive du Québec commettait également deux erreurs. C'est au cours de la deuxième manche que Maski cogna son deux-buts. La cinquième manche fut la grosse manche pour Drummondville qui compte alors quatre points et le lanceur Pleau aida sa cause en frappant un double bon pour deux points. Tous les coups frappés par les visiteurs ont fait passer inaperçu le sensationnel attrapé de Maski aux dépens de Jim Ridley.

Alors que le pointage n'était que 3-0 pour les Royaux, les Indiens ont placé deux hommes sur les sentiers, résultat de deux buts sur balles, mais ils furent incapables de saisir cette belle opportunité. Ouzilleau a réussi son seul coup sûr de la joute en quatre apparitons lors de la sixième manche qui incidemment fut la seule où les Royaux commirent une erreur par l'entremise de Michel Sawyer.

Cette joute a duré moins longtemps que celle de la veille mais elle a été passablement gâtée par les erreurs des Indiens. En effet ces derniers ont commis l'impressionnant total de sept erreurs au cours de cette partie qui ne fut marquée d'aucun coup frappé loin. Deux joueurs des Indiens ont commis deux erreurs chacun, Sherm Seward et Michel Beaupré. Il faut dire que ces erreurs n'ont pas aidé le lanceur M. Sanschagrin qui aurait sûrement connu une autre belle partie. Il a eu besoin de l'aide de Reynald Bélanger à la huitième manche, ce dernier a fait du bon travail en effectuant deux retraits au bâton et en ne permettant que deux coups sûrs qui restèrent sans effet. Par ailleurs le lanceur gagnant André Pleau a accordé six coups sûrs et a enregistré trois retraits au bâton.

A la septième Pleau a frappé pour un sacrifice et a ainsi fait compter le huitième point des Royaux. Le match a pris fin sur un magnifique attrapé de Sawyer au premier alors qu'il a exécuté un plongeon pour arrêter une balle durement cognée par Jean-Marc Samson et par après avoir effectué le retrait. Samson était venu remplacer l'erratique Seward à la sixième manche.

Même s'il a été ponctué de quinze coups sûrs, le match n'a pas fourni du jeu excitant, car les coups étaient frappés pour la plupart juste à l'arrière du champ intérieur. Il est à souhaiter maintenant que les porte-couleurs de la Vieille Capital reviendront lundi soir prochain avec deux victoires à leur palmarès.

Drummond 111 040 200-9 9 1
Québec 000 000 000-0 6 7

Québec: Sanschagrin, Bélanger (8) et Costantino. Drummondville: Pleau et Reed. Lanc. gagnant: A. Pleau Lanc. perdant: M. Sanschagrin.

Un jeune sénateur serait le prochain commissaire

OTTAWA (P.C.) — Selon certains journaux, le sénateur Keith Davey, de Toronto, serait le successeur du commissaire de la ligue Canadienne de football, Sydney Halter.

Après avoir été organisateur national du parti libéral de 1961 à 1965, Davey est devenu le plus jeune membre de la Chambre haute en février.

Le sénateur avait alors déclaré qu'il aimerait cumulé un autre poste avec celui du sénat.

Davey aurait acheté une maison à Toronto, ce qui serait parfaitement d'accord avec les plans des propriétaires des neuf équipes du circuit, lesquels n'étaient pas très heureux du fait que Halter demeure à Winnipeg.

Davey recevrait un salaire annuel de $25,000 pendant deux ans, tout en conservant son poste au sénat, mais on lui demanderait de diminuer ses activités chez les libéraux.

A Montréal, le président de la ligue, Ted Workman, a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire à ce sujet, se contentant de dire que le nom du commissaire serait probablement connu lors de l'assemblée semi-annuelle du circuit à la mi-juin à Winnipeg.

Gain des Braves

Thetford 000 000 100-1 7 3
Plessisvil. 022 010 03x-8 11 1
Green et Hamelin;
Becker et Vaillancourt.

● Dick Radatz, qui fut le lanceur de relève par excellence dans les majeures de 1962 à 1964, fait sa valise dans la chambre des Red Sox de Boston, après avoir appris qu'il avait été échangé aux Indiens de Cleveland pour Lee Stange et Don McMahon, également deux lanceurs. (Téléphoto UPI)

Ce que j'en pense

par Jean Pouliot

NOUS PARTONS RASSURE

Quelques heures avant de partir pour nos vacances annuelles, nous avons reçu le plus beau cadeau auquel un chroniqueur sportif québecois puisse s'attendre. Au lieu de nous inquiéter durant les trois prochaines semaines sur l'avenir des As et le choix de son pilote, voilà que l'annonce de l'engagement de Phil Watson pour une période de trois ans nous redonne tout le pep qui avait marqué les belles années des anciens juniors ou encore l'entrée dans l'Américaine.

Car avec Phil, c'est une nouvelle époque qui commence. Epoque où les chroniqueurs sportifs devront travailler plus que jamais devant l'abondance des commentaires qui leur seront fournis, où ils devront exercer leur jugement pour faire un choix dans l'excellente copie de Philémon. "Je pourrais le faire pendre, avait coutume de dire Charley Barton, si je publiais tout ce qu'il me dit".

Mais ce sera une époque où il fera bon vivre, car le hockey remontera sur son piédestal dans la capitale provinciale. Phil mange, pense et parle hockey, et infailliblement sa volubilité imprègne tout son entourage. Nous n'avons pas besoin de souhaiter la bienvenue à Phil, parce qu'il s'est toujours senti chez lui à Québec. A lui, à Rosemarie et à leur fils, qu'il nous suffise de dire combien nous sommes heureux de les voir de retour.

CONTRAT DE TROIS ANS

Le fait que Phil ait été gratifié d'un contrat de trois ans est aussi une preuve que la direction de l'équipe envisage l'avenir avec optimisme. C'est la première fois dans l'histoire des As que M. Martineau octroie un contrat à long terme et, à l'échéance du contrat de Watson, les As auront complété leur première décennie dans l'Américaine.

Même aux moments les plus sombres de la dernière saison, M. Martineau n'a jamais songé à jeter l'éponge. "Nous n'avons pas fait tous les sacrifices nécessaires à notre admission dans la ligue Américaine, a-t-il expliqué, pour tout lâcher après quelques années". C'est une marque de confiance non équivoque envers la population sportive québecoise.

Phil est au courant des problèmes qui ont amené la chute d'assistance de la dernière saison et il s'acharnera à les résoudre. Il est d'ores et déjà décidé que les jeunes talents de l'organisation locale auront l'occasion de faire leurs preuves. Phil accompagnera Frank Carlin aux assises du hockey professionnel pour être certain que les As auront leur mot à dire et ne seront pas la vache à lait du repêchage reversible.

Les As demeureront le club ayant le premier choix sur les athlètes qui ne feront pas partie du Canadien, en vertu de l'entente entre les deux organisations, mais pour la première fois depuis les cinq dernières années, les jeunes qui décideront de faire partie de l'organisation des As sentiront la démarcation entre les deux groupes et ne seront pas barrés par l'instructeur des As, s'ils ont le malheur de déplaire à Scotty Bowman.

A défaut d'une place dans l'expansion de la ligue Nationale, Québec est assurée avec Watson de voler le spectacle à bien des nouveaux centres du grand circuit, au moins pour les trois prochaines années et peut-être davantage.

D'ICI AU 28 JUIN

C'est notre dernière chronique avant notre départ pour nos vacances annuelles et il se passera bien des choses à Québec d'ici notre retour le 28 juin.

Le Club de Courses de Québec approchera ses quatre millions et le Trot Citadelle ainsi que le 2 ans amble des Eleveurs auront été les principales attractions de ce mois. Souhaitons que les Indiens découvrent deux autres lanceurs, que les journalistes découvrent qui protège Sherm Seward et que Joe Marshall frappe son premier coup sûr.

Espérons que l'assemblée de la ligue Nationale, celle de l'Américaine et même celle du junior A seront propices aux désirs des As. Que la météo collabore avec les organisateurs du rallye des 1,000 milles, de la course cycliste de St-Romuald, du field day du club Alpin, du tournoi de golf interclubs et du Duc de Kent.

Cette année, nous prendrons notre cure annuelle de baseball majeur dans le Midwest en voyant des joutes Red Sox - Tigers, Dodgers - Cubs, Twins - White Sox, Twins - Athletics, Pirates - Cards, Phillies - Cards, Mets - Cards, Giants - Cubs et Twins - Tigers, en souhaitant que les deux participants à la prochaine série mondiale soient du groupe.

L'ANECDOTE DU JOUR

Quand un lanceur visiteur est en trouble à Houston et que son gérant doive aller le voir au monticule, le tableau géant de l'Astrodome écrit, en faisant allusion au toit de l'édifice: "Vous ne pourrez pas prier pour de la pluie ici".

Ici et là

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à Maurice Descarreaux présentement en convalescence à la suite d'une intervention chirurgicale. — Le président de la ligue Provinciale, Yvon Ellyson, a dévoilé que le budget moyen d'un club de ce circuit avait été de $33,000. par saison. Comme la meilleure assistance avait été de 25,000 spectateurs, on comprend l'importance des autres sources de revenus que s'ingénie à trouver le bureau de direction. — Une importante assemblée de la ligue Métropolitaine de tennis se tiendra ce soir au 915, St-Vallier est, pour compléter les règlements et adopter le calendrier.

Les Braves de Plessisville reprendront demain soir leur joute locale contre les Castors d'Acton Vale — Bonne chance aux Aigles du Centre Mgr Marcoux qui ouvrent dimanche à Victoriaville leur calendrier dans la ligue Provinciale de soccer. — Jacques Plante entend se servir du dialogue avec les organisations professionnelles pour obtenir que nos meilleurs juniors demeurent dans la Province de Québec.

Nous avons volontairement omis les Indiens de Cleveland de notre itinéraire de vacances, car nous croyons que c'est en juin qu'ils flancheront. Ce n'est pas la première année qu'ils connaissent un bon début de saison.

Le Hongrois Gulyas et l'Australien Roche atteignent la finale du tournoi de Paris

PARIS (A.F.P.) Le jeudi des demi-finales mérita d'être cette année encore "la plus belle journée des Internationaux de France de tennis" et pour des demi-finales indécises, il y avait autour du central de Roland Carros baigné de soleil 10,000 personnes en tenue d'été prêtes à s'enflammer quand viendrait le tour de François Jauffret contre l'Australien, Tony Roche, mais qui déjà prenaient parti et s'enthousiasmaient pour la première demi-finale entre le Sud-Africain, Drysdale, et le Hongrois, Istvan Gulyas.

D'un côté Gulyas, le métronome, celui qui ne fait jamais de coutre performances, qui, à 35 ans, possède encore un jeu de jambes et une condition physique inépuisables et qui se trouve d'une façon inattendue en demi-finale des Internationaux de France et atteint à la fin de sa carrière une consécration cherchée sur les terrains de tennis depuis une quinzaine d'années.

De l'autre, un jeune Sud-Africain qui vint au tennis international il y a trois ans et qui étudiant dans une université américaine et débarqua en Europe pour éliminer la France de la coupe Davis, un joueur qui, l'an dernier, fut demi-finaliste à Roland Garros et à Wimbledon, finaliste à Forest Hills et amena l'Afrique du Sud en finale de la zone européenne de la coupe Davis.

MATCH

Gulyas entamait rapidement cette partie, menait 3-0 puis 5-2 et Drysdale revenait à 5-4, mais perdait le premier set 6-4.

La seconde manche était au contraire enlevée sans difficulté par Drysdale qui accélérait la cadence, montait bien au filet pour finir le point et revenait à un set partout par 6 jeux à deux.

Le troisième set, sous un soleil de plomb, allait être d'une grande intensité par ses renversements de situation. Mais Gulyas, qui mena 5-3 et 40-30 perdit sur un revers cette balle de set, se vit mener 6-5 sauva à son tour deux balles de set sur des décisions d'arbitrage contestées et remonta à 7-6, mais Drysdale enlevait à toute allure trois jeux de suite et la troisième manche 9-7.

La ténacité et le jeu intelligent du Hongrois payèrent au 4e set, car Drysdale avait fait des kilomètres sous le soleil pour mener 2 set à 1.

Et, comme souvent dans les parties où les échanges sont interminables, les premières apparitions de crampes se firent sentir au début du quatrième set quand Drysdale mena 2-1 et 30-0. Incapable de poursuivre son effet, le Sud-Africain subit alors le jeu de déplacement de Gulyas qui égalisa sans aucune peine à 2 sets partout, enlevant cette quatrième manche par 6 jeux à 2.

Ayant surmonté pendant quelques instants sa fatigue, Drysdale devait, après avoir lutté trois heures, s'incliner 6-3 au cinquième set. Gulyas recueillait ainsi, à 35 ans, la consécration d'une carrière aussi régulière qu'obscure, mis à part quelques tournois de printemps sur la côte d'Azur, en devenant finaliste, 19 ans après son compatriote Jokef Asboth, dans les internationaux de France.

AUTRE SEMI-FINALE

François Jauffret, après avoir battu Roy Emerson et atteint les demi-finales, avait, certes, l'espoir de gagner sa place en finale, exploit rarement réussi par un joueur français.

Sept points, six erreurs pour une volée gagnante de Jauffret: Roche débutait en catastrophe, mais il parvenait cependant à gagner son service, revenait à 1 partout puis menait 3-1, lâchait deux jeux, mais enlevait le premier set 6-3.

Et Jauffret, restant un registré au-dessus de Roche, les deux adversaires présentaient certaines similitudes: habiles à la volée, la majorité de leurs retours de services, de passing en revers, étaient mauvais, mais Roche avait un bien meilleur service et ne le perdit qu'une fois au premier service, prenant deux fois celui du Français.

Au deuxième set, par contre, il ne le perdit pas et, comme Jauffret faisait 3 erreurs à 4 jeux partout, l'Australien enlevait le second set 6-4.

Au 3e set, un relâchement de Roche permit à Jauffret de revenir de 1-4 à 3-4, mais son espoir, s'il en fut, fut de courte durée, car Roche gagna sans trop de peine ses deux jeux de service suivant, le set et la partie 6-3, 6-4, 6-4.

Roche fit, certes, des fautes qui donnèrent à la défaite du Français une allure honorable, mais joua toujours très vite, trop vite pour Jauffret, celui-ci joua mal, certes, mais seulement parce que Roche jouait trop vite et l'obligeait à prendre un risque sur chaque balle sous peine de se voir écraser au filet.

Ce sera donc, samedi, une finale inédite entre Roche et Gulyas avec un vainqueur qui inscrira pour la première fois son nom au palmarès des Internationaux de France.

DAMES

L'Américaine Julie Heldman et la Britannique Ann Haydon-Jones ont cédé en double féminin devant les Australiennes Fay Toyne et Jill Blackman au compte de 7-5, 6-4.

Elles affronteront en finale leurs compatriotes Margaret Smith et Judy Tegart, qui ont éliminé l'Argentine Norma Baylon et la Sud-Africaine Annette Van Zyl par 6-1, 6-4, dans l'autre semi-finale.

MERCREDI

Ligue Américaine
Baltimore 9, Californie 7

HIER

Ligue Nationale
Pittsburgh 5, New York 0
Chicago 4, Philadelphie 5
Houston 11, Cincinnati 4
Los Angeles 2, St-Louis 0
San Francisco 5, Atlanta 0

Ligue Américaine
Détroit 7, Minnesota 6
Washington 12, Boston 2
Baltimore 9, Californie 6
New York 5, Chicago 3
Cleveland 4, Kansas City 11

Ligue Provinciale
Drummondville 9, Québec 0
Lachine 8, Granby 3
Acton Vale 12, Coaticook 7
Thetford 1, Plessisville 8

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Los Angeles à New York (s)
San Francisco à Philadelphie (s)
Houston à Pittsburgh (s)
Chicago à Cincinnati (s)
St-Louis à Atlanta (s)

Ligue Américaine
New York à Boston (s)
Kansas City à Baltimore (s)
Cleveland à Minnesota (s)
Washington à Chicago (s)
Détroit à Californie (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	28	16	.636	—
Baltimore	27	17	.614	1
Détroit	21	18	.581	1½
Californie	23	22	.511	5½
Washington	22	24	.478	7
Chicago	20	2	.476	7
Minnesota	20	23	.465	7½
New York	19	24	.442	8½
Kansas City	17	25	.405	10
Boston	18	28	.391	11

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	32	16	.667	—
Los Angeles	29	18	.617	2½
Pittsburgh	6	20	.565	5
Houston	27	21	.563	5
Philadelphie	25	20	.556	5½
St-Louis	20	23	.465	9½
Cincinnati	19	23	.452	10
Atlanta	20	29	.408	12½
New York	15	24	.385	12½
Chicago	13	32	.289	17½

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	4	0	1.000	—
Acton Vale	3	0	1.000	½
Drummondville	3	1	.750	1
Plessisville	2	1	.667	½
Lachine	1	2	.333	2½
Québec	1	3	.250	3
Thetford	1	3	.250	3
Coaticook	1	3	.250	3
Granby	0	3	.000	3½

LIGUE METRO JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Beauport	5	2	.714	—
Bienville	4	2	.667	½
St-Albert	4	2	.667	½
Québec-Ouest	4	4	.500	1½
Parc Marchand	3	3	.500	1½
Athlétiques	3	3	.500	1½
Roc-Amadour	3	3	.500	1½
Montmorency	3	4	.429	2
St-Emile	0	6	.000	4½

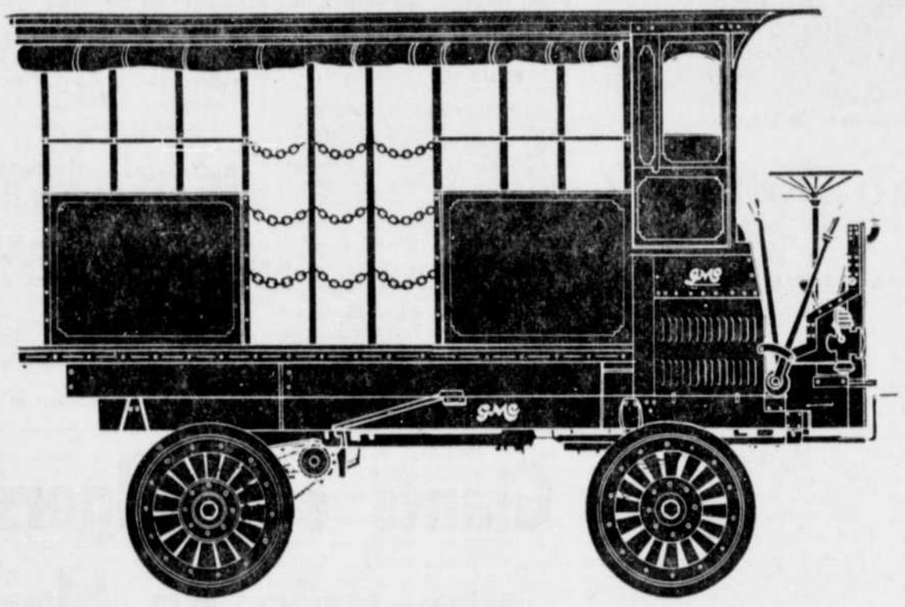

On ne vous offrira sans doute pas ce GMC 1912, mais...

vous trouverez dans le vaste choix du concessionnaire Goodwill-Pontiac-Buick la voiture ou le camion qui vous plaira, à un prix qui vous plaira encore plus!

Voici quelques faits à connaître sur les voitures d'occasion Goodwill.

Seules les meilleures voitures d'occasion peuvent porter la marque Goodwill ■ Chacune est minutieusement inspectée et remise en état ■ Chacune est accompagnée d'une garantie écrite ■ Et seuls les concessionnaires Pontiac-Buick vendent des voitures Goodwill.

VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION GOODWILL

Voyez votre concessionnaire Goodwill-Pontiac-Buick-Beaumont-Acadian-Vauxhall-GMC GW-2668F

Vendeurs autorisés Goodwill - Pontiac - Buick - Beaumont - Acadian - Vauxhall - les camions GMC pour Québec:

Automobiles Inc.
1240 Ouest, Boul. CHAREST
Tél.: 681-0671

Giguère Automobile (1964) Inc.
1700 Dorchester (Coin Boul. Hamel),
Québec, Qué — 529-1351

Boulevard GMC (1964) Inc.
2125 Boul. Charest Ouest,
Québec, Qué. 683-4955

Ne manquez pas l'émission "Cinéma International" les vendredis à 8h. 30 p.m. et "Tous pour Un" les jeudis à 8h. p.m. au canal 11.

Photo-finish du pari double

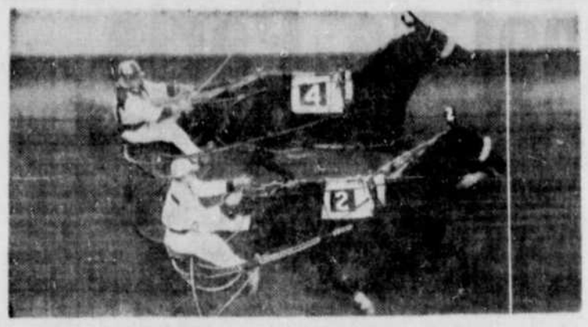

Première course : le No 2 ROYAL MATCH

Deuxième course : le No 2 LEX DAY

* * *

Résultats à Québec

COURSE No 1

No 2 Royal Match (Bernard Gervais) 7.20, 3.10, 2.30 — No. 4 Betsy's Son (Alexandre Page) 4.20, 3.00 — No. 3 Black Maria (Hermas Brousseau) 2.40

Ont aussi couru: Reka Wann, My Son's Abbie, Sheraton Pick, First Remus Jr., Spangler Chief.

Temps: :32.4, 1.06.1, 2.12.3.

COURSE No 2

No. 2 Lex Day (Irené Aubin) 4.70 2.50, 2.30 — No. 5 Robert Brookwood (Claude Denault) 3.20, 3.10 — No. 4 Knockout Mir (Jean Cyrenne) 3.30

Ont aussi couru: Gallium, Sambee, Borderview Return, Scot's Janet, Even's Betts.

Temps: :32.2, 1.04.4, 1.38.1, 2.11

Pari-Double: No 2 Royal Match — No. 2 Lex Day: $12.70.

COURSE No 3

No. 5 Southern Belle (Yvan Gamache) 3.30, 3.70, 2.60 — No. 1 Foudre Noire (Jean-Paul Courchesne) 3.00, 2.5) — No. 6 Dick Nelson (Henri Filion) 2.70

Ont aussi couru: Lady Cash Book, Conestoga Fritz, Lili Frost, Lizzie Note, Princeling.

Temps: :31, 1.04.2, 1.38.2, 2.10.2.

COURSE No 4

No. 5 Meadowbrooke (Henri Filion) 4.70, 4.20, 3.60 — No. 6 Selkirk (Marc Aubin) 10.70, 5.90 — No. 7 Exclusive (Wilfrid Bourgon) 7.00

Ont aussi couru: Jonover, Little Miss Jerry, Sugar Lind, Danny Hal, Captain Cuttle.

Temps: :32, 1.04.4, 1.37.2, 2.09.1

Quinella: No. 5 Meadowbrooke — No. 6 Selkirk: $50.30.

COURSE No 5

No. 5 Fryslie Rosecrift (Paul-Emile Alain) 4.50, 3.30, 3.30 — No. 2 Wildwood Ruby (Jos Lemay) 17.70, 6.80 — No. 1 Paris Lad (Edouard Bradette) 6.90

Ont aussi couru: Missouri Chuck, Van Song R., June Colby.

Temps: :30.2, 1.04, 1.36.4, 2.10.2.

COURSE No 6

No. 3 Captain Forever (Marc Aubin) 2.30, 2.30, 2.30 — No. 4 Miss Betty Ann (Meddy Goguen) 3.20, 2.80 — No. 2 Sonny's Pointer G (Adrien Blouin) 3.50

Ont aussi couru: Windy Day, Robbi Herbert, Niort Star, Anticipation C., Treasure Mir.

Temps: :32.2, 1.05.4, 1.39.2, 2.12.

COURSE No 7

No. 2 Danny Mar Mic (Marcel Cournoyer) 2.40, 2.10, 2.10 — No. 1 Glory Belle (Nicol Tremblay) 2.50, 2.30 — No. 4 Sheriff Mills (Yvon Pedebat) 2.80

Ont aussi couru: Melody Adam, Indian Prince, Senator Eric.

Temps: :31.2, 1.04.1, 1.37 2.07.3

Quinella: No. 1 Glory Belle — No. 2 Danny Mar Mic: $5.10.

COURSE No 8

No. 7 Centaur (Rosario Guertin) 9.60, 5.00, 3.00 — No. 1 Thistle Hill Don (Hermas Brousseau) 4.20, 2.60 No. 3 Jewzell (Jean Cyrenne) 2.50

Ont aussi couru: Lucky Symbol, The Marshall, Borderview Tom, Lusty Tom, Scoth Bomb.

Temps: :33, 1.06, 1.39, 2.11.4.

COURSE No 9

No. 2 Ricci Herbert (Denis Larochelle) 6.60, 4.30, 3.30 — No. 1 Elk Slator (Pierre Noël) 11.60, 10.10 — No. 5 Dannybee (Yvon Catellier) 5.30

Ont aussi couru: J-Ko, Pershing's Polly, Adios Widow, Commander Henry.

Temps: 30.4, 1.03.1, 1.35.4, 2.08.2.

COURSE No 10

No. 8 St.Mary Girl (Michel Giguère) 6.00, 3.70, 3.10 — No. 4 Sir Yankee (Joseph Guenette) 6.60, 6.10 — No. 7 Adios Amigo C (Henri Filion) 2.70

Ont aussi couru: Glo On, Miss Gideon, Castle Hal, Armbro Freddie.

Temps: :31.2, 1.03.3, 1.37.2, 2.09.2

Exacta: No. 8 St.Mary Girl — No. 4 Sir Yankee $34.80.

Dure punition infligée aux cyclistes canadiens

HOVE, Angleterre (P.C.) — Giuseppe Marinoni, de Montréal, a pris le deuxième rang hier, lors de la 6è étape de la tournée cycliste britannique, mais une décision des officiels a coûté une égalité en première place à l'équipe canadienne.

Les Canadiens ont connu leur meilleure journée depuis le début du tour.

Marinoni a levé les bras en signe de victoire au fil d'arrivée, mais l'Anglais Geoff Wills l'avait précédé une minute auparavant.

Le geste de Marinoni a coûté une pénalisation de 10 minutes à l'équipe canadienne, car, selon les règlements britanniques, aucun coureur ne doit abandonner le guidon de son vélo en marche.

Marinoni a enregistré un temps de 4:00.02, suivi de Sammy Matson, de Toronto, en 12è place en 4:00.06, et Pierre Dandre, de Montréal, en 14è place en 4:00.07. N'eût été la pénalisation imposée à Marinoni, l'équipe canadienne aurait fini sur un pied d'égalité avec la Pologne dans cette étape de 98 milles.

Les Canadiens ont protesté la punition et on connaîtra la décision aujourd'hui.

Chez les équipes, les Canadiens demeurent au 9è et dernier rang dans le classement des équipes, dominé par les Russes.

Orioles et Tigers talonnent Cleveland

ANHEIM, Californie (P.A.) — Un simple de Boog Powell, alors que les buts étaient tous occupés, a couronné une poussée de quatre points dans la 10e manche hier, laquelle a procuré un gain de 9-6 aux Orioles de Baltimore sur les Angels de la Californie. Luis Aparicio a dirigé l'offensive des vainqueurs avec cinq coups sûrs successifs.

Rich Reichardt a produit trois points à l'aide de deux simples et un double alors que les Angels ont pris une avance de 5-2, mais les Orioles sont revenus de l'arrière grâce à un circuit de deux points par Brooks Robinson dans la 5è reprise et trois simples consécutifs dans la 7è manche.

Balt. 101 020 100 4-9 16 3
Calif. 201 200 000 1-6 13 0

J. Miller, Bertaina 5, Drabowski 7, S. Miller 8 et Etchebarren; Sanford, Lee 7 Rojas 10 et Rodgers. G-S. Miller 2-0. P-Lee 2-2. Cir : Bal-Blefary 10, G-Robinson 8.

CIRCUIT ET ERREUR POUR KILLEBREW

MINNEAPOLIS PA — Une erreur de Harmon Killebrew a permis aux Tigers de Detroit de compter le point victorieux lors d'une poussée de trois points dans la 7è manche hier alors que les Tigers de Detroit ont vaincu les Twins de Minnesota 7-6.

Les locaux avaient pris une avance de 4-0 dans la 2è reprise grâce à un triple de deux points par Zoilo Versalles.

Killebrew et Earl Battey ont bouclé le circuit au profit des vaincus.

Detroit 002 002 300-7 12 0
Minnesota 040 010 001-6 11 1

Lolich, Pena 4, Gladding 6 et Freehan; Kaat, Siebler 6, Roggenburk 7, Cimino 7 et Batty. G-Gladding 2-0. P-Siebler 0-1. Cir : Min-Killebrew 8, Battey 2.

ECHEC DES INDIENS

KANSAS CITY PA — Les Athletics de Kansas City ont abandonné le dernier rang de la ligue Américaine jeudi soir, en remportant une victoire de 11-4 sur les Indians de Cleveland.

Cleveland 001 000 030-4 10 2
Kan City 201 110 51x-11 14 1

Bell, Kralich 5 Radatz 7 Allen 7 et Simx; Terry, Krausse 7 et Roof. G-Terry 1-3. P-Bell 4-2.

LES YANKS A 8½

CHICAGO PA — Un double de trois points par Bobby Richardson dans la 4è manche et la brillante tenue de Steve Hamilton en relève ont permis aux Yankees de New York de triompher des White Sox de Chicago 5-3 hier soir.

Le double de Richardson a couronné une poussée de quatre points, laquelle a effacé un déficit de 3-1.

En effet, les Sox avaient pris une avance de 3-1 dans la 2è manche grâce à deux simples opportuns.

New York 010 400 000-5 8 0
Chicago 030 000 000-3 9 1

Friend, Hamilton 3 et Howard; John, Higgins 5, Howard 8 et Romano. G-Hamilton 3-1. P-John 4-3.

DE RETOUR DANS LA CAVE

BOSTON PA — Les Sénateurs de Washington ont compté tous leurs points dans trois manches différentes et ont profité du manque de contrôle des lanceurs rivaux en écrasant les Red Sox de Boston 12-2 hier.

Phil Ortega a espacé six coups sûrs aux locaux et possédait une avance de 10 points lorsqu'il a cédé sa place au monticule au début de la 8è manche.

Après avoir concédé un point aux Sox dès la première manche, les Sénateurs ont effectué une poussée de quatre points dans la 3è reprise, marquée par le deuxième circuit de Dick Nen cette saison.

Washinton 004 030 050-12 13 2
Boston 100 000 100-2 9 3

Ortega, Kline 8 et Camilli; Stephenson, Brando 5, Morehead 6, Osinski 8, Sanders 9 et Ryan. G-Ortega 4-2. P-Stephenson 2-5. Cir : Was-Nen 2.

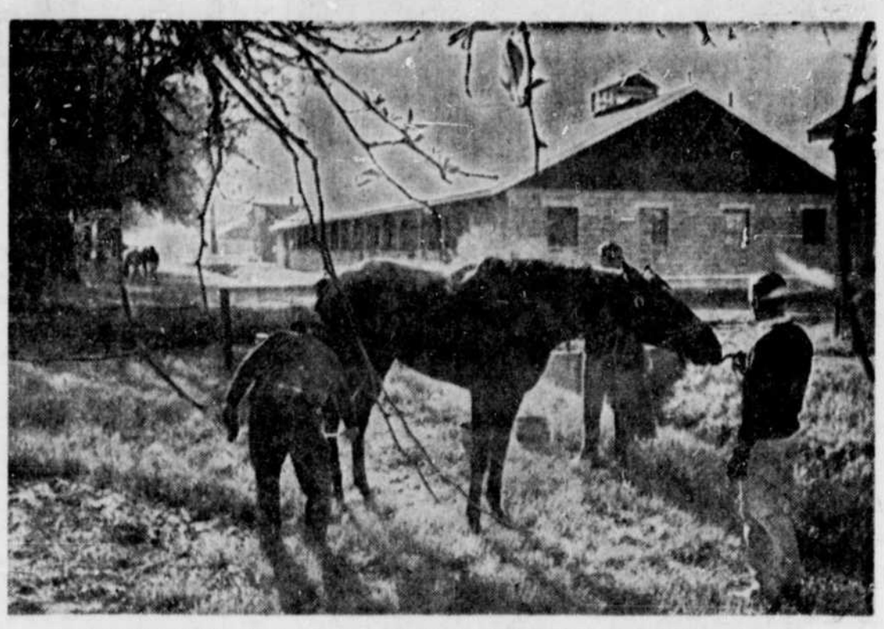

● Une buée s'élève du dos de Stupendous, alors qu'il vient de terminer un exercice d'entraînement en vue du Belmont Stakes, la troisième partie de la triple couronne, qui sera courue samedi. (Téléphoto UPI)

Stupendous pourrait faire la vie dure à Kauai King dans le Belmont Stakes

NEW YORK (PA) — Stupendous, qui s'est classé au deuxième rang dans le Preakness après avoir fini en 4e place dans le Derby de Kentucky, a impressionné lors d'un exercice de 1-2 mille hier, en préparation de la 98e reprise des stakes Belmont à la piste Acqueduct samedi prochain.

Toutefois, l'entraîneur Eddie Neloy qui a déjà préparé 19 vainqueurs depuis qu'il est en charge des chevaux de la famille Phipps, s'est refusé en riant à dévoiler la stratégie qu'il utilisera dans le but d'empêcher Kauai King, vainqueur du Derby et du Preakness, de remporter la Triple Couronne chez les pur-sang de trois ans.

"Nous avons déjà essayé de le faire revenir de l'arrière dans le Derby et l'avons lancé en avant du peloton dans le Preakness, le tout sans succès si bien que nous tenterons peut-être de lui enseigner un raccourci."

Il exprimait ainsi les sentiments des neuf autres entraîneurs de chevaux, qui affronteront Kauai King dans cette épreuve de 1 1-2 mille, que Radio-Canada télédiffusera entre 5h. et 5h.30 p.m.

Kauai King n'a connu qu'une seule mauvaise performance cette saison en affichant un record de huit gains et un deuxième rang et récoltant des bourses de $369,027.

BOURSES

Grâce aux 10 inscriptions, ce sera l'épreuve la plus rémunératrice de la plus longue des trois courses qui compètent la Triple Couronne. Le Belmont est, en effet, 1-4 de mille plus long que le Derby et 5-16 de mille plus long que le Preakness. Son enjeu sera $160,200, dont $116,450 au vainqueur.

La présence Kauai King et de Fast Count a augmenté la bourse de $10,000, car ils n'étaient pas au nombre des candidats originaux, si bien que chaque propriétaire a dû débourser $5,000 supplémentaires.

Kauai King est maintenant favori à 4 contre 5, mais on prévoit que la cote baissera d'ici samedi. Stupendous est le deuxième choix à 4 contre 1, suivi d'Amberoid à 8 contre 1 et Highest Honors à 12 contre 1.

Puis suivent dans l'ordre Buffalo Advocator et Rehabilitate à 15 contre 1 chacun, Fast Count et Fleet Shoe à 20 contre 1, et Valam à 30 contre 1. Ron Turcotte, de Grand Falls, N.B., sera aux rênes de Rehabilitate.

Giants et Dodgers gagnent par voie de blanchissage

ATLANTA PC — Les Giants de San Francisco ont compté à quatre reprises dans la sixième manche lorsque Felipe Alou a commis une erreur sur un simple hier soir et l'ont finalement emporté par 5-0 sur les Braves d'Atlanta.

Les Giants ont occupé tous les buts dans la 6è reprise et Cap Peterson a cogné un simple qui a échappé à Alou. La balle a roulé jusqu'à la clôture et les coureurs en ont profité pour compter quatre points.

S Francisco 100 004 000-5 8 1
Atlanta 000 000 000-0 3 2

Bolin et Barton; Lemaster, Caroll 9 et Oliver. G-Bolin 4-3. P-Lemaster 4-4.

4e DE SUITE

ST-LOUIS PA — La recrue Don Sutton et le vétéran Ron Perranoski ont uni leurs efforts jeudi soir pour donner aux Dodgers de Los Angeles leur quatrième victoire d'affilée, par 2-0 sur les Cardinals de St-Louis.

Los Angeles 000 010 010-2 10 0
St-Louis 000 000 000-0 7 1

Sutton, Perranoski 7 et Roseboro; Briles, Woodeshick 8 et McCarver. G-Sutton 7-4. P-Briles 1-3.

LAW FAIT LA LOI

NEW YORK PA — Vern Law a affiché une tenue de trois coups sûrs et a cogné un circuit hier soir en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 5-0 sur les Mets de New York.

Rob Gardner a livré une lutte serrée à Law jusqu'à la 6è manche, où Donn Clendenon a commencé la reprise avec un circuit.

Willie Stargell a également bouclé le circuit au profit des visiteurs, tandis que Cleon Jones frappait deux des trois simples alloués par Law.

Pitts 000 001 103-5 10 0
New York 000 000 000-0 3 0

Law et Pagliaroni; Gardner, Eilers 7, Richardson 9, Hepler 9 et Grote, Stephenson 8. G-Law, 2-2, P-Gardner, 2-3.

Circuit - Pittsburgh, Clendenon 4, Law 1, Stargell 6.

CIRCUIT A L'INTERIEUR

PHILADELPHIE PA — Rich Allen a cogné la balle à 430 pieds du marbre on réussissant un circuit de deux points à l'intérieur du terrain dans la septième manche hier alors que les Phillies de Philadelphie ont vaincu les Cubs de Chicago 5-4.

Darold Knowles a affiché une autre belle tenue en relève en remportant son 5è gain en six essais.

Les Cubs avaient pris une avance de 2-1 au début de la 6è manche grâce à quatre simples et un ballon-sacrifice, mais les Phillies ont repris les devants à leur tour au bâton.

L'exploit d'Allen s'est avéré d'autant plus important que la recrue Randy Hundley a cogné un circuit de deux points au profit des Cubs dans la dernière reprise.

Chicago 000 002 002-4 9 2
Philadel 001 002 20x-5 9 1

Jenkins, Hoeft 7 et Hundley; Wise, Knowles 6, et Dalrymple. G-Knowles, 5-1. P-Jenkins 1-1.

Circuit-Chicago, Hundley 4. Philadelphie, Allen 6.

3e POUR RAYMOND

CINCINNATI PA — Les Astros de Houston ont réussi neuf coups sûrs et compté huit points au dépens du lanceur de relève Jack Baldschun, à la 11e manche jeudi soir pour infliger aux Reds de Cincinnati une défaite de 11-4, la sixième défaite d'affilée des Reds.

Hou. 101 000 000 008-11 20 2
Cin. 100 000 002 001-4 6 0

Cuellar, Taylor 8 Owens 9 Raymond 10 Monteagudo 12 et Brand; O'Toole, Nottebart 4 Davidson 9 McCool 9 Baldschun 12 et Coker, Edwards 9. G-Raymond 3-0. P-Baldschun 1-4. Cir : Hou-Nicholson 4. Cin-Shamsky 8.

Soccer senior

Dans la ligue senior de soccer hier, le George T. Davie a eu raison du Rouge et Or de Laval par 7 à 3. Keith Wandless a mené l'attaque des vainqueurs avec quatre buts, David Thom en eut deux et Brian Poxton l'autre. Pour les perdants, deux buts allèrent à Jean-Jacques Werner et un à Jean-Luc Gouveia.

Samedi à 3 heures, au Parc Bardy, le Patro Roc-Amadour rendra visite aux Aigles du Centre Mgr Marcoux. Dimanche, les Aigles se rendront à Victoriaville lors de l'inauguration de la ligue Provinciale.

Bruce McLaren gagne la 1ère position de départ à Mosport

MOSPORT, Ont. (P.C.) — Le Néo-Zélandais Bruce McLaren s'est assuré hier la première position au départ de l'épreuve de 200 milles pour autos-sport, qui sera disputée samedi prochain, avec une moyenne de 104.6 milles à l'heure lors des essais de qualification.

McLaren, qui atriomphé ici en 1964, a réussi un tour de piste, soit 2.5 milles, en 1:24.6 minute en dominant un total de 41 candidats qui tentaient de se mériter une place dans la classique de la fin de semaine.

Son compatriote Chris Amon l'a suivi de près avec un temps de 1:26.0, également au volant d'une Oldsmobile.

Les autres conducteurs qui suivaient dans l'ordre étaient les Américains Charlie Hayes en 1:26.7, Gerry Grant en 1:26.8 et Lother Motschenbacher en 1:26.9.

Les essais se poursuivront aujourd'hui, mais les cinq conducteurs qui se sont qualifiés hier conserveront leur position.

Lanceurs probables

Ligue Nationale

Los Angeles Drysdale 4-4 à New York Fisher 2-5 - soir.
St-Louis Gibson 6-5 à Atlanta Fisher 2-2 - soir.
San Francisco Sadecki 3-3 à Philadelphie Bunning 6-1 - soir.
Chicago Elsworth 11-7 à Cincinnati Jay 5-2 - soir.
Houston Dierker 2-0 à Pittsburgh Fryman 3-0 - soir.

Ligue Américaine

New York Downing 5-3 à Boston Wilson 5-3 - soir.
Kansas City Hunter 4-3 à Baltimore Palmer 4-3 - soir.
Cleveland Tiant 4-3 ou Kelley 2-1 à Minnesota Grant 4-5 - soir.
Washington McCormick 3-4 à Chicago Howard 1-1.
Détroit Aguirre 0-3 à Californie Lopez 3-4 -soir.

Baseball mineur du club Optimiste

Dans la ligue Pony Optimiste, hier soir, les Tigres de M. Gignac ont fait subir la première défaite de la saison aux Orioles, en remportant la victoire au pointage de 12 à 2. Gilles Thibodeau a espacé 7 coups sûrs et retiré 9 frappeurs au bâton pour remporter la victoire, tandis que Guy Ste-Marie subissait la défaite. Se sont fait valoir pour les vainqueurs Denis Labrie, et Jacques Laroche qui ont frappé chacun deux coups en lieu sûr, tandis que pour les perdants Richard Beaulieux ont fait de même.

Position des équipes Pony Optimiste

	G	P	Ap.	Pts	Moy.	Diff.
Orioles	3	1	126	38	.750	—
Dodgers	2	2	111	35	.500	1
Tigres	2	2	101	31	.500	1
Yankees	1	3	119	43	.250	2

En fin de semaine, samedi matin deux parties seront jouées dans la Little League "B", soit Bisons vs Sénateurs et Athlétiques vs Giants. La Little League "A" prendra la relève samedi et dimanche après-midi, alors que les Colonels affronteront les Indiens, et les Cardinaux visiteront les Braves lors de la première journée. Tandis que le second jour, les joutes seront Pirates vs Colonels et Indiens vs Cardinaux.

L'omnium printanier reçoit 74 pros à Beloeil aujourd'hui

Adrien Bigras, adjoint de l'instructeur Nelson Young au club de golf Rosemere, attend avec impatience sa chance de défendre son titre dans l'Omnium Printanier qui inaugurera la saison de golf compétitive de l'Association de Golf de la Province de Québec, vendredi à Beloeil. Après un essai sur ce parcours dans le tournoi "Pro-Presse" lundi dernier, Bigras exprime confiance que sa partie se maintiendra contre des adversaires comme Jack Bissegger de la Vallée du Richelieu, gagnant de l'Omnium Printanier en 1963 et 1964, ainsi que le vainqueur du tournoi "Pro-Presse", Norm Hunt du club Mont Bruno. Bigras a mérité le championnat l'an dernier à Kanawaki après une joute éliminatoire avec Bill Kerr de Beaconsfield et Stan Horne d'Islesmere. Le trio avait terminé le tournoi des totaux de 73.

Dave Shea, directeur de l'Omnium Printanier a déclaré que la disposition des fanions et tertres sera de telle façon à avantager les participants. Les verts qui ont donné de la difficulté à plusieurs des joueurs dans le "Pro-Presse" seront coupés plus uniformément, et le surintendant du parcours à initié les travaux qui permettront aux verts de mieux amortir les coups d'approche. Shea, ancien président du club Beloeil, ajoute que le problème primordial pour les compétiteurs sera de contrôler leurs coups de départ aux 8e., 12e., et 18e. trous, où la balle le moindrement égarée peut mettre fin aux aspirations d'un joueur pour le titre du champion de l'Omnium Printanier.

Parmi les favoris des 105 compétiteurs amateurs pour le Trophée "Spring Open" on voit le duo d'Islesmere, Louis Michaud et Claude Dufour; les membres de l'équipe Willingdon du Québec de 1965: Henri Setlakwe de Thetford Mines, Pierre Archambault de Laval-sur-le-lac, et Don Davidson d'Ottawa. A surveiller également, sera le jeu des vedettes juniors de l'an dernier, Duc Doucet de Windsor Mills et Dan Pesant qui en est à ses débuts comme professionnel du club Restigouche au Nouveau-Brunswick. Tous les deux ont amélioré leurs jeux grâce à un hiver de golf en Floride.

Les 74 professionnels partageront, parmi les premiers dix, la somme de $1,500. Tous les amateurs du golf sont invités à participer comme spectateurs à l'Omnium Printanier qui débutera à 8 a.m. à Beloeil, vendredi.

Terrell accorde des chances à Felstein contre Chuvalo

TORONTO (P.C.) — Ernie Terrell, champion mondial des poids lourds version WBA, a déclaré hier qu'il aimerait les chances de Pretty Boy Felstein contre George Chuvalo.

Lors d'une entrevue téléphonique de son camp de Pleasantville, N.J., où il se prépare à la défense de son titre contre Doug Jones le 28 juin, Terrell a déclaré que Felstein "frappait aussi fort que Chuvalo".

On sait que Terrell a vaincu Chuvalo par décision unanime en 15 rounds en novembre dernier à Toronto.

"J'ai boxé avec Felstein en préparation de mon match contre Chuvalo et le jeune boxeur s'est amélioré 100 pour cent. Il est plus gros, plus puissant, plus rapide et frappe plus fort.

"Il affiche un bien meilleur jeu de jambes que lorsque je me suis entra'né avec lui la première fois. De plus, il apprend rapidement".

Felstein sert de partenaire d'entraînement au champion depuis trois semaines.

Terrell ne comprend pas que Felstein soit négligé des parieurs lorsqu'il affrontera Jean-Claude Roy, de Montmagny, lundi soir prochain à Toronto.

Le gérant de Felstein explique le fait parce que Roy a plus d'expérience que son protégé, en plus d'être un gaucher.

Cependant, à Houston, les poids lourds Cleveland Williams et Tod Herring se sont engagés à s'affronter dans un match de 10 rounds en semi-finale du match titulaire Terrell-Jones.

Williams tente un retour depuis qu'il a été atteint d'une balle à l'estomac par un policier en 1964. Après une inactivité de 14 mois et trois opérations importantes, il est revenu dans l'arène le 8 février dernier et a remporté trois combats depuis ce temps.

Ligue Molson intermédiaire

Deux programmes doubles ont été présentés hier dans la ligue intermédiaire Molson. A l'O.T.J. de Charlesbourg, la Bijouterie Fortier a disposé du Drouin et Drouin par 8 à 5, alors que le Shell Canari avait raison du H. C. Leduc 11 à 2.

Pendant ce temps à St-Rodrigue, le Sapin d'Or triomphait du Simpson-Sears 9-5 et le Giffard surclassait le Courville 9-8.

Le Simpson-Sears a de plus perdu pour une période indéfinie les services de Roger Purcel qui s'est fracturé la cheville.

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY ...le populaire gros paquet à 10¢

Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

Simon Asselin
représentant des ventes à
1175 ouest, boul. Charest

VOUS INVITE A SA FORMIDABLE
Vente-Aubaines A GOGO

VOICI SON SPECIAL...
COMET 1962
S-22 - Sièges baquets - 6 cyl. Automatique - Radio
(7497-A)
$1,395

Votre garage de confiance
Montcalm Automobiles
901, 1ère AVENUE
TEL.: 529-2131

et 1175 ouest, boul. Charest
Tél.: 529-2135

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

A l'agenda de juin

En bonne forme pour les examens

Bien des écoliers et écolières sont tentés de nous confier, en ce début de juin : Tout n'est pas rose, ces jours-ci . . . Voilà : cette épreuve de fond qu'est toute année scolaire doit se terminer par la série finale de "matches" que représente la période des examens.

Se maintenir en bonne forme est alors une excellente façon de s'aider soi-même. Avec raison, on soutient que cinq facteurs essentiels sont en jeu. Je les recommande volontiers aux jeunes, sachant que leurs parents ou aînés sauront seconder cet effort et maintenir ainsi un climat de réussite.

Dominique Lirand énumère et commente brièvement ces cinq facteurs comme suit dans les propos d'éducation qu'il consacre à ce sujet (Cf. "Panorama chrétien", no 63) :

1° L'ORGANISATION DU TRAVAIL

S'obstiner à rester devant un livre ou un cahier alors que l'esprit a atteint son point de saturation et qu'il se refuse à enregistrer est un non-sens. Il faut travailler en toute tranquillité : éviter la radio ou TV, les discussions, le bruit.

2° LE SOMMEIL

Pas de lever trop matinal ou de coucher tardif. Il faut respecter les heures de repos pendant lesquelles l'organisme récupère ses forces et le système nerveux retrouve son équilibre (dix heures de sommeil, de douze à treize ans; 9 heures et demie à 14 ans; neuf heures entre 15 et 17 ans) .

3° LA DETENTE

Une heure d'éducation physique, de sport ou de promenade au grand air. Pas de distractions trop fatigantes, causes d'énervement.

4° L'ALIMENTATION

Elle sera saine, équilibrée, variée : des heures de repas régulières (quatre petits repas plutôt que deux trop copieux), des menus à la fois nourrissants et légers.

5° L'OPTIMISME

Cela se soigne comme la santé. Une ambiance de calme et de confiance vaut tous les "dopings". Même si l'on est inquiet, n'en laissons rien paraître. La sévérité, la contrainte ne conduisent pas forcément au succès; c'est surtout d'appui moral que le candidat a besoin.

* * *

Et maintenant, chers amis, s'il vous arrive d'échouer, de grâce ne vous affolez pas. Cette recommandation vaut aussi bien pour celui ou celle qui a "bloqué" tel examen ou subi un échec sur plusieurs matières, que pour ses parents, encore désireux de l'aider et non de le "caler" moralement. Il faut plus que jamais savoir s'arrêter, réfléchir, consulter au besoin, conclure sereinement. Surtout se décider de façon positive, sans vaine amertume. Avec courage, s'il le faut. Avec optimisme encore et toujours.

Il faudrait peut-être, en certains cas, recourir au psychologue ou à l'orienteur, subir certains tests, mais la réserve qui s'impose en l'occurrence. La science peut certes aider à déceler certaines aptitudes ou inaptitudes, découvrir telle cause insoupçonnée qu'il faudrait éliminer. Le problème d'orientation reste pourtant et d'abord un problème humain. "Un examen psychologique, a-t-on justement noté, exige beaucoup de réserve et de prudence et ne doit être fait qu'à bon escient". Un éducateur consciencieux et compétent saura d'ordinaire proposer une véritable solution.

N'allons pas croire, surtout, qu'un échec soit une catastrophe irrémédiable. Les possibilités restent plus nombreuses qu'on ne le croit : il faut savoir les envisager et ne pas penser qu'elles dépendent toutes d'un seul examen. Si la reprise vous sourit, vous comble . . . : tant mieux. Si elle n'aboutit à rien de satisfaisant, n'oubliez pas que, pour une porte qui se ferme, plusieurs autres peuvent s'ouvrir. Il faut regarder alors du bon côté et savoir s'y engager sans peur et sans reproche ! . . .

A tous les jeunes, je souhaite d'excellents examens, en attendant l'heure des vacances qui sonnera bientôt.

Jean-P. LEMIEUX

Petit homme, sauras-tu dominer

CE MONDE QUI CHANGE ?

par Paul DREYFUS

L'homme du XXe siècle est gonflé d'orgueil. Il va répétant, avec le vieux Corneille :

"Je suis maître de moi comme de l'univers,
Je le suis, je veux l'être. . ."

Les innombrables victoires remportées par les techniciens et les savants finissent par lui faire croire qu'il est lui-même victorieux.

Si toute son attention n'était pas absorbée par cette "pomme de la connaissance" qu'il décore à belles dents, il s'apercevrait qu'il est nu. Et faible, et pauvre, et petit. . .

Dans le moment même où l'homme attaque avec son avant-garde, il est attaqué sur ses flancs.

• Agressions externes

L'homme du XXe siècle subit une incroyable quantité d'agressions. Sociologues, psychologues et médecins ne cessent de les dénoncer. Le plus souvent, sans succès.

Ces "agressions" sont d'abord d'ordre physique : elles affectent, sinon les cinq sens, du moins les deux plus importants : la vue et l'ouïe.

L'OEIL DE L'HOMME occidental est submergé par les images : cinéma, télévision, affiches, vitrines. Il est constamment sollicité par des visions nouvelles. Chaque fois, il est un tout petit peu tiré hors de lui-même et dispersé. Certes, l'image enrichit l'homme dont les mécanismes intellectuels procèdent justement d'associations d'images. Mais la succession trop rapide d'images sans lien (comme la publicité en fournit à satiété) arrache l'homme à son moi intérieur.

L'OREILLE DE L'HOMME est envahie par le bruit. Est-il besoin de le démontrer ? Grondement des moteurs, sonnerie du téléphone, crépitement des machines à écrire, torrents de mots ou de sons de la radio et de la télévision, fracas des trains, avertisseurs des voitures, pétarades des pots d'échappement. . . Nous vivons dans un univers terriblement bruyant, où il est de plus en plus difficile de trouver une oasis de silence. Il paraît d'ailleurs que le silence total, le silence à l'état pur, si l'on ose dire, est absolument intolérable. Dans un caisson parfaitement insonorisé, un être humain deviendrait fou en peu de temps.

L'ODORAT DE L'HOMME est affecté, dans les villes, d'une façon tellement insidieuse que, pendant longtemps, on n'y a pas prêté attention. C'est tout récemment qu'on a commencé à dénoncer les dangers de la pollution atmosphérique : poussières, fumées domestiques et industrielles, oxyde de carbone surtout. Par temps "mou", quand il n'y a aucun souffle de l'air, un embouteillage dans une rue étroite est chose véritablement toxique. Automobilistes et piétons s'y empoisonnent lentement. . .

LE GOUT est sans doute l'un des sens les moins touchés jusqu'ici par notre civilisation. Mais il suffit de voir ce qui se passe aux Etats-Unis pour comprendre que nos papilles gustatives auront, elles aussi, à s'adapter : je me souviens de mon étonnement, dans les restaurants de New York, devant les fruits superbes, énormes, mais qui n'avaient aucune saveur, devant les fruits de mer qu'on avait — "par souci d'hygiène", me dit le maître d'hôtel — lavé à grande eau javellisée; devant ces entremets indéfinissables et devant ces tremblotantes gelées de couleur émeraude, citron, sang de boeuf ou bleu de méthylène.

— Mais enfin, m'étonnai-je, la première fois, elles n'ont absolument aucun goût, vos gelées.

— Bien sûr que non. Mais elles contiennent beaucoup de protéines.

Que sera-ce si, un jour, on fabrique des aliments avec du pétrole, comme le laissent prévoir des travaux entrepris à Marseille dans un laboratoire. . .

Seuls des cinq sens, LE TOUCHER ne pâtit pas trop de la civilisation. Peut-être même s'affine-t-il, obligé qu'il est de se familiariser avec des matières de plus en plus nombreuses. Ne prenons que le textile: on s'y perd entre le nylon, le dralon, le perlon, le dacron et autres tissus en "on".

• Agressions internes

Les agressions externes ne sont rien à côté des agressions internes: celles qui, par le canal des sens, atteignent le cerveau et vont frapper soit le conscient, soit le subconscient.

Sur ces mécanismes subtile, un neurophysiologistes, le docteur Paul Chauchard explique (en l'un de ces ouvrages : "Le cerveau et la conscience") comment les excitations extérieures les plus infimes exercent une action sur la merveilleuse machine électronique que renferme le crâne de l'homme.

De leur côté, philosophes et littérateurs ont souvent pris pour thème le drame de l'homme oppressé, étouffé, écrasé par la civilisation moderne. (L'auteur cite, à ce sujet, plusieurs exemples empruntés au romancier Pierre Gascar, dans "Vertiges du présent" et, pour prouver que notre civilisation est, par certains côtés, plus ou moins toxique, il en relève certaines causes manifestes :)

. . . le caractère concentrationnaire des grands ensembles d'habitation, l'inhumanité des structures industrielles et administratives modernes, la pression de la multitude à l'intérieur des villes, le bruit citadin qui ne cesse jamais, la hâte dans le travail et la bousculade dans la foule, l'éclaboussement de lumières vives, les soucis de la vie quotidienne, la tension nerveuse, l'information à jet continu, la rareté du véritable repos et le sommeil lui-même souvent troublé. . .

En fin de compte, la disparition presque totale de "la saine fatigue musculaire" et son remplacement par "une fatigue dite nerveuse, excitante et déséquilibrante".

• Soulagement, certes; mais vraie libération ?

Entouré de machines de plus en plus nombreuses, servi par des robots de plus en plus perfectionnés, l'homme a vu diminuer sa fatigue physique. De moins en moins nombreux sont ceux qui doivent gagner leur pain "à la sueur de leur front". Il en reste, bien sûr; et beaucoup trop ! qui travaillent dans des conditions pénibles. (. . .) Dans les usines modernes, la peine des ouvriers du moins tend à diminuer. Mais il n'y a point de miracle. . .

Finissons-en avec le mythe des robots bienfaisants. Entouré de ces "esclaves techniques", l'homme est soulagé, mais pas véritablement libéré. . . D'ailleurs comment pourrait-il être vraiment libre dans une civilisation où les techniques d'information ont un si grand pouvoir de suggestion ? Elles entraînent un lent nivellement de l'opinion publique qui peut mener demain à une dangereuse uniformisation.

• Savoir s'adapter aux situations nouvelles

Le problème, pour les générations futures ne serait-il pas de s'habituer peu à peu, presque insensiblement à de nouvelles conditions d'existence ? L'auteur s'en explique brièvement :

Psychologiquement, l'homme ne cesse de se transformer. Même celui dont les opinions sont le plus fermement établies, en apparence ou en paroles, il est, au fond de lui-même, évolution, modification, changement, inconstance. D'une génération à l'autre, n'en parlons pas ! Tout est remis en question. . .

Physiquement aussi, l'homme se transforme. . . En nombre de pays occidentaux : race plus solide, plus instruite, plus ouverte au monde, plus résistante aux maladies, assurée de vivre plus longtemps.

"Progressivement, dans le champ de ce développement actuel et sous l'action de la miséricorde divine, le monde marche à la fin la plus excellente qui soit. . ." (P. Dubarle) Constatation assorti d'un correctif familier à des consciences chrétienes : ". . . Mais le besoin, la douleur, les conflits, la mort même sont les jalons constants de son itinéraire."

On peut aimer passionnément notre passionnante époque. Mais il faut toujours revenir à Pascal : "La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connait misérable."

("Dans un monde qui change..."

— extraits —P.D., L.A.F.)

De TOUT, un peu...

• Depuis 1963, 50,000 jeunes ont prêté leur concours

On évalue à quelque 50,000 jeunes, appartenant à 14 pays, ceux qui ont travaillé ensemble depuis 1963 à l'entretien des cimetières militaires.

En ce qui concerne les cimetières allemands dans 9 pays d'Europe et d'Afrique du Nord, plus de 6,000 jeunes en prendront soin, cette année. C'est sûrement un très bel exemple.

Extraite du Bulletin de l'O.P.I.G.F., cette information nous semble révélatrice d'une initiative qui tend à s'affirmer et mérite tous les éloges : celle d'entourer ces lieux du dernier repos destinés aux victimes de la guerre, de gestes concrets, pratiques, reconnaissants, bien propres à traduire un ardent désir de fidélité dans le souvenir et la prière, aussi bien que de résolution à sauvegarder la paix sans jamais avoir recours à la guerre, cette abominable tuerie.

Souhaitons que ces 50,000 jeunes trouvent dans leur précieuse collaboration à l'entretien des cimetières militaires, une raison nouvelle de s'unir, de s'entraider, de fraterniser dans un idéal de justice, de concorde et de paix.

• Bureau européen de la presse estudiantine

Un nouveau service de presse, destiné à fournir des informations et des articles aux publications estudiantines, vient d'être créé à Leyde, Pays-Bas, sous le patronage de la Conférence internationale des étudiants (SIE). Le Bureau européen de presse estudiantine (ESPB) fera paraître un bulletin bi-mensuel en français et en anglais qui traitera non seulement des questions intéressant directement les étudiants, mais également de sujets touchant le domaine de l'enseignement supérieur.

• Jeunes de toutes les nations, unissons-nous . . .

"Unissons-nous, jeunes de toutes les nations, pour venir en aide — que ce soit dans notre pays ou à l'étranger — aux vieillards et aux invalides, aux malades et aux pauvres, à tous ceux qui sont défavorisés. Ainsi, nous jouerons notre rôle dans la lutte pour apporter l'abondance, le courage, la santé là où il n'y a que pauvreté, désespoir, maladie". C'est sur cet appel que se termine le Message de bonne volonté que la jeunesse du Pays de Galles a lancé le 18 mai à la jeunesse du monde entier.

Le service volontaire international est le thème de ce message que la Ligue de la jeunesse galloise diffuse chaque année depuis 45 ans, en collaboration avec l'Association britannique pour les Nations Unies. L'année dernière le message des jeunes Gallois a été retransmis par les stations de radio dans quelque 35 pays.

• Gourmandise qui facilite les diagnostics

Il n'est pas rare que les envies de nourriture chez les malades donnent de précieuses indications au médecin. Le professeur Ferdinand Hoff, directeur de la clinique universitaire de Francfort, est d'avis que l'absorption de nourriture dépend dans une grande mesure chez l'homme de l'instinct et des réactions du système végétatif de l'organisme. En principe, il ne faudrait pas refuser à des personnes gravement malades certains aliments dont elles ont envie. Il se peut très bien que leur instinct soit plus sûr que le diagnostic du médecin.

Il se peut aussi que le clinicien subisse la contradiction... Mieux vaut attendre et ne bouder ni le médecin ni surtout le bon sens !

(INFORMATIONS UNESCO).

Où sont les 8 erreurs ?

Où sont les 8 erreurs ?

• Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.

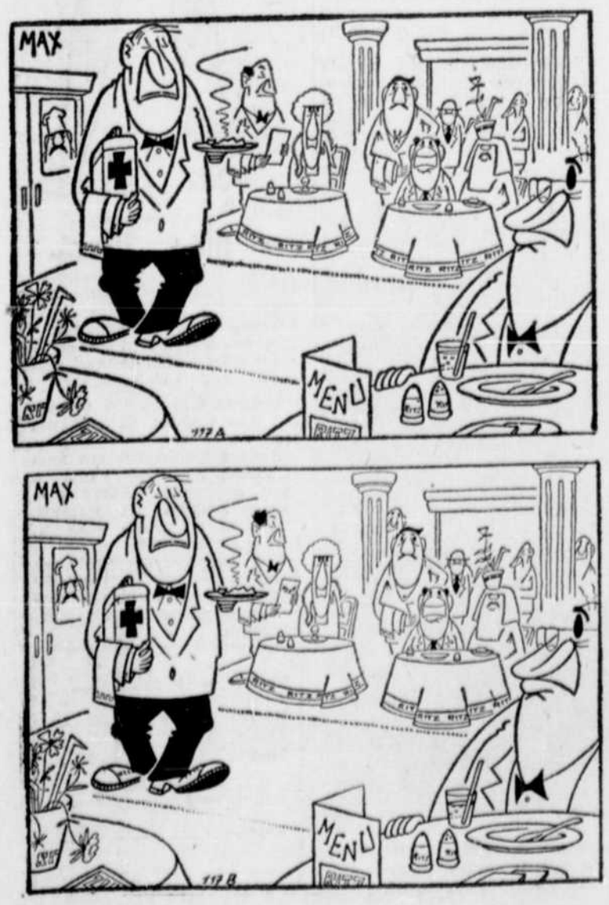

1. **Le verre du premier plan est moins plein**
2. **Le garçon servant la table de gauche a plus de cheveux**
3. **La plante sur la tête de la dame a plus de feuilles**
4. **Chaussures du garçon**
5. **Le tz de la nappe de gauche manque**
6. **Un homme de plus à l'arrière-plan**
7. **Le garçon de droite n'a pas de noeud-papillon**
8. **Menu du garçon de gauche**

LA TERRE EN MOUVEMENT (No 22)

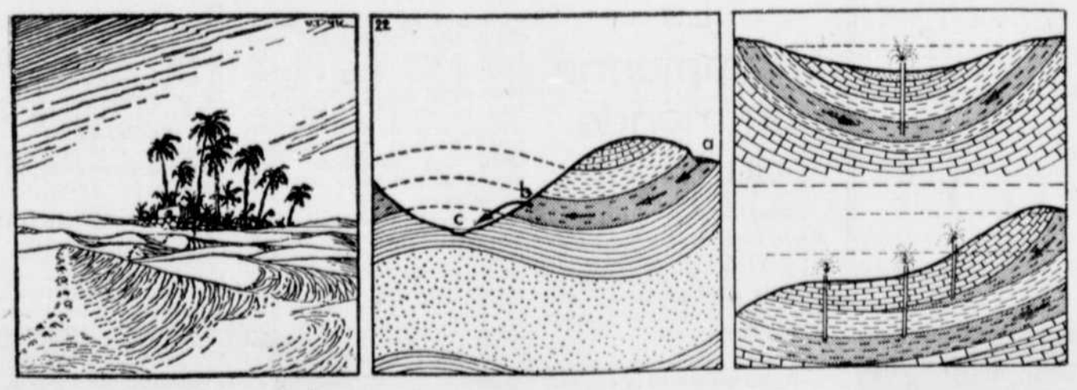

Puits artésiens

Le dernier article traitait de l'eau souterraine qui avait été comparée au sang de la Terre; en continuant à employer ce style imagé on peut dire que les déserts sont des parties de la Terre atteintes d'anémie.

L'eau fait défaut et par conséquent la végétation est également absente.

Il y a cependant de rares régions qui font exception; ce sont les oasis (dessin de gauche), véritables endroits de détente au milieu d'un monde aride.

Pour comprendre comment sont nées ces oasis, il faut revenir un moment à ce qui a été dit précédemment. Lorsqu'une couche perméable est enfermée entre deux couches imperméables (dessin du milieu) l'eau de pluie pénétrant par (a) dans cette couche ne peut la quitter que par (b). Ainsi se forme une source qui, si elle est assez forte, peut même être à l'origine d'un ruisseau (c).

Si la couche perméable faiblement courbée en forme de cuvette s'étend sur une grande superficie, il est fort possible que les deux points de contact de la couche avec la surface, distants l'un de l'autre de plusieurs centaines de milles, se trouvent dans une région pluvieuse (dessin de droite en haut). L'eau s'infiltre et se déplace dans cette couche vers le point le plus profond où elle est sous pression. Une faible crevasse dans la couche imperméable supérieure peut déjà être suffisante pour laisser l'eau s'échapper vers le haut et donner naissance à une oasis.

Le dessin de droite en bas montre une deuxième possibilité. Ici à droite une couche perméable recueille l'eau mais devient moins perméable vers la gauche parce qu'il y a de plus en plus d'argile mélangé au sable. Dans ce cas également l'eau sera sous pression.

Une fois que l'homme eut compris le phénomène de l'eau sous pression, il fut assez aisé de créer des sorties artificielles pour ce liquide précieux. Il suffisait de forer un trou dans la couche imperméable supérieure.

Ce système fut utilisé pour la première fois en 1126 dans une province française, l'Artois. C'est pourquoi ces puits sont encore appelés maintenant puits artésiens.

C'est grâce à ces puits artésiens que de vastes étendues à climat désertique des Etats-Unis et d'Australie peuvent être habitées et cultivées. Sous des dehors revêches, la Terre peut parfois cacher des trésors liquides.

Petites expériences de physique (No 115)

LE SOU PARESSEUX

Prenez un verre et posez dessus une carte à jouer ou un morceau de carton et sur celle-ci un simple sou. Chassez la carte d'une chiquenaude; vous pensez naturellement que le sou s'en ira avec. Pas du tout ! Il tombe dans le verre comme s'il était trop paresseux pour suivre la carte. Comment cela se fait-il ? Eh bien, le sou obéit à la force d'inertie, loi mise au point par Newton. Cette loi veut que chaque corps (dans ce cas le sou) reste dans l'état de repos, à moins qu'une force extérieure l'en tire. Ici, la force extérieure (votre médius) ne joue que sur la carte, donc le sou reste à sa place primitive et tombe dans le verre quand la carte est chassée. C'est là une expérience amusante qui ressemble fort à un tour de prestidigitation.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

(2) On désire offrir au peuple indien ce qu'il y a de mieux dans le domaine de l'éducation

par Lucie PLANTE

Que les Indiens conservent leurs caractéristiques traditionnelles tout en profitant des avantages de nos temps modernes: voilà ce à quoi tendent toutes les politiques de la Direction des Affaires indiennes. Les autorités gouvernementales visent à offrir aux Indiens la meilleure instruction afin qu'ils soient aussi bien préparés que les autres et qu'ils aient la possibilité de se diriger ensuite vers l'université, l'école normale, l'école technique ou le cours d'infirmière; à conserver aux Indiens leur fierté; à les adapter parfaitement à la vie du 20e siècle et à les convaincre de leur utilité dans la société.

M. Alexis Jolicoeur, qui est surintendant de l'éducation chez les Indiens, nous a précisé que pour présenter au peuple indien la meilleure instruction possible, il faut nécessairement se baser sur certains standards. "Autrefois, a-t-il dit, une institutrice pouvait enseigner à un groupe d'élèves, comprenant de la 1ère à la 8e année. Aujourd'hui cela n'existe plus. Pourquoi ? Il y a un si grand nombre d'enfants qui fréquentent les écoles maintenant, que l'on peut diviser les classes. Ainsi les écoliers reçoivent une plus grande attention et les résultats sont meilleurs".

Le même cas se produit sur les réserves indiennes de la province de Québec, plusieurs étant situées près de grands centres. Comme à Pierreville, par exemple, le cours élémentaire ne compte que trente élèves. On n'a donc pas instauré d'école indienne sur cette réserve, les enfants sont envoyés à la Commission scolaire la plus rapprochée. D'autant plus que l'enseignement y est souvent plus adéquat.

D'ailleurs le gouvernement fédéral prend une entente, au point de vue monétaire, avec les commissions scolaires, quant à l'acceptation des jeunes Indiens dans les écoles.

En général, on ne rencontre aucun parti-pris entre eux et les Blancs. Ils en retirent un avantage mutuel.

ECOLES SUR LES RESERVES

De plus en plus on tend à diriger les étudiants vers les écoles de la Commission scolaire, sauf lorsqu'il s'agit d'une réserve qui est très éloignée d'un centre important. Lorsqu'une école est établie sur une réserve, elle ne donne jamais plus que le cours élémentaire. Il y en a même qui se limitent à la maternelle, laquelle est d'une importance primordiale, afin d'enseigner la langue française aux jeunes. Mais dans aucun cas on n'installe de petites écoles secondaires, surtout maintenant que l'école polyvalente et le système à options existent. Les étudiants y perdraient et la Direction des Affaires indiennes n'a-t-elle pas comme but d'offrir ce qu'il y a de mieux au peuple indien, dans le domaine de l'éducation ?

AVANTAGES

Pas un seul Indien ne peut dire qu'il a cessé d'étudier parce que le cours était trop dispendieux ou bien que ses parents n'étaient pas suffisamment fortunés. Le gouvernement défraie tout, à moins que les parents ne puissent le faire. Si un étudiant manifeste certaines aptitudes intellectuelles, il peut songer à s'orienter vers l'université et on continuera à l'aider financièrement.

TRANSPORTS ET PENSIONNATS

On se charge même du transport des écoliers de la réserve à l'école régionale. Et dans le cas de réserves isolées, où il est impossible de combiner des transports, des pensionnats ont été créés, afin de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études plus aisément. Ils y retrouvent une excellente atmosphère familiale. Dans la province de Québec, on compte cinq pensionnats pour jeunes Indiens: Sept-Iles, Pointe-Bleue, près de Roberval; La Tuque, Amos et Fort George.

● A l'école régionale, les petits Indiens fréquentent les mêmes classes que les Blancs. N'ont-ils pas l'air de bien s'entendre . . .

STATISTIQUES INTERESSANTES

Il y a environ une dizaine d'années que l'on insiste sur l'éducation des Indiens. Et cela progresse toujours. Auparavant, on trouvait moins de spécialistes et les solutions étaient moins faciles.

Présentement, 2,067 élèves au niveau primaire et secondaire fréquentent 59 commissions scolaires différentes et on compte 3,152 enfants dans 24 écoles indiennes fédérales. 412 jeunes Indiens sont rendus dans de grands centres tels que Québec, Montréal et Sherbrooke et poursuivent leurs études à des degrés supérieurs. Il y a six ans, le nombre était évalué à 221 seulement. Voici un bref tableau illustrant les progrès réalisés en peu de temps.

	En 1960	En 1966
Université	10	45
cours classique	25	24
école normale	4	12
cours technique	41	126
autres cours secondaires	93	103
cours commerciaux	13	32
cours professionnels	39	70

CONSEILLER PEDAGOGIQUE

Comment un Indien peut-il s'acclimater au point de vue social lorsqu'il arrive dans une grande ville ? Dans le but de l'aider à s'adapter à cette nouvelle vie, s'ouvrant devant lui, la Direction des Affaires indiennes a institué des conseillers pédagogiques. On en trouve dans toutes les villes où des jeunes Indiens poursuivent leurs études. Ils sont les amis des étudiants et les conseillent dans leur adaptation sociale et scolaire. Par exemple, dans le cas d'un jeune homme de la Baie James qui arrive à Montréal, seul, ayant des parents ne sachant ni lire, ni écrire, l'évolution est assez difficile. Le conseiller le reçoit à la gare, lui trouve une pension, s'occupe de son inscription à l'école, lui enseigne le chemin à parcourir pour s'y rendre et lui montre à administrer un petit budget, car le gouvernement lui alloue un certain montant pour ses dépenses personnelles.

Le rôle du conseiller pédagogique n'est pas de changer le caractère et le mode de vie de l'Indien mais plutôt de l'aider à s'adapter jusqu'à ce qu'il soit en mesure de se débrouiller seul.

S'il ne demeurait pas en contact avec le nouveau venu, celui-ci serait tenté de tout abandonner et de retourner sur sa réserve. Il lui apprend à rester en communication avec ses parents et lui fournit l'adresse d'Indiens habitant la même ville que lui. En quelque sorte, il l'aide à développer une vie sociale parfaite.

RESULTAT SATISFAISANT

Il importe de souligner le résultat tangible obtenu par la Direction des Affaires indiennes depuis une dizaine d'années. A ce moment, la plupart des Indiens se contentaient de leur cours primaire. Maintenant, l'accent est mis sur le cours secondaire et parfois même poussé jusqu'au niveau universitaire et le système d'éducation s'est de beaucoup amélioré. "Nous pensons que notre méthode éducative peut amener les Indiens à prendre leurs responsabilités et à se gouverner par eux-mêmes. Et nous en avons la preuve en constatant le nombre sans cesse grandissant de ceux qui s'inscrivent à ses cours supérieurs et professionnels," nous a dit M. Jolicoeur.

Selon le surintendant de l'éducation le peuple indien est le groupe ethnique qui possède le plus haut taux de natalité. Le projet le plus immédiat de la Direction des Affaires indiennes est donc d'augmenter ses efforts afin de placer le plus d'Indiens possible dans les écoles, afin que pas un seul ne soit privé de l'instruction à laquelle il a droit.

N.D.L.R.—Dans notre prochain et dernier reportage nous traiterons de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Pour vous...

n'allez donc pas trop vite !

Surtout s'il s'agit de poser un geste qui demeure, et que vous regretteriez fort longtemps, si d'aventure vous vous trompiez !

XXX

Acheter une cuisinière neuve au moment où le réfrigérateur risque de lâcher, poser des tuiles au sous-sol, alors que le tapis du corridor commence à faiblir, autant de décisions qui ne doivent pas se prendre spontanément, sans considération du budget. Et rendue au magasin, êtes-vous de celles qui se fient candidement au vendeur ? Faute de connaître vos besoins réels, votre mode de vie, il pourrait bien, même de bonne foi, vous orienter à tort. Avant de conclure un achat d'importance surtout, il faut visiter plusieurs maisons, se faire montrer des échantillons, noter les prix, retourner chez soi, et réfléchir ! Aller trop vite est souvent source de regrets ! Payer trop vite aussi, certains objets du moins, telle la maison nouvelle ou l'automobile, qui peuvent nous réserver de mauvaises surprises. Si tout est payé, vos revendications auront moins de poids, tandis que si l'on attend encore quelque chose de vous, on s'efforcera de vous satisfaire.

XXX

Dans un autre domaine, pous devez rencontrer comme moi certaines personnes qui n'en peuvent plus de se faire maigrir ? Tandis que ceux qui vivent avec elles n'en peuvent plus de, devoir endurer leurs sautes d'humeur bien compréhensibles ! On les taquine en société ! On les complimente aussi ! Mais dans leur dos, il nous arrivera bien de constater que leur épanouissement n'était pas sans fraîcheur, et que le sourire arrivait plus volontiers à leurs lèvres, dans le temps . . . Il y a une façon de maigrir qui n'éreinte pas les sages, et améliore sans détruire ! Brûler les étapes, viser à la taille fine dans un temps record est un véritable sabotage d'énergies, et comporte généralement une atteinte évidente à la fraîcheur du teint et au pétillant de l'humeur. Un sympathique monsieur à la diète me disait un jour : "Je me porte mieux, mais je suis moins heureux !" Vivre heureux, c'est quand même quelque chose en ce bas monde !

XXX

A vouloir faire trop vite, dans quelque domaine que ce soit, bien des gens se cassent les reins ! Se marier trop vite . . . Signer un contrat sans l'avoir lu . . . Dépenser sans compter, en tablant sur la chance qui ne vient pas nécessairement . . . la nomenclature des "trop vite" pourrait s'allonger à l'infini. Réfléchir au départ diminue les risques du voyage, tandis que partir en courant ne mène pas nécessairement au but !

Francaine L. Roy

Madame veuve Justin Duchâtellier, née Eléonore Joseph, de Port-au-Prince, Haïti; ainsi que monsieur René Nadeau et madame, née Brigitte Rochette, de Lévis, annoncent aux parents et amis le mariage de sa fille, Gladis Duchâtellier, et de leur fils Claude Nadeau. La cérémonie religieuse sera célébrée le 18 juin prochain dans la plus stricte intimité en la basilique Notre-Dame de Québec. (**).

La croissance de l'industrie alimentaire est reliée aux besoins des consommateurs

Parlant au congrès annuel de l'Association canadienne des Consommateurs, qui avait lieu le 2 juin à Toronto, M. J. D. Tobin, de Montréal, vice-président et directeur des ventes de Catelli-Habitant Ltée, a abordé le problème de la hausse des prix soit équitable, a-t-il dit, il convient de reconsidérer les techniques qui servent à analyser ces fluctuations.

Il faudrait, selon M. Tobin, étudier chacune des étapes de la fabrication — depuis la matière première jusqu'à la présentation du produit emballé sur le rayon du magasin — avant d'incriminer l'une quelconque des phases de la production.

M. Tobin avait intitulé sa causerie : "Le consommateur, l'industrie et le gouvernement". Il a souligné que la croissance de l'industrie de l'alimentation est directement reliée aux besoins des consommateurs. "Au fur et à mesure que notre industrie se développait pour faire face à la demande, il s'est créé, entre le fabricant de produits alimentaires et le consommateur, tout un réseau de communications de plus en plus complexe. Les exigences croissantes des consommateurs aussi bien pour la qualité du service que pour la variété des produits ont amené les fabricants à développer considérablement leurs circuits de distribution et à élargir la gamme de leurs services".

Tout comme les consommateurs, l'industrie se préoccupe de l'augmentation du prix des produits alimentaires, a déclaré M. Tobin; mais il a fait remarquer que cete hausse est la conséquence inévitable des exigences du public en matière de nouveauté et de qualité et de la nécessité d'utiliser, au fur et à mesure qu'elles sont mises au point, les techniques de production les plus modernes, de production les plus modernes.

Congrès de la Santé publique

Une éducation prénatale complète offerte aux futures mamans diminuerait le taux de mortalité infantile

Parlant au congrès de la Santé Publique, qui se terminait hier au Château Frontenac, le Dr Jean Webb, directeur de la division de l'Hygiène maternelle et de l'Enfance au ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social à Ottawa, a insisté sur les développements futurs dans les services d'hygiène maternelle et de l'enfance.

Selon elle, certains programmes en préparation vont exiger de nouvelles disciplines particulière quant à la santé maternelle et infantile. "Il existe un besoin continuel de services d'hygiène publique. Chaque nouvelle famille établie doit être assurée que la maladie peut être évitée."

La conférencière a énuméré les cas qui méritent une attention toute spéciale: la mortalité infantile, la santé mentale, et les handicaps chroniques.

LA MORTALITE INFANTILE

Le taux de mortalité infantile a déjà évalué à 24.7 pour 1,000 enfants, au Canada. En 1964, il était réduit à 11.169. Mais c'est encore trop. Parmi tous les cas de mortalité infantile, plus de 60% des enfants meurent une semaine après leur naissance. Cela représente une perte assez importante.

"Le contrôle devrait donc être exercé au point de vue prénatal, c'est-à-dire en procurant de meilleurs soins à la femme enceinte et aussi en lui offrant une éducation prénatale complète. Et les services de santé publique ont comme rôle d'assister les docteurs privés autant auprès des mères célibataires et des mères ayant déjà perdu des enfants, qu'auprès des mamans privilégiées," a souligné la conférencière.

Elle est d'avis que les services publics de maternité devraient être élargis de façon à produire des effets bénéfiques et à écarter le plus possible les morts prénatales. Une éducation prénatale complète, offerte à toutes les futures mamans, apporterait certes une amélioration majeure.

Il est aussi à déplorer que la moyenne d'âge du mariage est de plus en plus jeune. Les couples ne sont pas suffisamment préparés au point de vue physique et émotionnel. Des statistiques démontrent que l'an dernier 634 jeunes filles âgées de 18 ans ont contracté mariage et de là sont nés 518 bébés. Ces nouveau - nés étaient-ils en excellente santé?

Les cliniques prénatales représentent plutôt l'exception que la règle à travers le pays. Il serait donc urgent d'instruire la société sur les besoins relatifs à la santé publique. Et toutes les agences de santé publique doivent nécessairement s'occuper de la santé maternelle.

LA SANTE MENTALE

Le Dr Webb a aussi expliqué brièvement les problèmes mentaux et émotionnels. Elle assure que les jeunes souffrant de troubles mentaux devraient être examinés périodiquement par un médecin compétent. Quant à la mère de cet enfant, on doit lui enseigner comment se comportent les enfants normaux et comment ils grandissent émotionnellement. Ainsi prévenue, elle pourra mieux étudier les agissements de son enfant et prévenir à temps.

HANDICAPS CHRONIQUES

Selon la conférencière, les infirmités sont vraiment très importantes. Elle a dit que parmi les cas de mortalité infantile on a estimé que 17% meurent dès leur naissance à cause d'anomalies congénitales et que pour une proportion de 7% cela retarde entre l'âge de 1 et 9 ans.

On affirme même que les anomalies peuvent survenir durant le premier trimestre de la grossesse. De quoi cela dépend-il? Peut-être d'une connaissance insuffisante de la génétique.

Le Dr Webb a terminé en disant que face à ces problèmes la société doit accorder une plus grande attention aux mères présentant un risque et d'ailleurs la préparation serait de beaucoup plus adéquate si elle était faite par une infirmière-hygiéniste.

L'éducation auprès de la communauté doit être exécutée en regard du médecin, du patient et de l'hygiéniste. Ainsi les relations seront meilleures et le travail beaucoup plus efficace.

(L.P.)

La championne du monde du tricot

Düsseldorf. — (D.A.D.). — Maria Landers de Sassenberg (Westphalie) est la reine du tricot. Elle a tricoté 320 livres de laine en un an : 220 pull-overs, vestes, robes, deux-pièces, bérets, etc.

Mme Landers qui tricote pour son plaisir n'avait jamais eu l'idée de prétendre à ce titre jusqu'au jour où un parent éloigné lut dans un journal que la ménagère anglaise Gwen Metthewman dont la performance était bien inférieure à la sienne était considérée comme la championne du monde du tricot. Mme Landers attend de pied ferme d'éventuelles concurrentes qui voudraient se mesurer à elle lors d'un concours. En attendant, on fait beaucoup de publicité autour d'elle; de nombreux organismes de "Do it yourself" exposent ses chefs-d'oeuvre et des journaux de mode présentent les modèles qu'elle a créés.

Mariage

Dr et Mme Gaston Laflamme, de Lévis, annoncent le mariage de leur fille Louise, à M. Simon Dorval, T.D., fils de M. et Mme Henri Dorval de Lévis.

La cérémonie nuptiale aura lieu samedi, le 4 juin 1966, en l'église de St-Antoine de Bienville.

● Vue d'ensemble d'une classe de 4e année sur une réserve indienne. Les professeurs sont tous les deux des Indiens.

● CONFORT EN PROMENADE. — Confortable pour la marche, cette courte botte à bout rond est faite de suède bleu royal, possède des lacets de cuir de couleur appareillée. La semelle en caoutchouc-crêpe coussine bien le pied. Talon petit et superposé.

Pour votre petite fille

Marian Martin

Très facile à confectionner et très jolie, cette robe pour votre petite fille lui ira à ravir. L'encolure se fait ronde et la jupe est légèrement godée.

Le patron 9032 se vend grandeurs : 2, 4, 6 et 8 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

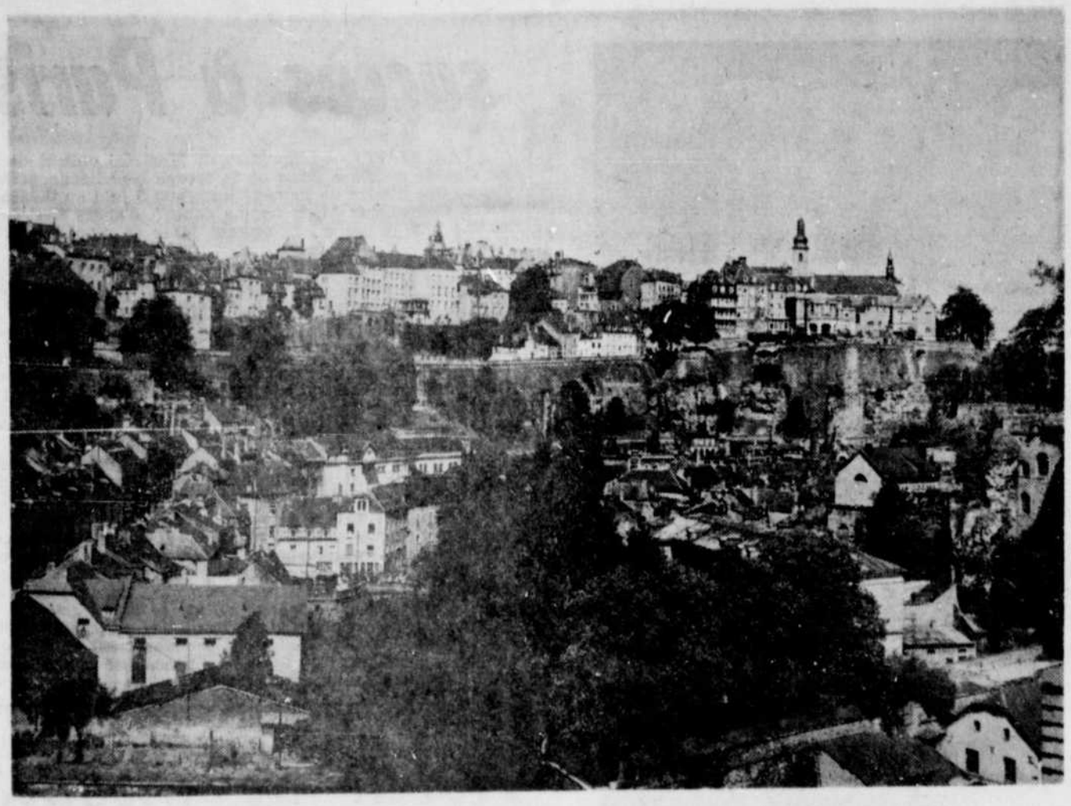

• LUXEMBOURG — Ville plus que millénaire, la capitale du dernier Grand-Duché porteuse de ce nom est bâtie sur un rocher qui surplombe la vallée de l'Alzette. Cette fière cité, qui fut au XVIIe siècle le "Gibraltar du Nord", accumule et synthétise les charmes imprévus et les grâces du pays tout entier dont elle est, en quelque sorte, la marraine. A qui vient de l'Est ou du Nord, Luxembourg réserve le plus beau spectacle, le plus inoubliable. C'est ici, sur le rocher à pic partout surgissant, l'entassement énorme des remparts séculaires, travail des générations s'ajoutant à celui des forces naturelles. Dressant sur l'imposante masse de ces assises rocheuses, la masse plus imposante encore de ses murailles, de ses maisons et de ses tours, Luxembourg, symbole d'une puissance abolie, saisit et émeut. Il n'y a pas en Europe de ville laissant dans le souvenir de qui la contemple, une image plus précise et plus profondément gravée.

(Photo Marcel Schroeder, Luxembourg)

LUXEMBOURG

ville de légende et d'histoire, consacrée à Notre-Dame depuis 300 ans

LUXEMBOURG célébrait en 1963 le millénaire de sa fondation par des fêtes qui se sont poursuivies toute l'année. C'est donc une cité d'histoire, dont les gloires et les vicissitudes ont tour à tour marqué le séduisant visage. Cette année 1966, cette ville commémore le troisième centenaire de la consécration à Notre-Dame. Prenons occasion de cet anniversaire pour évoquer le lointain passé de ce petit pays et pour signaler, en passant, en quelles circonstances, il fut placé sous la garde de la Vierge Marie, vénérée en la cathédrale de Luxembourg sous le titre de Consolatrice des Affligés.

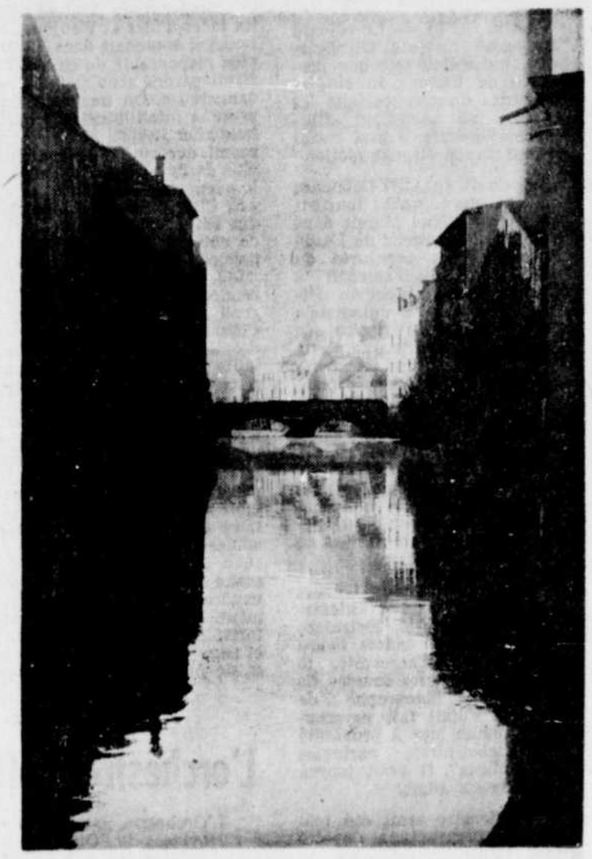

• L'ALZETTE — rivière indolente et charmeuse, s'attarde auprès de la capitale du Luxembourg qui la domine. Ses eaux paisibles reflétèrent jadis, au dire de la légende, l'apparition de la fée Mélusine devant le chasseur Sigefroi.

(Photo Marcel Schroeder, Luxembourg)

D'abord, une légende

C'est en 963 que le comte Sigefroi, fils de Wigéric, descendant d'une maison ardennaise qui se disait apparentée aux Carolingiens, acquit le promontoire rocheux qui surplombe l'Alzette, où les Romains déjà avaient construit un "castellum".

La légenre veut que le beau chevalier, venu chasser dans cette contrée sauvage, ait perçu le chant d'une douce voix féminine et découvert dans les ruines du château romain Mélusine, la belle nymphe de l'Alzette. Sigefroi conçut pour elle une passion folle et lui demanda de devenir sa femme. Pour lui plaire, il acquit le rocher où ils s'étaient rencontrés, et il vendit au diable son âme immortelle, afin que Satan lui construise sur ce rocher une belle demeure, un château-fort digne de Mélusine. Il arrivait à celle-ci de s'enfermer dans sa chambre. Sigefroi dévoré de curiosité, peut-être aussi de jalousie, finit par jeter un regard par le trou de la serrure et vit que la belle Mélusine avait à la place des jambes une queue de poisson . . . Le compte poussa un cri d'horreur, — et Mélusine disparut. Cependant, d'après la croyance populaire, elle continue à hanter les lieux et c'est pourquoi les habitants des faubourgs de Luxembourg en ont fait la patronne et la protectrice de leur grande fête annuelle de la bière.

L'histoire de Luxembourg telle que racontrée par R. Kieffer

Les descendants de Sigefroi agrandirent le château. Des enceintes solides entourèrent bientôt la forteresse. A l'intérieur des remparts, dans la ville haute et dans la valée, s'établit une population d'artisans. On éleva des églises et des couvents, et la domination des comtes de Luxembourg s'étendit sur la plupart des terres voisines. Cependant, en 1196, le compte eHnri IV l'Aveugle mourut sans laisser d'héritier mâle, et la couronne comtale passa à une fillette fragile, du nom d'Ermesinde, laquelle devint l'un des personnages les plus importants de notre histoire.

La comtesse Ermesinde assura à la ville de Luxembourg la paix, la prospérité et la liberté: ce fut, en effet, en 1244, à la fin d'un long règne, qu'elle lui accorda une Charte d'affranchissement.

Ses descendants s'illustrèrent dans les affaires internationales. Son fils, Henri V le Blondel, partit en croisade avec le roi de France, Saint-Louis. Son arrière-petit-fils Henri VII devint empereur d'Allemagne et rêva de reconstituer l'empire romain. Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême, mourut à la bataille de Crécy en 1346, après avoir doté en 1340 la ville de Luxembourg d'une grande foire annuelle que nous avons conservée jusqu'à nos jours. Tous les ans, à la fin du mois d'août, des troupeaux de moutons enrubannés traversent les avenues et les rues de la capitale; ils sont escortés de musiciens qui jouent un vieil air invitant les enfants à abandonner le petit déjeuner du dimanche matin, pour suivre les moutons, pour aller à la foire.

Le fils de Jean, Charles de Luxembourg, fut empereur d'Allemagne. Il fonda l'Université de Praque. Cependant la dynastie, devenue ducale, se désintéressa de plus en plus de sa patrie luxembourgeoise, et en 1443, au cri de "Notre-Dame de Bourgogne ! Ville prise!" les soldats de Philippe le Bon pénètrent à l'intérieur des retranchements.

Recours à Notre-Dame dans les calamités; consécration en 1666

Au seizième siècle Luxembourg tombe au pouvoir des Espagnols. Deux fois prise par François 1er, roi de France, elle accueille dans ses murs l'empereur Charles-Quint. La Guerre de Trente Ais lui vaut toutes sortes de calamités — dévastations, incendies, pillages, épidémie de peste — si bien qu'en 1666, le gouvernement et la population consacrent la ville à la Vierge, afin qu'à l'avenir ne se produisent plus de telles horreurs. De cette époque date le grand pèlerinage que, chaque année au mois de mai, les Luxembourgeois font à la Cathédrale de Notre-Dame de Luxembourg, Consolatrice des Affligés.

Le "Gibraltar du Nord" devient la "Ville des roses"

En 1684, Luxembourg, le "Gibraltar du Nord", la forteresse que les grandes puissances se disputent âprement, est envahie par les Français. Vauban améliore ses fortifications : les actuelles casernes de la garde grand-ducale ont été construites sous sa direction.

Mais la ville ne reste pas française; elle redevient espagnole, puis autrichienne. Quand les Français reviennent, c'est en bonnets phrygiens : ils dressent sur la place publique un arbre de la liberté.

Le Congrès de Vienne nous donne au roi des Pays-Bas, à la maison d'Orange-Nassau, mais les grandes puissances ne cessent de se mêler de nos affaires — jusqu'en 1867; alors le pays est déclaré neutre et, à la grande joie des Luxembourgeois, la dernière garnison prussienne quitte la ville. La forteresse qui nous avait valu l'intérêt de tant de monarques, est démontelée et mise hors d'usage : les jardins triomphent enfin, et Luxembourg devient la "ville des roses". Les faubourgs s'agrandissent, les quartiers résidentiels s'épanouissent; et nos roses d'exportation deviennent célèbres.

Ville européenne

Deux fois encore, en 1914-1918 et en 1940-1945, l eGrand-Duché subit une domination étrangère, celle des Allemands. La dernière est terrible, et quand la paix revient en 1945, Luxembourg, n'étant plus la ville des roses, entreprend de devenir une ville européenne, une ville internationale. Siège de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, siège d'une Université Internationale des Sciences comparées, Luxembourg qui fêtait le millénaire de sa fondation en 1963, après avoir souffert au cours des siècles toutes les horreurs de la guerre, après avoir été l'enjeu de tant de disputes et de discordes, voudrait apporter un message d'entente et de paix à l'Europe et au monde.

(Informations UNESCO)

Rosemarie KIEFFER

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

Les îles Vierges

Les îles Vierges ont émis quatre timbres pour marquer le centenaire de leurs timbres-poste. Ces timbres représentent le portrait de la reine Elisabeth II ainsi que des répliques des timbres de 1866, d'anciens paquebots et avions. Un signe des temps nous montre qu'au lieu de pence et de shilling tout comme sur les timbres de 1866, ceux de cette année nous montrent les valeurs en cents et en monnaie américaine.

Les timbres des îles Vierges, une colonie britannique des Indes occidentales, montraient Sainte Ursule et la Vierge ornée des lampes sur l'émission de 1866. Sainte Ursule apparut aussi sur des timbres de 1899; elle est aussi présente sur le sceau de la colonie.

Les portraits de la reine Victoria, du roi Edouard VII, du roi Georges V et du roi Georges VI dominèrent les timbres des Iles jusqu'en 1951 alors qu'une carte des Iles apparut pour marquer la restauration du conseil législatif de la colonie. Des timbres pittoresques des Iles apparurent en 1952 et la première émission sous la rein Elisabeth II contenait de nouveaux dessins pittoresques. Ces émissions portaient en médaillon les portraits du roi Georges VI et de la reine Elisabeth. Une série comprenant des scènes des Iles, des avions, des yachts et des poissons est couramment employée comportant en médaillon le portrait de la reine.

Les îles Vierges ont eu aussi des timbres en usage dans toutes les colonies britanniques por de telles occasions comme les noces d'argent du roi Georges VI et de la reine Elisabeth, l'Université des Indes occidentales, le centenaire de la Croix-Rouge et autres.

Hormis les premières émissions, aucun de ces timbres n'est d'un prix trop élevé.

Nouvelles émissions

Le Canada a émis un timbre pour la conférence de Londres de 1866 qui conduisit à la Confédération. Le 30 juin, le Canada émettra un nouveau timbre comportant feuille d'érable et armoiries. La Suède émettra trois timbres le 15 juin pour marquer le 200ème anniversaire de l'inauguration du théâtre de Drottingholm Court. Le 6 juillet, l'Australie aura un timbre de 4 cents pour marquer le 75ème anniversaire de la Société royale de sauvetage. Le timbre sera en vente le 31 août à l'occasion du 100ème anniversaire de naissance de l'orfèvre Georges Jensen. (Les couvertures de première journée peuvent être obtenus pour 25 cents du magasin Georges Jensen au 95a Bloor St., W., Toronto 5, dès le 18 juin). Le Congo a de nouvetux timbres, hommage à l'homm fort militaire Mobutu, comprenant une feuille-souvenir commémorative de quatre timbres. La Belgique a émis deux timbres consacrés aux championnats de plongeon. La Malaisie a deux timbres pour marquer l'installation de Tuanku Ismail en tant que souverain de la Fédération. L'Albanie a des timbres pour des jeux de football. Haïti a une nouvelle série montrant des fleurs indigènes et de l'art. Le Japon a un timbre pour marquer la semaine philatélique de cette année. L'Espagne a des timbres pour le 600ème anniversaire de la ville de Guernica. La Russie a des timbres pour marquer la Journée des cosmonautes. La Tchécoslovaquie a une série illustrant le sport de la pêche. L'Inde continue son émission d'hommes d'Etat et de héros militaires du passé avec trois nouveaux timbres. La Grèce a émis une série pour la révolte de Crète, il y a un siècle environ. Haïti a des timbres pour marquer le 200ème anniversaire de la cathédrale de Port-au-Prince et pour la visite de l'empereur d'Ethiopie Haillé Sélassié. L'Italie a une série sur les fleurs et les arbres. Le Luxembourg a une série pour marquer le 300ème anniversaire de la cathédrale d "Notre-Dame du Luxembourg" et une autre pour son souverain, le Grand duc Jean. La Epublique malgache (Madagascar) a quatre timbres montrant les méthodes de transport à travers les âges.

• De nouveaux timbres nous viennent des îles Vierges pour leur centenaire du timbre (en haut à gauche); du Congo, pour honorer le général Mobutu (à droite) et pour l'art indigène (en bas à gauche); du Malawi pour le 75ème anniversaire de son service postal (en bas au centre); du Tanzania pour le second anniversaire de l'union du Tunganyika et de Zanzibar (en bas à droite).

• L'Australie émettra ce timbre consacré au sauvetage, le 6 juillet.

L'Espagne, pays bon marché pour le touriste

Selon une étude effectuée en Grande-Bretagne et dont les résultats viennent d'être publiés, l'Espagne continue à être un pays très bon marché pour le touriste. Les auteurs ont fait une comparaison entre les prix concernant l'alimentation, les transports, les spectacles, les vêtements et le logement, dans six villes-clé pour le tourisme international. Une livre de viande de boeuf, par exemple, coûte au change 108 pesetas à Londres, 161 à New York, 134 à Berlin et à Rome et 67 à Madrid. Pour un fauteuil dans un cinéma, il faut dépenser 42 pesetas à Madrid, 63 à Berlin, 85 à Londres et à Rome et parfois plus de 100 à New York et à Paris. Il existe également une différence sensible, favorable à Madrid, en ce qui concerne les prix des billet de théâtre, des cigarettes et des transports. Les costumes d'hommes sont aussi meilleur marché, bien que la différence soit moins grande et il en est de même pour le prix des hôtels.

(S.I.E.)

68,818 touristes canadiens

ont visité l'année dernière la République fédérale, leur nombre représentant plus du centième des visiteurs étrangers, au nombre de 6,409,667. Dans le sens inverse, 10,465 touristes allemands ont visité le Canada l'année dernière. Un bureau de l'Office central allemand du tourisme se trouve à Montréal depuis 1953.

(D.P.I.G.F.)

SPECIAL

206 TIMBRES DIFFERENTS 25¢

incluant magnifique série florale de la Hongrie et animaux de la Somalie française. En plus, liste de paquets et odontomètre gratuits. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.

Centre Philatélique de Québec Inc. Place Jacques Cartier, Québec 2.

Le nombre de passagers sur l'Atlantique nord doit tripler

MONTREAL — Dans dix ans le nombre de passagers traversant l'Atlantique nord par avion aura plus que triplé. C'est ce qu'annonce l'étude des "Prévisions du trafic au-dessus de l'Atlantique nord" effectuée par l'Organisation de l'aviation civile internationale. Le nombre total annuel de passagers sur l'Atlantique nord, des vols réguliers comme des vols à demande, qui était de 4,199,000 en 1965, doit s'élever à 8,250,000 d'ici 1970 et à 15,250,000 en 1975. Cela représente un taux d'accroissement annuel d'environ 15% jusqu'en 1970, puis de 13% jusqu'en 1975. Selon l'étude, il est probable que les tarifs passagers moyens seront réduits de 3 et 2% par an respectivement au cours de ces deux périodes.

Les prévisions, établies par l'OACI en juin 1965, sur le trafic aérien dans le monde se fondent sur une réduction assez lente des tarifs aériens mondiaux, au rythme d'environ 1% par an jusqu'en 1975. Il est probable que les réductions sur l'Atlantique nord seront un peu plus rapides, précise-t-on dans cette étude, "à la fois parce que cette route est considérée comme généralement profitable et parce que l'élasticité de la demande est généralement considérée comme bonne, tout au moins en été . . .

Le trafic sur l'Atlantique nord présente, indépendamment des réductions de tarifs, un taux d'accroissement naturel d'environ 9% par an, dû à l'augmentation des revenus individuels et à l'activité accrue du secteur privé et du secteur public en Amérique du Nord et en Europe, ainsi qu'à d'autres facteurs premanents tels que les améliorations intervenues dans le domaine de la rapidité et de la commodité des services aériens, la publicité des compagnies aériennes et des bureaux de tourisme et le fait que le public s'habitue progressivement à l'idée de voyager par avion." On s'attend que les réductions de tarifs et d'autres facteurs portent le taux d'accroissement à 15% puis 13% environ. La moyenne des recettes passagers a été estimée à 3.7 cents (des Etats-Unis) par kilomètre en 1965 (5.9 cents par mille).

Les coûts d'exploitation doivent continuer à diminuer, mais probablement de façon moins marquée qu'au moment de la mise en service des avions à réaction à grande capacité entre 1959 et 1964. Ces réductions s'obtiendraient par l'amortissement progressif des avions à réaction, la diminution des dépenses d'entretien, une intensification de l'exploitation et grâce à une évolution vers laugmentation de la capacité des aéronefs. L'étude de l'OACI prévoit que l'effet conjugué de ces divers facteurs sera suffisant pour compenser l'augmentation normale des coûts qui résulte des tendances inflationnistes.

L'OACI a constaté une amélioration des coefficients de remplissage en passagers sur l'Atlantique nord en 1965, mais les coefficients moyens restent inférieurs à 60% pour l'ensemble de l'année et sont tombés à 40% pour des périodes creuses. Les arguments en faveur d'une nouvelle réduction des tarifs semblent donc avoir un certain poids. La mise en service, probablement dans les cinq prochaines années, d'avions d'une capacité nettement supérieure, d'environ 500 passagers, renforcera encore ces arguments parce que ces avions auront probablement des coefficients de remplissage faibles, du moins au début, et des coûts d'exploitation par siège-mille sensiblement plus bas.

Et l'étude conclut : "Compte tenu de tous ces facteurs, il est probable que les tarifs moyens sur la route de l'Atlantique nord diminueront au rythme d'environ 3% par an jusqu'en 1970, puis de 2% par an jusqu'en 1975."

(Comm. OACI)

EXCURSIONS
GROUPES

SAGUENAY	5 jrs	$ 95
GASPESIE	7 jrs	$129
FLORIDE	14 jrs	$199
MARITIMES	12 jrs	$239
ROCHEUSES	16 jrs	$285
CALIFORNIE	23 jrs	$385
OUEST	23 jrs	$385
EUROPE	14 jrs	$399
EUROPE	21 jrs	$479

DEPARTS ASSURES
Voyages Champlain
781, Colline — 653-8593

SPLENDEUR DE L'ETE

- Natation, voile, pêche, ski aquatique, tennis golf, tir au pigeon d'argile, équitation et beaucoup d'autres sports.
- Délicieuse cuisine française.
- Idéal pour vacances individuelles, familles, séances d'étude ou conventions.
- Voyages de noces inoubliables. Demandez notre dépliant illustré en écrivant au

MONT TREMBLANT LODGE
Mont-Tremblant, P.Q.
Téléphones : région 819-425-2711
ou Montréal : 514-861-6165

ARTS ET SPECTACLES

Il meurt victime de son étrange métier

PARIS. (AFP). — Le célèbre "casse-cou" français, Gil Delamare, qui s'était fait une profession de tourner au cinéma les scènes dangereuses que les vedettes ne pouvaient effectuer elles-mêmes, a péri mardi victime de son étrange métier.

Agé de 41 ans, Gil Delamare s'est tué alors qu'il tournait aux côtés de Jean Marais dans le film tiré du roman de Leslie Charteris, "Les aventures du Saint". Son rôle l'amenait à effectuer une manoeuvre risquée à bord d'une automobile lancée à grande vitesse sur l'une des autoroutes à la sortie de Paris. La voiture décapotable, au lieu de déraper, capota. Delamare, blessé à la tête, décéda au cours de son transport à l'hôpital.

Deux acteurs qui avaient pris place dans la même voiture, Odile Astie, 25 ans, et Gaston Woignez, 59 ans, ont été également blessés mais leurs vies ne sont pas en danger.

De son vrai nom Gilbert Yves de la Mare de la Villemanire de Chenevaria, Delamare s'était tourné de bonne heure vers le cirque, l'acrobatie, le parachutisme et les courses de stock-cars. Photographe de presse, il s'était fait parachuter en pleine mer à proximité du paquebot-pirate portugais "Santa Maria". Il avait tourné de nombreux films.

Gil Delamare avait été marié à la parachutiste Copette Duval, éprise comme lui de prouesses dangereuses. Il en était séparé.

Une nouvelle série d'émissions, *Les Grands Noms du music-hall*, qui sera télévisée au réseau français de Radio-Canada le samedi à 10 heures durant la saison d'été, sera inaugurée le 4 juin. Cette première émission mettra en vedette Monique Leyrac, dans un récital enregistré durant la saison dernière à la Comédie Canadienne.

Nouveau conservateur adjoint de l'Art canadien

M. Pierre Théberge vient d'être nommé conservateur adjoint de l'Art canadien à la Galerie nationale du Canada.

Pierre Théberge est né à St-Eleuthère, Québec, en août 1942. Sa famille s'installa à Montréal en 1950. Il fit ses études au Collège de St-Laurent.Il obtint son B.A. en 1962 et sa licence-es-Lettres (Histoire, Histoire de l'Art) de l'Université de Montréal en 1965.

Son père, Robert Théberge, était membre de l'Assemblée Législative pour le comté de Chambly de 1956 à sa mort en 1961. Sa mère et sa famille habitent à Montréal. Son frère Paul est membre du corps diplomatique canadien à Lisbonne, Portugal.

M. Théberge est l'adjoint de M. Jean-René Ostiguy, conservateur de l'Art canadien à la Galerie nationale. Leur travail principal consiste à préserver et accroître la collection permanente d'art canadien, la plus grande au monde. Ils ont aussi la responsabilité de choisir et d'établir l'authenticité d'oeuvres canadiennes de qualité pour l'organisation d'expositions importantes à la Galerie nationale et dans d'autres musées au Canada et à l'étranger.

Leur travail consiste aussi à faire de la recherche dans tous les aspects de l'art au Canada, particulièrement en ce qui concerne les oeuvres et les styles des artistes canadiens.

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITEE
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

TRANSISTOR et PETIT ÉCRAN

AUJOURD'HUI ET LA DROGUE LSD

Tout change ,tout se transforme, tout se contredit, toutes les idées d'hier et d'aujourd'hui s'opposent. La thèse que Paul Bourget soutenait dans **Le Disciple** semble périmée. on n'est plus responsable de ce que l'on dit ou enseigne. Jadis on préférait garder sous clef les remèdes et les drogues de nature dangereuse. On imaginait qu'une seule pomme gâtée pouvait presque infailliblement pourrir tout un plateau. Aujourd'hui, sans aller jusqu'à affirmer que la pomme gâtée, si elle repose parmi quelques pommes saines, les bonifiera, on ne craint plus de l'y placer. De nos jours, on semble estimre qu'exposer le péril, c'est le juguler, et qu'il n'offre plus alors aucun danger. C'est du moins la conclusion qu'il faut tirer de l'attitude des responsables de l'émission AUJOURD'HUI qui viennent de nous offrir une démonstration illustrée touchant l'hallucinogère LSD, soit l'acide lysergique absorbé sous forme de diamide. Cette drogue, utilisée par un médecin expérimenté, peut rendre de grands services, mais, employée au hasard, par des gens non avertis, peut causer d'irréparables désastres. Le **Citizen** d'Ottawa rappelle que l'on a profité du fait que cette drogue donne des hallucinations variées, qui tiennent des mille et une nuits, pour lui faire une large publicité. Malheureusement, continue l'article, cet hallucinogène n'a pas que des effets divertissants, il a conduit certains de ceux qui l'on absorbé vers le meurtre et le suicide, à la folie ou à des troubles mentaux fort graves. Aux Etats-Unis, dans certaines universités, les étudiants en ont abusé et de déplorables résultats en ont résulté. Les déclarations que l'on a faites récemment devant un comié sénatorial à Washington sont désolantes. Il vaudrait mieux ce semble, devant une telle situation, faire des mises en garde répétées sans insister sur le côté amusant ds expériences. Le 19 mai, M. Arnold Peters faisait écho à certaines rumeurs d'emploi de stupéfiants dans une scène de l'émission **This hour has seven days.** Quant à l'hallucinogène LSD, il semble avéré qu'il y a eu contrebande récemment. Il n'existe qu'un manufacturier qui ,au Canada, soit autorisé à fabriquer cet acide. Puisse cette drogue disparaître et ceux qui y font allusion y aller avec beaucoup de prudence et de précautions, d'une façon scientifique et bienfaisante !

Pierre BATISCAN

L'orchestre national des jeunes

L'Orchestre nationale des jeunes, qui fera une tournée des provinces de l'Ouest en 1967 sous les auspices du FESTIVAL DU CANADA EN TOURNEE, visitera l'Europe cette année. Au cours de l'été, ce groupe enthousiaste de jeunes musiciens canadiens donnera sa première série de concerts en Europe. L'Orchestre jouera, entre autres endroits, à Edimbourg, à l'occasion du festival, et à Londres avant d'aller se faire entendre dans plusieurs villes d'Allemagne, de France et de Belgique.

DEJA RETENU

Le maire Allan Pietz a déjà exprimé sa gratitude à la Commission du Centenaire pour les spectacles qui seront présentés à Welland en 1967 sous les auspices du FESTIVAL DU CANADA EN TOURNEE. Lorsqu'il apprit que LES FEUX-FOLLETS et le BALLET NATIONAL DU CANADA donneraient tous deux des spectacles à Welland l'année prochaine, le maire déclara : "Voilà des présentations qui contribueront à enrichir la vie culturelle de notre ville; notre population les accueillera avec tout l'enthousiasme qu'elles méritent".

L'Egrégore obtient de plus en plus de succès à Paris

● **Charlotte Boisjoli, et Elisabeth Le Sieur, sont deux des membres de l'Egrégore qui jouent présentement à Paris "Le jour où les p... vinrent jouer au tennis". Elles sont ici photographiées devant l'église de St-Germain-des-Prés. On sait que les spectacles de l'Egrégore, qui remporte un grand succès dans la capitale française, doivent prendre fin le 5 juin. (Téléphoto UPI)**

PARIS (AFP) — L'Egrégore de Montréal obtient de plus en plus de succès à Paris où la troupe canadienne présente depuis une dizaine de jours et jusqu'aux 5 juin au théâtre du Vieux Colombien : "Une femme douce" d'après Dostoïevsky et "Le jour où les p . . . vinrent jouer au tennis" d'Arthur Kopit.

L'assistance d'abord clairsemée remplit à présent à 85 pour cent la salle de Saint-Germain-des-Prés qu'anima jadis un des plus grands metteurs en scène français, Jacques Copeau. Elle a été encouragée par la critique parisienne qui, dans l'ensemble, s'est montrée très favorable.

"La troupe de l'Egrégore de Montréal révèle une comédienne : Marthe Mercure", titre "France-Soir" et Jacqueline Cartier précise : "J'ai apprécié son jeu sensible et le ton juste dans le rôle de douce . . . la mise en scène de Roland Laroche sert l'action qui se déroule simultanément dans le passé et dans le présent".

"Présentation originale . . . remarquablement interprétée. Un spectacle qui honore l'Egrégore" écrit André Ransan dans l'"Aurore".

"L'incohérence est parfois une source de comique très pur. Kopit calcule tous ses effets. Il est bon mathématicien", lit-on dans "le Figaro" sous la plume de Claude Baigneres.

Enfin Robert Kanters, l'un des plus importants critiques littéraires et dramatiques de Paris, écrit dans l'"Expres" : "M. Kopit . . . mène tambour battant ce grand acte qui fait penser à un scenario pour les frères Marx écrit par un disciple de Mark Twain et d'Ionesco. Le mouvement de la compagnie canadienne de l'Egrégore . . . donne une bonne idée de ce comique d'Amérique du Nord".

VALEUR MORALE DES FILMS

BIENVILLE

Espions contre services secrets. — Drame d'espionnage avec Joachim Fuchsberger, Karin Dor et Eleonora Rossi Drago. La justice l'emporte sur le crime après les violences et les machinations coutumières. Le récit se promène de cliché en cliché. Adultes et adolescents.

Les révoltés de l'Albatros. — Film d'aventures avec Pier Angeli, Edmund Purdom et Armand Mestral. La mise en scène et l'interprétation ne rachètent pas le faible scénario. Adultes avec réserves.

CANARDIERE

Cuibaba. — Drame avec Nobuko Otowa, Jitsuko Yoshimura et Kei Sato. Cet étalage brutal et éhonté de moeurs bestiales et d'images licencieuses constitue un spectacle dégradant. A proscrire.

Les mauvais garçons. — Comédie avec Franco Fabrizi, Antonio Cifarello et Maurizio Arena. Ce film condamne les agissements malhonnêtes de ses héros. Rythme alerte et contient des passages pittoresques et amusants. Quelques belles images de Rome. Adultes. (2e semaine).

CAPITOL

Une vierge sur canapé. — Comédie avec Natalie Wood, Tony Curtis et Henry Fonda. Ce film qui ridiculise la vertu se signale par une recherche évidente d'effets suggestifs et un dialogue d'une vulgarité appuyée. A déconseiller.

Opération F.B.I. à Cap Canaveral. — Drame policier avec Jack Kelly, Ray Danton et Andrew Duggan. Dans le but évident de mettre en relief le travail les méthodes et l'efficacité du F.B.I., ce film soutient assez bien l'intérêt. Eléments documentaires habilement insérés. Adultes. (2e semaine)

CARTIER

Les sequestres d'Altona. — Drame psychologique avec Maximilian Schell, Frederic March et Sophia Loren. Le sujet du film reste théâtral malgré tous les efforts. L'ensemble ne manque pas de force grâce à la puissante interprétation de March et Schell. Adultes avec réserves.

CINEAC

Le diable et les dix commandements. Film à sketches avec Michel Simon, Henri Tisot, Charles Aznavour, Fernandel, Françoise Arnoul, Alain Delon et Jean-Claude Brialy. L'irrévérence continuelle manifestée envers les choses de la religion s'accompagne d'éléments scabreux et de scènes osées. A déconseiller.

Ce monde infâme. — Documentaire réalisé par Roberto Bianchi Montero. Sous les apparences d'un documentaire objectif, ce film n'est en réalité qu'une recherche morbide d'effets choquants ou suggestifs. A déconseiller.

CLASSIC

Le tonnerre de Dieu. — Comédie dramatique avec Jean Gabin, Lilli Palmer et Michèle Mercier. Du cinéma de "grand-papa" Gabin. Tous les éléments et tous les poncifs de la popularité de la vedette Gabin "gabinisé". Dalogue cru et vulgarités. Adultes.

Les gorilles. — Comédie bouffe avec Darry Cowl, Francis Blanche et Maria Pacôme. Quelques trouvailles heureuses et des moments comiques de bonne venue. Production commerciale de série. Grimaces et cambades du tandem Cowl-Blanche. Adultes

COMEDIE QUEBECOISE

Relâche.

EMPIRE

Le monocle rit jaune. — Comédie policière avec Paul Meurisse, Marcel Dalio et Barbara Steele. Le troisième de la série des Monocles, ce film demeure fidèle à une recette éprouvée. Note farfelue et loufoque qui ajoute du piquant. Plusieurs scènes savoureuses. Adultes et adolescents.

IMPERIAL

La reine du Colorado. — Comédie musicale avec Debbie Reynolds, Harve Presnell et Ed Begley. Vaut davantage par la qualité du scénario et le rythme de la mise en scène que par la musique assez banale dans l'ensemble. Quelques numéros de danse bien enlevés. Adultes et adolescents.

La strippeuse. — Drame avec Joanne Woodward, Richard Beymer et Claire Trevor. Adaptation assez décevante de la pièce de William Inge. Bonne photo. Le jeu de J. Woodward aide à faire oublier la faiblesse de l'ensemble. Adultes avec réserves.

LAIRET

Prête-moi ton mari. — Comédie avec Jack Lemmon, Dorothy Provine et Romy Schneider. Une bonne comédie malgré quelques fautes de bon goût. Esprit d'invention et mise en scène débordante de vie et d'entrain. Humour, satire, trouvailles comiques. Adultes.

Lilith. — Drame psychologique avec Jean Seberg, Warren Beatty et Peter Fonda. Incursion dans le monde des malades mentaux qui ne satisfait pas entièrement. Sujet valable, mise en scène non déficiente. Sous l'aspect esthétique, quelques passages sont dignes de mention. Adultes avec réserves.

LEVIS

Adorable Julia. — Comédie avec Lilli Palmer, Charles Boyer et Jean Sorel. Le ton de comédie et un échec dans une liaison adultère ne peuvent justifier la désinvolture de cette situation admise comme normale. Adultes avec réserves.

La révolte des mercenaires. — Film de cape et d'épée avec Virginia Mayo, Conrado Sanmartin et Livio Lorenzon. Se distingue quelque peu des nombreuses productions du genre par deux séquences d'une certaine originalité, notamment le duel final dans le pigeonnier. Bonne allure. Adultes.

LIDO

La Vierge de Nuremberg. — Drame d'horreur avec Rossana Podesta, Georges Rivière et Christopher Lee. Sombre histoire de torture et de folie. Effets d'horreur accumulés comme à plaisir. Adultes avec réserves.

Hypnose. — Drame policier avec Jean Sorel, Mara Cruz et Eleonora Rossi Drago. Un film mineur qui se laisse voir toutefois sans trop d'ennui. Climat de tension. Présentation réaliste de meurtres. Adultes.

PARIS et PIGALLE

Une ravissante idiote. — Comédie policière avec Brigitte Bardot, Anthony Perkins et Grégoire Aslan. Joyeuse parodie des films d'espionnage. Les talents comiques de Brigitte utilisés au mieux. Rythme sautillant très agréable. Bons comédiens. Adultes.

Un chien dans un jeu de quilles. — Comédie fantaisiste avec Christian Marquand, Elke Sommer et Sophie Daumier. Une légèreté de touche rarement prise en défaut. Jolisse fragile d'une bulle de savon. Détails délicieux, trouvailles originales. Actrices charmantes. Adultes.

PRINCESSE

Bataille à Bloody Beach. — Drame de guerre avec Audie Murphy, Gary Crosby et Dolores Michaels. Pour les mordus de films de guerre. L'action se disperse sur trop de personnages. Situation conjugale particulière des héros. Nombreuses violences. Adultes.

La blonde et le shérif. — Western satirique avec Kenneth More et Jayne Mansfield. Humour Anglo-Saxon d'une venue excellente. Récit plein de verve. Kenneth flegmatique à souhait. Adultes.

Journal intime. — Drame psychologique avec Marcello Mastroianni, Jacques Perrin et Sylvie. Oeuvre intimiste à trois personnages. Les sentiments révélés avec une discrétion et une pudeur exemplaires. Oeuvre riche de résonance humaine. Adultes et adolescents.

RIALTO et VICTORIA

La vérité. — Drame psychologique avec Brigitte Bardot, Charles Vanel et Paul Meurisse. Le film s'attarde avec complaisance sur la vie immorale et sordide d'une criminelle. A cela s'ajoutent l'exhibitionnisme de certaines scènes et l'extrême crudité du dialogue. A proscrire.

Le dernier pistolet. — Western avec Cameron Mitchell, Ketty Carver et Carl Mohner. Tourné en Italie, un héros taciturne est opposé à un bandit d'une volubilité toute latine. Paysages bien choisis et certains ont un aspect typiquement européens. Adultes.

SILLERY

Deux sur la balançoire. — Drame psychologique avec Robert Mitchum et Shirley MacLaine. Grande délicatesse de touche dans ce sujet intimiste. Les divers aspects psychologiques sont rendus sensibles. Intérêt constant. Adultes avec réserves.

Les trois soldats de l'aventure. — Drame de guerre avec George Chakiris, Richard Widmark et Yul Brynner. Scènes en mer et le montage réussis. Trois histoires sentimentales ajoutent par des retours en arrière, à la confusion de l'ensemble. Adultes.

STE-FOY

SALLE ALOUETTE. — The Sound of Music. — Comédie musicale avec Julie Andrews, Christopher Plumer et Eleanor Parker. Possède suffisamment de qualités pour gagner l'adhésion d'un vaste public. Images grandioses, musique entraînante. Julie remarquable. Tous. A voir. (17e semaine). Adultes. Voir Lairet.

SALLE CHAMPLAIN. — Prête-moi ton mari. Lilith. — Adultes avec réserves. Voir Lairet.

ST-ROMUALD

X-3, agent spécial. — Comédie avec Dirk Bogarde, Sylva Koscina et Robert Morley. Les auteurs se proposaient de mettre en boîte les services secrets britanniques et leur réputation d'efficacité. Départ prometteur mais la satire s'épuise assez vite. L'ensemble reste toutefois assez amusant. Adultes avec réserves.

Ah, si papa savait ça. — Comédie avec James Stewart, Sandra Dee et Philippe Forquet. L'originie théâtrale n'est pratiquement pas sensible. Plusieurs répétitions. L'ensemble assez divertissant. Adultes.

STUDIO 9

Film à l'affiche.

● **HONOREE — La comédienne Joan Crawford a récemment été reçu membre honoraire des cours d'arts au collège Vernon à Newport. Mme Crawford a aussi vu ses filles Cindy et Cathy obtenir leur certificat scolaire de la même institution. Joan a obtenu un honneur jamais fait jusqu'à maintenant. (Téléphoto UPI)**

La répétitrice de théâtre Paula Strasberg n'est plus

NEW YORK. (PA). — La répétitrice de théâtre Paula Strasberg, est morte récemment dans un hôpital de New York.

Agé de 55 ans, elle a succombé à un infarctus du myocarde Mme Strasberg était la mère de l'actrice Susan Strasberg, et l'épouse de Lee Strasberg, directeur de l'"Actors Studio" de New York.

Elle fut répétitrice auprès de Marilyn Monroe, l'accompagnant sur le plateau pour le tournage de nombreux films de cette vedette maintenant disparue.

Née Paulina Miller, Mme Strasberg avait joué au théâtre pour la première fois sur une scène de New-York en 1928, personnifiant une religieuse dans "Cradle Song".

Plus tard, elle obtint des rôles dans "Men In White", de Sidney Kingsley, "Waiting For Lefty" et "Until The Day I Die", aussi dans la comédie musicale "Johnny Johnson", de Paul Green et Kurt Weil.

Après ces activités théâtrales, elle épousa Lee Strasberg en 1936. Elle enseigna au Actor's Studio, et s'occupa de mise en scène, notamment pour les pièces "Sickresss Of Youth", et "Many Moons", en 1964. Membre de plusieurs associations théâtrales, elle avait reçu en 1962, le prix récompensant "les aptitudes de réalisation" décerné par la Faculté de médecine Albert Einstein de l'Université Yeshiva.

● **OEUVRES DE PRIX — Le collectionneur d'oeuvres d'art Edward Elicofon, de New York, se tient derrière des reproductions en blanc et en noir de Hans et Felecitas Tucker, qui ont été identifiés comme des travaux des 15e et 16e siècles. Ils sont l'oeuvre du peintre allemand Albrecht Durer et vaudraient plus d'un million de dollars. Elicofon a acheté les tableaux originaux au cours d'une enchère au Musée métropolitain d'art de New York en 1946 pour la somme de $500. (Téléphoto UPI)**

Revue de disques

Chanteuses d'ici et d'ailleurs

Jenny Rock, Vol. III. (Sélect, M.298.100, mono). Marie Laforêt, Vol. 2. (Sélect, M. 298.103, mono). Suzanne Valéry, Vol. 1. (Sélect, M. 298.097, mono).

Les artistes ayant besoin d'une forte personnalité pour percer, peut-être que j'offenserai ces chanteuses en les groupant ensemble. Je dois dire que plus je les ai écoutées, plus j'ai trouvé des rapports et des dénominateurs communs entre elles, qui m'échappaient au début. Dans ces disques, chacune touche aux mêmes genres, et à peu près dans les mêmes proportions. Dans les trois il y a des références nettes au folklore canadien; dans les trois il y a des pièces dites "populaires", avec des allusions au jazz; enfin, chacune fait la part de la romance. Les trois ont en commun aussi d'avoir de très bons arrangeurs et metteurs en scène. François de Dompierre est peut-être le meilleur, avec sa fantaisie et son imagination : il accompagne Suzanne Valéry. Marie Laforêt, dont le disque a été réalisé en France (disques Festival) a pour arrangeur et directeur André Popp; Quand à Jenny Rock, la plus connue des trois à la TV, je crois, elle dépend de Paul Baillargeon, que je ne connaissais pas, mais qui révèle lui aussi beaucoup de talent et d'humour. Les voix sont bonnes, pas mal du même genre, elles aussi. Jenny Rock réussit mieux, peut-être, les numéros de rythme, Suzanne Valéry met mieux en valeur les textes, et Marie Laforêt insiste davantage sur le sentiment, bien qu'elle sache elle aussi très bien articuler un débit rapide et rythmé. — Disques distribués par la maison Archambault, Montréal.

Le Double-cinq : chansons pour la jeunesse. (RCA-Victor, Canada International, PCS-1102, stéréo).

Un groupe de dix jeunes filles (de France) donne de la romance avec des arrangements qui rappellent (l'humour en moins) ceux des autres barbus. Les accompagnements sont un zing-zing monotone d'une ou deux guitares. Pourquoi double-cinq ? Il semble que cinq donneraient le même rendement. Un peu monocorde, pour tout un disque ou, pour le dire, un peu trop sucré.

The Kate Smith Anniversary Album. (RCA-Victor, LSP-3535, stéréo).

Kate Smith est probablement le personnage actuellement le plus sympathique et le plus populaire de la TV américaine. Il suffit qu'elle se montre, elle rayonne, et tout le monde se sent accordé à sa personnalité sans prétention, forte tout de même. Sa technique et sa voix sont d'ailleurs d'excellents conducteurs de ce qui émane d'elle. Depuis trente-cinq ans, elle a introduit à la radio, pour à la télévision un grand nombre des succès des comédies musicales et d'autres chansons traitées dans ce même styue. Les arrangements sont de Peter Matz, qui dirige aussi l'orchestre d'accompagnement. Il y a ici vingt-quatre sélections arrangées, trois par trois, en "medleys" ou pot-pourris; c'est-à-dire qu'il y a une transition musicale d'un numéro à l'autre, ce qui est d'un goût plutôt douteux, mais finement réalisé. La voix sympathique, avec son trémolo connu, plaît toujours.

29 Rondes et chansons. — Linette, Claude, et les Petits chanteurs de François de Sales. (Alouette, SAD-515, en France : disque Trianon. Dist. : Archambault).

Le répertoire usuel, légèrement additionné, et bien vivant. On a ceepndant l'impression que ce disque a été enregistré à partir d'une bande à quarante-cinq tours; non seulement tout semble **un peu** trop rapide, mais il y a cette espèce de légère érosion des voix qu'on obtient quand on tourne à 45 tours un disque 33-tours. Il semble que ce tempo eccélèré rendra plus difficile d'utiliser ce disque pour apprendre ces airs aux petits, d'autant plus qu'on ne peut pas ralentir le 33-tours. Ces Petits Chanteurs de François de Sales semblent en effet très petits.

Le TOURNEUR

Propos littéraires

ROMAN — ESSAI — POÉSIE

Visitez la librairie de l'ACTION

Raymond Cartier

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La vie et l'histoire ressemblent à un vieux disque qui retient l'aiguille dans un même sillon crevassé. Le disque du monde joue trop souvent dans le sillon de la guerre. C'est toujours la même minorité qui verse l'huile de la paix à chaque quart de siècle. En juillet 1914, le pape Pie X avait supplié l'empereur François-Joseph de ne pas "ensanglanter sa vieillesse". Hélas, le vieux souverain d'Autriche, qui s'intitulait "Majesté apostolique", avait fait la sourde oreille pour oser, quelques jours plus tard, prier Sa Sainteté de bénir ses armées. La réponse du Saint-Père au vieil entêté fut frappante : "Je bénis la paix". (1) Et le samedi, premier août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie. Mais la Triple-Entente, France, Russie et Angleterre se dressaient contre l'Allemagne et l'Autriche.

Pendant ce temps-là, le Kaiser Guillaume II traçait la voie du stupide pangermanisme à Hitler qui surgirait vingt-cinq ans plus tard avec une nouvelle surabondance d'élucubrations et de cynisme, le paganisme remplaçant le vieux blasphème. Guillaume s'était écrié : "Rappelez-vous que vous êtes le peuple élu. L'Esprit du Seigneur est descendu sur moi parce que je suis l'empereur des Germains. Je suis l'instrument du Très-Haut, je suis son glaive et son représentant. Malheur et mort à ceux qui résisteront à ma volonté, etc . . . (2)

Les messages de Guillaume en 1914 comme ceux d'Hitler en 1939 proviennent d'un même déséquilibre, d'une aliénation mentale analogue qu'on appelle la folie des grandeurs. Les hommes d'Etat doivent à tout prix éviter le vertige de la mégalomanie qui les plonge inéluctablement dans quelque abîme !

Même celui qui a toujours négligé les écrits innombrables qui ne cessent de paraître depuis la dernière guerre se penchera sur un merveilleux ouvrage provocateur d'un tas de réminiscences : il est impossible de refuser le vif intérêt historique suscité par LA SECONDE GUERRE MONDIALE (3) de Raymond Cartier. Toutes les illustrations connues et inconnues provenant de diverses sources et de collections privées et soulignées de textes clefs agrémentent la richesse documentaire.

L'auteur des DIX-NEUF EUROPES (4) et des CINQUANTE AMERIQUES (5) se surpasse.

Il a pris connaissance de la masse de documents et de témoignages rassemblés pour le procès des plus grands criminels de guerre à Nuremberg. Il explique que "depuis lors, tout a été dit par tous, tant par les grands acteurs survivants, Churchill, Eisenhower, de Gaulle, MacArthur, Manstein, etc., qui ont publié leurs mémoires que par "d'innombrables seconds rôles", qui ont précisé des ponts de détails et par des volumes d'archives de multiples origines et d'autres ouvrages souvent retentissants. Cependant, précise Raymond Cartier, ce qui n'avait pas encore été fait à ma connaissance c'est un récit d'ensemble du conflit dans tous ses aspects, militaires certes, mais aussi politiques et humains. J'ai essayé, ajoute-t-il. Cet ouvrage est long par le nombre de pages qu'il couvre. Il est bref pour le nombre et la complexité des événements qu'il relate. J'ai essayé qu'il soit complet. J'espère qu'il est objectif. Je suis sûr qu'il est de bonne foi".

Il s'agit d'un récit passionnant au style direct, vivant, concret, avec l'art du portrait et l'art de situer les faits dans le temps et dans l'espace, (appuyé d'une cartographie originale et précise réalisée spécialement par une équipe d'experts). Trois années mémorables et cruelles de l'histoire mondiale, racontées depuis le premier coup de canon de Dantzig jusqu'à la deuxième bombe atomique sur Nagasaki.

Galerie véridique de personnages importants, meneurs d'hommes, politiques et politiciens, courageux et prétentieux, ambitieux et grotesques, héros et criminels, avec leur grandeurs et leurs faiblesses; enchaînement des événements, engrenage des causes et des effets s'éclairant et s'expliquant dans leurs fluctuations jusqu'à l'issue finale et providentielle. Epouvantable aventure, débordante d'atrocités inimaginables conduites par des fous furieux assoiffés de domination et de destruction; pensons à Hitler !

Raymond Cartier nous offre un texte lucide et coulant en nous assurant qu'il a tenté "l'effort le plus systématique pour qu'aucune considération autre que la vérité ne vienne colorer l'exposé d'une tragédie dont il est permis de penser que son retour est inconcevable". Nous aimerions tout de même connaître les raisons de Raymond Cartier qui lui permettent de penser ainsi. Fasse le Ciel qu'il nous les communique dans le tome deuxième. En attendant, je ne connais que le pape Paul VI qui puisse nous faire espérer que le "retour d'une telle tragédie est inconcevable", mais à la condition qu'il soit écouté !

Quoiqu'il en soit de pénible, la lecture de LA SECONDE GUERRE MONDIALE est passionnante : on revit et revoit notre terrible histoire avec des milliers de détails et des apartés qui nous tiennent en éveil comme ce passage-ci : "Adolf Hitler n'avait pas de courage personnel. Il ne s'éloignait qu'avec appréhension de ses abris à toute épreuve et il exigeait que son train spécial ne s'arrête qu'à côté d'un tunnel". (p. 178) Voyez aussi le sens direct de la réalité dramatique : "Le vingt-cinq juin à minuit trente-cinq les hostilités cessent. La ligne extrême atteinte par l'armée allemande passe par Bellegarde, Aix-les-Bains, Voison, Tournon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, La Châtre, Montmorillon, Angoulême et Royan. (. . .) Dans l'armée française les pertes de vies humaines ont été lourdes : plus de 120,000 tués, chiffre très élevé pour une campagne de 45 jours. (. . .) Le premier grand chapitre de la Seconde Guerre Mondiale est clos. La France est complètement éliminée des puissances qui mènent le monde. Hitler est maître du continent européen depuis la Vistule jusqu'à l'Atlantique. Mais l'armistice qu'il a consenti et qu'il lui arrivera de regretter amèrement, laisse vierge d'Allemands l'Afrique du Nord, future plate-forme de la reconquête. C'est peut-être la justification c'est au moins la défense solide des Français qui l'ont accepté dans la douleur". (pp. 144-145).

LA SECONDE GUERRE MONDIALE impose de terribles réflexions. Les citations qui précèdent, choisies au hasard, ne représentent à peine quelques lignes parmi des millions d'autres tant et plus intéressantes. Hitler et ses comparses ont provoqué de multiples catastrophes humaines et, parmi les hommes politiques qui prennent aujourd'hui la relève dans plusieurs pays se trouvent des germes de cruauté et de dévastation plus dangereux que les germes hitlériens.

Ecoutez encore maintenant la voix des tribuns meneurs d'Etats et de peuples : leurs flots de paroles contradictoires, insensées, hypocrites, fausses et stupides s'expliquent par l'euphorie du pouvoir qui aveugle toujours son homme en le plongeant dans la fièvre des grandeurs, ou par la soif enragée de ce même pouvoir qui fait surenchérir de promesses irréalisables une opposition routinière. Faut-il écouter les discoureurs ? Impossible de savoir s'ils ne sont pas tous de faux prophètes comme Hitler qui s'écriait : "On m'insulte en continuant de répéter que je veux la guerre. Suis-je fou ? La guerre ? Mais elle ne réglerait rien ! Elle ne ferait qu'aggraver l'état du monde. Elle masquerait la fin de nos races qui sont des élites et, dans la suite des âges, on verrait l'Asie installée dans le continent et le bolchévisme triomphant". (propos en 1933) Où l'on voit qu'aucun de nos meilleurs orateurs partout dans l'univers ne parle ni mieux, ni aussi bien qu'Hitler ! Et dès lors jusqu'où ne nous mènera-t-on pas ?

(1) A. Nicot, LA GRANDE GUERRE (1914-1915), Alfred Mame et Fils, 1920, pp. 83-84.
(2) Loc. cit. pp. 99-100.
(3) Raymond Cartier, LA SECONDE GUERRE MONDIALE, Editions LAROUSSE — Paris-Match, 1966, Tome premier.
(4) et (5) PLON, éditeur.
Tous ces ouvrages sont en vente à la Librairie de l'Action.

Une lecture de Pierre Lombard

VINGT CANCRES APRÈS

L'auteur qui signe toujours Jean-Charles, adore picorer dans les mêmes chantiers. Cela le dispense de la composition et lui permet de se moquer d'un peu tout le monde. Il emprunte même le titre de son livre au roman d'Alexandre Dumas, **Vingt ans après, Vingt cancres après**. Il sait par expérience sans doute que **le bon peuple** adore s'amuser aux pitreries faciles, comme on le fait à **La Poule aux oeufs d'or** où se révèle dans tout son éclat notre ignorance nationale. Il faut avoir pitié des gens qui n'en peuvent plus de se coucher tard, de se morfondre en grèves pour gagner "le pain de chaque jour".

Jean-Charles nous déballe donc un stock assez fourni de cancreries : suivons-le ! Cela nous reposera de ces dames qui nous parlent à la tévé inlassablement de détergents et de sexologie et de leur émancipation.

* * *

Descendons avec Jean-Charles dans la rue. Rue parisienne ou rue québécoise pas beaucoup de différence. Il ne s'agit pas d'écouter les conversations, elles nous sautent aux oreilles. "Mon mari est arrivé sur ces entrefesses" . . . "Ils me feront boire le **canif** jusqu'à la lime" gémit telle travailleuse sociale. Peu importe d'ailleurs "car faire le bien, tel est mon projectile". Et devant tel abbé excessivement conciliaire et oecuménique : "Tiens, aujourd'hui, il est habillé en **jerreycan**". "Sais-tu, ma fille, que la révolution règne au **Gratémoila** et que le pape a nettoyé l'écurie romaine ?" "Regarde-zy l'amanchure : ele a, si tu veux penser comme moi, un chignon **potiche.**" (pp. 15 à 22). Rue Cassette ou rue Saint-Jean ! A Saint-Roch, un barbuzard entre chez Paquet **"négocier" l'Argot** de Haendel. Il a le temps de voir une **Rambleur** entrer en **coalition** avec une **Chèvreaulait** (!) et l'un des **blessés tué sur le cou.** Ces "échauffés" voulaient éviter une procession de grévistes avec des bannières pour chacun et le pied "Beau Mollet" !

Je ne puis vous assurer si c'est chez Garneau, à l'Action ou aux Presses qu'on a entendu un élève du Collégial s'écrier : "Je me demande comment on peut imprimer un livre sans couper les pages". Une "gente fille" des Ursulines, voulait, la semaine dernière les **Huit-Prés** de Sartre et **l'Octogone** de Lanouille. Un écolier du secondaire réclamait lui l'**Omelette de Chaissepire.** Mais Jean-Charles assure que ces cancreries sont fréquentes sur les deux rives de la Seine. C'est là-bas en effet que les majorettes demandent des "livres seins" à tel vendeur qui a une langue de **vicaire** grand moucheur de curés!

Nous sommes en période électorale; écoutons nos futurs députés : "J'ai débuté avec ma seule intelligence, autant dire rien" (p. 28). "Je veux, moi, la séparation de Montmartre et de l'Etat". "Il vous faut au parlement **un homme à poil !**" "Vous percez les poches du contribuable avec la sueur de l'ouvrier. . ." "J'ai mis mon coeur sur la table comme défi à mes adversaires. . ." "C'est dans les culottes du cultivateur que bât le coeur de la nation. . ." "Je défendrai la base de la personne. . ." "Je ne suis ni marié, ni veuf, ni célibataire, je suis du pays. . ." "Bonnet rouge et bonnet bleu c'est **synagogue**".

Vous constatez que le recueil de Jean-Charles peut vous dérider encore une fois malgré les âneries que vous entendez à la télévision et l'avalanche de **commerciaux** qui peut vous conduire au désespoir.

* * *

Je n'ai pas d'automobile. Dieu merci : je suis trop avancé en âge. Je ne dirais pas non, si je sortais du grand Séminaire, mais je puis "courser" avec des gens charitables. Dans les garages, au dire de Jean-Charles et si j'en crois mes oreilles on entend des cancreries délicieuses, qu'il s'agisse d'auto ou de vélomoteurs. D'ailleurs les journaux nous éclairent là-dessus. Ecoutez : "La victime a été dégarçonnée de son cyclomoteur. . ." "Notre maison est fondée depuis qu'elle existe. . ." "Station lubrique" (p. 130). "Avec mes deux **tigres** dans mon gaz, j'ai doublé toute la filature des voitures. . ." "Parking gratuit sur le fleuve. . ." "J'ai crevé sur un téton de bouteille; voulez-vous me faire un **strip-tease ?**" Et cette confidence : "Mon mari tousse beaucoup, mais c'est qu'il est très **fumier** (pour fumeur sans doute !)

Jean-Charles trouve des cancreries jusque dans la religion, j'allais dire la catéchèse : "Je n'ai pas encore versé mon **dernier** du culte". "Mon garçon est **inséminaristique** . . ." "Vous avez devant vous deux voies : la bonne et la mauvaise : **embrassez la bonne** aussi souvent que vous le pourrez". "A l'Elévation, le prélat ôte sa culotte" (pour sa calotte !). Le mot calotte me fait penser au mot calottin sorti des romans de Mgr Loutil, très vieilli et même tombé, et que j'ai entendu sur les lèvres sectaires d'un professeur d'université de la Métropole. Il prévenait son auditoire du retour offensif de ces messieurs du clergé. A l'entendre, en compagnie d'un playboy cinéaste à ses heures, on était revenu aux mauvais jours du petit Père Combes.

Jean-Charles nous conduit enfin chez le **docteur**, en médecine, cela va de soi. Ouvrez l'oreille : "J'ai le coeur cardiaque . . ." "J'ai mal à mon nom du Fils" (pour estomac). "Elle a une encéphalite liturgique". "Les fraises me donnent la peau ticaire". "Mon pauvre mari a un **ulster** dans l'estomac." Tel autre assiste impuissant à un "concert du rectum". Un garçon de la Collégiale soigne ses clous avec de la **teinture d'idiote !** et tel éphèbe du même endroit qui s'est cassé une articulation au cours d'une acrobatie inédiate de liturgie a senti un peu de confusion dans le genou et a cru avoir un "épanchement de Varsovie" mais a refusé énergiquement une "piqure de mort fine".

* * *

Il faut convenir que Jean-Charles se donne du travail facile. A mon goût il pourrait changer de disque. Il pourrait faire un livre très réjouissant avec les **spectacles** que nous donne la tévé et que nous fournissent gratuitement les **commerciaux.** Il tomberait sans y penser du **siau** de Mme Saintonge à la Spic à l'Oxydol, du bain au Dove mourant d'extase à la gaine-culotte de la métrécaleuse, du mangeur de chocolat au troupeau de vaches récalcitrantes, du Crest au Pepsodent. Il pourrait admirer les pruoesses de la génération Pepsi et les tignasses sales de nos garçons-filles "déguisés" comme des **aras.** Que la vie est réjouissante au pays de Québec !

Editions Presses de la Cité.
En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $3.50.

Le commentaire d'Emile BEGIN

Un livre qu'il faut lire

dans la collection "Foi et Liberté"

LA PAROISSE EN CONCILE

par Jacques Grand'Maison

299 pages — **$4.50**

Une analyse de la situation de l'Eglise au Québec.

En vente dans toutes les librairies

FIDES

245 est, boul. Dorchester, Mtl
861-9621

librairie de L'ACTION

NOUVEAUTES

Pour maigrir
Comment suivre chaque jour votre régime
par Léone Bérard $4.25

Un prêtre se confesse
par José Luis Martin Descalzo $3.75

Histoire du monde — IV — Le grand tournant
Première partie (1815-1914)
par Jean Duché $6.00

Le journal du concile
tenu par Henri Fesquet, ... net $16.60

Prions le Seigneur
Commentaires de la messe
par l'Abbé M. Gateaux, (broché) .... net $8.45
(relié) .... net $10.85

Sortilèges (roman)
par Elizabeth Goudge $4.50

Vingt cancres après
par Jean-Charles $3.50

Evangile, Actes des Apôtres
Edition oecuménique
par Luc ..... net $2.00

Le temps tournera au beau (roman)
par Hugh MacLennan $3.75

Ecrits théologiques — Tome V
Textes et études théologiques
par Karl Rahner ..... net $3.95

Le roman d'Anne de Bretagne
Grand prix catholique de littérature
par Yves-Marie Rudel $4.00

L'éducation portera ses fruits
par Maurice Tièche $4.00

Contes du coin de l'oeil
par Gilles Vigneault $2.50

Amour et responsabilité
Etude de morale sexuelle
par Karol Wojtyla ..... net $3.25

Place Jean-Talon, Québec - 529-8821

Vient de paraître

RENE GILLOUIN

J'étais l'ami du maréchal Pétain

René Gillouin a joué auprès du Maréchal Pétain de juillet 1940 à mai 1942 un rôle à la fois effacé et considérable. "On me cache beaucoup de choses, vous serez ma fenêtre sur l'extérieur," lui avait dit le Maréchal. Et plus tard : "Si on vous demande à quel titre vous êtes auprès de moi vous répondrez : **"Comme ami personnel du chef de l'Etat".**

Dépourvu de toute fonction officielle, René Gillouin voyait donc le Maréchal chaque jour et sut bientôt lui inspirer une confiance si totale que le chef de l'Etat alla jusqu'à lui demander s'il accepterait de devenir son dauphin. Destinée sensationnelle, mais non sans péril : Très rapidement, René Gillouin avait fait contre lui l'unanimité de l'entourage du Maréchal, depuis le docteur Ménétrel, son médecin-secrétaire, jusqu'à la plupart de ses ministres, et bien entendu Pierre Laval et l'Amiral Darlan, qui avaient juré sa perte. Il s'était vivement élevé contre le procès de Riom et contre la politique antisémite de Vichy. A mesure que l'isolement et la mise en condition du Maréchal s'accentuaient, la situation de René Gillouin devenait plus précaire. En 1943, il fut contraint de se réfugier en Suisse.

Ce livre de souvenirs, qu'a préfacé le paster Boegner, de l'Académie française, prend place parmi les documents les plus riches et les plus vivants sur la petite et la grande histoire de Vichy. A Jérôme Carcopino, qui lui suggérait d'écrire ses mémoires, le Maréchal Pétain répondit : "Moi, écrire mes mémoires ? Pourquoi donc ? Je n'ai rien à cacher !" Il n'est pas interdit de penser qu'il entendait laisser à des témoins tels que René Gillouin le soin de suppléer à son silence, sans rien cacher.

En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $4.50.

GRAHAM GREENE

Les comédiens

(roman)

"Les comédiens", premier roman de Graham Greene depuis six ans, s'inscrit dans la ligne "d'Un Américain bien tranquille" et de "Notre Agent à la Havane."

Dans le cadre d'une île des Caraïbes (Haïti) dominée par un dictateur, Graham Greene met en présence des personnages engagés dans la lutte et les autres, "les comédiens" qui, tout au long du livre, jouent leur rôle avec plus ou moins de conviction. Ils connaissent des amours, plutôt que l'amour; ils ont des enthousiasmes, mais non une foi; et quand ils meurent, il y a dans leur mort quelque chose d'accidentel et même d'un peu ridicule.

Un roman mouvementé, passionné, un drame humain ou s'inscrivent en filigrane les brutales réalités d'une histoire qui concerne tous ceux précisément qui se refusent à n'être dans la vie que des comédiens.
En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $4.60.

JEAN-FRANÇOIS SIX

Un prêtre, Antoine Chevrier

fondateur du Prado

Antoine Chevrier est un inconnu. Il a mené une vie simple et sans éclat au coeur d'une masse prolétarienne venue camper au XIXe siècle aux portes de Lyon; il a partagé la condition des pauvres et leur anonymat. Il a été ignoré par le clergé du diocèse de Lyon dont il ne suivait pas le style de vie. Son projet, un groupe de "prêtres pauvres pour les pauvres", est passé, à son époque, quasiment inaperçu.

Or ce prêtre proposait, voici un siècle, par ses écrits mais surtout par sa vie, un style nouveau d'existence sacerdotale, un style pour les temps modernes. Non plus le type de prêtre selon le curé d'Ars — alors que celui-ci l'avait lui-même conseillé et reconnu —; non plus d'abord le curé de campagne; non plus une spiritualité de type monastique. Mais une tâche missionnaire. Au moment de Vatican I, Antoine Chevrier montrait un type de prêtre selon Vatican II, celui que Mgr Montini a exprimé, en août 1954, dans la préface de **Notre Sacerdoce : "Il faut qu'il entende les sirènes qui viennent des usines . . .; c'est à lui de se refaire missionnaire."**

Tout cela, Antoine Chevrier l'a proposé comme un humble, en termes simples et clairs et par des actes. Mais qu'on ne s'y trompe pas : c'est un François d'Assise pour le XXe siècle. Non plus un François d'Assise dans la splendeur du soleil et des champs d'Italie, mais un Poverello dans les brouillards du Rhône et les fumées d'usines. Non plus un religieux mendiant, mais un prêtre séculier. Pourtant un vrai François d'Assise. Pauvre comme lui. Et criant comme lui l'Evangile à tous les carrefours.

En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $7.25 net.

Pastorale et loisir

Le loisir, l'homme, l'Eglise

Le progrès social nous engage vers ce qu'on appelle d'ores et déjà une civilisation du loisir. Or "le loisir peut être une chance pour l'homme", pour le chrétien. Saurons-nous saisir cette chance ?

Il importe, d'abord, d'acquérir l'intelligence des valeurs en cause et c'est à quoi s'est employé le congrès de l'U.O.C.F. à Annecy.

Le R. P. Paul Cuny, sociologue, traite des conceptions du loisir, notamment chez les jeunes.

Philosophe, l'abbé Pierre Fichelle part du sens des mots, de la description du vécu, pour aller à la découverte de la réalité et de la valeur humaine du loisir.

Le R. P. Jean-Pierre Lintanf, lui, montre en théologien comment le loisir annonce le Loisir nouveau du Royaume de Dieu.

Guy Dupuy, secrétaire général de l'U.O.C.F., examine concrètement les rapports du chrétien et de son loisir; comment servir l'homme ?

Connaître le monde des loisirs, savoir en discerner les valeurs : telles sont les attitudes de base du pasteur en vue de l'action à mener pour une évangélisation sérieuse.

Les perspectives pastorales ont été analysées par S. Exc. Mgr Sauvage, évêque d'Annecy.

Pour conclure, on pourrait dire avec Guy Dupuy : "conscient de ce qu'il est dans son loisir, le chrétien y témoigne de l'amour de Dieu . . ."

Collection : RECHERCHES PASTORALES

En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $3.10 net.

Terre sainte, source vive du christianisme

par M. B. D'Arneville et P. de Lassus Saint-Geniès

Vol. de 358 p., illustré de 16 planches de photos en hors-texte et de 18 cartes.

TERRE SAINTE : un bien petit espace sur la carte du monde, mais la source de notre foi, le centre de convergence de toutes les espérances chrétiennes.

Cet ouvrage, qui n'est ni un guide, ni une histoire sainte, survole en un raccourci saisissant quatre mille ans de vie en Palestine.

Il évoque et replace dans leur cadre géographique les événements qui firent de ce pays la terre sacrée entre toutes, permet de suivre le Christ lui-même au cours de sa prédication, puis conduit le lecteur jusqu'à nos jours pour le mettre objectivement au courant des problèmes de l'heure.

Au texte attrayant, facile à lire, sont jointes photographies, cartes et chronologie comparée qui le complètent.

Véritable petite somme chrétienne, ce livre peut servir de base à une étude ou à un enseignement. Offrant au grand public un large vue d'ensemble très vivante et documentée, il aidera aussi les pèlerins à préparer comme à revivre un voyage en Palestine.

En vente à la Librairie de l'Action, au prix de $4.00 net. Collection "CHRISTIANISME DE TOUS LES TEMPS".

Votre Horoscope

SAMEDI, 4 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Soyez tolérant et tendre pour maintenir l'harmonie autour de vous. Vous vous intéressez de plus près au sort d'une personne éprouvée.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Cultivez des passe-temps aussi instructifs qu'agréables. Influences planétaires stimulantes pour les assocations charitables.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Accomplissez d'abord les travaux non essentiels. Vous recevrez un ordre contrariant. Défiez-vous de votre spontanéité.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — L'avenir est plein de promesses, mais il ne faut pas négliger le présent. Ne négligez par les enfants.

24 juillet au 23 août (Lion) — Epargnez la susceptibilité des faibles. Vous devrez ralentir votre tempo pour récupérer de l'énergie.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne confondez pas repos et monotonie. Faites votre possible pour plaire à tous, mais ne croyez pas que c'est facile.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Les questions monétaires vous laissent indifférent, mais la politique vous intéresse, au plus haut point. Souriez.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Les physiciens, les chirurgiens, les dentistes et les psychologues profiteront de la marche des planètes.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous connaitrez des restrictions sur le plan domestique. La fin de l'après-midi vous réserve une surprise agréable.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — N'oubliez pas que le dimanche n'est pas un jour comme les autres et qu'il comporte des obligations particulières.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous aurez du plaisir à visiter des lieux nouveaux. Prenez le temps de réfléchir à vos intérêts personnels.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne vous croyez pas plus fort que vous ne l'êtes. Vous renouez des liens d'amitié qui étaient à la veille de cesser.

SI VOUS ETES NE Un 4 JUIN

Vous avez une vitalité intellectuelle peu commune. Gardez-Vous de prendre des décisions hâtives. Des questions nombreuses piqueront votre curiosité.

DIMANCHE, 5 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Le mouvement des planètes favorisera les générosités discrètes. Journée propice aux expériences culinaires et au lancement d'entreprises commerciales.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous relevez un défi avec aplomb. On vous reprochera de négliger votre tenue vestimentaire. Votre intuition ne sera pas tellement bonne conseillère.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Rappelez-vous vos succès passés et vous serez moins porté à verser dans le pessimisme. Aspects planétaires stimulants pour les apprentis et les étudiants.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre mémoire fidèle vous permettra de retracer certains événements qui ont leur importance pour vous. Journée qui fera sa marque dans le mois.

25 juillet au 23 août (Lion) — N'éparpillez pas votre énergie dans trop de directions à la fois. Vous serez invité dans un milieu jusque là inconnu et qui vous plaira beaucoup.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre humeur étant à son meilleur vous ne verrez pas les petites contradictions et n'accorderez pas trop d'importance aux importuns. Soirée reposante.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous serez enclin à sortir de vos gonds très facilement. Un grand bonheur familial en perspective. Soirée propice aux réunions d'amis.

24 octobre au 22 novembre Scorpion) — Excellentes perspectives sur le plan professionnel. Il n'en sera pas de même sur le plan domestique où vous rencontrerez de la contradiction.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous aurez de la difficulté à surmonter une tendance à la paresse. Ne faites pas d'achat qui risquerait de compromettre l'équilibre de votre budget.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Oubliez vos inquiétudes pendant quelques jours ça vous fera grand bien. N'hésitez pas à demander conseil, si vous ne savez pas quelle orientation prendre.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Votre sens de l'humour viendra à bout des plus boudeurs, aujourd'hui. Une journée bienfaisante pour les élèves et les professeurs. Influences mixtes.

20 février au 20 mars(Poisson) — Vous saurez mettre à profit une bonne idée qu'on vous glissera au cours d'une conversation. Vous oublierez vos préoccupations personnelles pour endosser celle de votre conjoint.

SI VOUS ETES NE UN 5 JUIN

Vou avez souvent besoin d'encouragements pour raffermir votre confiance en vous-même. Vous êtes doué d'une mémoire brillante et d'une imagination fertile. Vous faites preuve d'un civisme qui ne se dément pas.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller

STEVE CANYON